TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 362 — 44 PAGES — JEUDI 25 MAI 1978

Les troubles au Pérou

Vingt et un morts au moins en quarante-huit heures

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 60 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LE « SOMMET » DE PARIS

Les chefs d'État africains préconisent un renforcement de leur système de sécurité

Après avoir consacré l'essentiel de ses travaux à la coopération économique, la cinquième conférence franco-africaine a examiné mardi après-midi 23 mai les problèmes de sécurité. Les chefs de délégation ont exprimé le vœu qu'une « concertation en vue de parvenir à une concrétisation de leur solidarité en matière de sécurité intervienne à bref délai ».

Dans une conférence de presse tenue à l'issue de la rencontre, M. Giscard d'Estaing a réaffirmé *« qu'il fallait tout faire pour soustraire le continent noir aux rivalités des blocs ».* A propos de l'intervention de la légion étrangère au Shaba, le chef de l'Etat a indiqué : *« L'unité de parachutistes va regagner sa base de départ aussitôt qu'elle aura terminé sa mission en cours de recherche des personnes disparues ou emmenées en otages. »*

Sur le terrain, les troupes françaises continuent de ratisser la *périphérie de Kolwezi pour tenter* de rattraper les groupes de rebelles qui auraient emmené avec eux soixante Européens. Selon des indications recueillies à Lusaka, *certains otages* européens auraient déjà été transférés en Angola. Selon un bilan provisoire, les massacres de Kolwezi ont fait au moins deux cents morts parmi les Européens et plusieurs centaines parmi les civils africains. On a confirmé, d'autre part, à Paris, la mort d'un troisième légionnaire lors des derniers combats de Kolwezi.

(Lire nos informations pages 3 à 5.)

Une force commune d'intervention ?

Les risques de *déstabilisation* du continent africain obsèdent visiblement tous les délégués à la cinquième conférence franco-africaine qui s'est achevée mardi à Paris. La seconde guerre du Shaba et les atrocités commises à Kolwezi, la détérioration rapide de la situation au Tchad ont constitué les deux *principaux* thèmes d'inquiétude.

Cependant, le Zaïre et le Tchad n'étaient pas les seuls Etats participants aux assises de Paris à occuper ainsi, à leur corps défendant, le devant de la scène. La Mauritanie, qui, malgré le soutien des Jaguar français, ne parvient *pas à triompher* des nationalistes sahraouis, se trouvait dans une situation sensiblement analogue. Sans parler de pays non représentés, mais qui connaissent des guerres civiles lourdes de conséquences pour leurs voisins : Angola, Ethiopie, Rhodésie, Namibie.

Cette atmosphère générale de crise explique que, bien que cela n'ait pas expressément figuré à l'ordre du jour initial du « sommet » de Paris, la sécurité collective ait principalement retenu l'attention des dirigeants africains. En marge de la conférence, entre chefs d'Etat et premiers ministres, à l'écart des délégations proprement dites, au cours d'un huis clos très strict, les problèmes de défense ont été débattus. Il en a été de même au cours des entretiens bilatéraux que le président de la République française a eus avec ses pairs africains, *particulièrement avec le président* Mobutu qu'il a reçu durant trois quarts d'heure mercredi matin.

Ce n'est pas la première fois que l'idée de mettre sur pied une force commune d'intervention africaine fait l'objet d'échanges de vues. Déjà l'année dernière, lors de la quatrième rencontre franco-africaine, à Dakar, les partisans de la création d'un corps de « casques bleus » africains avaient sans succès essayé *de faire prévaloir* leurs vues.

A Paris, l'idée a été évoquée de nouveau. Il est incontestable qu'elle a *fait* de nouveaux adeptes. Il ressort clairement des déclarations faites par les présidents Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, et Senghor, du Sénégal, ou Eyadema, du Togo, et Bongo, du Gabon, que ces quatre chefs d'Etat au moins sont convaincus de l'utilité d'un système interafricain de défense commune.

M. Senghor a été mandaté pour sonder aussi rapidement que possible ses collègues. Rien d'autre n'a, pour l'instant du moins, été décidé. Malgré leur souci de brûler les étapes, les partisans de la création d'un corps africain d'intervention ne se sont pas départis pour autant d'une certaine prudence.

Les réserves et les obstacles auxquels se heurtent les aspirations des plus inquiets d'entre eux interdisent tout faux pas. La France elle-même, qui doit déjà faire face à d'onéreuses dépenses dans le domaine de la coopération, hésite d'autant plus à s'engager *sans délai que c'est* elle qui devrait fournir l'essentiel du matériel et de l'encadrement indispensables.

Quelle serait l'étendue du territoire qu'une telle force devrait protéger ? S'il s'agit du continent noir tout entier, l'Organisation de l'unité africaine aura évidemment son *mot à dire*. S'il s'agit de l'Ouest africain, des Etats anglophones comme le Nigéria ou le Ghana s'inquiéteront des conséquences possibles d'une telle initiative.

Mais, de tous les obstacles, le plus grave demeure évidemment politique. En s'efforçant d'organiser leur sécurité collective, les Africains « modérés » francophones ne risquent-ils pas de perpétuer des régimes souvent impopulaires, pour ne pas dire plus ? Ne contribueront-ils pas ainsi à accentuer les clivages qu'ils entendent prévenir ?

AU JOUR LE JOUR

SOUVENIRS

« Savez-vous comment a commencé la guerre d'Indochine ?

— La guerre de quoi ?

— D'Indochine.

— Ah ! Oui. Racontez.

— Eh bien, il y a d'abord eu des conversations, des fraternisations et des voyages. Ensuite, il y a eu des morts affreux à Haïphong (plutôt vietnamiens ceux-là) et à Hanoï (plutôt français). Et puis, on a entendu de futurs grands décolonisateurs déclarer : bien entendu, triomphera la solution française. Enfin, il y a eu Dien-Bien-Phu et tout ce que vous savez.

— Pourquoi racontez-vous cette histoire idiote ?

— Moi ? Pour rien. Pour tuer le temps en attendant qu'il nous tue. »

ROBERT DE MONTVALON.

La limitation des armements

Il faut lier l'aide au développement à la démilitarisation

nous déclare le professeur Leontief

Le président de la République a quitté Paris ce mercredi matin 24 mai pour New-York, où il participera à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement. M. Giscard d'Estaing prendra la parole jeudi matin *(dans l'après-midi, heure de Paris) devant l'Assemblée.* Il tiendra ensuite une conférence de presse et assistera à un déjeuner offert en son honneur par M. Waldheim.

Ouvrant mardi la Session présidée par M. Mojzov (Yougoslavie), le secrétaire général de l'ONU a suggéré, pour *« corriger l'énorme déséquilibre de nos priorités »* que 1 million de dollars soit consacré aux études sur le désarmement pour chaque milliard de dollars consacrés à l'armement. *« Il est impératif,* a-t-il dit, *que cette Session extraordinaire désigne la voie qui évitera au monde un désastre potentiel. Il faut que cette Session soit consacrée (...) à la mise au point d'un programme d'action qui trouve l'acceptation internationale la plus large possible. »* M. Carlos Ortiz de Rosas (Argentine) a été élu par acclamations président du comité qui rédigera les textes soumis à l'Assemblée.

Chargé par les Nations unies d'une étude sur l'avenir de l'économie mondiale, le professeur Wassily Leontief, prix Nobel d'économie, professeur à l'université de New-York, propose de son côté de lier la limitation des activités militaires au *développement des pays les moins industrialisés.* Cette idée rejoint celle de M. Giscard d'Estaing, qui préconisera entre autres, jeudi, de créer un fonds de développement alimenté selon des critères à définir en fonction de l'armement des pays les plus riches (*le Monde* du 24 mai). Dans un entretien accordé à notre journal, le professeur Leontief explique que seule la limitation des dépenses militaires permettra de dégager les « investissements massifs » indispensables au tiers-monde.

(Lire page 6 les propos du professeur Wassily Leontief recueillis par JACQUELINE GRAPIN.)

Les plus-values mobilières

- **Les petits profits réalisés par les non-professionnels seront complètement exonérés**
- **Le nouveau système d'imposition distinguera trois sortes de cas**

Le conseil des ministres de ce mercredi 24 mai a approuvé le projet d'imposition *des plus-values* mobilières, qui sera déposé à la fin du mois sur le bureau de l'Assemblée nationale, en même temps que divers textes encourageant l'épargne à s'investir dans les entreprises. Il *doit compléter la loi du* 19 juillet 1976 instituant *une imposition généralisée des plus-values.*

On se souvient qu'en raison de la complexité de ce texte et de son caractère décourageant pour les épargnants, M. Barre avait décidé, il y a un an, de reporter au 1er janvier 1979 l'imposition des plus-values boursières. Par la suite, le premier ministre avait annoncé que cette partie de la loi serait modifiée. Le projet gouvernemental prévoit, pour l'essentiel, trois régimes d'imposition : le premier concerne les professionnels de la Bourse, dont les profits seront normalement réintégrés dans le revenu imposable, et donc soumis *au barème de l'impôt sur le revenu ; un second régime* concernera les semi-professionnels, dont l'imposition pourra être forfaitaire à un taux d'environ 30 % ; enfin, un troisième régime concernera ceux qu'on peut appeler les amateurs de la Bourse. Ceux-ci seront complètement exonérés d'impôt si les profits qu'ils ont réalisés sont faibles ; on leur appliquera un taux réduit (15 %) si leurs bénéfices sont plus importants.

Avant même d'être connu, le projet de loi modifiant la taxation des plus-values boursières a été critiqué. La chambre de commerce et d'industrie de Paris le juge *« inopportun »*, ajoutant qu'il est *« paradoxal qu'une des premières mesures de la nouvelle législature vise à frapper l'épargne investie en actions, alors même que le gouvernement annonce par ailleurs qu'il souhaite l'encourager »*. M. Raymond Barre a, en effet, présidé le 23 mai, à l'hôtel Matignon, une réunion au cours de laquelle ont été étudiées un certain nombre de mesures destinées à encourager l'épargne à s'investir en actions, mesures qui seront connues la semaine prochaine à l'issue du conseil des ministres du 31 mai.

Contradiction ? Un certain nombre de commentateurs ont fait remarquer qu'en reparlant des plus-values M. Barre risquait de perdre tout le bénéfice qu'il espère tirer de ses textes *sur* la détaxation de l'épargne investie en actions. Et de rappeler le « boom » vraiment extraordinaire qu'avait enregistré la Bourse lorsque avait été connu *le 6 avril 1977* le report au 1er janvier de la partie de loi sur les plus-values concernant les profits boursiers.

Raisonner ainsi, c'est avouer qu'on avait la conviction, dans les milieux boursiers, de l'annulation quasi définitive du projet. Etait-ce raisonnable ? M. Giscard d'Estaing pouvait-il renoncer à ce projet auquel il avait attaché tant d'importance au nom de l'équité fiscale et de la justice sociale ? Assurément non. C'est s'il y avait renoncé qu'on aurait pu reprocher au chef de l'Etat de se contredire, de manquer de fermeté et de suite dans les idées.

Etait-il au moins possible de prolonger d'un an encore le délai de grâce, ce qui aurait peut-être permis à la Bourse de consolider sa reprise d'après les élections ? La question vaut d'être posée. Les arguments sont nombreux pour l'une ou l'autre des réponses. Mais M. Barre a pris la décision qu'on sait en déclarant : *« Mieux vaut avoir ce genre d'affaire derrière soi que devant. »*

Il semble que les pouvoirs publics aient pris cette fois leurs précautions pour éviter de nouveaux affrontements au sein de la majorité.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 39.)

La Coupe du monde de football en Argentine

- Seize équipes à la conquête du « Mundial »

(Lire le dossier page 30.)

- Jean-Pierre Clerc interpellé par la police de Buenos-Aires

(Notre collaborateur raconte en page 9 les circonstances de son arrestation.)

PETITES ET GRANDES VICTIMES DES LIBERTÉS BAFOUÉES

Jean qui grogne et Jean qui rit

par PHILIPPE BOUCHER

Les hommes soucieux de liberté sont des malheureux. Ils ont perpétuellement la mine grise de qui ne connaît pas le repos, le parler grognon, quand ce n'est pas franchement grincheux de l'éternel mécontent. A eux le doute, l'inquiétude, la crainte du lendemain. Au contraire, les adversaires avérés de la liberté ont la mine réjouie, l'allure assurée, le menton haut, le rire tranquille. A eux les convictions sans faille, le sommeil paisible. Comme le dit Momo, le jeune héros de *la Vie devant soi* : *« Je crois que c'est les injustes qui dorment le mieux, parce qu'ils s'en foutent, alors que les justes ne peuvent pas fermer l'œil et se font du mauvais sang pour tout. »* (1).

Les uns et les autres renouvellent, d'une manière qui étonnerait la comtesse de Ségur, les héros de *Jean qui grogne et Jean qui rit*. Le mauvais rôle est à celui qui joue vrai, et inversement.

Le général Jorge Videla, maître de l'Argentine, où doit bientôt se dérouler une fête du football, a paru récemment à la télévision dans une émission d'Antenne 2, « Football et société ». Vit-on souvent homme plus paisible, plus clinquant de tranquillité dans ses bottes rouges, alors que déferlent sur lui les pires accusations qui puissent viser un homme d'Etat : tortures, assassinats, enlèvements, séquestrations ? *Il n'a cure de ces accusations.* Non plus que son collaborateur, tout ébaubi qu'on l'interroge sur de possibles *« gestes humanitaires »* du régime à l'occasion de la Coupe du monde. *« Des gestes humanitaires,* s'étonnait ce nouveau Candide, *en quoi seraient-ils nécessaires ? »* C'était dire en clair *« nous ne faisons que le bien ».*

Sans doute faut-il classer comme un « bien » l'interpellation par la police de notre envoyé spécial au moment où il quittait Buenos-Aires ; comme un « bien » le fait d'avoir photocopié les papiers que renfermaient ses bagages...

M. Leonid Brejnev lui-même, lorsqu'on le verra filmé pour l'Occident, montrera le visage amène d'un dirigeant que les protestations suscitées par la condamnation de Youri Orlov ne sauraient légitimement atteindre. Parler à des journalistes, étrangers de surcroît, est si bien un crime qu'il est à peine utile de le faire dire par des juges.

Quels tristes visages, en revanche, que ceux des protestataires ! De si sombres mines quelquefois qu'on se prend à douter que ces mines-là puissent exprimer des vérités. Qu'est-ce donc il est vrai, qu'un défenseur des libertés sinon un atrabilaire intempérant, un homme constamment de mauvaise humeur, par le fait de ce qu'il sait, de ce qu'il pressent, et que, la plupart du temps, il est dans l'incapacité de prouver ? Prouve-t-on des impressions, aussi fondées qu'elles semblent ? De plus, reconnaître que les libertés sont en péril, c'est se vouer à l'inquiétude. Qui le souhaite ?

(Lire la suite page 31.)

(1) Emile Ajar, *la Vie devant soi*, Mercure de France, 1975.

HUIS CLOS A PÉKIN

C'est pas ma faute !

Ils sont finalement nombreux, *les anciens militants staliniens ou* maoïstes qui se penchent sur leur passé politique. Souvent pour le rejeter. Bien.

Mais beaucoup d'entre eux expliquent qu'ils ne savaient pas... Qu'ils ne pouvaient pas savoir : les conditions objectives... Leur jeunesse... L'atmosphère intellectuelle de leur milieu... L'information insuffisante sur l'U.R.S.S. Les *crimes de l'impérialisme américain...* Tout cela les a empêchés de faire, il y a dix ans, la critique du totalitarisme qu'ils font aujourd'hui. « On nous a menti, on nous a empêché de penser. On, c'est Sartre, c'est Marx, c'est, bien sûr, les autres, pas moi. »

Dans leur beau livre, Claudie et Jacques Broyelle répondent : Si ! on savait. On n'a pas pris nos responsabilités. On ne s'est pas mis « à notre compte ». On n'a pas osé *faire* ce que d'autres ont osé *il y* a déjà longtemps. Gide et Camus en particulier : « Il importe de le dire d'emblée : nous nous sommes trompés, et non, nous avons été trompés. »

Aussi, approfondissant leur « Deuxième Retour de Chine » en un « Dialogue Paris-Pékin », les auteurs peuvent reconnaître qu'ils n'ont pas été égarés par une fausse image de la Chine qui se serait ensuite brisée sur la Chine réelle : cette Chine totalitaire qu'ils dénoncent, ils en sont aussi responsables, ils l'ont voulue. Les maoïstes qu'ils ont rencontrés là-bas leur renvoyaient leur propre image. Leur délire terroriste, leur « *la-lutte-des-classes-continue-mourir-pour-la-révolution-n'est-rien* », c'était les leurs aussi. « Nous nous sommes reconnus dans ces gardes rouges audacieux, pleins *d'idéal* et *d'abnégation.* Nous *avons reconnu* dans leurs assassinats, dans les hommes sans limite qu'ils étaient devenus, notre avenir possible. Nous avons reculé. »

PIERRE RIGOULOT.

(Lire la suite page 8.)

idées

EUROPE

Les partis français devant l'élection

par PAUL SABOURIN (*)

UNE seule certitude : les partis politiques ont tous accepté de « jouer le jeu des élections européennes » ! Mais que de difficultés à surmonter avant le dépôt des listes électorales !

Le parti socialiste appartient au même groupe que le P.S.D. allemand, mais celui-ci n'a pas le même projet de société ; les communistes, après avoir boudé l'Europe, ont constitué un groupe où les membres affichent des conceptions différentes ; les radicaux de gauche sont observateurs à la Fédération des partis libéraux, alors que les radicaux de la place de Valois en sont membres fondateurs ; le C.D.S. est membre fondateur du parti populaire européen (P.P.E.) regroupant nombre de démocrates-chrétiens mais pas tous ; le parti républicain fait partie de la fédération des partis libéraux, mais vient d'adopter le statut d'observateur dans l'Union démocratique européenne, créée le 24 avril 1978 à Salzbourg, qui regroupe notamment : les chrétiens-démocrates (C.D.U.) et les chrétiens sociaux (C.S.U.) ouest-allemands, le R.P.R., et nombre de partis conservateurs au premier rang desquels le parti britannique emmené par Mme Thatcher.

Autre question. Pour affronter ces élections, les partis politiques doivent-ils se regrouper au plan européen ? Ou simplement constituer des instances de consultation ? Doivent-ils élaborer des programmes communs ou de simples plates-formes électorales ? Chacun résiste aujourd'hui à tout processus qui le fondrait dans une « nébuleuse européenne ».

Dans la majorité

Enfin, il faudrait savoir si le président de la République est décidé à faire de nouveau la preuve que la France est traversée de quatre courants (et non coupée en deux) en montrant, à l'aide du nouveau mode de scrutin (représentation proportionnelle), que, sur les questions européennes, il peut y avoir un certain rapprochement de ses amis et de ceux qui prendraient leur distance avec les communistes ?

Le R.P.R. craint à la fois que les gaullistes ne soient devancés au soir du scrutin et que le chef de l'Etat ne tente de réaliser un projet socialo-centriste européen, prémices d'une opération nationale. Mais peut-on affirmer que les idées de M. Debré soient représentatives de l'ensemble des opinions émises sur les questions européennes dans le mouvement présidé par M. Chirac ? Certains commentateurs ont fait état de la possibilité d'une seconde liste R.P.R. qui serait conduite par M. Chaban-Delmas !

Les partis politiques composant l'U.D.F. sont affiliés à des groupes différents actuellement au Parlement de Strasbourg. Ainsi, le C.D.S. s'était déjà opposé à une Union démocratique européenne regroupant l'ensemble des partis ni marxistes ni socialistes, afin de garder sa liberté de manœuvre en politique intérieure. Le C.D.S. a pris place au sein du P.P.E. et, fidèle à ses idées, il a décliné l'invitation des organisateurs du congrès de Salzbourg qui ont, cette fois, créé l'Union démocratique européenne.

Les deux autres partis composant l'U.D.F. ont fait un choix différent à l'échelon européen : les radicaux de la place de Valois sont membres fondateurs de la Fédération libérale européenne créée en mars 1977, ainsi que le P.R. Quant aux radicaux de gauche, ils prenaient le statut d'observateurs de cette Fédération libérale pour deux raisons semble-t-il : la présence du P.R., jugé conservateur, et la possibilité de garder des liens avec la place de Valois.

Quelles sont les hypothèses pour l'avenir ? Tous les partis composant l'U.D.F. n'ont pas encore pris position.

Le P.R., à la fois membre de la Fédération des libéraux et observateur à l'Union démocrate européenne, devra choisir, et nul doute que le choix en faveur du second groupe ferait éclater l'U.D.F. qui ne veut pas faire partie de l'Union née à Salzsbourg.

On peut imaginer que chaque formation constitutive établisse sa propre liste pour ces élections européennes. Le C.D.S. pourrait estimer avoir la « prime européenne ». Chez les radicaux, certains rêvent d'une liste sur laquelle on verrait côte à côte des valoisiens et des radicaux de gauche. Ces hypothèses pourraient aboutir aussi à l'éclatement de l'U.D.F.

La constitution d'une liste U.D.F. au plan national n'est pas exclue.

Tous ces calculs se simplifieraient évidemment si la voix de M. Olivier Guichard était entendue, qui vient de préconiser (1) une liste unique pour la majorité. Pour les gaullistes, estime-t-il, cela donnerait un caractère irréversible à leur conception. Pour les Européens engagés, une adhésion populaire plus massive serait ainsi assurée.

Dans l'opposition

● *La position du P.C.F. inspire trois réflexions :*

1) La première concerne les critiques violentes du P.C.F. à l'encontre du P.P.E. et des partis socialistes. Contre la formation du P.P.E., et par conséquent contre le C.D.S. français, les communistes formulent notamment les accusations suivantes : on va vers l'Europe des Etats-Unis, l'intégration des forces françaises dans l'OTAN, la supranationalité et la domination de la C.D.U.

Contre les socialistes, les critiques ne sont pas moins virulentes. Dans le programme adopté par les neuf partis socialistes, le 6 juin 1977, le P.C.F. voit l'acceptation de la « supranationalité », du grand capital des groupes privés. Le P.C.F. souligne qu'il se forme ainsi une Internationale socialiste, alors qu'il n'y a plus d'Internationale communiste et que le P.S. français n'hésite pas à se placer sous la férule du S.P.D. de M. Helmut Schmidt !

2) La seconde réflexion concernant le P.C.F. a trait à sa grande réserve vis-à-vis de l'eurocommunisme. Mme Kriegel a souligné les trois interprétations de cette notion : nouvelle variété de la famille communiste ; nouvelle stratégie d'accès au pouvoir par la voie de la démocratie parlementaire ; refus d'associer communisme et soviétisme. Pour les organes dirigeants du parti communiste français, l'eurocommunisme n'est rien de tout cela parce qu'il est impossible de concevoir une stratégie et une tactique communes aux différents partis communistes, y compris en Europe occidentale. Seules existent des convergences entre partis communistes, mais c'est au plan national que se tirent les leçons d'expériences réalisées dans le monde.

3) La troisième réflexion relative au P.C.F. a trait aux hypothèses en matière de tactique européenne :

— La contestation qui se développe au sein du P.C.F. peut déboucher sur un changement de ligne.

— Ou bien le P.C.F. reste attaché à sa ligne actuelle, ce qui semble convenir à l'U.R.S.S. afin de ne pas déstabiliser l'Europe occidentale. Dans ce cas, c'est la tactique de coopération bilatérale sur des problèmes concrets qui continue. On ne peut prévoir alors une plate-forme commune des partis communistes européens, mais simplement l'acceptation de siéger à l'Assemblée.

● Qu'en est-il du parti socialiste ?

M. Mitterrand, parlant devant le groupe socialiste du Parlement européen, a réaffirmé son attachement à l'application intégrale des traités de Rome, non seulement pour l'élection européenne, mais pour l'ensemble du cadre institutionnel. Le P.S. réaffirme son adhésion à l'Union des partis socialistes de la C.E.E. et souligne que cette Union travaille actuellement à l'élaboration d'une plate-forme commune en vue de l'élection au suffrage universel du Parlement européen. Cette plate-forme devra d'abord être adoptée par les instances nationales de chaque parti, puis entérinée par un congrès de l'Union des P.S. de la C.E.E. qui doit se tenir en novembre prochain.

Enfin, le P.S. continuera à siéger au sein du groupe parlementaire socialiste au Parlement européen.

Un paysage bien « embrouillé », on le voit. Nul doute qu'il y aura des évolutions...

(1) *Le Figaro* du 23 mai.

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-V.

Répliques à... R.-V. Pilhes

L'Europe triste ? Triste Europe !

par RÉGIS PARANQUE (*)

A LA lecture de l'article de M. René-Victor Pilhes intitulé « L'Europe triste » (*le Monde* daté 7-8 mai), on se frotte les yeux d'étonnement devant une argumentation singulière à plus d'un titre sous la signature d'un auteur pourtant présumé de bonne foi.

Pourquoi tant d'articles, tant d'appels en faveur de l'Europe, interroge d'abord l'auteur, puisque tout le monde est d'accord ? Pourquoi, en somme, enfoncer cette porte qui serait, selon lui, grande ouverte ? Quel étrange argument, en vérité ! Remarquons qu'il suffirait de remplacer, dans les premières lignes de l'article de M. Pilhes, les mots de « puissance européenne » et d' « idée européenne », par des mots tels que « paix », « droits de l'homme », « justice », etc., pour faire apparaître l'artifice de l'argument. Ne peut-on, en effet, se demander, de la même manière, pourquoi tant d'articles, d'appels, de professions de foi sur ces grands et nobles thèmes, puisque toutes les Constitutions, tous les hommes d'Etat, tous les évêques, les intellectuels, les sociologues s'accordent à les proclamer hautement ? Ne pourrait-on étendre ce type d'interrogation tautologique à d'innombrables sujets ?

Mais qu'un adversaire de l'union européenne soit réduit à utiliser un tel argument est finalement rassurant, non seulement en raison de la pauvreté de ce dernier, mais aussi et surtout parce qu'il met opportunément en relief le fait que l'Europe, comme la paix, la liberté, la justice, est au rang des idéaux les plus nobles dont la défense exige un militantisme ardent et une vigilance constante contre les atteintes sournoises et les complots permanents dont ils sont l'objet.

M. Pilhes ne lit-il donc jamais les articles et autres appels des adversaires de l'Europe, dont la plupart, dans notre pays, sont d'autant plus efficaces qu'ils émanent de personnalités parfaitement respectables ? Ignore-t-il que tout le bloc d'Europe de l'Est est hostile, depuis toujours, à la construction européenne, et qu'aux Etats-Unis, les milieux d'affaires sont divisés à l'idée de voir se constituer un ensemble économique dangereusement concurrent ? Ne connaît-il pas l'hostilité fondamentale d'une large fraction de l'opinion anglaise, beaucoup plus attirée par une solidarité plus étroite avec les U.S.A. qu'avec le continent ? Oui, on se frotte les yeux à la lecture de tels arguments, mais plus encore quand on découvre la pointe d'antiparlementarisme démagogique (tiens, ties, on a déjà lu cela en d'autres temps et sous d'autres plumes...), dont l'auteur croit habile de pimenter son article, bien triste en effet. Et sous la plume d'un écrivain se réclamant du socialisme ! Il y en a eu d'autres, dira-t-on. Hélas !

Quant à dire que l'Europe existerait déjà, sans doute existe-t-elle déjà trop pour ses adversaires, mais bien des Français savent, eux, qu'elle n'existe pas assez, qui paient cette inexistence de manière très concrète dans leur niveau de vie et parfois même leur emploi. Les agriculteurs, qui subissent les montants compensatoires, les pêcheurs de Bretagne et d'ailleurs, les ouvriers de l'aéronautique, et bien d'autres catégories, ont à souffrir, et souvent beaucoup plus qu'il n'en ont conscience, de l'insuffisant état d'avancement de la construction européenne. Et M. Pilhes peut-il dire en quoi la sidérurgie française, le textile, l'aéronautique, l'informatique, l'automobile ou tout autre secteur de l'industrie, si parfaitement autogéré fût-il, seraient plus prospères et mieux garantis de leur survie dans le cadre d'une « France seule », dont les partisans ne précisent d'ailleurs que rarement s'ils la voient à l'abri de ses frontières ou affrontent par ses propres forces le vent de plus en plus violent de la concurrence mondiale ? La France serait-elle, dans ce cadre également, mieux placée pour résoudre ses problèmes énergétiques ? D'autant que les mêmes souvent qui prônent ce splendide isolement se retrouvent dans les rangs des antinucléaires. Oui, on se frotte les yeux !

Au reste, le pays est-il plus indépendant, et la souveraineté nationale plus sauve, quand il subit la récession mondiale, le chômage exporté par les économies dominantes, la loi des détenteurs étrangers de capitaux énormes, le contrecoup des émissions inconsidérées de monnaie américaine, ou quand il consent délibérément les sacrifices limités aptes à permettre une riposte concertée et communautaire à tous ces fléaux ?

La plupart des partisans de l'union européenne n'ont pas la sottise de la présenter comme une panacée : elle ne constitue qu'une étape importante, indispensable, sur la voie que parcourt l'humanité vers l'accomplissement de sa destinée, son unification, sa réconciliation avec elle-même. Les européens n'assurent pas que l'Europe unie sera, en toute hypothèse, indépendante et prospère ; mais ce qu'ils assurent, avec une infinie tristesse, M. Pilhes, c'est que la France, l'Allemagne, l'Italie et les autres, isolées, recroquevillées sur leur passé et leurs rêves, nouveaux Balkans à l'échelle des continents, ne tarderont pas alors à perdre leur indépendance et leur relative aisance. Alors oui, l'Europe sera triste, mais l'Europe désunie, l'Europe, une fois de plus, meurtrie, nostalgique de son passé, pour s'être dérobée au rendez-vous de son destin, pour avoir refusé, par étroitesse d'esprit et courte vue, selon la belle formule de Paul Valéry, de *« s'enrichir de ses mutuelles différences »*, pour n'avoir pas voulu, enfin, ouvrir au monde la seule voie digne des espérances du vingt et unième siècle. Alors, oui, M. Pilhes, l'Europe sera triste ; la France aussi...

L'Europe unie sera triste, dites-vous ? Triste Europe, en vérité, celle que nous préparent les tenants de sa désunion.

(*) Journaliste.

L'Europe allemande

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

NOUS jouons à nous faire peur, et le psychodrame dont notre politique intérieure vient de donner le spectacle lors des dernières élections est répété en permanence au niveau de notre politique extérieure. Mais là, ce n'est pas l'existence des institutions de l'Etat que nous mettons en jeu, c'est l'existence même de la France en tant que nation. Certains sont contre l'Etat, qui croient vouloir encore *la France* ; d'autres ne négligent pas de se servir de l'Etat et de se réclamer des institutions pour détruire la France, pour l'aliéner à mesure. Aliéner qui veut ici dire : asservir à l'étranger, à des idées et à des intérêts qui ne sont pas les nôtres et qui ne prennent pas les nôtres en compte.

J'ignore si le chef de l'Etat est complice de la politique qu'il fait, complice de cette vaste entreprise qui vise à réduire la France à la pauvre idée que lui-même s'en fait, ou s'il est tout banalement floué par des partenaires auxquels il se croirait à tort supérieur. L'entretien accordé le 27 avril dernier par le chancelier d'Allemagne aux *Dernières nouvelles d'Alsace* et ses déclarations le même jour à l'hôtel de ville de Strasbourg apparaissent véritablement accablants pour la politique que prétend suivre et même inspirer l'Elysée. Le grand argument pour faire passer l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct fut constamment, en effet, que tous les verrous étaient mis quant aux compétences, que les déclarations d'un Willy Brandt et d'autres quant à leur extension étaient irresponsables, et qu'au contraire le gouvernement allemand et le gouvernement français étaient on ne peut plus d'accord pour que cette maudite Assemblée n'usurpe aucune légitimité à l'encontre des nations qui ne l'ont pas attendue pour exister.

Or, ce qu'il y a de bien avec les Allemands, c'est qu'ils annoncent toujours ce qu'ils vont faire. Ils ont raison d'ailleurs, car personne ne les croit, comme si l'énormité même des ambitions affichées devaient nous garantir contre leurs conséquences. Helmut Schmidt peut donc y aller sans crainte : « L'épanouissement de l'idée européenne n'est pensable que sous le bouclier des Etats-Unis... Les Européens ont besoin de ce bouclier comme garantie de leur liberté, comme ils ont besoin d'air pour respirer. » De cette politique, évidemment, le prétendu « Parlement » (le chancelier ne recule ni devant les abus de pouvoir ni devant les abus de mots) ne manquerait pas, étant paraît-il revêtu d' « une nouvelle légitimité », d'être l'instrument aux dépens de la politique traditionnelle de la France : « J'ai une grande confiance dans le renforcement du poids politique de ce Parlement. » Le lauréat de la Fondation Louise-Weiss a même offert, à son cher Valéry, une rebuffade supplémentaire qui sera très appréciée : « Pour nous, Allemands, le dialogue Nord-Sud est également un élément essentiel dans la politique de la paix. Et là, je pense à la mise en place de la commission Nord-Sud avec Willy Brandt... »

Qu'en termes maladroits ces choses-là sont dites ! Mais c'est justement, contrairement à ce que croient ces idiots de Français, ce qui fait leur force, leur évidence, leur avenir. Faites de la diplomatie en vous gênant, comme notre distingué président, et vous ne recevrez jamais que d'inutiles brevets de courtoisie en hochets ; mettez les pieds dans le plat, comme font les Allemands, et le plat est à vous. Il y a là toute une stratégie générale laborieusement poursuivie par le gouvernement fédéral, dont le ministre de l'économie, le comte Lambsdorff, poursuit l'achèvement, à Bruxelles, où il soutient ferme, au nom du libéralisme et de la libre concurrence, la thèse des adaptations et reconversions structurelles qui lui semblent indispensables à l'industrie et au commerce de l'Europe. C'est là qu'est en réalité la véritable intégration que Bonn pense imposer à ses partenaires et qui, compte tenu du poids industriel et financier qui est le sien, constituent une menace immédiate de colonisation pure et simple des industries moins puissantes désormais vouées au rôle de filiales.

Prenons un exemple. La célèbre firme américaine McKinsey a été chargée — on se demande par qui et pour quoi — d'établir un rapport sur la réorganisation nécessaire de la sidérurgie européenne. Or, que conseillent les éminents consultants de cette firme, dont les liens politiques sont bien connus ? Un regroupement à long terme aboutissant à la création d'organisations « transnationales » qui ne visent rien moins qu'à mettre la sidérurgie française, à terme, sous contrôle allemand ou belgo-allemand, avec tout ce que cela peut comporter de sujétion quant à l'avenir de l'emploi et de l'industrie dans une partie frontalière de la France. Ainsi serons-nous peu à peu, sous couvert d'idéalisme européen, démembrés politiquement, économiquement, démographiquement.

Dans le même temps, il ne faut pas s'étonner que ce qu'il est convenu d'appeler l' « Europe verte » soit barré avant d'être progressivement réduit, puis supprimé : telle est l'absolue logique d'un libéralisme économique qui, « exaltant la notion de concurrence, dérive de l'état de guerre hobbesien » — ainsi que je l'appris naguère chez l'un de nos petits maîtres qu'on a vu, depuis, oubliant tout soudain l'antagonisme entre libéralisme économique et libéralisme politique qui le poignait si fort, se faire en un jour le Déroulède du giscardisme, le restaurateur de « Paix et liberté », le chevalier de la Nouvelle Europe, dont quelques esprits chagrins, qui ont en mémoire diverses anthologies, savent bien qu'elle n'est pas si nouvelle que cela.

Car le drame des Français est qu'ils s'imaginent toujours qu'une pensée, qu'elle soit logique ou baroque, suffit à dominer le cours des choses et des esprits. On se croirait vraiment au temps des Lumières, où la France a reçu sur la tête une Europe qui l'avait si bien lue, et qui s'était si bien laissé convaincre. C'est que, tandis que nous philosophons, les autres produisent ; c'est que, tandis que nous concevons, les autres organisent : c'est que, tandis que nous rêvons de grande liberté et de paix universelle, les autres préfèrent une bonne intégration dans un fameux protectorat ; c'est que de notre Europe athénienne ils font la leur au service de la nouvelle Rome, même si elle en est déjà au Bas Empire.

Alexandre Sanguinetti a accoutumé de dire qu'il n'y a pas de grandes et de petites nations, mais seulement des nations qui montent et des nations qui déclinent. Sauf à succomber dans une guerre, cela est une question de volonté politique, de force d'âme, d'intelligence appliquée. L'Europe n'est pas une nation qui monte à qui nous pourrions feindre de faire don de nous-mêmes pour la plus grande gloire de l'humanité qui s'en fiche. Que disait même un homme comme Robert Schuman, dont tous les excessifs se réclament ? Au soir de sa vie, ceci : *« Je suis hostile à toute citoyenneté européenne. La force de l'Europe est justement de ne pas être une nation et de comporter des diversités qu'il ne faut pas niveler. Elle n'aura que des pouvoirs délégués par les Etats, donc restreints... Elle coiffera des nations vivantes, souveraines dans la mesure où elles entendent le rester, et qui seront toujours maîtresses de leurs abandons partiels de souveraineté. »* (1) Il était loin des sottises actuelles. Sottises, dis-je ? Ce qui est sottise en deçà du Rhin ne l'est pas au-delà : les Allemands, seuls, savent aujourd'hui ce qu'ils veulent, et ce qu'ils veulent, toujours menacé de quelque étrange devenir, n'a rien à voir avec ce que nous sommes.

(1) Revue *la Table ronde*, avril 1959 (librairie Plon).

Des illusions

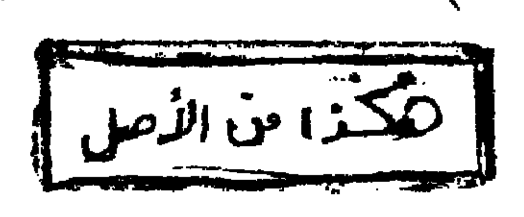
par MASSIMO SILVESTRO (*)

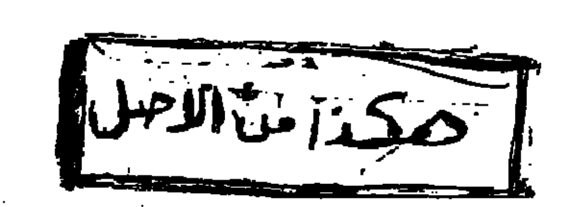
L'AUTEUR considère que la Communauté européenne est dirigée d'une main de fer et de maître par un capitalisme d'une subtilité et d'une dureté sans précédent. Il oublie cependant que plus de la moitié des membres de la Commission des Communautés européennes sont des socialistes, y compris son président, et l'un des deux commissaires français. Il oublie également que les socialistes participent aux gouvernements dans six des neuf pays de la Communauté. C'est vrai que M. Pilhes voudrait se désolidariser d'une telle gauche, mais il faudrait s'entendre sur le sujet, car le slogan des élections européennes pour les partis de gauche est « une Europe socialiste », et, d'autre part, les socialistes, y compris les français, se vantent au Parlement européen d'appartenir à la formation la plus puissante : soixante-cinq sièges sur les cent quatre-vingt-dix-huit parlementaires actuels.

L'auteur de l'article paraît croire que le parti socialiste est le nombril du monde, lorsqu'il déclare qu'au nom d'une Europe libre et en ordre l'on envisage en toute légalité de saboter, ou de mater, une éventuelle France collectiviste : qu'il perde ses illusions ! Tout d'abord, il y a en Europe d'autres porteurs « du microbe ravageur du collectivisme » (selon l'expression de l'auteur) et, d'autre part, l'Europe communautaire est confrontée à des tâches bien plus positives et constructives que celles de s'user dans une lutte avec un parti qui, somme toute, adhère à un courant idéologique de majorité relative dans un grand nombre d'Etats de la Communauté.

(*) Membre du Parlement européen.







LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT AU ZAIRE

Plusieurs otages européens auraient déjà été emmenés en Angola par les rebelles

Les légionnaires français du 2e REP ont continué, mardi 23 mai, de ratisser la périphérie de Kolwezi et de fouiller la savane environnante jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres de la cité minière. Ils se sont efforcés de retrouver ceux des habitants qui, terrorisés par les rebelles, avaient fui la ville la semaine dernière et, surtout, de rattraper les groupes de rebelles qui auraient emmené avec eux soixante Européens. Le bilan définitif des massacres demeure difficile à établir. Les responsables militaires français ne cachent pas que l'opération d'évacuation, telle qu'elle a été conçue par les parachutistes belges, fut une erreur. Avant d'évacuer tous les ressortissants étrangers, il aurait mieux valu, fait-on remarquer du côté français, regrouper tous les Européens pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, pour pouvoir les identifier, ce qui aurait facilité l'établissement rapide d'un bilan détaillé. Celui-ci, évalué officiellement à deux cents morts européens, pourrait, en fait, approcher le chiffre de deux cent cinquante. Selon les responsables de la Croix-Rouge, le choléra menace désormais Kolwezi, privée d'eau et d'électricité, et où de nombreux cadavres en décomposition sont encore dans les rues.

Sur le plan militaire, les légionnaires semblent se heurter encore à quelques groupes embusqués dans les environs de Kolwezi et à des francs-tireurs qui se manifestent sporadiquement. Toutefois, les premiers civils africains ont commencé à regagner la ville. D'autre part, selon des indications recueillies mardi à Lusaka, certains otages européens, emmenés par les rebelles, ont déjà été transférés en Angola. Les rebelles en fuite auraient traversé une petite partie du territoire zambien avant de gagner l'Angola. Deux missions protestantes ont été partiellement évacuées, dans la pointe septentrionale de la province zambienne du nord-ouest. Selon l'agence gouvernementale zambienne, le poste frontière par où passe la route qui conduit à Lubudbashi a été bombardé mardi. L'agence ne donne aucune précision sur ce bombardement.

Il paraît désormais établi que l'opération « Colombe » (l'invasion de Kolwezi) avait été préparée minutieusement et de longue date. Des documents recueillis par les légionnaires au lycée Jean-XXIII, qui fut le Q.G. des rebelles, permettent d'établir que les massacres ont commencé dès le début de l'invasion, le 14 mai au matin.

A Kinshasa, l'ambassadeur belge, M. Rittveger de Moor, a affirmé que l'intervention des troupes françaises à Kolwezi avait été « *déterminante et providentielle* ». « *Il est certain*, a-t-il ajouté, *que s'ils avaient attendu vingt-quatre heures de plus, le massacre était général. Dès le moment où les parachutistes ont touché le sol, plus un Européen n'a été tué.* » Le diplomate a indiqué que les six cents parachutistes belges restés à Camina étaient là pour parer à toute éventualité. Il reste, en effet, plus de deux mille ressortissants belges à Lubumbashi et *plusieurs centaines d'autres dans de* petites localités proches de la frontière zambienne. Après avoir indiqué qu'il ne se faisait « *aucun souci sur l'avenir des relations entre la Belgique et le Zaire* », qui, a-t-il précisé, « *sont ici excellentes* », l'ambassadeur a précisé que ces soucis portaient « *sur la situation économique du Zaire, qui a subi à Kolwezi un coup catastrophique* ».

D'autre part, les quatre mille Français de Kinshasa ressentent une certaine inquiétude, nous écrit notre envoyé spécial, Jean-Claude Pomonti. Des perquisitions ont été effectuées dans le quartier du port. L'ambassade de France a aussitôt effectué une démarche auprès des autorités zaïroises. Celles-ci ont mis fin aux patrouilles militaires, pris des sanctions et annoncé une enquête. Le motif avancé — la recherche d'armes, — n'avait aucune relation avec le comportement des soldats, qui ont, dans deux cas au moins, réclamé à des Français des reçus et des factures.

● *A Bruxelles*, les premiers parachutistes belges — environ quatre cent cinquante, — sont rentrés mardi soir du Shaba. Ils ont été acclamés par plusieurs centaines de personnes, pour la plupart des amis ou parents des réfugiés. Dans une allocution de bienvenue, le ministre de la défense, M. Vanden Boeynants, a déclaré : « *Nous avons toutes les raisons d'être fiers de nos paras.* » « *Nous aurions perdu des hommes si les Français n'avaient pas été là avant nous* », a toutefois souligné un sous-lieutenant.

● *A Rabat*, on a confirmé, mardi, qu'une cinquantaine d'officiers et hommes de troupes marocains avaient été dépêchés dimanche au Zaïre avec, pour mission, de réparer le matériel militaire laissé sur place par le contingent marocain lors de la première guerre du Shaba, au printemps 1977.

Après neuf heures de débats animés à la Chambre M. Tindemans a obtenu la confiance sur sa politique au Shaba

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Le gouvernement est solidaire, il n'y a pas de divergences en son sein, il n'y a pas de conflit franco-belge non plus, puisque j'ai remercié le président Giscard.* » Après cette déclaration et quelques autres précisions du premier ministre, la Chambre belge des représentants a voté, le mardi 23 mai, à 23 h. 15, à l'issue de neuf heures de débats passionnés sur les événements du Shaba, la confiance au gouvernement par 134 voix contre 26 voix et 3 abstentions. Pour la première fois, la télévision a intégralement retransmis la séance.

Les interpellations de l'opposition libérale (qui compte trente-trois députés sur un total de deux cent douze), très dures, ont permis au cabinet de donner des précisions sur son rôle dans l'intervention belge et ont apporté des éclaircissements sur certains points controversés. On a surtout reproché au gouvernement d'avoir tergiversé, d'avoir retardé sa décision parce qu'il était divisé, de n'avoir pas observé le secret et, enfin, de s'être querellé avec Paris.

« *Est-ce que parce que Bruxelles ne se décidait pas que la France est intervenue unilatéralement ?*, a notamment demandé l'ancien vice-premier ministre libéral, M. de Clercq. *On a l'impression pénible que les parachutistes français ont tiré les marrons du feu. Notre politique a manqué de grandeur.* »

M. Cools, président du parti socialiste, qui fait partie de la majorité, a répondu aux libéraux en disant que la Belgique ne disposait pas d'une « légion d'apatrides » capable d'intervenir sur-le-champ. C'est ce qu'a confirmé en termes plus mesurés, M. Vanden Boeynants, ministre de la défense nationale : « *Les tergiversations qu'on nous reproche*, a-t-il ajouté, *son inhérentes à notre démocratie. En 1960, au moment de l'indépendance du Congo, quand les incidents ont éclaté, nous étions dans la même situation. Je le sais parce que je suis le seul ministre encore présent à avoir participé aux délibérations de l'époque. En 1960 comme en 1978, c'était le même drame d'hommes appelés à prendre les décisions capitales sur la base d'informations incomplètes et contradictoires, modifiées d'heure en heure.* »

M. Vanden Boeynants a expliqué que le secret de l'opération n'avait pu être gardé parce que les radios et les agences de presse s'étaient montrées trop actives. La radio belge n'était pas seule dans ce cas. Le jeudi, à 13 h. 20, Europe 1 avait annoncé le départ des paras français de Corse. Quant à l'Agence France-Presse, a déclaré de son côté le premier ministre, elle a même expliqué dans le détail, avec l'identification exacte des unités, les déplacements des paras belges avant leur départ de Bruxelles. M. Tindemans a admis aussi qu'il y avait eu des fuites à l'issue des réunions du cabinet de crise : « *Si je trouve le coupable, je sévirai* », a-t-il commenté.

Plusieurs orateurs de l'opposition et de la majorité ont adressé des remerciements à la France, parfois avec une certaine réserve. M. Cools, président du parti socialiste, s'est irrité quand l'opposition a cité la France en exemple : « *Certains irresponsables*, dit-il, *voudraient nous entraîner dans des opérations militaires de type colonial. Nous nous sommes opposés à cette politique en 1960 et en 1978, nous refusons plus que jamais de nous associer à un Vietnam africain.* »

M. Desmarets, social-chrétien, a renchéri : « *Nous n'avons pas décolonisé pour recoloniser, mais nous n'avons pas non plus décolonisé pour que d'autres prennent notre place.* »

M. Simonet a estimé qu'il n'y avait eu qu'une « *différence d'optique* » entre Paris et Bruxelles. Mais le ministre des affaires étrangères a révélé par la même occasion que c'est par l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa qu'il a été mis au courant de l'intervention précipitée des parachutistes français. Jusqu'ici, on avait cru que le gouvernement belge avait été averti par M. de Guiringaud et que M. Giscard d'Estaing avait téléphoné à M. Tindemans. Cependant, tous les orateurs se sont attachés à minimiser les frictions franco-belges : « *La différence entre les deux pays*, a notamment déclaré le premier ministre, *c'est que les Français ont des bases en Afrique, avec neuf mille militaires sur place. Je l'ai vu hier encore à la télévision parisienne. C'est une autre politique que la nôtre.* »

A ce propos, il a été beaucoup question de l'élaboration d'une politique euro-africaine. Est-ce de l'utopie, s'est demandé le ministre des affaires étrangères ? Le véritable problème, a dit M. Simonet, c'est que « *s'est transposé en Afrique le différend entre les deux grandes puissances, auquel participe maintenant une troisième, dont nous sommes les alliés objectifs. La Belgique n'est plus une puissance coloniale et ses coopérants ont besoin de garanties. Il va falloir trouver une formule pour l'avenir.* »

PIERRE DE VOS.

POURVU QU'ILS ACCEPTENT DE RENDRE LES TERRITOIRES OCCUPÉS

(Dessin de CHENEZ.)

DANS UNE INTERVIEW A « AFRIQUE-ASIE »

Le chef des rebelles affirme que des contacts avaient été établis pour assurer la sécurité des Européens

Le président du Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.), le général Nathanael Mbumba, affirme que les premiers parachutistes français ont été largués dès le 16 mai, vers 3 heures du matin, à proximité de l'aéroport de Kolwezi (1).

Le général Mbumba, dans une interview publiée à Paris par *Afrique-Asie*, a précisé que, ce même jour, « *les bombardements des Mirage s'intensifiaient, et c'est là sans doute qu'il y a eu le plus de victimes dans la population* ».

Le leader des rebelles, faisant le récit de l'attaque de Kolwezi, a indiqué que, toujours le 16 mai, « *pendant que la radio de Kinshasa et l'agence de presse zaïroise (AZAP) annonçaient l'intervention* « héroïque » *des corps d'élite de paras zaïrois, nous, ce que nous voyions tomber du ciel, c'étaient des troupes spéciales, blanches en majorité* ».

Le général a précisé qu'une première attaque d'une trentaine de parachutistes français avaient été repoussés le 16 mai, et une seconde, le 17. « *Là encore il y eut des victimes civiles, car ils prenaient appui sur des villas où des Européens s'étaient enfermés.* »

Le général Mbumba a indiqué que les combattants du F.N.L.C. ont encerclé Kolwezi dans la nuit du 12 au 13 mai. « *A 5 heures, nos combattants déclenchaient l'attaque contre les casernes des Forces armées zaïroises (FAZ) et de la gendarmerie, ainsi que contre l'hôtel Impala, où se trouvaient des mercenaires, des* « conseillers » *militaires occidentaux et des membres de l'UNITA.* »

« *L'effet de surprise*, a ajouté le général Mbumba, *a causé chez eux la panique, et ils se sont pratiquement contentés d'essayer de fuir de tous les côtés. Ils étaient pourtant plus de cinq mille soldats, commandés par le général Likuta. Un de nos groupes de combattants s'est immédiatement emparé de l'aéroport, détruisant trois avions Mirage, quatre Aermacchi, six avions de transport civils et deux hélicoptère.* »

« *En ville*, a indiqué le général Mbumba, *des groupes isolés de militaires européens ont essayé de réagir mais ont été dispersés, et quelques-uns même capturés. Les casernes étaient bourrées d'armement en tout genre, y compris lourd, et nous avons pu nous servir largement. Deux heures plus tard, nous avions le contrôle complet de la ville.* »

Le général Mbumba affirme, par ailleurs, que, dès le matin du 13 mai, des mesures étaient prises pour que « *renaisse le calme et pour assurer la survie des habitants* », ainsi que pour « *éviter les pillages et les vols* ».

Le général indique que, malgré les combats, une réunion avait rassemblé les responsables de la rébellion et « *le délégué du personnel étranger de la Gecamines, M. Renard, en présence d'autres ressortissants étrangers* », en vue d'une « *collaboration à la gestion de la ville* ». « *Ils ont accepté et promis d'apporter en ce domaine un appui actif (...). M. Renard a même signé un document faisant état de cet accord et reconnaissant que la conduite des maquisards du F.L.N.C. était digne d'éloges et n'avait rien à voir avec celle des FAZ* », a-t-il ajouté.

Le général Mbumba a, d'autre part, affirmé que ses troupes n'avaient pas quitté le Zaïre depuis le déclenchement de la première guerre du Shaba, le 8 mai 1977, et avaient reçu depuis cette date « *un appui populaire enthousiaste* » de la part d'une « *population aux limites du désespoir* ». Les troupes du F.L.N.C. se sont ravitaillées depuis « *aux dépens de l'armée zaïroise* ». Quant à leur entraînement, « *il est uniquement le fait d'instructeurs congolais. Il n'existe chez nous aucun encadrement, pas plus soviétique que cubain... ou autre* », a-t-il conclu.

(1) N.D.L.R. — Rappelons le processus d'intervention tel qu'il fut présenté par les autorités françaises : mise en alerte du 2e REP le mercredi 17 mai ; réunion du comité de crise à l'Elysée le jeudi matin 18 mai ; départ des parachutistes de Corse le jeudi après-midi, arrivée des premiers légionnaires à Kinshasa le jeudi soir, très tard ; largage des troupes sur Kolwezi en deux vagues — selon la présidence de la République — le vendredi 19 mai dans l'après-midi.

● RECTIFICATIF. — Dans le témoignage d'un technicien européen publié dans *le Monde* du 24 mai, une erreur nous a fait confondre plusieurs dates : ainsi l'arrivée des rebelles à Kolwezi a eu lieu le 13 mai (et non le 20), la résistance de certains d'entre eux a duré jusqu'au jeudi 18 mai (et non jusqu'au 25).

Chronologie de la deuxième guerre

● **SAMEDI 13 MAI** : les rebelles arrivent à Kolwezi.

● **DIMANCHE 14 MAI** : un communiqué officiel de Kinshasa annonce, vers 17 heures, qu' « une force de quatre mille ex-gendarmes katangais a envahi la province du Shaba *dans* la nuit du 11 au 12 mai ».

« Les envahisseurs, précise l'agence zaïroise AZAP, sont venus d'Angola, via la Zambie... Cette nouvelle invasion a été soutenue, une fois de plus, par les Russes, les Cubains et deux pays d'Afrique du Nord, l'Algérie et la Libye. » Le secrétaire d'Etat zaïrois aux affaires étrangères, M. Idzumbuir, fait, dans la soirée, appel à l'aide des Etats-Unis, de la France, de la Belgique, du Maroc et de la Chine.

● **LUNDI 15 MAI** : plusieurs centaines de Katangais, armés de matériel lourd, contrôleraient l'aéroport et l'hôpital de Kolwezi, à une centaine de kilomètres au nord de la frontière zambienne.

En fait, à marche forcée, les rebelles, apprendra-t-on plus tard, se sont rapidement emparés, dès samedi, de la majeure partie de la ville et notamment de l'aéroport. Environ mille *sept* cents Belges, quatre cents Français et une centaine d'Américains se trouveraient à Kolwezi au moment de l'attaque.

● **MARDI 16 MAI** : « Des centaines de parachutistes zaïrois sont lâchés sur Kolwezi, aux abords de l'aéroport en début d'après-midi », annonce AZAP. L'inquiétude monte quant au sort des Européens. Dix d'entre eux — neuf Belges et un Italien — ont été tués par des rebelles dans des circonstances mal déterminées, annonce-t-on d'autre part à Bruxelles.

Aux Etats-Unis, des unités de *l'armée de terre sont placées* « en état d'alerte modérée » à Fort Bragg (Caroline du Nord).

● **MERCREDI 17 MAI** : le premier ministre belge, M. Leo Tindemans, convoque les chefs des forces armées. Des unités belges de parachutistes et de transports aériens sont mises en *état d'alerte. Pour sa part, le conseil* des ministres français déclare qu'il « soutient les efforts du gouvernement du Zaïre et de son président, avec lequel il est en contact, pour s'opposer aux actions de pénétration au Shaba et pour y rétablir la sécurité ».

Selon les informations qui parviennent au Zaïre, la situation des Européens devient très préoccupante : les rebelles se livrent à des exactions, à des pillages. « Ils font la chasse aux Européens, particulièrement aux Français », déclare le ministre belge des affaires étrangères, M. Henri Simonet.

● **JEUDI 18 MAI** : M. Tindemans annonce dans la matinée « que la situation à Kolwezi est grave ». « On s'est battu pendant toute la nuit dans les rues et il y aurait plusieurs dizaines de victimes européennes. La situation devient de plus en plus critique. Nous allons devoir prendre une décision dans les prochaines heures... »

A Paris, M. Giscard d'Estaing réunit également, dans la matinée, les ministres des affaires étrangères et de la défense, ainsi que le chef d'état-major des armées, le général Méry.

Des unités du 2e régiment étranger de parachutistes (REP) quittent leur base de Calvi (*Corse*) *pour* une destination inconnue. Dans la soirée, à l'Assemblée nationale, M. François Mitterrand déclare : « Il eût été normal que le gouvernement, avant de décider une opération militaire qui ne nous semble pas conforme aux accords de coopération, saisisse *l'Assemblée nationale.* » En réponse, le ministre de la défense indique que c'est à la demande de Kinshasa et dans le souci de préserver des vies humaines que l'envoi d' « une unité militaire appropriée » a été décidé.

● **VENDREDI 19 MAI** : les parachutistes du 2e REP sautent sur Kolwezi en deux vagues : à 15 h. 10 et à 17 h. 15, annonce dans la soirée M. Giscard d'Estaing à la télévision. « Les ressortissants étrangers étaient en grave danger », précise le chef de l'Etat, qui poursuit : « Nous avons effectué à Kolwezi une *opération ponctuelle pour* y rétablir le plus rapidement possible la sécurité et permettre la protection des ressortissants étrangers qui s'y trouvent. »

A Bruxelles, les déclarations officielles font apparaître de sérieuses divergences avec Paris. Alors que M. de Guiringaud déclare que l'opération « a été faite en plein accord avec le gouvernement belge », un porte-parole belge affirme que « cette action séparée de la France n'était pas prévue ».

Les parachutistes français, qui progressent dans Kolwezi, découvrent les cadavres de quarante-quatre Européens.

● **SAMEDI 20 MAI** : sur l'aéroport de Kolwezi, les gros porteurs de l'armée belge atterrissent à l'aube à leur tour.

A Bruxelles, on précise immédiatement qu'il ne s'agit pas d'une opération combinée franco-belge. « Il n'y a pas eu, il n'y a pas, il n'y aura pas d'opération combinée franco-belge », souligne-t-on de source autorisée. « L'intervention des forces belges, ajoute-t-on, est strictement limitée dans le temps et dans l'espace ». Le ministre belge des affaires étrangères est plus explicite encore sur les divergences franco-belges. « Le gouvernement français, affirme-t-il, nous a fait savoir très rapidement qu'il intervenait dans une perspective qui était en partie différente de la nôtre. Il avait une préoccupation également humanitaire, mais il avait aussi une perspective politique de rétablissement de l'ordre dans un pays africain favorable à l'Occident. »

Seize nouveaux cadavres d'Européens sont trouvés par les parachutistes français, ce qui porte à soixante le nombre des victimes étrangères.

Dès les premières heures, l'évacuation des Européens s'organise. Dix-huit appareils américains participent à la double opération : aider au ravitaillement des troupes engagées et rapatrier les réfugiés, d'abord vers la base de Kamina, puis vers Kinshasa. La Grande-Bretagne, dans une intention « humanitaire », souligne-t-elle, envoie, de son côté, quatre appareils. La Havane indique n'avoir participé ni de près ni de loin aux opérations menées par les « Katangais ». Réunis au Danemark, les ministres des affaires étrangères de la communauté européenne (M. Simonet est absent) approuvent les explications de la France. Le ministre français de la défense annonce que la mission de rétablissement de la sécurité, confiée au 2e REP, peut être considérée « comme remplie ».

● **DIMANCHE 21 MAI** : toute la nuit, puis toute la journée, un pont aérien a évacué les Européens de Kolwezi pour les amener jusqu'à Bruxelles. Aux petites heures de la journée, mille deux cents sont déjà partis.

Dans la cité minière, le bilan s'alourdit : une centaine d'Européens ont, estime-t-on, été massacrés. D'autres sont portés disparus. Dans les combats souvent vifs qui ont eu lieu, deux cents rebelles auraient trouvé la mort. Deux légionnaires français ont été tués et quatorze autres blessés. Les troupes belges n'ont eu aucune perte.

Le président Mobutu déclare qu'il souhaite que « les troupes françaises restent au Zaïre pendant quelque temps ». Les soldats belges, quant à eux, commenceront, dès lundi, à se retirer, un bataillon seulement devant demeurer à Kamina.

● **LUNDI 22 MAI** : au « sommet » franco-africain de Paris, M. Giscard d'Estaing dénonce la « politique des blocs » en Afrique. Bruxelles décide d'évacuer ses troupes de Kolwezi. Cinq cents hommes demeureront à Kamina. Le général Mobutu souhaite que les Français restent « quelque temps » au Shaba, et dénonce l'attitude belge.

● **MARDI 23 MAI** : départ des soldats belges de Kolwezi où les Français poursuivent leurs opérations. Le général Mobutu arrive à Paris.

AFRIQUE

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT AU ZAIRE

Les réactions en France...

M. DE CUTTOLI : la sécurité ne sera plus assurée après le départ des soldats français.

M. Charles de Cuttoli, sénateur des Français de l'étranger (gauche démocratique), de retour du Zaïre, où il s'était rendu dès l'annonce de l'aggravation de la situation à Kolwezi, a fait au *Monde* la déclaration suivante :

« Je suis de ceux qui ont poussé le gouvernement à effectuer l'opération de Kolwezi. Je l'ai immédiatement demandée au premier ministre ainsi qu'au ministre des affaires étrangères par mes déclarations au Sénat. Je me suis tenu en relations avec l'Elysée où je me suis entretenu avec le secrétaire général de la présidence. Si notre intervention militaire avait tardé davantage, un plus grand massacre n'aurait pu être évité.

» Il ne peut s'agir d'intervention dans les affaires zaïroises, mais de la protection obligatoire de la vie de nos compatriotes. J'ai été le témoin de la détresse des Français de Kolwezi et des immenses dangers qu'ils ont courus. J'ai été ému par l'élan de solidarité des Français de Kinshasa en leur faveur. Il leur sera maintenant difficile de retourner à Kolwezi, où leur sécurité ne sera plus assurée après le départ des soldats français. La Gecamines est une société nationale zaïroise, et si son personnel étranger est affilié à l'Office belge de sécurité sociale d'outre-mer, il ne peut espérer aucune allocation de chômage. L'absence d'assurance-chômage, dans la plupart des cas, et l'impossibilité pratique d'assurer leur réinsertion lors du retour en France, est un des drames des Français de l'étranger. Malgré les appels angoissés des sénateurs des Français établis hors de France depuis plusieurs années, rien de positif n'a pu être obtenu dans ce domaine. Assurer cette réinsertion comme nous avons assuré une protection est non seulement une question d'honneur, mais simplement notre devoir. »

● LA LETTRE DE L'UNITÉ, bulletin quotidien du P.S., écrit, dans son numéro du mardi 23 mai, que, *« si à peu près personne ne conteste l'opportunité et la nécessité de porter secours aux populations en danger à Kolwezi, il en trait tout autrement de l'occupation prolongée d'une portion du territoire zaïrois, même sur la demande des autorités légales de Kinshasa, et alors que la présence, dans ce secteur, de forces militaires extérieures est loin d'être établie ».*

● M. CLAUDE LABBÉ, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué, mardi 23 mai, qu'au cours de leur réunion hebdomadaire, à laquelle participait M. Jacques Chirac, les députés du groupe ont jugé l'intervention française — au Zaïre — *« tout à fait nécessaire, pour des raisons humanitaires et politiques ».* Le groupe R.P.R. *« s'est incliné devant le sacrifice des morts du 2e REP ».*

● M. ANDRE LAJOINIE, député de l'Allier, membre du bureau politique du P.C.F., a protesté, mardi soir 23 mai, à l'Assemblée nationale, *« contre le refus du gouvernement de s'expliquer sur sa politique en Afrique, et plus particulièrement au Zaïre ».*

M. EMMANUEL HAMEL, député (U.D.F.) du Rhône, avait, pour sa part, demandé dans l'après-midi, au président de l'Assemblée, si le bureau n'avait pas exprimé *« le désir de voir transmettre au gouvernement les félicitations de l'Assemblée aux parachutistes français qui, sur l'ordre du président de la République, sont intervenus au Zaïre pour défendre nos concitoyens menacés ».* M. Jacques Chaban-Delmas avait répondu qu'il transmettrait cette demande au bureau de l'Assemblée.

MANIFESTATIONS EN PROVINCE

Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de province, mardi 23 mai, pour protester contre l'envoi de troupes françaises au Zaïre.

A Grenoble, une centaine de personnes se sont rassmblées à l'appel du P.S.U., de la Ligue communiste révolutionnaire, de Lutte ouvrière et de l'Organisation communiste des travailleurs. La manifestation n'avait pas été autorisée. l'intervention des forces de l'ordre a fait cinq blessés ; quatorze manifestants, interpellés et placés en garde à vue, devaient être présentés, mercredi matin, au parquet de Grenoble.

A Lyon, une manifestation réclamant le départ des troupes françaises d'Afrique a réuni environ cent cinquante personnes dans le centre de la ville. La police a procédé à une dizaine d'interpellations.

A Rennes, une manifestation contre l'intervention française au Zaïre, organisée par le comité antimilitariste, a réuni environ deux cent cinquante personnes.

A Rouen, une dizaine de jeunes gens appartenant à des organisations d'extrême gauche ont été interpellés au cours d'une manifestation qui réunissait une centaine de militants dans le centre de la ville, malgré l'interdiction de la préfecture. Une manifestation d'extrême droite, qui avait été interdite également, a rassemblé plusieurs dizaines de militants. Les manifestants, qui entendaient *« saluer »* l'intervention française, se sont dispersés sans incident, avant l'intervention des policiers.

...et à l'étranger

Les prolongements de l'intervention au Zaïre ont suscité mardi 23 mai de nouveaux commentaires dans plusieurs capitales étrangères.

● A LONDRES, M. James Callaghan a exprimé, mardi 23 mai, l'espoir que les parachutistes français et belges seraient retirés du Zaïre dès que leur mission de protection aura pris fin.

● A MOSCOU, un article des *Izvestia* a accusé, mardi, les Etats-Unis, la France, la Belgique et la Grande-Bretagne de *« colonialisme collectif »* au Zaïre. Cet article, intitulé *« Agression sur une large base »*, compare la situation actuelle à celle des années 60 et à la première guerre du Shaba. Il accuse également les *« impérialistes américains et leurs alliés de tenter une manœuvre de « recolonisation de l'Afrique »*. Il dénonce enfin comme une *« falsification »* les récits des dramatiques événements et réaffirme que l'U.R.S.S. et Cuba ne sont pour rien dans ces événements.
umiel„éeO ma

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle a déclaré, mardi, que des mercenaires engagés par l'Union soviétique et par Cuba avaient combattu avec les rebelles du Shaba. *« Les troupes mercenaires engagées par les Soviétiques et les Cubains ont commis des crimes d'incendie, de meurtres et de pillage pendant les huit jours de leur occupation de Kolwezi... »*, a déclaré l'agence.

● A LUSAKA, M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, a affirmé que, tant qu'il n'y aurait pas de réconciliation au Zaïre, aucune solution pacifique ne se dégagerait au Shaba. M. Kaunda a déclaré ne pas éprouver à l'égard de l'intervention franco-belge plus d'inquiétude que face à la présence de vingt mille soldats cubains en Angola.

LE « SOMMET » FRANCO-AFRICAIN

Le communiqué final insiste sur « le droit à la sécurité de tous les États à l'intérieur de leurs frontières »

Le communiqué final de la cinquième conférence franco-africaine indique que les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation des dix-huit pays suivants ont participé aux entretiens : Bénin, Burundi, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Empire Centrafricain, France, Gabon, Haute-Volta, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre. Assistaient également à ces assises, en qualité d'observateurs, les délégations du Cap-Vert, de la République populaire du Congo, de la Guinée-Bissau et de Sao-Tomé-et-Principe.

Le texte précise que les participants *« ont examiné successivement les divers points de l'ordre du jour qui ont donné lieu à des discussions cordiales et approfondies ».* Dans une première partie, *« concernant tout d'abord le chapitre des questions économiques internationales, les participants se sont penchés sur la situation économique mondiale et ses incidences sur le continent africain. A la suite des exposés qui ont été faits sur ce sujet, une discussion est intervenue, au cours de laquelle les délégations ont souligné la nécessité pour tous les Etats de la Communauté internationale d'apporter une contribution efficace à la lutte contre l'inflation... ».*

« Sur le point 2 de l'ordre du jour, les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation ont souligné la nécessité de voir se poursuivre et s'approfondir le dialogue Nord-Sud... »

« Abordant le troisième point de l'ordre du jour, les participants ont entendu des exposés sur les Fonds de développement à vocation africaine. Ils se sont accordés pour que les mesures nécessaires à la mise en place du Fonds de solidarité africaine interviennent à bref délai, et notamment la désignation du directeur général du Fonds, proposée par le Gabon, du directeur général adjoint et la fixation du siège dans la République du Niger... »

Les participants *« ont renouvelé l'intérêt qu'ils avaient exprimé à Paris en 1976 et à Dakar en 1977, pour la proposition du président de la République française d'inviter ses partenaires du monde occidental à mener en commun une action exceptionnelle de promotion de l'Afrique. A cet égard, ils se sont félicités des consultations que le gouvernement français a engagées tant avec les Etats-Unis d'Amérique qu'avec certains de ses partenaires européens, et ils ont pris note du fait que M. Giscard d'Estaing entretiendra à nouveau le président Carter de cette question le 26 mai prochain à Washington ».*

Dans une deuxième partie consacrée aux relations entre l'Europe et l'Afrique, *« les partenaires ont pris note avec satisfaction de l'évolution des rapports entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et des conditions d'application de la convention de Lomé ».*

Les difficultés des pays du Sahel

Dans une troisième partie traitant de la coopération franco-africaine, le communiqué déclare : *« Les difficultés des pays du Sahel, à nouveau victimes de la sécheresse, ont fait l'objet d'un examen particulièrement attentif.*

» A cet égard, les participants ont pris connaissance avec une grande satisfaction de la décision annoncée par le président de la République française de consacrer une dotation exceptionnelle à la mise en œuvre d'un programme spécial de lutte contre la sécheresse... »

La quatrième et dernière partie conclu : *« Comme suite à l'initiative prise par le président de la République du Sénégal en faveur de la création d'une structure regroupant les chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, les participants à la conférence ont eu un échange de vues à ce sujet. Il est apparu que ce projet recontrait un large accord de principe, mais que les conditions de sa mise en œuvre devaient faire l'objet d'un examen plus approfondi. C'est pourquoi il a été décidé de créer, sous l'autorité du ministre des affaires étrangères du Sénégal, un comité d'étude formé de cinq experts représentant les grandes entités régionales et désignés par les Etats participants...*

» Au cours des entretiens qui ont accompagné le déroulement de la conférence, les chefs d'Etat ont évoqué les conflits qui touchent l'Afrique. Le général Mobutu, président de la République du Zaïre, leur a fait à ce sujet une communication sur les tragiques événements survenus au Shaba. Les chefs d'Etat ont rappelé avec force le droit à la sécurité de tous les Etats africains à l'intérieur de leurs frontières, quels que soient leurs régimes politiques. La conviction profonde des participants est que ce droit de tous à la sécurité est essentiel à la préservation de la paix, elle-même condition indispensable au progrès économique et social du continent africain. Ils ont exprimé le souhait qu'une concertation en vue de parvenir à une concrétisation de leur solidarité intervienne à bref délai. »

Enfin, le document indique que la sixième conférence franco-africaine se tiendra en 1979 à Kigali, capitale du Rwanda.

M. Giscard d'Estaing déclare qu'« il faut tout faire » pour soustraire le continent aux « rivalités de blocs »

Avec plus de deux heures de retard sur l'horaire fixé, M. Giscard d'Estaing, en tant que président du pays hôte de la cinquième conférence franco-africaine, le président Houphouët-Boigny, en sa qualité de doyen d'âge des chefs d'Etat participant à la rencontre, et le président Omar Bongo, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, ont tenu une conférence de presse, mardi soir 23 mai, à Versailles. Les trois présidents n'ont répondu qu'à une demi-douzaine de questions alors que plus d'une centaine de journalistes étaient présents.

M. Giscard d'Estaing a d'abord fait un exposé liminaire très rapide au cours duquel il a paraphrasé les grandes lignes du communiqué final de la conférence. Le chef de l'Etat français a conclu en lisant la dernière partie de ce document, consacrée aux questions de sécurité en Afrique, et en insistant *« sur le droit à la paix ».*

En réponse à une question sur la façon dont les dirigeants ivoiriens concevaient la défense de leur pays, M. Houphouët-Boigny a dit : *« Nous avons mis l'accent sur les problèmes de développement et sur la recherche de la paix. La paix fondée sur la justice à l'intérieur de nos pays. La paix entre les Etats africains. La paix avec le reste du monde... C'est le développement qui assure la vraie sécurité... »*

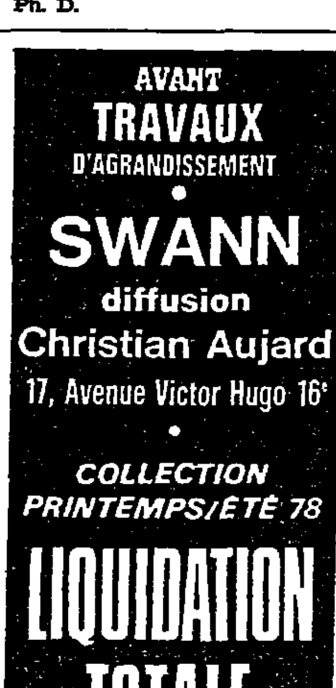
Puis le président de la République ivoirienne a indiqué : *« Au niveau de la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest, nous avons déjà signé un pacte de non agression. Nous allons nous entendre avec nos frères d'Afrique centrale pour élargir ce pacte... Nous devons faire en sorte que notre continent ne soit pas l'enjeu des super-puissances. La seule compétition acceptable en Afrique est celle du développement... »*

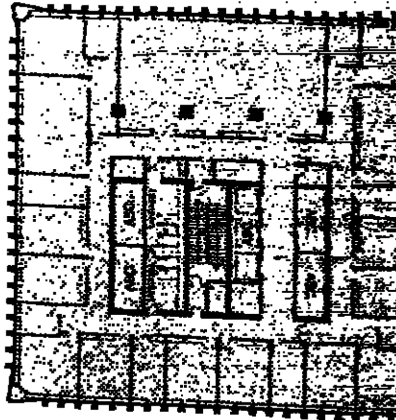
De son côté, le président de la République gabonaise, reprenant les idées exprimées par son collègue ivoirien, a dit : *« Nous avons signé les uns et les autres des accords de défense avec la France. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a fait de même. Maintenant, il s'agit d'agrandir le cercle en direction de l'Afrique centrale. Pourquoi pas vers le Gabon, le Zaïre, le Rwanda et le Burundi d'abord, puis ensuite au-delà ? »*

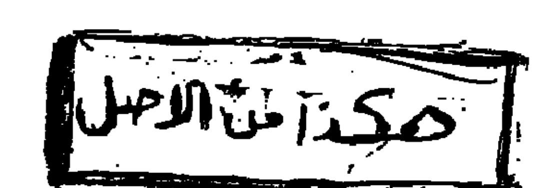
Selon M. Giscard d'Estaing, interrogé sur la politique militaire de la France, *« il faut tout faire pour que le tissu africain, encore fragile, ne soit pas déchiré cruellement par les rivalités de blocs ».* Insistant sur le fait que, selon lui, les pays industrialisés n'avaient pas consenti jusqu'à présent une aide suffisante à l'Afrique, le chef de l'Etat a dit : *« Il faut renforcer le tissu africain par le développement... Je le dirai aux responsables de la Communauté économique européenne et au président Carter... »*

Enfin, à propos du retrait des éléments de la légion étrangère engagés au Shaba, le président de la République française a indiqué : *« L'unité de parachutistes qui a été envoyée à Kolwezi pour y assurer la protection des étrangers va regagner sa base de départ aussitôt qu'elle aura terminé sa mission en cours de recherche des personnes disparues ou emmenées en otages. Le gouvernement de Kinshasa sera informé de la date du départ de ces troupes afin de pouvoir prendre des dispositions et en tirer les conséquences pour l'organisation de la sécurité de la région. »*

Ph. D.







AFRIQUE

FRANCO-AFRICAIN DE PARIS

Le président Bongo dénonce «la vaste entreprise de subversion»

Prononçant, mardi 23 mai, à Versailles une allocution lors de la clôture de la cinquième conférence franco-africaine, le président El Hadj Omar Bongo, président de la République gabonaise, a évoqué la déstabilisation qui menace le continent africain : « *L'Afrique,* a-t-il dit, *traverse actuellement une crise sur la gravité de laquelle nous ne saurions trop mettre l'accent. En termes plus précis, je dirai qu'il s'agit d'une vaste entreprise de subversion destinée à bouleverser l'équilibre géopolitique de notre continnt. Cci d'autant plus facicontinent. Ceci d'autant plus facilement que nos Etats sont encore jeunes et qu'il leur manque, comme le déclarait récemment le plus ancien d'entre nous, les moyens matériels et les ressources humaines qui ne permettent d'affirmer que de façon encore précaire leur véritable indépendance...* »

S'adressant personnellement à M. Giscard d'Estaing, M. Bongo a poursuivi : « *Nous vous remercions, et à travers vous le gouvernement et le peuple français, pour votre courage, pour votre détermination et pour votre souci de donner un contenu aux accords qui ont été conclus entre la France et la plupart de nos pays. Lorsque nous nous adressons à vous, en effet, lorsque nous vous demandons le concours de la France, nous vous disons simplement que nous aussi nous avons fait le « bon choix ». Nous devons établir une distinction entre ceux qui nous comprennent, qui nous aiment, et ceux qui veulent la régression de l'Afrique...* »

« Laisser l'Afrique aux Africains »

« *Laisser l'Afrique aux Africains,* a-t-il poursuivi, *ne signifie en aucune manière qu'il faille accepter que la subversion y soit encouragée, votre même provoquée. Rien ne peut justifier l'assassinat, le génocide, le massacre. Pour préserver l'Afrique de ces maux, il n'est pas trop fort d'affirmer que tous les pays véritablement civilisés devraient actuellement voler à notre secours...* »

Le président gabonais a conclu en estimant qu'il devenait « *de plus en plus urgent de mettre au point le mécanisme et de créer les moyens d'une organisation de sécurité collective* ».

M. Hernu (P.S.) : l'idée d'une force militaire interafricaine est séduisante...

M. Charles Hernu, député du Rhône et responsable des questions de défense au parti socialiste, et M. Jean-Michel Baylet, député (M.R.G.) du Tarn-et-Garonne, ont assisté, mardi 23 mai, au déjeuner qui a réuni au château de Versailles les participants à la cinquième conférence franco-africaine. M. Hernu a déclaré, mardi soir, à la presse que « *l'idée d'une force militaire inter-africaine est séduisante, à condition de savoir qu'elle inquiète les chefs d'Etat africains eux-mêmes et que, si elle s eréalisait, la France en fournirait l'encadrement et la logistique.* »

Le député du Rhône a ajouté : « *Cela dit, la France n'est pas la Belgique, et, si les Français veulent rester la plus grande des moyennes puissances, il faut avoir une politique africaine et en accepter certaines conséquences.* »

A propos de l'intervention française à Kolwezi, M. Hernu a déclaré :

« *Tout gouvernement a, ou aurait eu l'obligation de protéger, et même de défendre, ses ressortissants au Zaïre. C'est pourquoi la déclaration de Michel Rocard* (1) *a été excessive. Comme cela lui arrive parfois : il dit trop et trop vite. On ne peut pas examiner le problème politique sans considérer aussi les impératifs techniques. Sauver des vies en péril, c'était un impératif technique. Mais si, le 1er juin, nos huit cents parachutistes ne sont pas de retour, nous entrerions dans un engrenage infernal.*

M. Hernu a poursuivi : « *Ce genre de situation risque, en effet, de se multiplier en Afrique. Allons-nous intervenir militairement chaque fois? Nous ne le pouvons pas. Le 2e REP a été transporté par avions civils avec un support américain. Nous avons un régiment d'intervention au Liban avec les « casques bleus ». Nous avons des forces à Djibouti, au Tchad, au Sahara occidental. Il ne demeure plus en France qu'un régiment d'engagés à Castres, un autre à Vannes, deux compagnies au Mans et quelques éléments à Granville. De plus, toute force d'intervention a besoin d'un support, de ravitaillement. Quinze mille « rebelles » sont autour de Kolwezi. Que se passerait-il si, demain, ils encerclaient nos parachutistes? Enverrait-on des renforts ? Le contingent ? La gendarmerie ?* »

(1) Le 18 mai, à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 20 mai).

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE PRESIDENT HUGO BANZER a déclaré, mardi 23 mai, que les forces armées pourraient interrompre la campagne pour l'élection présidentielle du 9 juillet prochain si « *l'anarchie et le désordre règnent dans le pays* ». — *(A.F.P.).*

Chili

● LE GENERAL MANUEL CONTRERAS, qui était le chef de la police politique chilienne au moment de l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, en septembre 1976, à Washington, serait prochainement inculpé par la justice américaine pour sa participation à cette affaire, indique mardi 23 mai le *New York Times,* citant des sources judiciaires américaines. Deux autres officiers chiliens, le lieutenant-colonel Pedro Espinoza et le capitaine Armando Fernandez Larios, pourraient également être inculpés.

Chine

● TREIZE PERSONNES — neuf « assassins », deux « violeurs », un « incendiaire » et un « contre-révolutionnaire » — ont été passées par les armes au début du mois à Nan-Chang, a annoncé mardi 23 mai l'agence japonaise Kyodo. Selon l'agence, les treize condamnés avaient été reconnus coupables par un tribunal populaire pour des crimes commis en 1967, pendant la révolution culturelle. En outre, le « contre-révolutionnaire » a été reconnu coupable d'avoir pris contact avec « des agents secrets de l'ennemi » en janvier 1977. — *(A.P.)*

Comores

● L'ANCIEN PRESIDENT COMORIEN AHMED ABDALLAH est arrivé dimanche 21 mai à Moroni, après un exil de trois ans en France. A sa descente d'avion, il a été accueilli par M. Abdellahi Mohamed, premier ministre, et par une foule évaluée à plus de 30 000 personnes.

M. Ahmed Abdallah avait proclamé unilatéralement l'indépendance des Comores en juillet 1975, mais avait été éliminé par le coup d'Etat de M. Ali Soilih en août de la même année. — *(A.F.P.)*

Espagne

● UN FONCTIONNAIRE SOVIETIQUE soupçonné d'espionnage et contre lequel une mesure d'expulsion a été prise a quitté Madrid, le samedi 20 mai, pour Moscou. C'est le quatrième fonctionnaire de l'ambassade soviétique à Madrid qui est l'objet d'une mesure d'expulsion depuis un an — *(A.F.P.).*

Japon

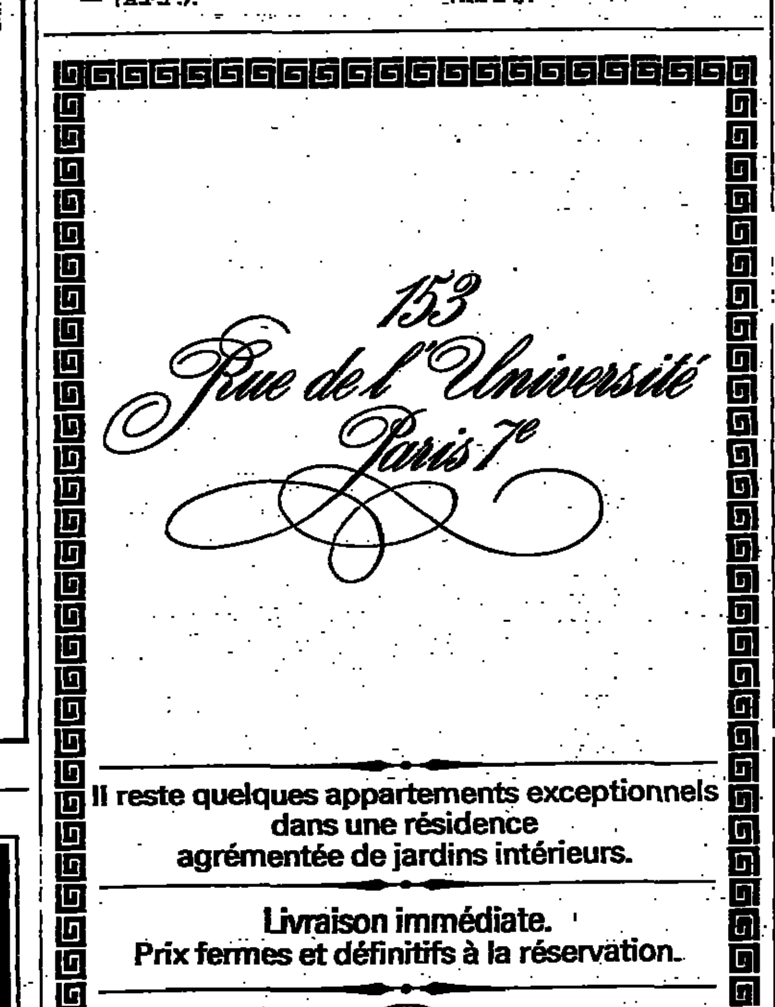
● LES AUTEURS DE DETOURNEMENTS D'AVIONS et les extrémistes qui s'empareront de missions diplomatiques seront désormais passibles de la peine de mort, à la suite du vote d'une loi par le Parlement. Les prises d'otages pourront entraîner des condamnations à la prison à perpétuité. — *(Reuter.).*

Pakistan

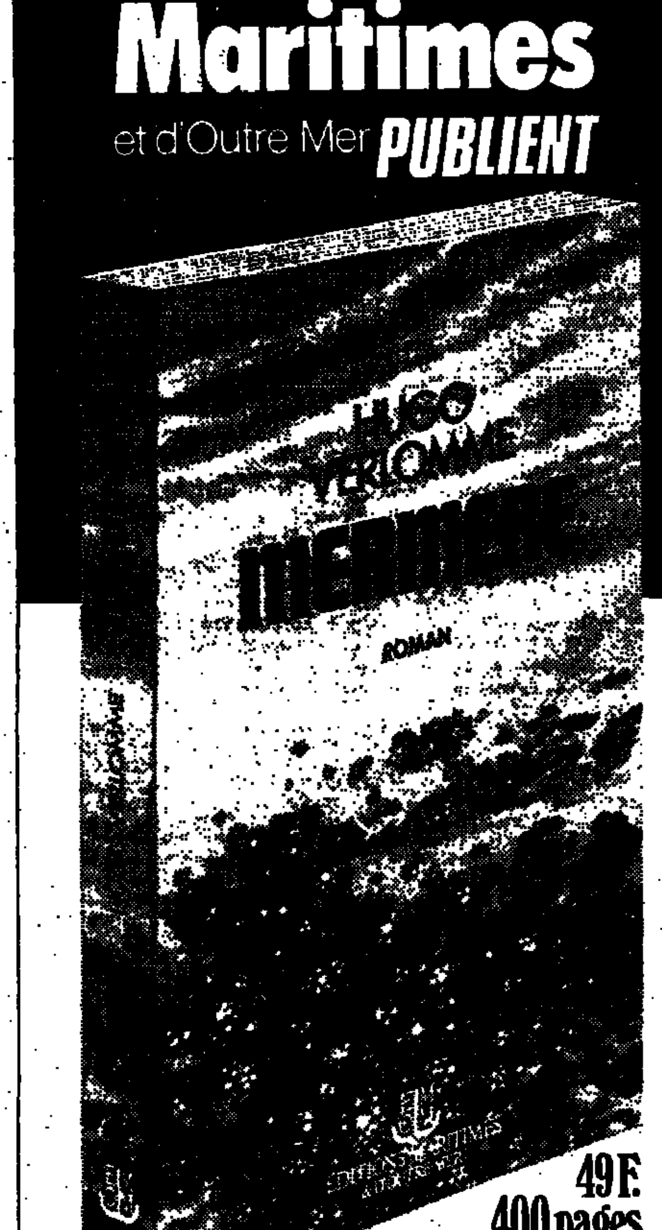
● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. BHUTTO, a interrompu, mardi 23 mai, la grève de la faim qu'il observait depuis cinq jours pour protester contre ses *conditions* de détention, celles-ci s'étant améliorées, a déclaré son avocat.

D'autre part, M. F. Leghari, membre du comité central du parti populaire pakistanais (la formation de M. Bhutto), a affirmé, le même jour, que plus de vingt-cinq mille militants du P.P.P. ont été arrêtés au cours des huit derniers mois.

Enfin, cent quarante-quatre journalistes ont été conduits en prison depuis le début du mouvement déclenché le 24 avril contre la fermeture par les autorités du quotidien du P.P.P. *Musawaat* et pour réclamer la liberté de la presse. Cinquante d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison allant de trois mois à un an et à des amendes. — *(A.F.P.).*







DIPLOMATIE

UN RAPPORT AUX NATIONS UNIES SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS

Il faut lier l'aide au développement à la démilitarisation

nous déclare le professeur Wassily Léontief

Limiter pour les Etats la possibilité de fabriquer des armements répondant à des spécifications techniques précises est une chose. Limiter la progression des dépenses militaires de ces mêmes Etats en est une autre, ...sans parler même de réduire ces dépenses. Jusqu'à présent, les Deux Grands se sont entendus sur une *limitation technique* de leurs armements, dont l'effet n'a pas été une réduction des dépenses militaires, mais au contraire, semble-t-il, une progression de ces dépenses. La question qui se pose aujourd'hui, dans l'orbite des Nations unies, est de savoir s'il est possible ou utopique d'envisager une nouvelle forme de limitation *économique* des activités militaires et éventuellement de lier à ce processus une accélération du développement des pays les moins industrialisés.

Le professeur Wassily Léontief, prix Nobel de l'économie en 1973, chargé en 1976 par les Nations unies d'une étude sur « l'avenir de l'économie mondiale », dont le retentissement a été considérable, vient de remettre au Centre du désarmement des Nations unies une étude « préliminaire » sur les conséquences économiques et sociales qu'aurait une limitation des dépenses d'armements à l'échelle *mondiale*.

Né à Leningrad en 1906, docteur de l'université de Berlin, ancien conseiller économique en Chine, officier de la Légion d'honneur à titre étranger, professeur à l'université de New-York, M. Wassily Léontief, qui s'exprime indifféremment en plusieurs langues, met dans sa démarche autant de connaissance des réalités internationales que de réflexion théorique. Inventeur du « tableau d'échanges intersectoriels » et de différentes matrices qui servent aujourd'hui de base aux comptabilités nationales, il dispose désormais d'un modèle d' « interdépendance internationale ».

Le rapport qu'il vient de déposer présente, outre les scénarios classiques qu'il avait déjà développés dans ses études précédentes, d'une part, de maintien de l'ancien ordre économique international, d'autre part, d'avènement d'un nouvel ordre économique international, un troisième scénario « de limitation des armements ».

Considérant que, en 1970, les dépenses militaires ont représenté, en moyenne, 6,7 % des produits intérieurs bruts dans les pays industrialisés, et 4,4 % dans les pays en voie de développement, il prend pour hypothèse une diminution de ces dépenses de 25 % en 1980 (par rapport à 1970), de 50 % en 1990 et de 60 % en l'an 2000 (toujours par rapport à 1970). Cela signifierait que, en l'an 2000, la part des dépenses militaires, dans le produit intérieur brut, tomberait à 2,3 % dans les pays industrialisés et à 2,4 % dans les pays en voie de développement.

En 1990, les économies résultant de cette diminution dans les pays les plus riches (environ 235 milliards de dollars) seraient affectées, pour 18,4 %, aux régions les moins développées sous forme d'aide financière, tandis que le reste, c'est-à-dire la plus grosse partie, permettrait d'augmenter la consommation dans les pays industrialisés. En l'an 2000, 36,3 % des économies militaires, soit environ 374 milliards de dollars, iraient vers le tiers-monde.

Dans ces hypothèses, la combinaison du désarmement et du développement aboutirait à une progression de 3,7 % du produit mondial brut en 1990, et de 8,9 % en 2000. L'étude détaillée sur une quinzaine de régions, à partir d'une vingtaine de notions agrégatives, permet de montrer que ce développement ne sera évidemment pas homogène. Les différents secteurs industriels seraient aussi diversement touchés. Ainsi, la production d'engrais augmenterait de quelque 25 % en 2000, tandis que celle des avions diminuerait de près de 12 % dans la même période. Mais il est à noter que dans l'ensemble c'est dans les pays industrialisés que les reconversions nécessaires seraient les plus nombreuses.

L'histoire montre que les arrière-pensées économiques n'ont jamais été absentes des décisions d'investissements militaires dans aucun pays. Le mérite d'études, comme celle que vient de fournir le professeur Léontief, est de clarifier un peu des données qui sont trop souvent implicites. Ce faisant, il montre le travail qui reste à faire, non seulement pour approfondir les questions envisagées, mais aussi pour améliorer les données de base nécessaires à de tels travaux, données qui sont actuellement dramatiquement insuffisantes. Le caractère incongru d'une telle entreprise dans les circonstances politiques actuelles de la vie internationale n'échappe à personne. — J. G.

« Dans quelles circonstances avez-vous été conduit à entreprendre cette étude ?

— Il y a deux ans, j'avais préparé pour les Nations unies un rapport sur l'avenir, ou plutôt les avenirs, possibles (ou impossibles...), du développement dans le monde.

— Vous vous étiez beaucoup opposé au club de Rome à l'époque ?

— Je ne suis pas un grand enthousiaste du club de Rome. Il au moins le mérite de poser les questions indispensables. Ses réponses sont un peu forcées, et surtout, du point de vue technique, ses projections ne sont pas faites d'une façon très claire. Les techniciens du club de Rome ne sont pas des économistes, ce sont des ingénieurs. Notre équipe a divisé le monde en quinze régions et en cent branches d'activités, ce qui permet d'être plus précis. On peut modifier les données en fonction des incertitudes, notamment en ce qui concerne les matières premières, et faire des projections alternatives.

— Quant aux conclusions, vous êtes plus optimiste que le club de Rome ?

— Quand cette étude a été publiée, certains ont dit que j'étais pessimiste et d'autres que j'étais optimiste. Et c'est juste. En ce qui concerne les limites des ressources naturelles, la capacité d'augmenter la production, la possibilité de limiter la pollution, et en général les données physiques, je suis effectivement optimiste. Il y a seulement quelques métaux comme le plomb, ou l'étain... pour lesquels des pénuries peuvent être envisagées, et encore les choses peuvent changer (avec l'interdiction d'utiliser le plomb dans certaines productions, par exemple).

» Mais en ce qui concerne la possibilité économique, politique et financière de relever le niveau de développement des pays les plus pauvres, et de réduire l'écart qui existe entre eux et les autres, je suis franchement pessimiste.

» Pour réduire le déficit de leurs échanges extérieurs et améliorer leur équilibre, il faudrait procéder à des investissements tellement massifs que je ne crois pas qu'ils seront possibles dans le système financier et social international actuel. Si l'on voulait réellement équilibrer leur économie, il faudrait accorder à ces pays une aide de l'ordre de trois fois le total de leurs exportations. Cela signifie que si l'on veut réellement réaliser un nouvel ordre économique international, cela demande un bouleversement des arrangements financiers existants.

— Quel bouleversement ?

— Des crédits immenses. Des mouvements de capitaux immenses. Et je ne pense pas que les capitaux se précipiteront volontairement vers ces pays...

— La rentabilité y est plus forte, dit-on, que dans les pays hautement développés...

— Il y a des considérations politiques et de sécurité qui jouent encore plus. Quand ce rapport est sorti, j'ai pensé que j'allais avoir tous les pays en voie de développement contre moi. Au contraire, ils m'ont élu (au cours d'un déjeuner bien arrosé, il est vrai...) membre honoraire du groupe dit des « soixante-dix-sept ». C'est qu'en fait, il vaut mieux, pour eux, qu'on dise la vérité plutôt que de poursuivre des chimères.

» Il y a maintenant la session des Nations unies sur le désarmement. La commission compétente des Nations unies m'a demandé d'établir un rapport préliminaire sur la relation entre le désarmement et le développement des pays sous-développés. En clair : est-ce qu'on peut utiliser au développement économique et social des économies faites sur les armements ? Il y a des années que je suis membre du groupe Pugwash, dont je suis le seul économiste. Ce groupe porte le nom d'un village canadien où un industriel a invité depuis près de vingt-cinq ans des scientifiques américains, russes et aussi européens, essentiellement des physiciens. Ils ont commencé à évoquer entre eux la possibilité de limiter les armes, surtout atomiques. Cette démarche tout à fait privée a préparé les bases des discussions diplomatiques qui ont abouti ensuite aux négociations SALT.

» Dans cette étude, comme dans la précédente, j'ai démontré qu'une aide massive s'impose envers le tiers-monde. Si on pouvait limiter les dépenses militaires, qui atteignent maintenant près de 400 milliards de dollars par an, dont un tiers pour les Américains, un tiers pour les Russes et un tiers pour les autres, peut-être pourrait-on aider les pays en voie de développement.

— Est-ce réaliste ?

— Il n'est certainement pas réaliste de penser qu'on pourrait consacrer toutes les économies réalisées aux pays sous-développés. Trop nombreux sont ceux qui s'y opposeraient chez nous. Mais si l'on disait : réduisons les dépenses de 10 dollars et donnons aux pays sous-développés 2 dollars en en gardant 8 pour nous, probablement qu'on arriverait à quelque chose.

— Le principe du transfert des ressources est simple et facile à comprendre, mais n'est-ce pas plutôt un problème politique qui se pose, dans la mesure où les pays en voie de développement eux-mêmes sont demandeurs d'armements, et même désormais exportateurs d'armements eux aussi ?

— Exactement. Le scénario que je propose ne consiste pas à prendre pour hypothèse une réduction des dépenses d'armements, mais une simple limitation de ces dépenses à leur niveau actuel, alors que dans les études précédentes nous sommes toujours partis de l'hypothèse réaliste selon laquelle les dépenses militaires avaient des chances d'augmenter au même rythme que le revenu national d'ici à l'an 2000.

» L'Assemblée générale des Nations unies pourrait décider d'aller plus loin et d'entreprendre une étude plus détaillée, examinant à fond les conséquences d'une éventuelle limitation des dépenses militaires sur le chômage, sur les échanges, etc.

— A titre personnel, que croyez-vous être les chances réelles d'une telle politique de développement en fonction d'une limitation des armements ?

— Permettez-moi de vous le dire, la limitation actuelle des armements entre les Russes et les Américains est une limitation technique. Elle consiste à convenir de ne pas produire les matériels de certains types, qui sont spécifiés. C'est, en quelque sorte, un système de brevets... ou d'anti-brevets. Quel est le résultat ? Le coût des dépenses militaires ne cesse d'augmenter, parce que les gouvernements mobilisent leurs savants pour produire des choses qui ne sont pas interdites puisqu'elles ne sont pas encore inventées. Les militaires sont aussi des économistes. Ils savent qu'on ne peut plus tuer une quantité maxima de personnes par dollar, alors ils augmentent la mise. Le danger d'une explosion meurtrière est réduit par de tels accords, mais le coût des systèmes de sécurité s'en trouve augmenté.

» Personnellement, je considère que la seule réserve que nous ayons dans le monde pour résoudre certains problèmes majeurs qui s'imposent à nous (pas seulement le développement du tiers-monde, mais, par exemple, la gestion de New-York...), du point de vue financier comme du point de vue économique, se trouve là.

» C'est encore plus vrai pour les Russes, parce que le revenu national russe est à peu près la moitié du nôtre, alors que les dépenses militaires soviétiques sont les mêmes, ce qui veut dire que leur poids est, en réalité, double. La situation économique et sociale n'étant pas brillante, le gouvernement soviétique est très intéressé par la possibilité de l'améliorer. En outre, je suis convaincu que la question des libertés et celle du niveau de vie sont absolument liées. Car quand un gouvernement doit contrôler la production et la distribution des denrées de première nécessité, il ne peut guère y avoir de liberté. C'est l'une des choses que nous avons du mal à comprendre en Occident...

» J'ai des relations très franches avec tous les pays. Je parle russe. Lorsque j'étais en Russie, j'ai été invité à donner une interview en direct à la télévision russe. La personne qui m'interrogeait était un membre du comité exécutif du parti communiste. J'ai été absolument franc. Rien n'a été coupé. Naturellement, je n'ai pas abordé les problèmes intérieurs russes. Mais j'ai pu exprimer une analyse très libre des questions internationales. Et je pense que si les Russes m'ont autorisé à faire cela, c'est parce qu'ils sont intéressés par les possibilités de limitation des armements.

» Je veux persuader notre gouvernement d'entamer des pourparlers privés entre les économistes russes et nous. Comme lorsque le groupe Pugwash a préparé la première phase des négociations techniques, il faudra du temps pour se comprendre sur le plan économique et pour commencer à parler le même langage. Cela va prendre au moins cinq ans. Mais cela arrivera... »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

La visite de M. Brzezinski à Tokyo a relancé le débat sur la défense

De notre correspondant

Tokyo. — La première visite en Extrême-Orient de M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, est suivie avec une particulière attention par les Japonais. Arrivé à Tokyo le mardi 23 mai, M. Brzezinski qui s'est entretenu avec M. Fukuda, premier ministre, des résultats de sa visite à Pékin, est arrivé à Séoul ce mercredi. La visite à Tokyo de M. Brzezinski a relancé un débat qui actuellement agite beaucoup les cercles dirigeants nippons : la défense du Japon.

Tokyo a certes reçu à maintes reprises de l'administration Carter l'assurance que les Etats-Unis continueraient à jouer un rôle actif en Asie et honoreraient le traité de sécurité nippo-américain, clé de voûte de la politique étrangère japonaise. Il reste que les dirigeants japonais jugent de plus en plus préoccupante la question de la défense de l'archipel. Il y a d'abord le désengagement progressif des Américains en Asie. Commencé en Thaïlande après la fin du conflit indochinois, le retrait américain se poursuit actuellement en Corée du Sud.

Les Japonais sont surtout confrontés aujourd'hui à un renforcement constant de la puissance aérienne et navale soviétique dans le Pacifique. Récemment M. Kanemaru, directeur de l'agence de défense (équivalent d'un ministère des armées), a mis l'accent, au cours d'une conférence devant le patronat japonais, sur la disproportion entre les deux mille avions dont dispose l'U.R.S.S. en Extrême-Orient et les quatre cents appareils que peut aligner le Japon.

L'un des points les plus intéressants du débat sur la sécurité, lancé par le premier ministre au cours de son discours d'ouverture à la Diète en janvier, est la manière dont le Japon, en légitimant la nécessité de développer sa défense, est amené à préciser qui est son ennemi potentiel. Certains quotidiens, comme le *Tokyo Shimbun*, ont récemment écrit que la seule puissance qui pourrait attaquer le Japon est l'Union soviétique.

A l'agence de défense, les responsables insistent pour leur part sur la présence de plus en plus fréquente des navires de guerre soviétiques dans la mer de guerre soviétiques dans la mer du Japon (devenue selon l'expression de M. Kanemaru une *« véritable mer de Russie »*) et l'insuffisance du système de détection par radar sur les côtes japonaises (celle-ci a notamment été démontrée en 1976, lorsqu'un pilote soviétique qui voulait demander asile aux Etats-Unis, réussit à poser son appareil sur l'aéroport d'Hakodate, dans l'Hokkaido, sans avoir été intercepté).

Les Japonais, qui ne parlent jamais d'un *« risque chinois »*, sont sceptiques sur la protection que leur offre le traité de sécurité américain. Pour la première fois, le Livre blanc nippon sur la défense de 1977 faisait état de doutes sur l'efficacité du « parapluie nucléaire » américain en mettant l'accent sur les changements survenus depuis 1951, date de la signature du traité, dans l'équilibre des forces américaines et soviétiques.

L'antimilitarisme est moins virulent

Soulignant que désormais les Etats-Unis portent surtout leur intérêt sur l'Europe, les Japonais ont l'impression qu'ils pourraient être abandonnés à la dernière minute, *« comme on coupe la queue d'un lézard »*, selon M. Nakasone, ancien directeur de l'agence de défense, qui passe pour un faucon du parti libéral-démocrate. Ils sont en revanche de plus en plus certains que le traité impliquerait automatiquement le Japon dans un conflit en Corée. Une récente déclaration devant le Congrès de M. Brown, secrétaire américain à la défense, affirmant qu'une attaque de la Corée du Nord contre le Sud provoquerait une riposte des troupes américaines basées à Okinawa a paru donner une nouvelle dimension au traité de sécurité dans le contexte du retrait des troupes américaines de Corée : le P.C. et le P.S. ont immédiatement dénoncé ce qu'ils présentent comme une menace pour le Japon dans une alliance triangulaire entre les Etats-Unis et la Corée du Sud. Il s'agit en fait d'une réaffirmation des termes de l'accord Nixon-Sato de 1969 par lequel Tokyo admettait que *« de la stabilité dans la péninsule coréenne dépendait la sécurité du Japon »*.

Il y a actuellement 46 000 soldats américains au Japon (dont 20 000 marines à Okinawa), répartis sur 130 bases. Mais le problème est que pour l'instant il n'y a pas de coordination d'action entre les forces américaines et japonaises. Les Américains, en japonaises. D'autre part, les Etats-pon augmente ses effectifs (200 000 hommes) qu'il n'accroisse l'efficacité de son armement. Les principales faiblesses du système défensif japonais sont la lutte anti-aérienne et anti-sous-marine. Dans ce dernier domaine, le Japon dépend encore d'avions Neptune, périmés, qui seront remplacés d'ici quatre ans par des Lockheed Orions. Les forces aériennes, actuellement équipées de Starfighters, seront bientôt dotées d'une centaine de chasseurs F-15 Eagles (mais ces derniers ne peuvent être efficaces, font remarquer les experts, sans une escadrille d'avions-radars). Les dépenses consacrées à ces achats (4,5 milliards de dollars), les plus importants jamais faits par le Japon, ont été approuvées par le Parlement.

Depuis sa défaite de 1945, sa Constitution (*article 9*) interdit théoriquement au Japon d'avoir une armée. On note cependant dans l'opinion publique une prise de conscience de plus en plus aiguë (notamment depuis la fin du conflit indochinois) des problèmes de sécurité. On parle désormais plus franchement le statut des forces d'autodéfense et l'antimilitarisme professé depuis la guerre est moins virulent. C'est ainsi que les partis politiques se sont pratiquement mis d'accord pour créer une commission parlementaire chargée d'étudier les questions de défense. Certains hommes politiques, comme M. Nakasone, soulignent, en outre, périodiquement, la nécessité de réviser la Constitution pour la mettre en accord avec les faits.

Les milieux d'affaires japonais suivent avec un intérêt particulier cette évolution, qu'ils encouragent. Ils souhaitent un développement des industries d'armement, certains envisageant même des exportations de matériel militaire.

Dans l'immédiat, le Japon ne compte pas augmenter son budget militaire, ce qui pourrait être une mesure impopulaire et mal interprétée par les pays voisins. Il reste, qu'en consacrant 1 % de son P.N.B. à son effort militaire, le Japon est le pays d'Asie qui, en valeur absolue, dépense le plus pour son armement après la Chine. — Ph. P.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

MINISTRE-PRÉSIDENT DU BADE-WURTEMBERG

M. Filbinger est partiellement débouté de sa plainte contre l'écrivain Rolf Hochhuth

De notre correspondant

Bonn. — Le ministre-président du Bade-Wurtemberg, M. Hans Karl Filbinger, n'a guère lieu d'être satisfait de l'issue du procès qu'il avait intenté à l'écrivain Rolf Hochhuth (*le Monde* du 18 mai).

Le tribunal de Suttgart a, comme on le prévoyait généralement, reconnu que l'écrivain avait eu tort d'affirmer que M. Filbinger n'était en liberté aujourd'hui que grâce au silence, à la fin de la guerre, de ceux qui connaissaient son activité de juge militaire dans la marine nazie. Cette accusation se basait sur le fait que, quelques semaines avant la capitulation, l'actuel ministre du Bade-Wurtemberg avait réclamé et obtenu la peine de mort pour un jeune marin coupable de désertion. Quels que soient les aspects moraux de l'affaire, il est clair qu'en cette occasion le juge militaire n'avait rien fait d'autre qu'exécuter les ordres de ses supérieurs et appliquer les règlements en vigueur dans la marine.

Cependant, le tribunal a reconnu à M. Hochhuth le droit de dire que M. Filbinger avait été un *« juriste effroyable »* et que, même après la capitulation allemande, il avait, dans un camp de prisonniers, poursuivi un autre marin en appliquant « *les lois nazies* ». Dans ce dernier cas, le marin fut condamné à six mois de prison parce qu'il arracha les insignes nationaux-socialistes de son uniforme et qu'il insulta ses supérieurs en les traitant de *« chiens nazis »*.

Les juges de Stuttgart ont décidé finalement que les frais du procès seraient partagés entre M. Filbinger et M. Hochhuth. Cette issue peu glorieuse constitue, pour le ministre-président du Bade-Wurtemberg — et pour le parti chrétien-démocrate — un embarras indéniable, bien que M. Filbinger ne veuille voir dans toutes les critiques à l'encontre de son passé qu'une campagne systématique de dénigrement qui serait menée seulement par l'extrême gauche. — J. W.

Chypre

M. RAUF DENKTASH AURAIT « CLARIFIÉ » SES PROPOSITIONS SUR LE STATUT DE L'ILE estime le département d'État

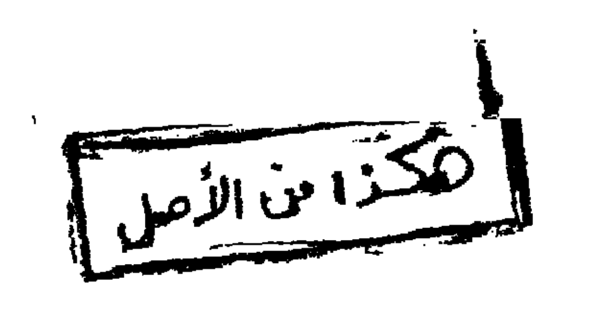
Washington (*A.F.P.*). — Le leader chypriote turc, M. Rauf Denktash, a soumis de nouvelles propositions pour un règlement du problème de Chypre, a affirmé le porte-parole du département d'État américain, en se refusant toutefois à préciser lesquelles.

Le porte-parole a indiqué que cette déclaration était *« positive et encourageante. Elle clarifie et reformule jusqu'à un certain point la position chypriote turque »*, a-t-il ajouté.

La seule référence susceptible d'apporter un éclairage nouveau aux propositions turques concerne la question territoriale. M. Denktash a déclaré à New-York qu'il était prêt à envisager des *« réajustements géographiques significatifs permettant la réinstallation d'un nombre considérable de Grecs chypriotes »*.

● *La majorité qui soutient M. Kyprianou* à Chypre s'est brisée pour la première fois le 23 mai au Parlement. Les communistes et les socialistes se sont très vivement opposés à un débat reportant, sans fixer de délai, les élections municipales du 4 juin dans trois cent cinquante communes. Le texte a finalement été adopté par dix-huit voix contre quatorze et une abstention. Le gouvernement a justifié ce renvoi par la crainte de troubles. Ces élections avaient été décidées à l'unanimité par tous les partis. Elles n'avaient jamais eu lieu depuis l'indépendance de l'île, en 1960. — (*U.P.I.*)





PROCHE-ORIENT

Egypte

Le président Sadate annonce une « épuration » dans l'administration et dans la presse

De notre correspondant

Le Caire. — On avait annoncé que le raïs exposerait le mardi 23 mai, au cours d'une conférence de presse, « *son plan d'action à l'intérieur (...) à la lumière des résultats du référendum* », qui a eu lieu dimanche (*le Monde* du 23 mai).

En fait, le président Sadate, qui a tenu à apparaître sûr de lui, tapant sur la table et le verbe haut, s'est *surtout* livré à un monologue en arabe sur l'histoire de l'Egypte moderne, provoquant le départ de la salle d'une partie des correspondants étrangers. Il a également renouvelé ses attaques contre « *la gauche égyptienne qui a signé son arrêt de mort en tentant d'incendier Le Caire en janvier 1977* » et contre le « *néo-Wafd, parti du dénigrement, de la diffamation et des intrigues* ». Selon le raïs : « *Le Wafd et les communistes veulent propager la lutte des classes, afin d'entraîner des désordres sanglants à la faveur desquels ils essaieront de prendre le pouvoir.* »

« *Le référendum constitue un tournant*, a poursuivi le président Sadate. *Désormais, je ne transigerai plus. Les marxistes seront expulsés des hauts postes administratifs et des sociétés d'Etat, des syndicats et de la presse. Les journalistes égyptiens qui écrivent dans les revues arabes de Paris pourront être exclus de l'ordre de la presse. L'épuration sera menée selon la volonté du peuple.* »

Cependant, le raïs a conclu : « *La démocratie est sauve.* » Aussi bien les opposants de tous bords veulent-ils espérer qu'en définitive aucune mesure générale ne sera promulguée pour restreindre les libertés (expression, circulation) octroyées par le président Sadate lui-même depuis la guerre d'octobre 1973. Le jeune député alexandrin du Rassemblement progressiste, M. Aboul Ezz Hariri, arrêté, puis relâché la semaine passée dans sa circonscription, vient, toutefois, d'être interpellé, au Caire, sans levée préalable de son immunité parlementaire.

Alors que jusqu'à présent l'opinion publique n'avait pas pris très au sérieux le Rassemblement progressiste et le néo-Wafd, les attaques incessantes du pouvoir contre ces partis finissent par donner l'impression à l'homme de la rue qu'ils ont une grande influence sur la vie du pays, ce qui est loin d'être encore le cas.

Parmi les cadres de l'opposition, les conditions du déroulement de l'élection partielle du 17 mai, à Alexandrie, et du référendum du 21 mai continuent de faire l'objet de très vifs commentaires. Selon le Rassemblement progressiste et le Wafd, leurs représentants agréés « *n'ont pas pu vraiment contrôler les urnes à Alexandrie, ayant été appelés hors des bureaux de vote pour accomplir une formalité administrative oubliée la veille* ». Quant au référendum, s'il n'est pas douteux que la plupart des votants ont répondu oui, le taux de participation (85,4 % des onze millions d'électeurs) suscite le doute des opposants. Au Caire, en tout cas, plusieurs journalistes étrangers ont dû persévérer, le 21 mai, pour voir des citoyens accomplissant leur devoir électoral.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● MISE AU POINT. — Après la publication dans *le Monde* du 26 avril 1978 d'un article intitulé « La difficile réconciliation libanaise », nous avons reçu de la direction du journal libanais *le Réveil* la lettre suivante : « *Nous avons pu lire dans votre éditorial le passage suivant : « Conclu, si » l'on en croit le quotidien » phalangiste* le Réveil... » *Conscients de votre souci d'objectivité, nous prenons la liberté de rappeler que le* Réveil *n'est l'organe d'aucun parti, mais un « quotidien » politique indépendant » qui s'est donné pour règle une objectivité à ne pas confondre avec une neutralité indifférente.* »

[« Le Réveil » est dirigé directement par M. Amine Gemayel, membre du bureau politique du parti phalangiste et fils de M. Pierre Gemayel, chef des Kataëb.]

REGAIN DE TENSION EN CISJORDANIE

Jérusalem paraît vouloir disposer des terres des Palestiniens exilés

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que le plan de paix de M. Begin prévoit l'autonomie des territoires occupés et que la question des implantations juives dans ces territoires ait déjà fait l'objet des plus vives critiques, le gouvernement israélien pourrait avoir décidé de hâter le processus de colonisation de la Cisjordanie. Les Palestiniens de cette région le pensent, et ce ne sont pas les démentis confus publiés le 23 mai qui mettront fin à leur inquiétude. En Israël même, certains observateurs jugent la situation préoccupante.

« *Est-ce qu'il viendrait à l'idée de quelqu'un de confisquer les biens de milliers de juifs qui ont quitté Israël pour s'installer à l'étranger? Le comportement de l'administration relève du scandale. Le gouvernement et la Knesset doivent, au plus tôt, y mettre un terme.* » Cette protestation vigoureuse du quotidien *Haaretz* vise les intentions prêtées, ces derniers jours, au gouvernement, d'accélérer la politique d'implantation, en étendant une réglementation qui permet aux autorités israéliennes de disposer des terres et des biens des Palestiniens qui ont quitté la Cisjordanie occupée.

Après la guerre de six jours, l'administration militaire des territoires nouvellement investis avait pris un décret prévoyant la confiscation provisoire des propriétés appartenant aux Palestiniens réfugiés ou résidant dans les pays arabes « ennemis ». Ce décret, n° 58, de juillet 1967, confiait la gestion de ces propriétés à un « *conservateur des domaines* ». Celui-ci avait ainsi le pouvoir de vendre ces propriétés pour la création d'implantations israéliennes (1). Mais les Cisjordaniens émigrés dans d'autres pays — ils sont nombreux en Europe et en Amérique — pouvaient continuer d'administrer leurs biens par procuration, c'est-à-dire par l'intermédiaire de compatriotes restés au pays. Toutefois, le mois dernier, plusieurs de ces personnes ont constaté que toutes les transactions soumises au contrôle de l'administration étaient soudainement suspendues. Il n'en fallait pas plus pour que se répandent des rumeurs selon lesquelles ce système de confiscation provisoire allait être étendu aux biens de tout propriétaire absent des territoires occupés.

La nouvelle ne devait pas être démentie immédiatement, et certains fonctionnaires laissaient même entendre qu'il s'agissait là d'une nouvelle interprétation du décret de 1967. Publiée dans la presse, cette information n'a été démentie que le 23 mai par le ministère de la défense, qui a déclaré dans un communiqué que rien n'avait changé dans la réglementation. Mais ce communiqué reste ambigu. Il précise — comme si cette éventualité n'était pas exclue — que toute *modification dépendait du gouvernement lui-même.*

Un pas en arrière ?

Plusieurs réunions de protestation *ont eu lieu dans les différentes villes* de Cisjordanie. Le maire de Bethléem a demandé, mardi, la création d'une commission d'enquête. De nombreux habitants de la région sont aujourd'hui convaincus que, en réalité, l'administration israélienne a fait un pas en arrière, sous la pression de « modérés » qui, comme le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, s'opposent à d'autres ministres partisans d'un large développement des implantations, tel M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, dont dépendent les services du « *conservateur des domaines* ».

La tension créée en Cisjordanie par cette affaire a été encore aggravée par l'annonce d'une série de nouvelles expropriations destinées à permettre l'agrandissement des colonies déjà implantées. De surcroît, le bruit a couru que la colonie de Shilo, jusqu'alors considérée comme une « *mission archéologique* », serait prochainement autorisée par le gouvernement (*le Monde* du 1er février). De même la création d'une agglomération juive près de Naplouse a été évoquée. Ces deux rumeurs ont été officiellement démenties, le 23 mai également, par le ministère de la défense. Cependant, les habitants de Cisjordanie rappellent qu'il s'agit du même ministère qui, tout récemment (*le Monde* daté 21-22 mai), a confirmé l'existence d'un vaste programme prévoyant la création de six centres urbains en Samarie et dans la région de Jérusalem.

Ce climat a relancé la contestation au sein du mouvement démocratique pour le changement (Dash), deuxième *formation de la coalition gouvernementale* après le Likoud (*le Monde* daté 14-15 mai). Le président du groupe parlementaire du Dash, M. Amon Rubinstein, a déclaré à deux reprises, les 22 et 23 mai, que son parti devrait « *dans les prochaines semaines* » se retirer de la coalition si le gouvernement continuait de suivre « *une politique contraire à la recherche de la paix* ». Il a accusé le cabinet de M. Begin de projeter l'expropriation de dizaines de milliers de dunams (2).

Le groupe Shelli (extrême gauche sioniste) a déposé par ailleurs, le 23 mai, à la Knesset, une motion de censure qui dénonce un autre aspect de l'attitude gouvernementale à l'égard des populations arabes. Près de Dimona, dans le Néguev, une douzaine de baraquements abritant *depuis plusieurs années* une tribu de bédouins ont été rasés par des bulldozers, le 17 mai, ce hameau se situant sur l'emplacement d'une future zone industrielle. Des représentants de la tribu ont déclaré qu'ils n'avaient pas été prévenus de l'expulsion réalisée *au moment où tous les hommes étaient au travail.* Ils ont ajouté que le mobilier et les effets personnels des expulsés avaient été chargés à la hâte dans des camions avant d'être déversés plus loin, dans un cimetière. Le comité des chefs bédouins a aussitôt adressé un télégramme au premier ministre pour réclamer une enquête sur les circonstances de cette affaire. Les expulsés ont affirmé, d'autre part, avoir des droits de propriété sur une partie des terrains d'où ils ont été chassés.

La coïncidence de ces différentes affaires a amené, le 23 mai, le journal *Haaretz* à cette amère conclusion : « *Certains personnages de l'administration israélienne ne supportent sans doute pas l'idée qu'une journée puisse s'achever sans que l'* « *image* » *du pays ne soit davantage ternie.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Le bénéfice de la transaction étant « conservé » au nom du propriétaire en attendant un règlement de paix.

(2) 1 dunam = 10 ares.

ASIE

Vietnam

L'exode des résidents chinois accentue la tension avec Pékin

Par centaines, des Chinois résidant au Vietnam ont assiégé ces temps derniers l'ambassade de la République populaire chinoise à Hanoï pour pouvoir quitter le pays. Une telle scène, au centre de la capitale vietnamienne, non loin du mausolée de Ho Chi Minh — fermé pour travaux, — témoigne de la tension entre les deux plus puissants pays socialistes d'Asie. La situation, déjà délicate depuis le conflit des îles Paracels et Spratly, et surtout depuis la guerre khméro-vietnamienne — Pékin soutenant le point de vue de Phnom-Penh, — s'est encore dégradée après la nationalisation le 27 mars du gros commerce dans le Sud. Il s'agit, dit-on officiellement, d'une mesure générale qui ne se fonde pas sur des critères ethniques. Mais, selon l'écrivain Nguyen Khac Vien, *« c'est un fait qu'une grande partie des personnes concernées sont des Chinois »*.

La situation demeure d'autre part tendue le long de la frontière sino-vietnamienne, où des incidents sanglants — même s'ils restent rares — ont eu lieu en février. La situation est d'autant plus complexe qu'aucun traité ne délimite officiellement la frontière entre les deux pays. Celle-ci est fixée par deux conventions frontalières — 1887 et 1895 — entre la puissance coloniale française et la cour impériale mandchoue. Aujourd'hui, Pékin et Hanoï souhaitent des rectifications de tracé en leur faveur. Négligés lorsque les relations entre les deux pays étaient au beau fixe, ces différends réapparaissent en période de tension.

Outre la question frontalière, il semble qu'Hanoï ait des difficultés avec des minorités ethniques qui vivent à cheval sur les deux pays. La situation économique étant sensiblement meilleure en Chine qu'au Vietnam, certains de ces groupes se tourneraient plus volontiers vers les provinces frontières chinoises du Kwangsi et du Yunnan, où vivent leurs frères de race. Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, ces difficultés seraient à l'origine de la dissolution en 1976 des régions autonomes du Tay-Bac et du Viet-Bac, mais aussi du rappel à Hanoï du général Chu Van Tan, cofondateur de l'Armée populaire avec le général Giap. Appartenant à une minorité Nung, il a dû quitter la direction du Viet-Bac pour devenir vice-président de l'Assemblée, poste honorifique. Un autre général d'origine tribale, Le Quang Ba, a été mis à la retraite et n'est plus membre du comité central du P.C.

Le 1er mai, Radio-Hanoï déclarait que des jeunes volontaires avaient renforcé les unités de sécurité de Lai-Chau, frontalière du Yunnan, et *« avaient aidé à capturer beaucoup d'ennemis opérant clandestinement, des voleurs et des commerçants malhonnêtes, et récupéré des dizaines de milliers de dongs de marchandises »*. Ces dernières appartenaient sans doute à des Chinois qui tentaient de fuir le Vietnam.

Des dizaines de milliers de réfugiés

Selon deux journaux pro-communistes de Hongkong, le *Ta Kun Kung Pao* et le *Wen Wei Pao*, du dimanche 21 mai, plus de cinquante-sept mille réfugiés d'origine chinoise venant du Vietnam sont arrivés en Chine méridionale, par voie maritime ou par terre. Des réfugiés ont déclaré — affirment les journaux — que Hanoï les avait obligés à *« se faire naturaliser »* et à servir dans des unités engagées dans le conflit avec le Cambodge. Ceux qui refusaient étaient punis par le retrait de leur carte d'identité, la suppression des rations alimentaires. D'autres ont affirmé que leurs bateaux avaient été mitraillés par les Vietnamiens qui les avaient dépouillés de leurs biens. Les provinces du Yunnan, du Kwangsi, du Kwangtung et du Fukien ont pris des mesures pour leur venir en aide.

Au cours des derniers mois, l'ambassade chinoise à Hanoï aurait délivré plusieurs milliers de passeports à des résidents, que les autorités de Hanoï considéraient comme des ressortissants vietnamiens. Dans une déclaration récente (*le Monde* du 6 mai), M. Xuan Thuy, secrétaire du comité central du P.C. vietnamien, a fait référence à un accord entre les comités centraux des P.C. chinois et vietnamien signé après 1954. Il s'est plaint que certains Chinois quittaient le Vietnam *« après avoir acheté des objets de valeur et vendu leurs biens »*, *« illégalement »* et *« sans passer par les postes-frontières »*. Il a ajouté que *« si quelqu'un veut rentrer en Chine, il n'a qu'à en faire la demande »*. Il semble avoir été pris au mot par ceux qui font la queue devant l'ambassade de Chine.

Les récentes mesures économiques, le changement de monnaie et les contrôles qui les ont accompagnés ont lourdement frappé la communauté chinoise qui détenait une grande partie du commerce et des liquidités du pays (1). Certains ont sans doute accepté les offres du gouvernement de se réinstaller à la campagne ou d'entrer dans des opérations mixtes, bien que le pourcentage officiel de « volontaires » pour la campagne de 91 % à 99 % à Cholon relève de la propagande. Il n'en reste pas moins que, forcés ou non, nombre de Chinois ont dû quitter Cholon depuis avril. Les rares témoignages qui décrivent des quartiers partiellement vidés en sont la preuve.

Des cas de suicide

D'autres commerçants, dont des Chinois, *« ont préféré se suicider »*, reconnaît l'organe du P.C., *Nhan Dan*, du 13 avril. Le nombre des réfugiés arrivés par bateau en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour, à Hongkong et sur les côtes chinoises s'est récemment accru, de même que la proportion de Sino-Vietnamiens parmi eux. Ceux-ci préfèrent sans doute chercher refuge dans des pays « capitalistes » plutôt que dans la mère patrie « socialiste ». Il n'en est pas ainsi des résidents chinois du Nord, qui vivent, eux, en régime socialiste depuis 1954 et peuvent franchir la frontière à pied. Ces derniers, d'ailleurs semblent subir depuis plusieurs semaines des contrôles tatillons de leurs commerces, voire des confiscations, *« unilatérales »*, dit-on à Pékin. Les sentiments antichinois qui persistent en Asie du Sud-Est n'ont pas disparu au Vietnam.

Il ne semble pas pourtant que le Vietnam souhaite renvoyer en Chine une partie de la communauté chinoise. Le départ d'ouvriers spécialisés, d'enseignants, etc.), déjà amorcé, risquerait d'avoir des conséquences fâcheuses sur l'économie. Il est un fait en tout cas que les problèmes ethniques et nationaux survivent aux changements de régime et d'idéologie, même s'ils ne prennent pas toujours une forme aussi aiguë qu'entre le Vietnam et le Cambodge.

La Chine n'a pas été autorisée à ouvrir un consulat général à Ho-Chi-Minh-Ville, ni à recevoir les demandes des résidents chinois du Sud désirant opter pour la nationalité chinoise. Elle accepte que ses citoyens prennent une nationalité étrangère, mais à condition que ce soit « volontairement », comme l'a rappelé, le 30 avril à Pékin, M. Liao Cheng-chih, responsable des Chinois d'outre-mer (*le Monde* du 3 mai). Or la plupart des Chinois du Sud avaient été forcés de prendre la nationalité vietnamienne par le président Diem vers la fin des années 50.

Deux millénaires

Les relations entre la Chine et le Vietnam, qui ont connu des hauts et des bas en deux millénaires, dont mille ans d'occupation par l'Empire du Milieu, qui ont laissé des traces profondes sur la civilisation vietnamienne, se trouvent, à nouveau, en période de crise. Après l'installation de régimes communistes à Pékin et à Hanoï, les rapports avaient été étroits. On se souvient de l'aide chinoise dans la guerre contre les Français, et des déclarations sur la Chine « grand arrière » du Vietnam, lors de l'intervention américaine, mais aussi des pressions chinoises à Genève, en 1954, puis lors des négociations avec Washington. L'évolution de la situation au Cambodge — même avant 1975, car la Chine a soutenu les communistes khmers de M. Pol Pot depuis les années 50 — ainsi que le resserrement des relations entre Hanoï et Moscou sont parmi les causes de la tension actuelle.

En prenant partie pour les Chinois du Vietnam, Pékin veut montrer qu'il ne se désintéresse pas de leur sort, mais aussi rassurer les autres Chinois d'outre-mer. Une telle attitude risque de soulever des questions chez certains Chinois qui se demandent pourquoi la Chine mène une politique aussi peu cohérente en Indochine. Au Laos, elle a accordé des passeports à des Sino-Laotiens pour leur permettre de quitter le pays. Au Vietnam, elle hausse le ton pour soutenir ses ressortissants parmi lesquels se trouve un certain nombre de « capitalistes » et de « compradores ». Au contraire, au Cambodge, elle n'a rien fait pour les protéger, lors du grand exode du 17 avril 1975 et après. Phnom-Penh est pourtant son allié privilégié dans la région.

PATRICE DE BEER.

(1) Il y aurait environ deux millions de Chinois au Vietnam, la plupart vivant dans le Sud.



Japon

INVOQUANT LA SURPOPULATION DU PAYS

Tokyo refuse toujours d'accueillir les réfugiés en provenance d'Indochine

De notre envoyé spécial

Kamakura. — *« Nous dérivions depuis une semaine. Nous n'avions plus d'eau et presque plus d'essence quand nous avons vu ce bateau japonais immobilisé. Nous avons accosté : des marins dormaient sur le pont, d'autres réparaient les machines. Ils ont refusé de nous prendre à bord et nous ont simplement donné deux bidons d'eau. Epuisés et fous de rage, nous sommes alors montés à l'abordage. »* C'est avec le sourire que M. Nguyen Xuan Khoa raconte comment le groupe de réfugiés vietnamiens dont il fait partie — qui ont en majorité moins de vingt ans comme lui — a *« détourné »* en haute mer, le 17 avril dernier, un thonier japonais, le *Tetsu-Maru*.

M. Khoa était parti dans la nuit du 1er avril de Phan-Rang, à 300 kilomètres au nord de Saigon, pour essayer de gagner les Philippines. Ils étaient soixante — dont trente-quatre enfants de moins de dix ans et cinq nourrissons — sur un petit bateau de pêche de 12 mètres. Au bout de deux semaines en mer, ils n'avaient plus ni eau ni nourriture : quatre enfants, dont le frère de M. Khoa, âgé de quatre ans, étaient morts.

« Au début, les Japonais ont voulu se défendre avec des maillets, raconte un ancien professeur de Phan-Rang. *Mais lorsqu'ils ont vu les enfants et les femmes qui priaient, ils ont fini par céder. »* Heureusement, car deux heures plus tard le bateau des réfugiés faisait eau et coulait : *« C'est en général ce qui arrive*, dit l'un des rescapés. *Un bateau sur dix arrive, les autres sont repris ou coulent* (1). »

Ce groupe de Vietnamiens est le dernier arrivé au Japon, le 24 avril. Pris en charge par l'ONU et des organisations charitables, chrétiennes ou bouddhistes, les réfugiés attendent à Kamakura, aux environs de Tokyo, des visas pour s'en aller ailleurs. Car le Japon, troisième puissance économique du monde, a pour politique de ne pas accepter de réfugiés. A la veille de son départ pour Washington, le 28 avril, M. Fukuda, premier ministre, a cependant annoncé que son pays pourrait, sous certaines conditions, permettre à des Vietnamiens de rester sur l'archipel. Cette déclaration, très évidemment destinée à apaiser les Américains, qui critiquent l'attitude peu humanitaire du Japon, n'a pas encore été suivie d'effet. De toute façon, les conditions mises par les autorités pour l'obtention d'une autorisation de résidence permanente sont si restrictives que, même une fois les mesures en vigueur, peu de réfugiés pourront en bénéficier.

Il n'y a pas de droit d'asile au Japon. Celui-ci n'a en effet jamais ratifié la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés. C'est avec une froideur sans pareille, pour un pays puissant et riche, que le Japon « accueille », temporairement, des Vietnamiens. Lorsqu'ils arrivent, c'est le représentant du haut commissariat pour les réfugiés qui, sous sa responsabilité — il s'engage non seulement à les réexpédier ailleurs, mais encore à assurer leurs frais de transport jusqu'au pays de réinstallation, — les fait débarquer et contacte les organisations de bienfaisance pour leur logement. L'ONU verse 900 yens (18 francs) par jour à chaque réfugié. Le Japon, qui contribue certes pour 1,6 million de dollars par an au fonds des Nations unies pour les réfugiés (contre 13 millions pour les Etats-Unis), ne verse rien directement à ceux qui se trouvent dans l'archipel et semble surtout vouloir les ignorer.

Si un bateau étranger recueille des réfugiés en mer et désire les débarquer au Japon, la garantie de l'ONU ne suffit pas : il faut en outre l'assurance du pays dont le bateau est originaire que, dans le cas où les réfugiés ne trouveraient pas de pays d'accueil, il les prendrait en charge. L'année dernière, on est ainsi arrivé à cette situation paradoxale : la Grèce, un petit pays comparé au Japon, a dû assurer la troisième puissance économique du monde qu'elle reprendrait des réfugiés qu'un cargo battant pavillon grec avait demandé à débarquer au Japon, car il faisait route vers la Corée du Nord et ne voulait pas, ce qui est compréhensible, ramener les rescapés dans un pays socialiste. La plupart des réfugiés vietnamiens arrivés au Japon (jusqu'à présent, il y en a eu 1 319) partent pour les Etats-Unis. La France n'en a accepté qu'une vingtaine, estimant qu'elle en accueillait déjà un grand nombre chaque mois, en provenance notamment de la Thaïlande, et que le Japon devait assumer ses responsabilités.

Des « raisons spéciales »

La situation déjà peu enviable des réfugiés qui arrivent par bateau est pire pour les Vietnamiens — six cents environ, pour la plupart étudiants, — qui résidaient au Japon au moment de la chute de Saigon. Certains, une centaine, voudraient rentrer au Vietnam, mais leurs demandes auprès de l'ambassade n'ont jamais eu de suite. Seules trois vieilles femmes sont récemment retournées au Vietnam. *« Hanoï considère que nous constituons un risque »*, nous dit l'un d'eux. La majorité d'entre eux ne veulent cependant pas retourner dans leur pays. Sans passeport — celui de l'ancien Vietnam du Sud ne vaut plus rien, ce qui fait, entre autres, qu'ils ne peuvent pas se marier au Japon, — ils ont simplement une carte de séjour valable six mois. Les autorités nippones la renouvellent avec une réticence évidente et des tracasseries administratives sans fin. *« Il y a beaucoup de manières de nous chasser »*, nous dit un étudiant. Mais, n'entrant dans aucune des catégories reconnues de réfugiés, ils ne peuvent pas partir : aucun pays, en effet, ne veut les accueillir. Tel Vietnamien, âgé de trente-cinq ans, marié à une Japonaise et ayant passé onze ans en France, s'est heurté à un refus du consulat français, où l'on estime que c'est au Japon de s'occuper de son cas. En France, il travaillait dans un centre de recherche en électronique ; à Tokyo, il est garçon de café.

Les anciens étudiants vietnamiens vivant au Japon sont donc obligés de rester sur l'archipel, où ils sont victimes d'une discrimination criante, sans possibilité de travail fixe (avec un permis de séjour de six mois, personne ne vous embauche), réduits pour la plupart à vivre d'expédients dans la ville la plus chère du monde. D'autres sont encore plus mal lotis : ils sont tout bonnement en prison. Comme ces quatre jeunes Laotiens entrés au Japon avec un visa de touriste et qui ne voulaient pas retourner dans leur pays après la prise du pouvoir par les forces révolutionnaires : ils ont été arrêtés après quelques mois pour violation de la loi sur l'immigration et sont depuis un an sous les verrous.

Les Japonais invoquent des *« raisons spéciales »* pour justifier leur attitude. D'une part, qu'il n'y a pas de tradition d'accueil des étrangers au Japon ; d'autre part, que le pays est surpeuplé et qu'enfin *« dans une société homogène comme celle du Japon il y a peu de chances d'assimilation pour des éléments étrangers »*. La situation discriminatoire dans laquelle sont placés les six cent cinquante mille Coréens du Japon — qui n'avaient pas, au demeurant, voulu y venir : ils ont été amenés sur l'archipel comme main-d'œuvre au moment de l'occupation de leur pays par les Japonais — et cinquante mille Chinois témoigne certes que les autorités n'ont rien fait pour réduire les différences et assimiler ceux qui, en définitive, restent des intrus. *« Ce n'est pas tant une question quantitative que qualitative »*, disent certains fonctionnaires japonais. Comme l'écrit le quotidien *Asahi*, *« le Japon est le pays d'un peuple unique »*. C'est encore le mythe latent au Japon de la *« race pure »* qui est à l'origine de la discrimination de minorités comme celle des *Etas*, les « intouchables » japonais.

Les Japonais ont été désagréablement surpris, et peinés, de constater que, selon une enquête faite par le gouvernement, 20 % des Européens pensent que le Japon est un pays totalitaire. Vision assurément erronée. Mais l'attitude des autorités japonaises à l'égard des réfugiés vietnamiens et plus généralement les réflexes de rejet de tout élément étranger — le *Gaijin*, *« l'homme de l'extérieur »* — qui relèvent d'une xénophobie héritée des trois siècles de fermeture du pays, ne sont pas faits pour améliorer l'image du Japon dans la communauté internationale. Les Japonais sont certes, individuellement, accueillants et hospitaliers, mais le Japon n'est pas une terre d'asile. C'est pourtant le jour où ses dirigeants prendront conscience que le monde n'est pas seulement un marché pour les produits nippons que le Japon ne sera plus seulement une grande puissance mais un grand pays.

PHILIPPE PONS.

(1) Vient de paraître à Tokyo en trois langues (anglais, français et vietnamien) un livre, *Boat People, les nouveaux intouchables*, qui raconte le périple des réfugiés qui quittent le Vietnam.

Un autre ouvrage, en japonais, contenant un grand nombre de photographies, traite de leur situation au Japon. Edités par l'Asian Relations Center de l'Institut socio-économique de l'université Sophia à Tokyo, ces ouvrages sont vendus en France par M. Truong Quang Thuong, 10, villa d'Est, appart. 2209, 75013 Paris.

Huis clos à Pékin

(Suite de la première page.)

Comment fonctionne ce totalitarisme individuel, ce totalitarisme de poche ? Il use du même mécanisme que le macro-totalitarisme : gommage de l'usage de la responsabilité individuelle. « JE » se masque derrière « NOUS ». ILS doivent être écrasés, eux, les représentants, les responsables de l'ordre haï (les juifs, les mâles, les féodaux, les capitalistes). NOUS menons la juste lutte contre eux. JE ne fais qu'apporter ma pierre à l'édifice commun. JE ne suis qu'une petite vis du mécanisme révolutionnaire. Ainsi, la pratique et la théorie marxistes expulsent ma responsabilité individuelle, du fait de la responsabilité d'une collectivité à laquelle je n'appartiens pas et que je combats. Dans mon action, collective et fonction d'une connaissance objective du sens de l'histoire, sont gommés mon face-à-face avec ma liberté et ma responsabilité. Situation confortable. « Ici, déposez vos angoisses, vos hésitations mais aussi votre liberté. Entrez dans le bonheur des pierres. »

La démarche suivie n'est pas sans rappeler, en la compliquant, celle des personnages de « Huis clos » : je ne cherche pas dans le regard d'autrui une image valorisante qui me masquerait mes lâchetés et mes responsabilités. Je cherche dans la vie d'autrui, dans la vie de ceux qui ne sont pas de ma classe, de mon parti, de mon groupe, l'unique source des horreurs et des injustices, afin de m'innocenter. Cette démarche, soulignent C. et J. Broyelle, n'est d'ailleurs pas seulement celle du militant marxiste. Quand nous, anciens maoïstes, nous critiquons les Brigades rouges, n'oublions-nous pas qu'une de nos principales objection au « révisionnisme » du P.C.F. était la nécessité d'une lutte violente pour passer au socialisme ? Pouvons-nous nous laver entièrement du meurtre d'Aldo Moro ?

De même, si l'image de l'Allemand revanchard, anticommuniste et fascisant est si répandue, n'est-ce pas pour permettre aux Français qui la propagent de revêtir un pardessus démocratique inusable, imperméable aux souvenirs de collaboration et de pétainisme ? La démarche est seulement systématisée pour le marxiste, et élevée au rang de méthode scientifique. C. et J. Broyelle tentent ensuite de découvrir le « sens » de cette quête d'un refuge dans l'aresponsabilité, de cette démission qu'impliquent le politisme et cet abandon dans les bras du parti toujours victorieux, du parti qui a toujours raison, etc. Pour eux, cette pseudo-vie, cette vie protégée, fœtale, n'est pas tout à fait la mort. Elle est même, au contraire, un moyen d'éviter « à mains nues », à « liberté nue », notre vie d'individu autonome, notre vie fragile, éphémère, donc notre mort, celle à laquelle on n'échappe pas, alors qu'on reste vivant à travers la lutte du parti, à travers son œuvre... Pourtant, « qui oserait se dire : je suis communiste parce que je ne veux pas mourir ? »

Le style, les images, le dialogue attentif de Jacques et de Claudie tout au long de l'ouvrage, son cadre temporel familier, tout vise à susciter en nous ce sens de notre mortalité et l'émerveillement devant l'être. Et, à travers ce changement d'échelle, qui rend primordiales les relations de deux êtres, avec la valeur reconnue à une vie, avec la dénonciation du marxisme comme couverture à la lâcheté individuelle, c'est toute une attitude morale qui est recherchée. Grand problème d'une génération.

Reste que, dans leur refus de l'aresponsabilité individuelle et leur volonté de se référer à nouveau à l'individu, il y a un risque. Leur discours est beau et fort. Mieux : il est indispensable aujourd'hui devant la barbarie marxiste comme devant la barbarie « désirante ». Mais il suppose une foi en un libre arbitre source de ma responsabilité et une reconnaissance de la culpabilité que nous avons du mal à partager.

Les modèles auxquels C. et J. Broyelle se réfèrent sont Gide et surtout Camus. Camus qui a prouvé, bien avant l'attention aux dissidents, bien avant les nouveaux philosophes ou le rapport Khrouchtchev, qu'il était possible de dire non au totalitarisme. Mais que savons-nous de ses motivations ? Pourquoi, à ce sujet, a-t-il été plus clairvoyant ? Par l'effet d'une responsabilité clairement assumée ou de motivations différentes de celles des hommes qui acceptaient ? Hypothèse : sa situation de pied-noir, ses rapports à sa mère, ont à voir avec sa précocité politique sur ce plan.

Céline est un merveilleux écrivain. Il a dénoncé l'horreur soviétique il y a bien longtemps aussi. Mais, chez lui, peut-on parler simplement de lucidité morale face au totalitarisme ? Inversement, le parti pris d'irresponsabilité des militants est-il si clair ? Ainsi, les Broyelle, tout en expulsant la morale, conservaient un « idéal », et s'ils étaient staliniens parce que maoïstes, ils ajoutent aussitôt qu'ils étaient maoïstes parce qu'antistaliniens !

Reste la certitude de notre mort, la conscience aiguë de notre finitude. Peut-être cela suffit-il à fonder une éthique ? Ethique de la fragilité et de l'éphémère, qui n'aurait pas à passer par la liberté pour être fondée, mais au contraire sur la reconnaissance vécue de la nécessité de notre anéantissement. A voir.

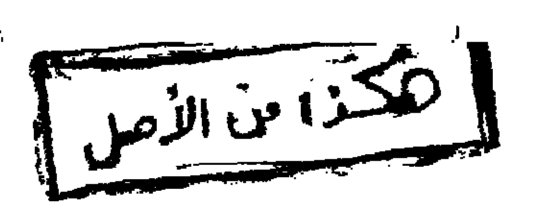
Quoi qu'il en soit, il s'agit à peine d'objections. J'ai fait part de quelques interrogations que suscite ce livre important. Il va déranger, c'est sûr. Et la gauche, en premier lieu. Tant mieux. Pourvu qu'elle n'esquive pas les questions qu'il pose.

PIERRE RIGOULOT.

★ *Le Bonheur des pierres*, de C. et J. Broyelle. Seuil, 204 p., 39 F. Pierre Rigoulot est membre du comité directeur des *Temps modernes*.

Pérou

République Dominicaine



AMÉRIQUES

Pérou

Les troubles ont fait au moins vingt et un morts en quarante-huit heures

Les troubles provoqués par la hausse des prix de 60 % décidée lundi 15 mai par le gouvernement ont fait officiellement vingt et un morts, dont dix pour la seule journée du lundi 22 mai. A *Huancavelica, village des Andes péruviennes au nord-est de* Lima, six personnes ont été tuées au cours de violents désordres. A Lima, lors de la première journée de la grève générale de quarante-huit heures décrétée par les organisations syndicales, quatre personnes ont été tuées. Depuis le début des troubles, onze personnes ont été tuées dans les villes de l'intérieur : quatre à Huanuco, une à Ica et six à Chépen, au nord de Lima.

L'état d'urgence a été *renforcé par le couvre-feu, qui a été* décrété à Lima, Callao et Ica.

Mardi, pour la seconde journée de grève générale, Lima présentait l'aspect d'une ville presque déserte. Quelques autobus et des voitures circulaient cependant dans le centre-ville et dans les quartiers résidentiels. Dans l'intérieur du pays, la grève se poursuivait mardi matin. Les dirigeants politiques et syndicaux estiment à plus de mille le nombre de personnes arrêtées. — (A.F.P.)

Les graves troubles qui secouent le Pérou depuis une dizaine de jours sont sans doute la conséquence de la crise économique dans laquelle se débat le gouvernement militaire depuis plus de trois ans. Ils sont aussi l'aboutissement des pressions impitoyables exercées sur le régime de Lima par les milieux financiers internationaux.

Après avoir résisté tant bien que mal, dans l'espoir d'une attitude plus souple de leurs créanciers, les militaires péruviens ont finalement cédé : ils ont mis en œuvre la politique d'« austérité » qui leur a été véritablement imposée par le Fonds monétaire international. Les mesures économiques décrétées le 14 mai dernier ont provoqué une hausse brutale des prix des produits de première nécessité.

Le gouvernement avait-il le choix ? Sa marge de manœuvre était étroite : le pays est pratiquement incapable de faire face à ses obligations financières et de rembourser ses dettes. Il ne lui restait donc qu'à obtenir de nouveaux prêts ou à décréter un moratoire unilatéral. L'approvisionnement alimentaire dépend en grande partie de l'extérieur : cette dernière décision risquait de provoquer un blocage des fournitures, et donc une explosion sociale plus grave encore que *celle qui se produit actuellement.*

Restait la négociation. Depuis le départ, les militaires péruviens se sont heurtés à un mur, notamment aux Etats-Unis, où se trouve concentrée une bonne partie de leur dette. L'administration américaine, malgré ses promesses, se refusait en pratique à appuyer les démarches des Péruviens et abandonnait l'affaire aux mains des banques privées. Ces dernières surbordonnaient l'octroi de nouveaux prêts à un accord préalable du Pérou avec le Fonds monétaire international, qui a fait preuve d'une intransigeance totale.

L'amertume est grande au Pérou, où l'on ne peut que souligner les contradictions de la politique américaine. Comment Washington peut-il à la fois faire pression en faveur d'une démocratisation et de la tenue d'élections, et laisser le F.M.I. imposer un programme économique qui ne peut qu'aboutir à un cycle de violence et de répression qui rend illusoire toute ouverture politique ? Le transfert du pouvoir aux civils ne constitue d'ailleurs pas la panacée : *« Nous voulons du pain et non une Constituante »*, criaient les manifestants de ces derniers jours.

Les promesses de « compréhension » formulées à Washington, devant l'ampleur des troubles, ne touchent guère beaucoup de monde à Lima. Les militaires « révolutionnaires » d'hier ont beau aujourd'hui avoir renoncé à leurs velléités réformatrices : ils ont provoqué trop d'appréhensions pour ne pas payer cher le « mauvais exemple » du changement qu'ils voulaient donner il y a quelques années à peine.

THIERRY MALINIAK.

République Dominicaine

LES PARTISANS DU PRÉSIDENT BALAGUER CONTESTENT LA VICTOIRE DU CANDIDAT DE LA GAUCHE AUX ÉLECTIONS.

Le dépouillement du scrutin pour l'élection présidentielle du 16 mai, qui avait repris lundi dernier, a de nouveau été interrompu mardi 23 mai à Domingue par le comité électoral. La raison officielle de cette nouvelle suspension est que des résultats de province ne sont pas complets. Il semble que le dépouillement ne reprendra pas avant vendredi.

Selon les résultats officiels connus, M. Guzman, candidat du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), reste très largement en tête. Il distance le président Balaguer, candidat du parti réformiste (P.R.), de plus de cent mille voix. Il semble difficile que l'actuel chef de l'Etat, candidat pour la quatrième fois depuis 1966, puisse remonter son *handicap*. Mais des dirigeants du parti réformiste ont dénoncé mardi avec vigueur *ce qu'ils appellent* une « *fraude énorme* ». Quarante avocats, membres du P.R., ont étudié mardi les documents électoraux pour découvrir « *des preuves de la fraude* ». Enfin, les militaires se concertent et s'agitent. Le général Marcos Jose Moreno, chef d'état-major de l'armée, a affirmé, mardi, que « *les forces armées remplissaient leur rôle* », démentant les informations sur la « *répression* ». Il a confirmé que tous les généraux et amiraux devaient se réunir pour la seconde fois en une semaine.

Selon des informations de bonne source et confirmées par Amnesty International, plus de trois cents arrestations ont eu lieu ces derniers jours en République Dominicaine. Parmi les personnes arrêtées figurent des membres des commissions électorales chargées du dépouillement du scrutin. De très bonne source également on signale que la police dominicaine recherche activement M. Francisco Peña Gomez, principal dirigeant du parti révolutionnaire et la personnalité politique la plus populaire du pays. M. Peña Gomez est entré dans la clandestinité pour échapper aux recherches. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Argentine

L'INTERPELLATION DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « MONDE » A BUENOS-AIRES

Un journaliste devant huit enquêteurs

par JEAN-PIERRE CLERC

Appréhendé lundi soir 22 mai alors qu'il s'apprêtait à quitter Buenos-Aires, Jean-Pierre Clerc, envoyé spécial du Monde, *a été interrogé pendant plusieurs heures par des enquêteurs qui ont perquisitionné ses bagages et photocopié ses documents. Mardi, il a pu quitter l'Argentine pour le Brésil. Il raconte ci-dessous ce qui lui est arrivé.*

Rio-de-Janeiro. — Cela commence comme dans un mauvais roman : « *Monsieur, veuillez nous suivre S.V.P.* », sans oublier même le détail piquant : le sous-officier de l'armée de l'air qui formule cette invitation n'a eu aucune difficulté à me découvrir parmi les nombreux passagers qui, de l'aéroport d'Ezeiza, à Buenos-Aires, s'apprêtaient, le lundi 22 mai, à 18 heures, à prendre l'avion en direction de Rio : dix minutes auparavant, une jeune femme m'avait « repéré » dans le hall de départ, en feignant de vérifier un détail à mon titre de transport.

Le sous-officier et un soldat me conduisent jusqu'à un bureau situé un peu à l'écart, dans lequel huit personnes, civiles et militaires, sont assemblées. L'objet de l'entretien m'est aussitôt signifié : « *En procédant à la fouille de votre valise, nous avons trouvé des documents d'origine subversive.* »

Quatre éléments me sont plus particulièrement reprochés. Le plus spectaculaire, en apparence, est la photocopie d'un article publié, le 4 septembre 1974, dans la *Causa Peronista*. Ce document narrait par le menu comment un petit groupe de jeunes gens, qui allaient se faire connaître sous le sigle Montoneros, avait, *quatre ans plus tôt*, assassiné le général Aramburu, *ancien chef de l'Etat argentin.* Je fais observer que ce document est l'un de splus publics qui soient, e nce moment, à Buenos-Aires : de l'extrême droite à la gauche, de ce que l'on ne peut plus guère appeler l'échiquier politique, on le distribue, en *effet*, à tous les journalistes de passage. Ainsi seront-ils informés que l'Argentine a souffert, naguère, du même terrorisme que celui qui accable aujourd'hui l'Italie.

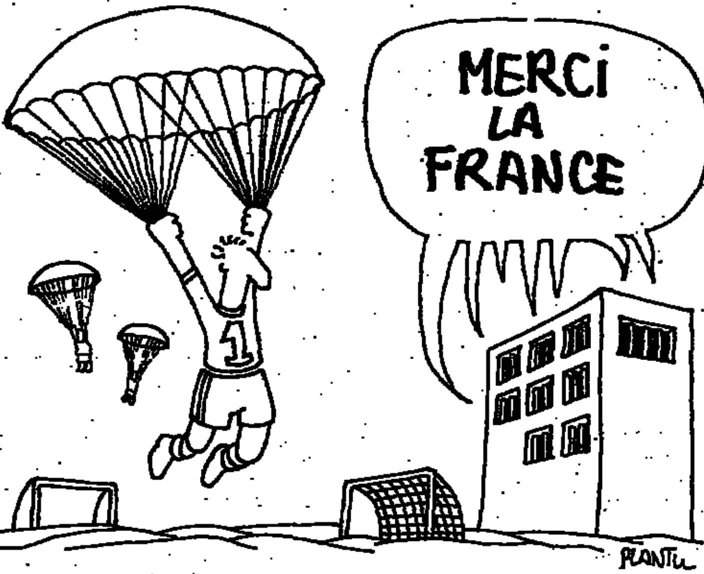
Le deuxième élément litigieux est la photocopie d'un recours récemment présenté devant la Cour suprême par des avocats et des proches de personnes disparues — et notamment par la supérieure de Sœur Alicia, l'une des deux religieuses françaises enlevées en décembre dernier.

352 feuillets photocopiés

Troisième élément de reproche : une phrase — extraite d'un entretien avec une sommité du monde des affaires argentin — dans lequel ce personnage, satisfait pour l'essentiel de la marche de l'économie, déplorait pourtant un certain manque de planification des grands investissements publics. Ainsi, me disait cette personnalité à titre d'exemple, l'état d'inachèvement des travaux entrepris pour rénover l'aéroport d'Ezeiza à la veille du Mundial est « *une honte pour le pays* ».

Enfin, dans mes notes manuscrites — d'une écriture souvent presque illisible pour moi-même, on avait cru voir trop souvent revenir les termes « montoneros » et « guérilla », alors que ce sont là des phénomènes « *auxquels le peuple argentin ne prête aucun intérêt* ». *En foi de quoi, on* allait devoir photocopier l'ensemble des documents et notes manuscrites en ma possession. Parmi ceux-ci, figuraient les comptes rendus d'entretiens avec, notamment, deux colonels d'active, un amiral, deux ambassadeurs, un représentant autorisé de l'épiscopat national, une sorte de patron des *patrons argentins, et quelques* autres personnalités tout aussi subversives. L'argument ne fut pas admis : l'ensemble — trois cent cinquante-deux feuillets, précise le procès-verbal de l'incident — fut donc photocopié.

L'opération terminée, acte fut *dressé de l'affaire*. Arguant de sa « qualité de journaliste », l'interpellé avait refusé de donner toute information sur l'origine des documents. Il avait d'autre part *été courtoisement traité.* Une discussion s'engagea sur les expressions « *documents d'origine subversive* » ou « *dommageables au pays* », qui figuraient dans l'acte.



(Dessin de PLANTU.)

Les motivations d'un tel incident — alors que quelque cinq mille journalistes sont attendus pour le Mundial à Buenos-Aires, — ne semblent pas très claires. Obtenir des informations ? Des notes mal déchiffrables relatives à des opinions de personnalités ayant pour la plupart pignon sur rue ne constituent sans doute pas la source la plus riche. Une bévue de fonctionnaire trop zélé ? Mes interlocuteurs donnaient en tout cas l'impression d'être convaincus d'agir au mieux des intérêts du pays. Une volonté d'intimidation ? En ce cas, elle n'aurait pas visé le journaliste, mais aurait été destinée à avertir d'éventuels informateurs. L'arrestation, il y a quelques jours, de M. Sofia, soixante-seize ans, président de la Ligue des droits de l'homme argentine, prendrait ainsi tout son sens.

L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE JOURNALISTES EXPRIME SON INQUIÉTUDE

Après l'interpellation de Jean-Pierre Clerc en Argentine, l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J.-C.F.D.T.-C.G.T.-F.O.) s'est inquiétée des conditions dans lesquelles vont pouvoir travailler les envoyés spéciaux à la Coupe du monde de football.

Dans un communiqué, publié mardi 23 mai, l'Union nationale indique qu'elle a protesté auprès de l'ambassade d'Argentine et alerté le Quai d'Orsay après l'arrestation du journaliste du *Monde*.

L'U.N.S.J. « *se demande ce que valent les engagements pris par l'ambassadeur d'Argentine à Paris* ». Celui-ci avait, par écrit, assuré que « *les activités des journalistes qui se rendront dans notre pays seront entièrement garanties* ».

● *L'Association des journalistes* et spécialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes (A.J.A.L.C.) « *proteste énergiquement auprès des autorités argentines contre l'interpellation à Buenos-Aires de son vice-président, Jean-Pierre Clerc, envoyé spécial du quotidien* le Monde. *Profondément attaché à la liberté d'information, l'A.J.A.L.C. s'inquiète de telles méthodes qui entravent l'activité professionnelle des journalistes et qui font planer des doutes très sérieux sur les conditions dans lesquelles ceux d'entre eux qui se rendront en Argentine à l'occasion de la Coupe du monde pourront s'acquitter de leur mission* ».

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sécurité sociale : à la recherche de nouvelles sources de fi

Mardi 23 mai, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur les problèmes actuels de la Sécurité sociale, déclaration qui doit être suivie d'un débat (« le Monde » du 23 mai).

« *Plus que jamais*, observe Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé et de la famille, *les Français désirent être protégés contre les risques qui affectent leur existence. Ils souhaitent légitimement l'élargissement et l'amélioration de cette protection dans tous les domaines : celui de la santé, de la famille, des personnes âgées et retraitées.* » Du rapport « remarquable » établi il y a un an par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales elle retient une idée essentielle : unis dans leur attachement commun au système de sécurité sociale, les Français ne sont pas unanimes quant à l'orientation souhaitable de son évolution future. Elle relève que cette diversité d'attitudes souligne la difficulté des problèmes à résoudre.

Le ministre s'attache tout d'abord à présenter un bilan du système de sécurité sociale après trente ans d'existence. Elle évoque les progrès « *considérables* » réalisés :

1) La couverture des risques sociaux a été très sensiblement élargie : cette année, la totalité des Français auront accès à l'assurance-maladie. Dans les DOM, le nombre des familles bénéficiaires des prestations familiales s'est accru de 20 % depuis 1975 ;

2) Les prestations offertes ont été diversifiées et revalorisées, et elles couvrent aujourd'hui une fraction de plus en plus importante des dépenses des assurés. Après avoir noté l'amélioration des retraites, elle admet que les allocations familiales proprement dites n'ont progressé qu'en termes de pouvoir d'achat et non par rapport au revenu national, mais elle insiste sur l'enrichissement des Français et le financement des dépenses de santé.

« *Les prestations familiales*, affirme-t-elle, *ont connu un rythme très soutenu de progression, et leur montant a doublé en cinq ans, entre 1972 et 1976.* » En ce domaine, relève-t-elle, notre pays se situe au premier rang des pays occidentaux ;

3) Les divers régimes ont évolué vers la réalisation d'une protection de base commune à tous les Français ;

4) Les structures de financement et d'organisation manifestent une grande stabilité. Evoquant une éventuelle réforme de l'assiette des cotisations, elle examine les voies envisagées :

— Fiscaliser une partie du financement ; mais cela entraînerait, à son avis, une très forte élévation de la pression fiscale sur les revenus ;

— Etendre l'assiette des cotisations à d'autres éléments que le salaire, par exemple à la valeur ajoutée des entreprises. Elle souligne l'ampleur des transferts qui en résulterait entre les entreprises et estime que leur incidence paraît difficile à mesurer.

Mme Veil présente ensuite les principaux axes d'action du gouvernement.

« *Le taux de prélèvement*, déclare-t-elle, *ne subira pas de hausse jusqu'à la fin de 1979. C'est essentiellement dans l'œuvre de redressement économique et financier entreprise par le gouvernement qu'il faut attendre une consolidation durable de l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Dans l'immédiat, une certaine prudence est nécessaire dans l'adoption de mesures qu'il deviendrait difficile de financer. (...) La consommation médicale a connu, en 1976 et en 1977, un ralentissement important dont les causes restent encore mal connues. Pour l'avenir, tout dépendra du rythme auquel elle progressera. Ainsi la prévision financière apparaît-elle encore plus difficile.* »

Mme Veil présente les trois priorités retenues :

1) Maîtriser l'évolution des dépenses de santé sans porter atteinte à la qualité des soins. D'où la nécessité de contrôler rigoureusement l'appareil d'offre de soins afin d'en accroître l'efficacité (stabilisation du nombre des lits hospitaliers, réduction de la durée moyenne des séjours). Les prix des médicaments, en France, sont, observe-t-elle, très inférieurs à ceux pratiqués en Allemagne, aux Etats-Unis ou en Suède. Cette politique se poursuivra suivant trois axes : maindu contrôle technique à un niveau international ; limitation de la croissance de la consommation pharmaceutique au strict besoin des malades ; adaptation constante des modalités de fixation des prix de remboursement. Les produits à faibles prix de revient devront être encouragés.

2) Favoriser la famille par les moyens suivants :

— Progression des prestations familiales : l'augmentation de 1,5 % du pouvoir d'achat en 1977 sera maintenue, et si possible accrue ;

— Protection spécifique des familles nombreuses : au minimum 1 000 F par mois le 1er juillet 1979 et institution à leur profit d'un revenu familial garanti ;

— Meilleure comptabilité entre vie professionnelle et vie familiale : un allongement de trois mois du congé de maternité sera mis en œuvre ;

— Consolidation du statut social de la mère de famille ;

— Ressources accrues pour les veuves.

3) Assumer la solidarité en faveur des personnes âgées.

M. GAU (P.S.) : libéralisme et solidarité

Selon M. GREMETZ (P.C., Somme), « *les ressources de la Sécurité sociale étant assises sur les salaires, la politique qui conduit au chômage se traduit par un manque à gagner de 15 milliards pour le régime général* ». « *La Sécurité sociale*, assure-t-il, *est devenue le moyen d'opérer un véritable détournement des fonds au profit des monopoles. (...) Les cotisations devraient porter également sur les ressources dégagées par les entreprises...* »

M. DELANEAU (U.D.F., Indre-et-Loire), demande si la Sécurité sociale est seulement un organisme d'assurance ou si elle doit participer à la redistribution des revenus. L'orateur estime que la seconde option conduirait rapidement à l'étatisation. Il dénonce « *un faux libéralisme, camouflant l'omnipotence de l'administration des finances et estompant le sens des responsabilités. Il ne sert à rien de discuter sur le mode de désignation des administrateurs des caisses tant qu'on ne sait pas qui fait quoi* ».

M. GAU (P.S., Isère) pense qu'il faut s'attendre cette année à un déficit de l'ordre de 4,5 à 6 milliards, qui atteindrait, en 1979, 10 milliards.

M. Gau souligne ensuite l'impuissance du gouvernement à maîtriser la croissance des dépenses de santé. Il constate que les ordonnances de 1967 n'ont atteint qu'un seul objectif : la dépossession des salariés du pouvoir de gérer leur régime et la mainmise du patronat sur l'ensemble des organismes de sécurité sociale. Toutes ces demi-mesures reflètent à ses yeux « *la contradiction fondamentale entre le libéralisme dont se réclame le gouvernement et les principes de solidarité dont le respect est seul susceptible d'assurer la cohérence d'un système de protection couvrant toute la population et contribuant à réduire les inégalités* ».

M. PONS (R.P.R.) : reconnaissons la qualité du système

Selon M. PONS (R.P.R., Essonne), la situation n'est pas alarmante.

« *Sachons reconnaître la valeur et la qualité de notre système*, déclare-t-il ; *sachons qu'il est perfectible mais que son amélioration ne pourra intervenir qu'avec la participation de tous les partenaires.* » M. Pons présente ensuite quelques observations :

— L'industrie pharmaceutique a besoin de la liberté des prix ; or, note-t-il, les dispositions actuelles protègent les situations de monopoles.

Estimant que les conséquences financières des maladies, liées à un comportement personnel (usage abusif de l'alcool et du tabac), engagent la responsabilité des assurés, il propose que des prélè-

Les secrets de Mme Veil

Comment est-il possible d'améliorer les prestations sociales sans accroître les recettes destinées à les financer ? Mme Veil aurait-elle caché aux députés le remède miracle qui lui permettra de réussir ce tour de force ?

« *Plus que jamais, la rigueur constitue aujourd'hui la condition nécessaire du progrès*, a-t-elle déclaré. *Dans l'immédiat, une certaine prudence est nécessaire : on ne peut adopter des mesures qu'il deviendrait difficile, voire impossible, de financer ! (...) Cela dit, les prestations existantes continueront d'être améliorées.* » Et pourtant, il n'y aura pas d'accroissement du taux des cotisations.

Il n'est pas question, non plus, selon le ministre, de faire appel dans l'immédiat à l'impôt direct ou à une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée, comme le proposent, avec des arrière-pensées opposées, le C.N.P.F., les P.M.E., le P.S. et divers membres de la majorité. La pause des charges fiscales et sociales promise par le « programme de Blois », est, une nouvelle fois, confirmée ; les revendications en faveur d'un élargissement des bases de calcul des cotisations continueront à faire l'objet d'études approfondies...

Pour financer les mesures promises, le ministre de la santé et de la Sécurité sociale dispose-t-il d'une caisse noire ? En aucune manière. En fait, Mme Veil a donné, en termes voilés, la recette du gouvernement qui se résume en un mot : « *Le redressement économique et financier de la France.* » Selon les prévisions officielles la Sécurité sociale connaîtra en 1978 un déficit de 4 à 6 milliards de francs, si les salaires augmentent de 9,4 %. Or, tout le monde sait — même si on ne le prévoit pas officiellement — que les rémunérations évolueront à un rythme plus rapide. Tout point d'accroissement supplémentaire des salaires rapporte à la Sécurité sociale 2 milliards de francs. Avec un relèvement des salaires d'environ 11,5 % cette année, 4 milliards de francs tomberaient dans les caisses. Secret de polichinelle ? Pari audacieux en tout cas, car les finances des régimes sociaux dépendent aussi de l'évolution des effectifs employés.

Une augmentation de la population active de cent mille personnes rapporte à la Sécurité sociale 1,5 milliard de francs. Les pouvoirs publics ont « prévu » en 1978 une progression de 0,8 %. Mais cette dernière prévision risque fort de ne pas être respectée, puisqu'on s'attend à une nouvelle poussée du chômage. Conséquence : il serait logique de s'attendre à une diminution, de ce fait, des recettes de la Sécurité sociale.

Finalement, où Mme Veil trouvera-t-elle l'argent ? Son vrai secret est sans doute d'une autre nature. Bien sûr, il y aura une amélioration des prestations ; mais cela suppose le dépôt et le vote de textes législatifs qui prend du temps. Les promesses ne deviendront donc effectives que très tard, au plus tard au milieu de l'année 1979. Mathématiquement, cela voudrait dire qu'il ne serait pas nécessaire de trouver de l'argent dès 1978 et peut-être même pendant une partie de 1979...

JEAN-PIERRE DUMONT.

LE GROUPE R.P.R. VA EXAMINER LE PROBLÈME DE SES RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui s'est réuni mardi 23 mai, a décidé d'avoir, le 30 mai, une longue réunion consacrée aux « problèmes politiques ». M. Claude Labbé, président du groupe, a précisé que M. Jacques Chirac participera à cette séance de travail, au cours de laquelle seront examinées la situation économique et sociale, la politique de coopération et, d'autre part, la question des relations entre le groupe et le mouvement R.P.R.

Les députés R.P.R. examineront également avec M. Maurice Papon, ministre du budget, le projet de loi sur la taxation des plus-values. M. Labbé a indiqué que son groupe souhaite que les dispositions de 1976 soient abrogées et que le nouveau texte s'appuie sur l'article 92 du code général des impôts, qui concerne les personnes tirant l'essentiel de leurs revenus de la spéculation boursière. Pour les petits porteurs, le groupe R.P.R. estime délicate la fixation d'un seuil de taxation. « *Il ne serait pas raisonnable, par exemple, de taxer celui qui, disposant d'un portefeuille modeste, le réalise en une année pour s'acheter une maison* », a déclaré M. Labbé.

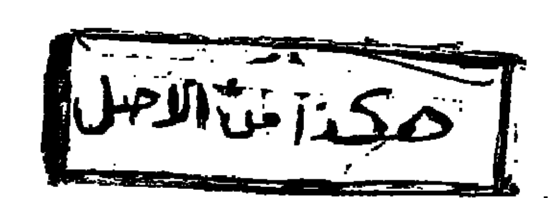
● *MM. Roger Chinaud et Fernand Icart* (U.D.F.) ont déposé, mardi 23 mai, à l'Assemblée natoinale, une proposition de loi tendant à interdire le cumul de mandats électifs par les députés.

● *M. Jean-Louis Masson*, député (R.P.R.) de la Manche, a déposé, mardi 23 mai, une propositoin de loi tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire « *sur l'utilisation des prêts du Fonds de développement économique et social consentis à la sidérurgie, sur la crédibilité des plans de restructuration et sur le bilan de la politique d'aménagement du territoire dans le bassin sidérurgique de Lorraine* ».

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

AU SÉNAT

M. Legendre : l'emplo[...] n'est pas en régre[...]



NATIONALE

sources de financement

vements spéciaux sur la vente de ces produits alimentent directement la sécurité sociale.

Pour M. Pons, *« la sauvegarde de la sécurité sociale ne peut et ne doit pas être un prétexte à une augmentation ou à un déplafonnement des cotisations pas plus qu'à un accroissement de fiscalité. »*

M. SUDREAU (U.D.F.) : une complexité loufoque

En séance de nuit, sous la présidence de M. LA COMBE (R.P.R.), Mme BARBERA (P.C., Hérault) consacre son intervention aux prestations sociales agricoles et dénonce l'insuffisance de la couverture sociale dans ce secteur. Son groupe, précise-t-elle, réclame un déplafonnement complet des cotisations.

M. SUDREAU, (apparenté U.D.F., Loir-et-Cher) appelle l'attention sur trois faits qui montrent l'« inadaptation du système à la *tourmente économique* actuelle » :

1) Les déséquilibres financiers grandissants ;

2) Le système actuel aggrave les inégalités sociales :

« Dans un véritable maquis se sont développés, déclare-t-il, *de nombreux régimes particuliers, confortables, souvent scandaleusement inégaux. Il existe actuellement 23 régimes de base, sans tenir compte des régimes complémentaires. Or le particularisme coûte cher ; il faut en finir avec cette complexité loufoque. »*

3) La sécurité sociale contrarie de plus en plus une politique active en faveur de l'emploi : *« Le système pénalise les industries de main-d'œuvre. Les charges sociales freinent l'emploi ; le financement de la Sécurité sociale étant basé sur les salaires, les recettes diminuent lorsque le chômage se développe. En réalité, ce n'est pas de contradictions dont il faut parler, mais d'autodestruction. »*

Après M. BECHE (P.S., Doubs), qui dénonce l'insuffisance de l'action gouvernementale en faveur des familles, M. BERGER (R.P.R., *Côte-d'Or*), président de la commission des affaires sociales, estime qu'une diversification des modes de financement est indispensable si le gouvernement décide de mettre en œuvre une réforme. La prudence consisterait, selon lui, à combiner deux formules : élargir l'assiette à d'autres éléments que les salaires, transférer les charges des entreprises vers les ménages.

M. LEGER (P.C., Ardennes) dénonce la loi de 1975, « *loi d'autoritarisme et d'austérité pour les handicapés* ». Pour M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine), il faut lutte contre *« l'inflation bureaucratique, génératrice de paternalisme, d'étatisme, de collectivisme, et qui conduit à traiter les citoyens en assistés »*. Le député propose notamment de séparer les allocations familiales de la Sécurité sociale, de faire un système autonome, financé par l'impôt.

M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) estime que le déficit de l'assurance-maladie *risque* d'aller croissant si le système de santé « injuste et inefficace » n'est pas réformé. M. COUSTE (apparenté R.P.R., Rhône) juge anachronique de calculer les cotisations sur les seuls salaires. M. BARDOL (P.C., *Pas-de-Calais*) réclame pour les commerçants et les artisans une protection sociale identique à celle des salariés.

M. PAECHT (U.D.F., Var) relève qu'un hospitalisé sur trois appartient au troisième âge et préconise la création de services de gériatrie dignes de ce nom.

Pour M. LABORDE (P.S., Gers), *« la solidarité ne joue guère en faveur des personnes âgées »*. M. BISSON (R.P.R., Calvados) craint que le redressement économique se réalise trop tard pour permettre le financement de l'amélioration du minimum vieillesse et d'un statut de la mère de famille. M. MILLET (P.C., Gard) indique que son groupe déposera une nouvelle proposition de loi sur la famille, et M. PESCE (P.S., Drôme) estime nécessaire une politique de maintien à domicile qui évite l'hospitalisation. M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais) indique que les communistes sont favorables à l'harmonisation des divers régimes, à condition que les avantages acquis soient conservés.

La séance est levée mercredi à 1 heure.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Réunie mardi 23 mai au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

— Mercredi 24 mai : après les questions au gouvernement, suite du débat sur la Sécurité sociale ;

— Jeudi 25 : propositions relatives à la profession d'infirmier (deuxième lecture) ; projet adopté par le Sénat relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles ;

— Vendredi 26 : questions orales ;

— Mardi 30 : projet portant règlement définitif du budget de 1976 et projet relatif au comité d'hygiène et de sécurité ;

— Mercredi 31 : projet de loi de finances rectificative pour 1978. Après les questions au gouvernement (qui commenceront à 16 h. 30), prestation de serment des juges titulaires et suppléants à la Haute Cour de justice ;

— Jeudi 1er juin : projets relatifs à la Cour des comptes, à la police judiciaire et aux jurys d'assises, à la répression de l'insolvabilité frauduleuse (seconde lecture) ; projet relatif aux astreintes administratives (troisième lecture) ;

— Vendredi 2 : questions orales.

TRENTE DÉPUTÉS R.P.R. DEMANDENT LE RÉTABLISSEMENT DU PRIVILÈGE DES BOUILLEURS DE CRU

« Dans quelques années, si les dispositions de l'ordonnance du 30 août 1960 sont maintenues, on parlera des bouilleurs de cru au passé. » Partant de cette constatation, trente députés R.P.R. (1) estiment « *de leur devoir* » de demander le rétablissement de « *cet usage très ancien reconnu à nos campagnes* ». Ils rappellent que depuis 1960 seuls les exploitants, et ensuite leurs veuves, disposent de la faculté de faire procéder, en franchise de droits, à la distillation d'une partie de leur production viticole, cidricole, fruitière et de gentiane. Ils ajoutent :

« Quelles que fussent les motivations du gouvernement d'alors, il nous faut revenir à la réalité et cesser de nous voiler la face derrière ce mot tabou : l'alcoolisme. Si on rétablissait légalement la distillation en franchise de droits d'un maximum de 5 litres d'alcool pur par exploitation et par an, cela n'équivaudrait qu'à 0,13 litre de vin titrant 10 degrés d'alcool qui pourrait être utilisé par exploitation et par jour. Cela revient à dire que cette quantité minimum ne représenterait pas un danger réel pour les distillateurs et rien par rapport à la consommation nationale d'alcool. »

Comparant l'augmentation des importations françaises de gin, de vodka et de whisky à la diminution du nombre des bouilleurs de cru recensés (1 444 000 pour la campagne de 1969-1970, 1 million en 1977), ils concluent : *« Le problème est donc ailleurs et non dans la suppression de cette juste revendication populaire »*.

(1) MM. Lepercq (Vienne), Ansquer (Vendée), Bernard (Marne), Bisson (Calvados), Bizet (app. Manche), Bonhomme (Tarn-et-Garonne), Bousch (Moselle), Braun (Vosges), Castagnou (Indre-et-Loire), Chasseguet (Sarthe), Cointat (Ille-et-Vilaine), Delalande (Val-d'Oise), Forens (app. Vendée), Fossé (Seine-Maritime), Godefroy (app. Manche), Godfrain (Aveyron), Jarrot (Saône-et-Loire), Julia (Seine-et-Marne), Lataillade (Gironde), de Lipkowski (Charente-Maritime), Jean-Louis Masson (Moselle), Mourot (app. Indre), Piot (Yonne), Richard (Loire-Atlantique), Séguin (Vosges), Sprauer (Bas-Rhin), Tomasini (Eure), Tourrain (Doubs), Voisin (app. Indre-et-Loire), Weisenhorn (Haut-Rhin).

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES VONT ENQUÊTER SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, réuni le mardi 23 mai, a décidé d'opposer la question préalable au projet de loi de finances rectificative, qui doit être examiné par la commission des finances le jeudi 25 mai et par l'Assemblée le 31 mai. M. Charles Fiterman, député du Val-de-Marne, exposera à la tribune de l'Assemblée les observations qu'auraient recueillies plusieurs députés et sénateurs communistes qui se sont rendus dans les régions pour y examiner la situation des entreprises en difficulté et les conséquences en résultant pour les travailleurs. Le bilan de cette enquête sera, d'autre part, *présenté à la* presse le 30 mai au cours d'une « conférence-témoignage ».

AU SÉNAT

M. Legendre : l'emploi à Paris n'est pas en régression

Le Sénat a discuté mardi après-midi 23 mai une question orale de M. BOUCHENY (P.C., Paris) concernant la situation de l'emploi à Paris. Pour ce sénateur, le niveau de l'emploi dans la capitale est inférieur à ce qu'il était en 1944. Dans les seuls six premiers mois de 1977, cinq mille emplois auraient été supprimés et cinquante et une entreprises auraient disparu. « *Sans profit pour la province* », affirme de son côté M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine). Telle n'est pas l'opinion de M. MOSSION, sénateur de la Somme (Union centr.), qui estime nécessaire (mais insuffisante) la décentralisation ou la déconcentration des entreprises.

Ce que condamne M. MERIC (P.S., Haute-Garonne), c'est la politique libérale du premier ministre.

M. LEGENDRE, secrétaire d'État au travail, répond à M. Boucheny que les statistiques des ASSEDIC font apparaître pour 1976 un gain de cinquante mille emplois à Paris, résultant d'une perte de vingt mille dans l'industrie et d'un gain de soixante-dix mille dans le secteur tertiaire. « *Il doit y en aller à peu près de même*, ajoute-t-il, *pour 1977* ».

A une autre question de M. RUDLOFF (Union centr., Bas-Rhin), remplaçant M. VALLON (Union centr., Rhône), sur la réhabilitation de l'habitat ancien, M. CAVAILLE, secrétaire d'État au logement, a répondu en indiquant que six millions de logements sur vingt et un millions ne sont pas conformes aux normes d'habitabilité. Une nouvelle procédure de prêt est à l'étude, a-t-il annoncé, pour accélérer la rénovation du *patrimoine immobilier*. Le Fonds d'aménagement urbain, créé l'an dernier, facilitera cette mise en œuvre, a précisé M. Cavaillé. Ses groupes administratifs départementaux, pourvus de ressources nouvelles, deviendront en 1979 les interlocuteurs normaux des élus locaux. — A. G.

POLITIQUE

La controverse au sein du P.C.F.

La presse du parti communiste est engagée dans un important effort pédagogique tendant à expliquer et justifier les positions de la direction du P.C.F. tout en tenant compte des critiques qui s'expriment dans les rangs mêmes de la formation et en leur répondant. Ces critiques, il est de plus en plus difficile pour la presse du P.C.F. de ne pas en faire état, et le texte signé pas trois cents militants (« le Monde » du 20 mai) a constitué un tournant puisque la direction du parti communiste lui a immédiatement répliqué. Si les lecteurs de « l'Humanité » ignorent toujours ce document, ils sont en revanche tenus au courant des défections qui peuvent intervenir parmi les signataires des diverses pétitions. Les dirigeants du P.C.F. font en outre prendre contact individuellement avec chaque signataire pour tenter d'amener les contestataires à renoncer à ce type de démarche. De même, tous les militants qui se sont exprimés d'une manière ou d'une autre dans la presse non communiste font l'objet de démarches personnelles ou voient un cadre du parti venir participer à leurs réunions de cellule.

Dans « l'Humanité » du 22 mai, Laurent Salini s'est attaché à mettre les communistes en garde contre « le Monde ». A l'en croire, « le Monde », en fidèle disciple de Lénine, jouerait, envers le P.C.F., le rôle, à la fois, « de propagandiste, d'agitateur et d'organisateur collectif ». Bref, « le Monde » serait le « deus ex machina » de la contestation interne qui se développe au P.C.F. Il serait devenu « une base d'organisation des contestataires, leur tribune, le moyen pour eux de mettre sur pied ces « liaisons horizontales » qui, en dehors de la période de préparation des congrès, substituent les luttes de groupes au libre débat mené entre les communistes ». Enfin, toujours selon Laurent Salini, « il n'y a pas de membre du parti, pour peu qu'il se donne la peine d'écrire, qui ne voie son texte publié » dans ces colonnes.

Précisons donc que, en raison du grand nombre de textes, témoignages, contributions qui nous sont adressés par des membres du P.C.F., nous sommes amenés à n'en publier qu'un échantillonnage. Nous avons déjà refusé plusieurs dizaines de propositions d'articles critiquant l'attitude de la direction du parti communiste. Bien plus, nous nous sommes attachés à publier les lettres qui nous ont été adressées par des communistes soucieux de défendre ou d'illustrer la politique officielle de leur formation, comme nous avons toujours rapporté et continuerons d'accueillir le point de vue des dirigeants du P.C.F. Nous poursuivrons le compte rendu d'un débat qui n'intéresse pas que les membres du P.C.F., mais qui concerne l'ensemble des citoyens dans la mesure où il porte sur la politique d'une des plus importantes formations du pays.

THIERRY PFISTER.

Des scientifiques communistes lancent un «cri d'alarme» à la direction de leur parti

Treize scientifiques, membres du parti communiste, lancent à leur tour une pétition dont le principal destinataire est la direction du P.C.F. C'est à l'initiative d'un ancien permanent du parti, M. Alexandre Boviatsis, membre du comité de rédaction de France nouvelle, *hebdomadaire central du P.C.F., et animateur d'un groupe de travail au sein de la section économique du comité central, que se sont regroupés à la fois des personnalités du monde des sciences comme M. Max Costa, des cadres locaux du P.C.F. et des membres de l'« appareil » communiste comme M. Michel Brochart qui siège dans les commissions du comité central.*

Ils écrivent :

Nous sommes des scientifiques, membres du parti communiste, qui lançons ici un appel à la direction de notre parti et à l'ensemble de nos camarades (1). Si nous recourons à cette procédure, ce n'est pas de gaieté de cœur. Mais, en notre âme et conscience, nous estimons de notre devoir de militant de les alerter et de lancer un cri d'alarme, plein d'inquiétude mais aussi de confiance et de détermination. Car la situation est grave : nous pouvons le vérifier chaque jour dans notre vie de militant, dans notre pratique professionnelle, dans nos contacts avec le milieu de la recherche scientifique. La situation est grave pour la capacité d'action de notre parti en faveur des travailleurs manuels et intellectuels, pour son unité, sa cohérence, sa force, son audience, sa crédibilité. Elle est très préoccupante en ce qui nous concerne le plus directement : la place qu'occupent en son sein les intellectuels.

Pour en sortir, il faut, nous en sommes convaincus, un débat encore plus large et plus démocratique. Cela éviterait que ne s'aggrave le malaise actuel. Cela renforcerait, en fait, la cohésion de nos rangs. Les discussions qui ont lieu en ce moment dans notre parti sont riches et stimulantes. Elles montrent l'aptitude de notre organisation à maîtriser sa propre évolution. Mais cette réflexion (qui dans les faits est, qu'on le veuille ou non, devenue publique) ne bénéficie pas des conditions optimales. Il faut, pensons-nous, que la presse communiste s'ouvre à un débat véritable, serein mais forcément contradictoire. Car la circulation des idées ne nous semble pas suffisante pour que la réflexion, à tous les niveaux, en toute connaissance de cause, ait la profondeur rendue nécessaire par les exigences de la situation politique.

C'est, en effet, un grave échec que les travailleurs et les forces démocratiques ont subi lors des récentes élections législatives. Et aucun acquis, pour notre parti, n'est définitif. Sans doute, nous trouvons-nous en un moment historique où se jouent l'avenir démocratique de la France et la création des conditions d'un vrai changement, en particulier en ce qui concerne l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels sur des objectifs réellement transformateurs. Cette alliance devrait reconnaître à la classe ouvrière la place décisive qui lui revient dans la direction du pays, mais également le rôle irremplaçable des intellectuels, des forces de la science et de la culture. Aujourd'hui, le risque est grand de voir ces derniers rester fixés à droite ou dériver vers la social-démocratie. Le danger existe que, pour de très longues années, soient véritablement gâchées les relations du parti communiste et des intellectuels français. Comment, par notre travail concret, sans esprit de compromission ni sectarisme, tenter d'empêcher cela ? De manière plus générale, comment conduire notre action aujourd'hui, dans ces circonstances tout à fait inédites ? Vers quelles perspectives concrètes la mener ? Sur ces questions, une réflexion de fond nous semble nécessaire. Nous trouvons franchement insuffisantes les réponses publiées dans le rapport présenté au comité central du 26 avril. Cette réflexion ne saurait être séparée de l'action, qui ne peut attendre : luttes urgentes pour la défense des intérêts des travailleurs face à la crise et aux attaques du pouvoir, luttes pour l'union du peuple autour d'une union de la gauche plus large et plus solide, activités aux formes multiples auxquelles les communistes doivent se livrer dès aujourd'hui, pas-après pas, pour la démocratisation de la société. Mais notre parti, pensons-nous, ne peut affronter pleinement ces problèmes sans poursuivre résolument cette évolution dans son style de fonctionnement et sa pratique politique qu'avait entamée, mais seulement entamée, le vingt-deuxième congrès.

Il est pour nous certain que, quant à la rupture de septembre 1977 et à l'échec de mars 1978, les responsabilités du parti socialiste sont écrasantes. Sa stratégie d'abandon du contenu concret du programme commun, d'ailleurs clairement énoncée depuis lors, sa prétention à s'affranchir de ses engagements, ont porté un coup mortel aux chances de la victoire électorale. De ce point de vue de la volonté politique et des choix stratégiques dans la période récente, on ne peut donc, en aucun cas, renvoyer dos à dos les deux grands partis de la gauche. Qu'on ne se méprenne donc pas sur le sens de notre interrogation. Mais nous pensons qu'il est bon et important, qu'il est politiquement nécessaire d'analyser sans complaisance ni timidité nos propres insuffisances, voire nos erreurs.

Notre parti avait-il rempli au mieux, depuis 1972, son rôle de parti d'avant-garde ? Cette question ne peut avoir de réponses simples. Il n'a sans doute pas fait suffisamment, sinon en quantité, du moins en qualité. Il n'a pas réussi à faire de la défense du programme commun, dans son contenu de rupture antimonopoliste, l'affaire des masses populaires elles-mêmes. Il a laissé sa réactualisation dépendre, au dernier moment, de négociations avec les états-majors du P.S. et des radicaux de gauche. C'est toute une conception de notre pratique politique qui est ici en cause. L'analyse critique de ces faiblesses ne peut être évitée. Elle contribuerait à nous empêcher de refaire les mêmes erreurs. Elle permettrait à notre parti d'aller vers une pratique de la politique plus adaptée aux réalités de la France contemporaine, plus ouverte et moderne, plus sensible et confiante, plus crédible.

« Le rapport au comité central nous inquiète »

Entre septembre 1977 et les élections, notre parti a-t-il correctement lutté en direction des classes moyennes et surtout des intellectuelles ? Il nous semble que, au contraire, la juste, nécessaire et prioritaire bataille contre la pauvreté a été menée au détriment de la politique d'alliance avec les intellectuels. Le rôle national du parti communiste exige qu'il défende les plus défavorisés, ou plutôt qu'il aide à leur prise de conscience et à l'organisation de leurs luttes. Liquider la misère et la pauvreté est une condition-clé de toute rénovation de la société française, de toute issue à la crise. Cela, les intellectuels doivent en convenir : c'est une des conditions de l'alliance. Mais rien ne justifie que, dans les faits, cela s'oppose au dialogue avec eux, à l'attention portée à leurs exigences et à leurs sensibilités spécifiques, au combat idéologique très particulier que les communistes doivent s'efforcer d'animer parmi eux. De ce point de vue, le ton et le contenu du rapport adopté par le comité central du 26 avril nous inquiètent. Nous estimons nécessaire de le dire en toute sincérité.

Si nous souhaitons un fonctionnement plus démocratique de notre parti, nous tenons aussi à affirmer, très hautement et très fièrement, que, en matière de démocratie et de défense des libertés, le parti communiste n'a décidément de leçon à recevoir de personne. Quand nous observons les mœurs, très contestables, souvent déplorables, des autres organisations politiques françaises — partis de droite bien sûr, mais aussi le P.S. — *nous sommes bien persuadés que notre parti est, dans ce pays, le plus démocratique.* S'il est en retard, c'est sur ses propres possibilités, c'est par rapport aux exigences de la situation historique.

C'est dire que, pour nous, les aménagements éventuels de structure et l'amélioration de notre style de travail devraient avoir pour souci primordial de préserver son caractère de classe, sa composition ouvrière, sa discipline et son unité d'action. La cohérence théorique ne se reproduit pas d'elle-même; elle n'est pas le garant à elle seule de la fermeté révolutionnaire et du caractère ouvrier d'un parti. Nous ne pouvons donc que refuser toute organisation en fractions permanentes et structurées, comme tout système « parlementaire » qui, entre autres défauts, aurait celui de réduire massivement la participation des ouvriers communistes à l'élaboration de la politique et à la direction de leur parti.

Les principes généraux du centralisme démocratique sont essentiels pour un parti communiste. Mais les formes particulières en quoi ils s'incarnent en un moment donné de l'histoire sont variables. Aujourd'hui, il faut encore, pensons-nous, s'adapter, se mettre à jour. Il n'est pas de notre propos ici d'avancer telle ou telle solution technique à ces problèmes d'organisation interne. En tant que chercheurs, nous vivons quotidiennement les rudes exigences de la méthode scientifique. Cela nous rappelle, chaque jour, les bienfaits vivifiants du choc contradictoire entre les idées. Et nous pouvons dire notre confiance en une circulation intense, dans notre parti, des idées et des propositions qui interdise la cristallisation en tendances, mais favorise — dans l'action et par l'action — la confrontation des analyses, la transparence des choix stratégiques, l'étude objective de la réalité sociale, l'imagination créatrice et l'esprit de libre examen de tous les militants. Cela suppose une nouvelle conception de notre presse, plus diversifiée sans doute et qui n'hésite pas à réfléchir au grand jour pour mieux aider les instances régulières du parti que sont les cellules, les directions de sections et de fédérations. Cette plus grande démocratie autoriserait une meilleure discipline librement consentie et une meilleure participation de tous les membres du parti à une vie militante plus variée et plus active.

Notre expérience de scientifiques communistes illustre ces quelques réflexions générales et explique nos préoccupations. Un exemple : les propositions présentées par notre parti pour l'Université et en matière de recherche scientifique sont venues bien tard, à quelques semaines du 12 mars. Leur mode de préparation n'avait pas toujours été exempt d'un certain technocratisme. Notre parti a-t-il suffisamment associé le milieu scientifique lui-même à cette élaboration ? Nous devons sans doute, nous qui signons cette lettre, reconnaître notre propre responsabilité sur ce point. Mais cela ne saurait nous interdire de faire quelques remarques sur la conception générale qu'a le parti dans son ensemble du travail des spécialistes. Celui-ci est trop souvent favorisé, dans la confection des divers projets particuliers, au détriment d'une ouverture sur la vie et sur les besoins ressentis par les travailleurs. En même temps, et paradoxalement, la pleine utilisation de leurs compétences, lorsqu'elle est nécessaire, est entravée parfois par une certaine routine bureaucratique, par le cloisonnement des structures et par une vision utilitariste de leur rôle. Ce propos est illustré par le retard pris à affronter, avec imagination et rigueur, quelques-uns des grands problèmes de notre temps. C'est le cas, nous semble-t-il, pour le nucléaire, les questions dites écologiques, pour l'automatisation et l'informatisation, pour les aspects nouveaux de la vulgarisation scientifique et de la formation continue, pour les phénomènes liés à la transformation des modalités de la production et les premiers pas de ce qu'on appelle la révolution scientifique et technique, sans toujours dépasser pour l'analyse du développement des sciences et des techniques une pensée schématique ou superficielle. Sur ces problèmes de société et de civilisation, comme sur les grands problèmes culturels, l'absence de grandes inspirations novatrices, de grandes idées et de grands projets modernes, à la mesure des formidables bouleversements de cette fin du vingtième siècle, à la mesure de notre ambition d'aller vers un socialisme à la française, cette absence se fait cruellement sentir. De cela, les intellectuels communistes ne sont pas seuls responsables. C'est tout un comportement, tout un rapport de la théorie à la pratique, de la recherche à l'action, de la culture à la politique qui doit être rénové. Il faut dépasser réellement toute vision de la culture comme un « supplément d'âme ». Il faut bannir réellement l'utilitarisme dans les débats entre l'avant-garde politique que nous voulons être et le monde de la culture. Là encore, soyons très francs : la comparaison utilisée dans le rapport, déjà cité, du comité central (ce faux problème « de l'assiette et de la fleur »), nous paraît vraiment inadéquate.

Nous conclurons en disant notre conviction que le parti communiste saura dépasser la délicate situation actuelle pour aller de l'avant, au service du changement démocratique, montrant ainsi sa force de grand parti révolutionnaire et démocratique, national et moderne.

Ce texte est signé par MM. Alexandre Boviatsis, chercheur en mathématiques ; Michel Brochart, directeur de recherches à l'INRA, chef du département vétérinaire, ancien membre du conseil consultatif de la recherche scientifique et technique ; Max Costa, maître de recherches en chimie-physique, président de commission du comité national du C.N.R.S. ; Pierre Couturier, maître-assistant en astrophysique à l'université de Paris-VII, membre élu du comité national du C.N.R.S. ; Jean-Louis Guyonnet, ingénieur de recherche en physique au C.N.R.S. (Strasbourg) ; Olivier Laborde, maître-assistant en mathématiques à l'université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier) ; Gérard Malglaive, ingénieur électronicien, formateur au Conservatoire national des Arts et Métiers ; Paul Mazliak, professeur de biologie à l'université Pierre et Marie-Curie (Paris-VI) ; Michel Paty, maître de recherches en physique des particules au C.N.R.S. ; Yann Quentel, directeur de l'U.E.R. de sciences et techniques de Brest ; Jean Rosmorduc, maître-assistant en physique à l'université de Brest ; Michel Schaeffer, maître-assistant en physique à l'université de Strasbourg ; Norbert Trauth, chargé de recherches en géologie au C.N.R.S.

(1) Les personnes qui désireraient s'associer à cet appel peuvent adresser leurs signatures à M. Boviatsis, tour Béryl, 40, avenue d'Italie, 75013 Paris.

● *La pétition des trois cents communistes.* — Mme Bettina Reigney, de Besançon, qui figurait parmi les signataires, dément avoir approuvé ce document. Elle nous précise : « *J'ai eu effectivement connaissance de ce texte et j'ai été pressentie pour le signer, alors que nous poursuivions, dans notre cellule, la discussion commencée au lendemain des élections. Mon opinion était que le débat, qui se déroulait dans notre parti, devait se dérouler dans les colonnes de* l'Humanité *et que ce texte pouvait y trouver sa place.*

» *Mais, en aucun cas, je ne voulais m'associer au chantage : « Si vous ne nous publiez pas » dans « l'Huma », nous publierons dans* le Monde *» qui ne peut, à mon sens, qu'alimenter la campagne anticommuniste.* »

M. Jean-Charles Lebahar (Aix-en-Provence) dément avoir signé cette pétition.

M. MARCHAIS : je ne vois pas ce qui peut nous être reproché.

M. Georges Marchais, qui est rentré, mardi 23 mai, d'un séjour au Mexique, a évoqué à son arrivée à l'aéroport Charles-de-Gaulle la pétition signée par trois cents communistes. Il a déclaré :

« *La politique, la stratégie du parti communiste français est déterminée par les congrès du parti — autrement dit par tous les communistes en dehors de toute tendance et fraction. Chaque communiste compte pour un. C'est la politique définie par notre congrès que la direction du parti a appliquée de manière résolue avec la volonté de la conduire au succès.*

» *Je ne vois donc pas ce qui peut nous être reproché. Ce que je constate, c'est qu'Elleinstein et Althusser, qui combattent, l'un de « droite », l'autre de « gauche », la politique du XXII*e *congrès, se sont retrouvés pour combattre la direction de leur parti.*

» *Trois cents sur six cent trente mille communistes, c'est un événement. Je demande simplement à ces trois cents communistes, comme l'a fait la direction du parti, de bien réfléchir.*

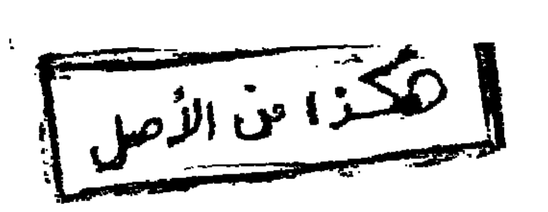
» *Quant à moi, je maintiens qu'il n'y a pas de parti plus démocratique que le nôtre. Sa politique est élaborée par tous les communistes. Ses dirigeants sont élus par les membres du parti. Et tout communiste peut être candidat.*

» *Si ces trois cents-là veulent être candidats au prochain comité central, ils en ont la possibilité, soit par leur organisation, soit à titre individuel. Seront-ils élus ? Cela, c'est le congrès qui en décidera.*

Question. — Il n'y aura donc pas d'exclusion ?

M. Marchais. — « *Je l'ai déjà dit. Et d'ailleurs, de ce point de vue, il est singulier de lire dans le texte dont vous parlez que nous serions en retrait par rapport à une certaine période...* ».

● *MM. Georges Marchais et Arnoldo Martinez Verdugo,* secrétaire général du P.C. mexicain, ont publié une déclaration commune, lundi 22 mai, à l'issue du voyage au Mexique du secrétaire général du P.C.F. Ils indiquent notamment : « *C'est pour un socialisme qui sera un stade supérieur de la démocratie et de la liberté que luttent le parti communiste français et le parti communiste mexicain. Ce socialisme comporte donc la garantie et le développement de toutes les libertés conquises au cours des siècles par les masses populaires dans chacun des deux pays* » Les deux partis réaffirment en outre « *leur attachement au principe et à la pratique de la solidarité internationale des partis communistes et de toutes les forces progressistes* ».



POLITIQUE

Plusieurs personnalités communistes participeront à un débat de la L.C.R. (trotskiste)

Le rassemblement organisé par la fédération de Paris de la Ligue communiste révolutionnaire et par le quotidien *Rouge* sur le thème « Mai 68, mai 78 : la brèche » qui doit se tenir samedi 27 et dimanche 28 mai à la porte de Pantin, à Paris, permettra de réunir des représentants de toutes les familles de la gauche et de l'extrême gauche. Parmi eux figurent, fait rarissime dans une manifestation organisée par un mouvement trotskiste, des membres du parti communiste, MM. Jean Elleinstein, Jacques Frémontier et Jacques Rony.

Les débats, qui seront notamment consacrés le samedi après-midi à mai 68 et le dimanche après-midi à l'eurocommunisme, seront également animés par des *représentants du parti socialiste*, MM. Didier Motchane, Gilles Martinet, Charles Josselin, Alain Bergougnoux, l'amiral Sanguinetti et le général Bécam. Parmi les personnalités annoncées figurent également MM. Victor Fainberg, dissident soviétique ; Lopez Cardoso, ancien membre de la direction du P.S. portugais ; Malo de Molina, représentant le parti communiste espagnol ; Fernando Claudin, ancien dirigeant du parti communiste espagnol ; Philippe Robrieux Roger Garaudy, ainsi que des militantes féministes espagnoles et des représentants du P.S.U., des Comités communistes pour l'autogestion, de l'Organisation communiste des travailleurs, de l'Organisation communiste internationaliste et de Lutte ouvrière.

Les amis de M. Alain Krivine soulignent l'importance que revêt, à leurs yeux, ce rassemblement. Le bureau politique de la L.C.R. indique en effet : « *Pour la première fois s'amorcera une discussion avec l'ensemble des courants du mouvement ouvrier... Le gouvernement, profitant d'une victoire électorale inespérée, conduit brutalement une politique dont le seul but est de faire payer la crise aux travailleurs. Or la riposte unie des travailleurs ne se développera que si dans le même temps l'action au coude à coude et la discussion sur les échecs passés sont menées. Toutes les organisations ouvrières sont concernées.* »

L'absence de représentants officiels du P.C.F. trace toutefois les limites de l'ébauche de dialogue que la direction communiste avait paru vouloir engager avec une *partie de l'extrême gauche. Il* s'agit aussi pour la L.C.R. de faire des leçons de mai 68 le point de départ de la réflexion et de l'action pour l'après-mars 1978.

LES PROCHAINES ACTIVITÉS DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre poursuivra ses entretiens avec les représentants de formations de la majorité, en recevant, vendredi 26 mai, à 9 h. 15, à l'hôtel Matignon, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui souhait l'entretenir des « *problèmes spécifiques* » préoccupant les députés gaullistes, puis, le même jour, à 10 heures, une délégation du C.N.I.P. Au cours des prochaines semaines, le premier ministre aura également l'occasion de poursuivre sa campagne d'explication sur sa politique économique, notamment au micro de France-Inter, le jeudi 8 juin, entre 7 heures et 8 heures, et à l'occasion d'une conférence-débat, organisée le mardi soir 13 juin, à Paris, par *les Echos*.

M. Raymond Barre a différé de quelques semaines la série de voyages qu'il se propose de faire prochainement en province, afin d'étudier « *sur le terrain* » les problèmes locaux.

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DE 1979

M. Jacques Chirac explique la position du R.P.R. aux représentants du Parlement européen

M. Jacques Chirac recevra à déjeuner, jeudi 25 mai, à l'Hôtel de Ville de Paris, les membres du bureau et les présidents des groupes politiques du Parlement européen, que préside M. Emilio Colombo (démocrate chrétien, Italie).

Le président du R.P.R. souhaite expliquer à ses hôtes les motifs des débats que suscite au sein de sa formation la préparation de la campagne pour l'élection, en 1979, de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, tout en se proposant de les persuader qu'il demeure personnellement convaincu de la nécessité de poursuivre la construction de la Communauté européenne dans les domaines économique et monétaire.

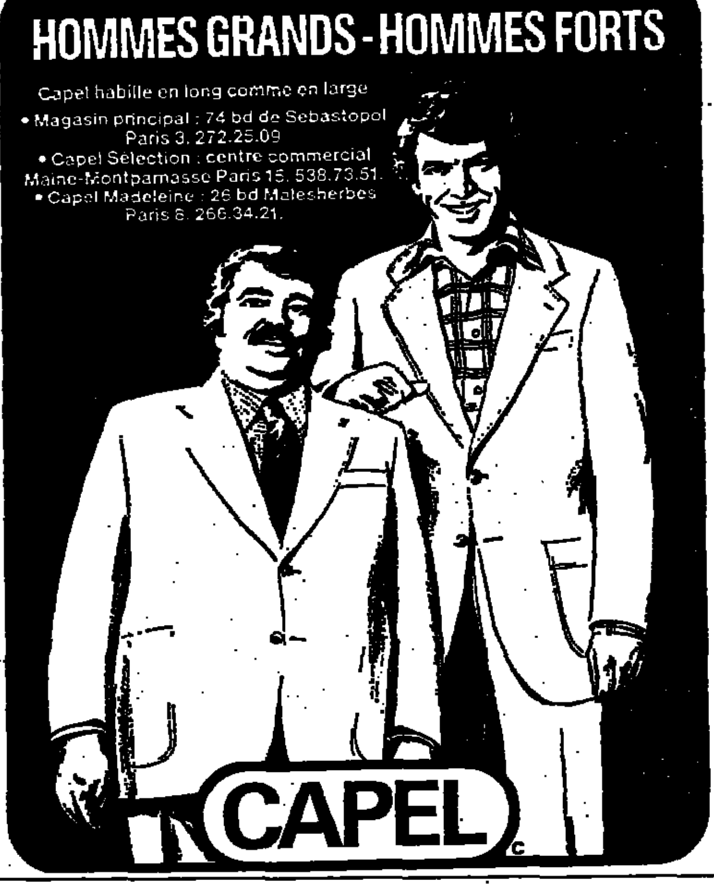
M. Jacques Chirac entend réaffirmer, toutefois, que le mouvement gaulliste reste très réservé à l'idée de toute intégration politique qui pourrait conduire à une dilution de la souveraineté française dans un ensemble européen où le R.P.R. craint que la France *ne perde son identité et son indépendance*.

Il aura l'occasion de souligner, néanmoins, que sa formation ne saurait être engagée par la campagne ouverte vendredi dernier à Montpellier, au nom du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, par M. Michel Debré, qui désire rassembler toutes les personnalités non communistes se défiant de la C.E.E. afin d'obtenir une révision de l'accord de 1976 sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel (*le Monde* daté 21-22 mai).

Le leader du R.P.R. ajoutera qu'il n'est pas engagé non plus par la proposition présentée mardi 23 mai, dans les colonnes du *Figaro*, par M. Olivier Guichard, ancien ministre d'État, selon lequel il conviendrait que les gaullistes acceptent la constitution d'une liste commune de la majorité, à l'occasion des élections de 1979.

La *Lettre de la Nation* du mercredi 24 mai indique à ce sujet : « *C'est en sa qualité de président du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe qu'Olivier Guichard a fait cette proposition. Bien argumentée politiquement, cette proposition se fonde sur un postulat qui, lui, est tout à fait discutable : l'unité de conception de l'Europe au sein des différentes formations de la majorité.* »

La proposition de M. Guichard et celle de M. Debré seront soumises au conseil politique du R.P.R., qui se réunira le 7 juin, afin de préciser la position du mouvement gaulliste.



A Saint-Malo

LE P.C. SE DÉSISTE POUR LE P.S. ET LE M.R.G.

La section locale du parti communiste de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) a annoncé, mardi matin 23 mai, que les membres de la liste qu'elle présentait aux élections municipales se désistent au second tour, qui aura lieu dimanche 28 mai, pour la liste P.S.-M.R.G., conduite par le maire sortant, M. Louis Chopier, P.S.

L'ÉLECTION DE M. JEAN FRANÇOIS-PONCET

M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical, estime que l'élection de M. Jean François-Poncet, conseiller général de Laplume et secrétaire général de l'Elysée, à la présidence du conseil général du Lot-et-Garonne est « *significative* ». « *Ce sont, en effet les assemblées départementales et locales, les formations politiques régionales qui reflètent le mieux les véritables sentiments profonds et les aspirations de l'opinion* », a-t-il déclaré, mardi 23 mai.

[N.D.L.R. — L'élection de M. Jean François-Poncet (*le Monde* du 23 mai) a, en effet, été acquise dès le premier tour par 22 voix contre 16 à M. Cazassus, P.S., conseiller général. Il a recueilli les suffrages des dix-sept représentants de la majorité et des cinq conseillers radicaux de gauche : ont voté pour M. Cazassus les dix conseillers socialistes présents (il y avait un absent) et les cinq conseillers communistes.]

● *Un centre de réflexion se crée au sein du M.R.G.* — Il sera animé par M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris. Il doit s'installer au siège national du Mouvement, 11, rue de Grenelle, à Paris. Les locaux appartiennent en effet à M. Marcel Diaz, maire de Millau, qui refuse d'en laisser l'usage à la nouvelle direction du M.R.G., élue lors du congrès extraordinaire du Mouvement. M. Jacques Maroselli, qui a créé un « groupe de vigilance » au sein du M.R.G. (*le Monde* du 24 mai, nos dernières éditions), a précisé qu'il suivra le M.R.G. dans les nouveaux locaux dont il va se doter.

● *La délégation de l'Assemblée nationale* à l'Assemblée de l'Atlantique-Nord s'est réunie, lundi 22 mai, pour préparer la session des commissions de cette Assemblée, qui se tiendra à Bruxelles, les 25 et 26 mai. Elle a porté à sa présidence M. Claude-Gérard Marcus, député (R.P.R.) de Paris, qui sera également président de la délégation française pour l'année prochaine.

Le Monde

société

Fumeurs à douze ans

Une nouvelle campagne anti-tabac

Près de la moitié des jeunes de douze à dix-huit ans sont déjà fumeurs, et cette habitude se contracte de plus en plus tôt. C'est la raison pour laquelle le Comité français d'éducation pour la santé, qui avait mené deux campagnes contre le tabagisme en 1976 et 1977, a décidé d'orienter la campagne actuelle, commencée le 1er avril dernier, vers les jeunes fumeurs. En collaboration avec le ministère de l'éducation, les débats sont organisés dans les classes de 5e, 4e et 3e de vingt-cinq établissements scolaires. Les élèves touchés par cette opération sont à un âge où le fumeur occasionnel qui use du tabac sans plaisir pour imiter l'adulte devient un fumeur régulier et dépendant. Un dossier d'animation destiné aux enseignants a été diffusé, et six animateurs psycho-sociologues aident à l'animation de ces débats.

Cette initiative est d'autant plus utile que l'effort de prévention sur le terrain, dans les collèges et les lycées, est actuellement le fait d'une poignée de bénévoles, enseignants ou médecins, sans méthode et sans matériel.

Mais où sont les antidotes ?

Le docteur Grobglas est un des pionniers bénévoles de la prévention dans les établissements scolaires. « Attaché-case » à la main, le débit un peu rapide, ce cardiologue a décidé de faire le tour des lycées : « *Les proviseurs*, dit-il, *se montrent très compréhensifs...* ».

Bien sûr, le film *les Femmes et le Tabac*, prêté par le Comité national contre le tabac, est peu adapté à ce public de lycéens à majorité masculine qui remplit le préau du lycée Claude-Bernard, à Paris, cet après-midi-là. Bien sûr, la présentation du médecin reste un peu scientifique, la sonorisation déficiente, ce qui empêche le fond de la salle d'entendre les questions des premiers rangs. « *Pourtant, si j'en ai convaincu seulement dix, je n'ai pas perdu mon temps* », estime le docteur Grobglas, aphone, après cette heure passée à convaincre.

Il reste cependant un ton juste à trouver : le cancer de la bouche ou du poumon, la bronchite chronique, la maladie de cœur, le lycéen de quinze ans qui se sent immortel n'en est pas troublé à l'excès. La pilule et ses risques d'association avec le tabac, la grossesse et les risques de malformation, touchent davantage les jeunes mais naturellement plus les filles que les garçons. Le risque que la fumée fait courir aux non-fumeurs, l'hypothèse de perte de mémoire, d'essoufflement, d'invalidités, l'aspect peu écologique du tabac, le prix des cigarettes, l'utilité des filtres, furent, en revanche, abondamment discutés.

« *A quoi cela sert-il de fumer ?* », a demandé, perfide, un garçon de dix ans. Une question restée sans réponse : on ne sait rien ou si peu, des causes du tabagisme, alors qu'actuellement les cancers du poumon tuent davantage que les accidents de la route. Pour les remèdes, aussi, les médecins sont assez démunis, en dehors de l'appel traditionnel à la volonté.

Le docteur Grobglas, avant cette tournée des lycées, a voyagé de par le monde ; il a rencontré à Hongkong un médecin qui soignait les fumeurs d'opium, grâce à l'acupuncture. Le docteur Grobglas, lui aussi, recourt à cette méthode. Le traitement est rapide : quinze minutes. Sans pouvoir expliquer ce phénomène, il affirme que sur les cinq mille personnes « soignées » ainsi, plus dela moitié n'ont pas repris l'habitude de fumer, après deux ans.

Pourquoi ce traitement permet-il à certains de perdre « le besoin » de fumer suscité par la nicotine ? Le docteur Grobglas dit ne pas connaître la réponse : « *Nous n'avons pas un point de notre cerveau à notre naissance qui commande notre désir ou notre non-désir de tabac ou de dogue. Mon traitement ne s'explique pas encore sur le plan neuro-physiologique, mais les résultats sont là.* »

Autre remède prôné par quelques lycéens : le sport, dont ils ont intuitivement l'impression qu'il devrait constituer un bon antidote. Devant les démentis du médecin, la salle est déçue : « *Mais alors on est foutus...* »

NICOLAS BEAU.

VIOL : PROPOSITION DE LOI SOCIALISTE

Le groupe socialiste a déposé, mardi 23 mai, une proposition de loi sur la prévention et la répression du viol à l'Assemblée nationale. Cette proposition prévoit notamment, dans son article premier : « *Toute relation sexuelle obtenue contre la volonté d'une femme ou d'un homme, soit que le défaut de consentement résulte de violences physiques, soit qu'il résulte de tout autre moyen de contrainte ou de surprise, constitue le crime de viol. Ce crime sera puni par la réclusion criminelle à temps de cinq à dix ans. Si le crime a été commis sur la personne d'un mineur, le coupable subira la peine de la réclusion criminelle à temps de dix à vingt ans. (...)* »

La proposition de loi socialiste prévoit également que « *les cours d'éducation sexuelle seront complétés par des informations sur les droits et les moyens de défense dont disposent les victimes d'agression sexuelle* ».

Le 17 mai dernier, Mme Florence d'Harcourt, député non inscrite des Hauts-de-Seine, avait déposé une première proposition de loi insistant, de même, sur l'absence de consentement dans la définition légale du viol (*le Monde* du 30 avril).

UNE LETTRE DE M. SUFFERT

M. Georges Suffert nous adresse la lettre suivante :

Le Monde du 24 mai publie une longue lettre de Francis Jeanson « répondant à Georges Suffert » au sujet de l'affaire Curiel.

Francis Jeanson explique qu'à l'époque de la guerre d'Algérie son réseau d'aide au F.L.N. n'a jamais été manipulé, ni de près ni de loin, par les services soviétiques.

C'est la stricte vérité.

Aussi bien, n'ai-je jamais formulé pareille accusation.

Primo, dans mon article du 21 juin 1976 sur Henri Curiel, j'indique expressément que Francis Jeanson a maintenu strictement l'indépendance de son réseau vis-à-vis de Curiel.

Secundo, une citation totalement inexacte du *Matin de Paris*, en date du 6 mai 1978, m'a fait dire le contraire de ce que je pense et de ce j'avais écrit, à savoir que le réseau Jeanson avait eu des activités prosoviétiques. J'ai formellement démenti ces propos absurdes, et *le Matin de Paris* a publié ce démenti dans son édition du 8 mai 1978.

[F. Jeanson avait relevé dans « le Matin » du 6 mai cette phrase : « Il reste qu'avec le réseau Jeanson, Curiel a eu des activités prosoviétiques. » « Le Matin » du 8 mai avait rectifié ce passage de la façon suivante : « Il reste qu'à l'intérieur du réseau Jeanson, Curiel a eu des activités prosoviétiques. »]

● *Expulsion dans le treizième arrondissement.* — Une trentaine de squatters qui occupaient un immeuble situé au 23, rue Lahire (treizième arrondissement), ont été expulsés mardi 23 mai au matin.

L'immeuble, qui appartient à la SAEMA-Lahire, société d'économie mixte chargée par la Ville de Paris de la rénovation de l'îlot, « *était devenu dangereux du fait du comportement de ses occupants, qui, à l'occasion de plusieurs sinistres, se sont opposés à l'intervention des services publics de sécurité* », affirme-t-on à la mairie de Paris, qui précise que ce bâtiment sera démoli pour permettre la construction de quelque deux cents logements sociaux.

JUSTICE

RADIO 93 DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le monopole, toujours...

M. Jean Ducarroir, animateur de Radio 93, poursuivi par T.D.F. pour infraction aux articles L 39, L 87, L 89 et L 97 du code des télécommunications, Mme Yvonne Huriez et M. Jean-Pierre Deharbe, co-gérants de la librairie les Dégling's, prévenus de complicité pour avoir hébergé Radio 93 en mettant leur ligne téléphonique à sa disposition, ont comparu, mardi 23 mai à 14 heures devant le tribunal correctionnel de Bobigny. T.D.F. demande 1 franc de dommages et intérêts à M. Ducarroir, et le ministère public la confiscation du matériel et l'application des sanctions prévues à l'article L 39.

Le sémaphore, décidément, passionne la préfecture de police. Dès 12 h. 30, une vingtaine de fonctionnaires en civil ont occupé les premiers rangs de la salle du tribunal de Bobigny. Histoire, sans doute, de favoriser la sérénité des débats, en « squattant » les places assises d'une salle déjà exiguë. Peine perdue : les sympathisants de Radio 93, choqués par ce bourrage, ont rempli chaque centimètre carré disponible, en se pressant, debout, pendant plus de cinq heures, au procès de leurs camarades.

Procès du sémaphore, à entendre l'argumentation de la partie civile, qui a jugé nécessaire de remonter jusqu'à 1851 pour légitimer sa poursuite contre le piratage de la modulation de fréquence. Mais, avant tout, procès du monopole des programmes, mis en cause par les témoins produits par la défense.

Revendiquant les faits incriminés, M. Jean Ducarroir expose la philosophie des radios libres à vocation non commerciale. Elles répondent à un besoin des exclus de la parole. *Un fait social irréversible* devant lequel se boucher les yeux ne sert à rien. Quant aux techniques de répression, qui vont à l'encontre des libertés fondamentales, leur effet, selon lui, est dérisoire.

On ne combat pas un raz de marée avec des écopes. « *On a saisi notre matériel un vendredi; le mardi, nous émettions de nouveau. Un émetteur de quinze watts coûte aujourd'hui 400 F. Nous étions six en avril 1977, actuellement, il existe cent vingt radios libres, et, à la fin du mois, il y en aura deux cents.* »

M. Bischoff, animateur de Radio verte - Fessenheim, appuie cette déclaration : « *Contre une population décidée à résister, le gouvernement n'a aucune chance. Vous nous enlevez un émetteur, vous nous en enlevez deux, vous nous en enlevez trois, il en restera toujours assez pour dénoncer ce que vous avez fait.* »

Le ton est donné. L'accusation change de camp et les témoins s'emploieront à dresser un réquisitoire contre les « abus de pouvoir » de l'Etat.

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, témoigne en tant que « *père du monopole* ». Ayant participé, dans la clandestinité, à l'élaboration de la réglementation actuelle sur la radiodiffusion, il vient dénoncer le « dévoiement » des intentions de la Résistance : « *La réglementation s'appuyait sur deux motifs : les puissances d'argent avaient accaparé les ondes, et elles avaient ainsi favorisé leur détournement par des hommes politiques comme Pierre Laval. Nous voulions rendre la radio à la nation. Aujourd'hui, ce monopole n'est plus national mais gouvernemental. Il ne répond plus à sa vocation.* »

Successivement, le sénateur Bernard Parmentier (P.S.) et M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis (P.C.), soulignent le vide juridique actuel et constatent la disparition de la notion de service public. Le décret du 20 mars 1978, rappellent-ils, a été publié dans la plus totale illégalité. Contrairement à ce qu'affirme son préambule, la délégation parlementaire n'a pas été consultée, et elle en a saisi, le 16 mai, le Conseil d'Etat. Quant au projet de loi gouvernemental, annoncé au dernier conseil des ministres, il introduit une discrimination inacceptable : « *En fonction de cette loi*, déclare le sénateur socialiste, *et selon que vous serez puissant ou misérable, vous vous trouverez soit au côté de l'ancien président de Radio-Fil bleu, M. Delmas, aujourd'hui secrétaire d'Etat, soit au banc des accusés.* »

Procès du monopole, mais aussi procès de ses violations discrétionnaires. Malgré un premier jugement rendu en 1961 contre le ministère des armées, qui a refusé de s'y plier, rappelle Me Tubiana, Radio-Monte-Carlo a continué d'émettre dans l'illégalité, grâce à la complaisance du gouvernement. Illégale, aussi, la dérogation accordée en 1975 à son émetteur, situé en territoire français, la loi de 1974 ne disposant alors d'aucun décret d'application. Discrétionnaires enfin, ajoute Me Gérard Soulié, les dérogations dont bénéficient les radios périphériques : si leurs émetteurs sont implantés à l'étranger, les studios d'enregistrement se trouvent à Paris, et les câbles de transmission tombent, eux aussi, sous le coup de la législation des télécommunications. Evoquant l'affaire Siégel, et le « déboulonnage », par le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac, de l'équipe d'Europe 1 accusée de « *persiflage* », il commente : « *La radio, en France, c'est à peu près les pays de l'Est plus la publicité.* » Violé par le gouvernement, conclut-il, « *le monopole n'est que l'instrument juridique par lequel celui-ci réprime les radios libres* ».

Un précédent en 1903

La partie civile s'est cantonnée dans le juridisme. Me Solal s'est employé à établir la distinction entre le monopole des programmes et celui de l'émission, seule en cause, selon lui, dans ce procès. Contestant le bien-fondé des attendus de la cour d'appel de Montpellier relaxant Radio-Fil bleu, il a rejeté l'argument de la hiérarchie des lois, qui permettrait l'application de l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme : les Etats signataires de ce traité, a-t-il exposé, ont en effet ratifié en 1965 un accord européen pour la répression des radios pirates émettant hors de leur territoire. Il n'y a donc pas contradiction entre les droits de l'homme et le monopole. Si le législateur, dans l'article L 39, ne cite pas nommément les radios libres, a-t-il enfin soutenu, le cas tombe sous ses intentions, comme le démontre une jurisprudence remontant à 1851. Le procureur de la République y a adjoint l'évocation d'un précédent datant de 1903 et relevant, semble-t-il, de l'espionnage.

Me Tubiana plaide l'impossibilité d'appliquer l'article L 39 à la radiodiffusion. Le monopole, affirme-t-il, est bien contradictoire avec la convention européenne des droits de l'homme. Juridiquement, la poursuite n'a donc pas de base légale, « *mais ce que vous avez à juger, c'est non seulement la conception du droit, mais aussi une certaine conception de la vie publique* ».

Jugement le 30 mai.

XAVIER DELCOURT.

DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

« Les époux se doivent mutuellement fidélité... »

Il s'appelle Jean Ferry. Court et corpulent, il est hypertendu. Il a, aujourd'hui, trente-neuf ans.

Elle, c'est Odette. Odette Ferry. Elle a quarante et un ans. Elle est frêle et décidée.

Lui, c'est le mari. Elle, c'est la femme. Elle et lui, ce sont les époux Ferry, six enfants. Le 1er octobre 1966, un maire ceint de son écharpe tricolore leur a lu l'article 312 du code civil : « *Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.* » Jean Ferry, certainement, n'a pas écouté. Ils n'ont, depuis longtemps, plus que le nom en commun.

Mardi 23 mai, la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis les a entendus. Lui, dans le box des accusés, convaincu de complicité de crime de viol et de tentative de castration. Elle, partie civile.

Les faits commencent le 2 février 1973. Ce jour-là, au hasard d'une rencontre de café, Ferry fait connaissance d'une personne de couleur — un Noir — qu'il introduit chez lui. Là, bâillonnant brutalement sa femme, Ferry demande à l'inconnu de la violer. « *J'ai mis ma main sur la bouche de ma femme pour pas qu'elle crie*, raconte-t-il, *et la personne noire a couché avec elle.* » Un enfant assiste à la scène. Jean Ferry, comme il dit, « *a donné une leçon à sa femme* », qu'il soupçonne de vouloir le quitter. « *Je suis restée huit jours enfermée sous le contrôle de mon mari*, complète Odette. *Lorsque je lui ai dit que je déposerai plainte, il m'a répondu qu'il avait pris des photos et qu'il les montrerait dans ce cas ; il m'a dit qu'il recommencerait si je faisais cela, avec plusieurs personnes cette fois.* »

« *Votre geste ne vous a pas écœuré ?* », demande M. Georges Bonglet, le président, à Jean Ferry.

« *Si. Après, j'ai pleuré* », répond l'accusé.

De 1973 à 1975 : deux ans. Jean Ferry est « *de plus en plus jaloux, de plus en plus violent* ». Avec « *ses traits caractériels paranoïaques* », sa rigidité, son irritabilité, son égoïsme « faramineux », c'est un tyran. Employé comme manutentionnaire ou en arrêt maladie pour accident du travail, il surveille, il interdit, il régit les actes et gestes de la vie la plus quotidienne : sorties des enfants, courses, budget familial. Il tranche sur tout. « *Il vidait les armoires et les tiroirs pour voir si je ne prenais pas la pilule*, dit Odette Ferry. *Il s'opposait aussi à la ligature des trompes. Pour lui, être stérile, c'était pouvoir le tromper.* »

Le 6 mars 1975, une discussion oppose les époux. « *Il m'a dit : « Si tu veux divorcer, tu peux, » mais tu auras quand même des » relations sexuelles avec moi.* » *Je lui ai dit que non.* » Jean Ferry quitte alors l'appartement familial. Lorsqu'il revient, il frappe sa femme, la tire sur son lit et lui verse « *un produit à déboucher les W.C.* » (de la soude caustique) « *dans le vagin et surtout dans le rectum* ». « *Des brûlures m'ont réveillée*, explique la victime. *Du liquide verdâtre, mousseux, coulait de moi.* » Ferry, qui chauffe l'eau de son café, dit alors : « *Tu peux bien divorcer maintenant, tu ne pourras plus te remarier !* »

Le président : « *Vous vous rendez compte ?* »

L'accusé : « *J'étais hors de moi quand je l'ai fait, M. le président.* »

Après cette tentative de castration, Odette Ferry a subi cinq interventions chirurgicales. Elle est « *irrémédiablement mutilée sur le plan sexuel* » ; elle est « *mutilée sur le plan intestinal* » ; des chirurgiens ont dû lui poser un anus artificiel.

Jean Ferry, lui, passe quinze mois dans l'établissement psychiatrique de Ville-Evrard. Interné dans un pavillon « ouvert », il « s'évade » une dizaine de fois. C'est seulement le 3 juin 1976 qu'un mandat de dépôt sera signé. Coincé entre sa mythomanie, ses réflexes phallocratiques et sa mauvaise foi, il maintient l'insoutenable, à savoir qu'il n'a pas tort.

Odette Ferry, elle, a soufflé courageusement sur ce vieux monde. Depuis un certain coup de téléphone à l'association « *SOS femmes battues* », en 1976, elle est devenue militante. Puis de militante — avec six enfants — elle est devenue permanente de « SOS *femmes alternative* » au foyer Flora Tristan.

LAURENT GREILSAMER.

UN NOUVEAU-NÉ MORTELLEMENT BLESSÉ A MONTARGIS

Un nouveau-né, gravement blessé dimanche 21 mai, dans le service de pédiatrie de l'hôpital de Montargis (Loiret), est mort, mardi 23 mai, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, où il avait été transporté. Après une courte absence, l'infirmière de service avait retrouvé l'enfant, Yannick, hors de son berceau, atteinte de plusieurs blessures, vraisemblablement provoquées par un instrument contondant. Les parents ont déposé plainte et une information a été ouverte par le parquet de Montargis.

● *Non-lieu pour un P.-D. G.* — Inculpé pour entrave au fonctionnement de son comité d'entreprise, M. Charreyre, soixante-quinze ans, P.-D. G. des établissements Colombet-Charreyre, qui fabriquent du matériel de soudage, a bénéficié, lundi 22 mai, d'un non-lieu pour les faits qui lui étaient reprochés (*le Monde* du 19 novembre 1977). Le secrétaire du comité d'entreprise avait déposé une plainte, en juin 1977, avec constitution de partie civile, après le refus de M. Charreyre de respecter un accord d'entreprise.

POLICE

Au congrès du syndicat autonome des inspecteurs

Faut-il croire encore à la concertation ?

De notre envoyé spécial

Montpellier. — C'est sous le signe de la contestation que s'est ouvert, mardi 23 mai, à Montpellier (Hérault), le quatrième congrès du S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil). Contestation de l'attitude gouvernementale vis-à-vis des policiers, mais aussi contestation du bureau national dont le rapport d'activité et d'orientation a été sérieusement critiqué.

Créé il y a maintenant six ans et regroupant près de 80 % des fonctionnaires de police en civil (inspecteurs et enquêteurs), le SNAPC dispose-t-il des moyens de mener à terme les revendications essentielles des militants de base ? Telle est la question qui se pose après une première journée de débats souvent confus.

Depuis le congrès d'Angers, il y a deux ans, « *malgré quelques améliorations, l'essentiel n'a pas été réalisé* », reconnaît d'entrée M. Pierre Waterloos, secrétaire général. « *La transposition à la police nationale de la réforme appliquée à l'armée et à la gendarmerie civile a été substituée avec réticence et sous la pression syndicale à un hybride sans logique* », a-t-il indiqué.

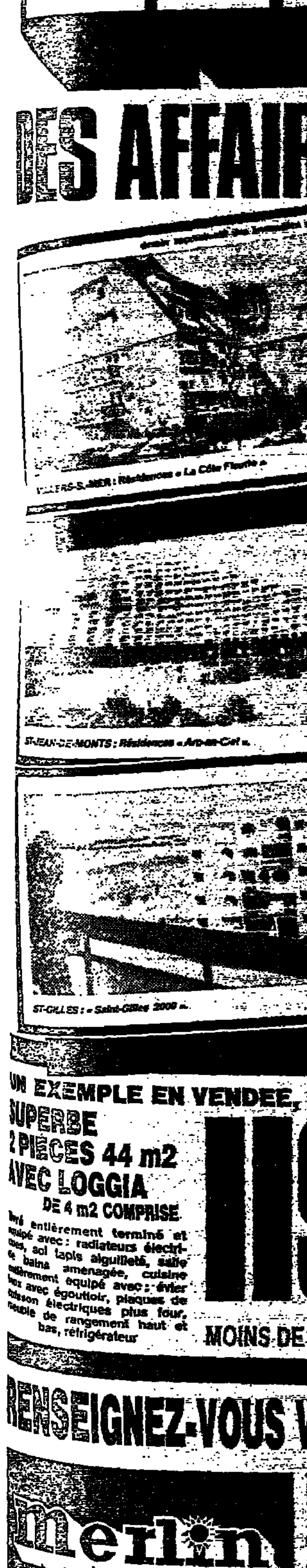
M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, n'ayant fourni aucune réponse à la seule audience qui a été accordée au S.N.A.P.C., il n'a en conséquence pas été invité au congrès. M. Waterloos s'en est également pris au chef de l'Etat, sans toutefois le nommer, pour qui les problèmes de sécurité sont primordiaux mais qui ne joint pas les actes à la parole. « *Pourquoi ne pas créer une commission parlementaire chargée des questions de sécurité ?* » s'est-il demandé.

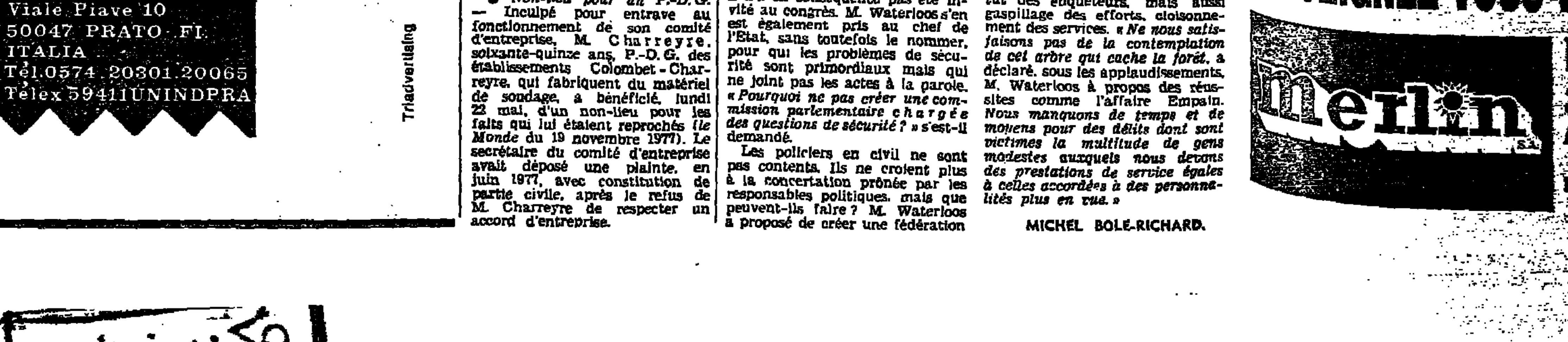
Les policiers en civil ne sont pas contents. Ils ne croient plus à la concertation prônée par les responsables politiques, mais que peuvent-ils faire ? M. Waterloos a proposé de créer une fédération générale de la police nationale qui regrouperait les adhérents de la F.A.S.P. (Fédération autonome des syndicats de police) — principale organisation de la police en tenue — et du S.N.A.P.C. : « *Une force calme mais déterminée qu'aucun apprenti sorcier ne serait en mesure d'apaiser et avec laquelle seuls les véritables responsables de l'Etat seraient en mesure de traiter* ».

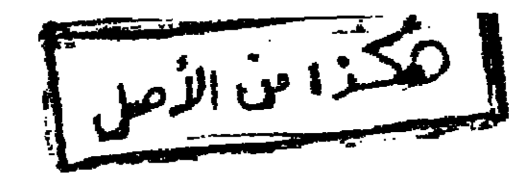
En attendant, on a souvent reproché au S.N.A.P.C. de n'avoir pas de véritable politique d'orientation et d'agir au gré des événements. Plusieurs congressistes ont d'ailleurs critiqué l'inefficacité de l'action du S.N.A.P.C. au cours de la discussion du rapport d'activité.

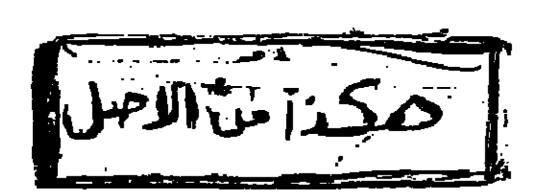
Le quatrième congrès n'est-il donc qu'un constat d'échec ? La première journée aura en tout cas permis de cerner les problèmes : revendications catégorielles, statut des enquêteurs, mais aussi gaspillage des efforts, cloisonnement des services. « *Ne nous satisfaisons pas de la contemplation de cet arbre qui cache la forêt*, a déclaré, sous les applaudissements, M. Waterloos à propos des réussites comme l'affaire Empain. *Nous manquons de temps et de moyens pour des délits dont sont victimes la multitude de gens modestes auxquels nous devons des prestations de service égales à celles accordées à des personnalités plus en vue.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.









POUR VOTRE RESIDENCE PRES DE LA MER

AVEC LES FAMEUX PRIX-MERLIN QUI FONT SA RÉPUTATION !

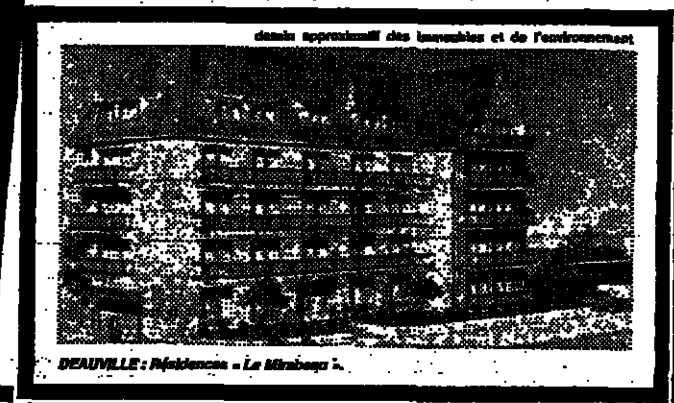


DES AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

- DEAUVILLE
- VILLERS-SUR-MER
- CABOURG
- COURSEULLES
- ILE DE NOIRMOUTIER
- FROMENTINE
- ST-JEAN-DE-MONTS
- ST-GILLES - CROIX-DE-VIE
- SEIGNOSSE-LE PENON

QUELQUES EXEMPLES





ET, DES LE 1er JUILLET, OUVERTURE DE NOS BUREAUX A

DEAUVILLE

RESIDENCES « LE MIRABEAU »

UN EXEMPLE EN VENDEE, « RESIDENCES DU PORT »

SUPERBE 2 PIÈCES 44 m2 AVEC LOGGIA
DE 4 m2 COMPRISE

livré entièrement terminé et équipé avec : radiateurs électriques, sol tapis aiguilleté, salle de bains aménagée, cuisine entièrement équipé avec : évier inox avec égouttoir, plaques de cuisson électriques plus four, meuble de rangement haut et bas, réfrigérateur

119.000 F

PRIX VALABLE JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

AVEC SEULEMENT, UN PREMIER VERSEMENT DE 5 % A LA RÉSERVATION, 15 % A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS, ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

MOINS DE 2.750 F LE M2 ! ENCORE UN PRIX-MERLIN SENSATIONNEL

ET MAINTENANT MERLIN S.A DANS LE MIDI

TOUJOURS EN BORD DE MER, DANS UN SITE EXCEPTIONNEL, SUR LA

MEDITERRANEE

RENSEIGNEZ-VOUS VITE SUR TOUS NOS PROGRAMMES



BUREAUX A PARIS
31, RUE DE RIVOLI - 75004
ANGLE PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
(MÉTRO HOTEL-DE-VILLE)
Bureaux ouverts tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h sauf dimanches

TELEPHONE
277.11.13

BON A RETOURNER A MERLIN IMMOBILIER
31, RUE DE RIVOLI, 75004 PARIS.
Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation sur tous vos programmes.
Nom ....
Adresse ....
....

DÉFENSE

Commandant les troupes françaises en Allemagne

Le général André Laurier trouve la mort dans un accident de la route

Le général de corps d'armée André Laurier, commandant en chef des forces françaises en Allemagne, a été mortellement blessé dans un accident de la route survenu mardi soir 23 mai, près de Haguenau (Bas-Rhin). L'accident s'est produit alors que le général rentrait d'une visite d'inspection dans la région de Trèves. Grièvement blessé, il est décédé à son arrivée à l'hôpital militaire français de Buhl, près de Baden-Baden.

Né le 4 novembre 1921 à Paris, André Laurier était un officier général sorti du rang, engagé volontaire en novembre 1939 dans l'infanterie. Après l'école de Cherchell d'où il sort aspirant de réserve, il sert, dès mai 1943, au 7e tirailleurs algériens. Il participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne avec le grade de lieutenant. En 1947, il est en Indochine, où il restera jusqu'en 1954, à l'exception de l'année 1950 durant laquelle il est affecté comme capitaine à un régiment d'infanterie au Maroc. En 1954, il appartient à l'encadrement de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Commandant en 1957, il sert en Algérie jusqu'en 1959.

Promu lieutenant-colonel, il commande en second en 1962, le 16e régiment mécanisé et dirige en 1963 l'Ecole nationale des sous-officiers d'active. En 1967, il est colonel commandant le 1er régiment d'infanterie motorisée à Bitche (Moselle) et, en 1970, il est à l'état-major de la 8e division à Compiègne (Oise). Il commande, en 1971, la 3e brigade à Wihlitch, en République fédérale d'Allemagne.

Général de brigade en février 1972, il devient en 1973 chef de la division « emploi » à l'état-major des armées puis sous-chef d'état-major des armées. Général de division en juillet 1975, il est appelé à commander l'Ecole de guerre par le secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard. Depuis février 1978, avec le rang et l'appellation de général de corps d'armée, André Laurier commandait les divisions françaises stationnées en République fédérale d'Allemagne.

Sa participation à de nombreuses campagnes ont fait d'André Laurier l'un des officiers généraux les plus décorés de l'armée de terre française — il a dix-neuf citations. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E., le général Laurier était grand-officier de la Légion d'honneur.

MÉDECINE

« CADEAU POUR LA VIE » UN DISQUE AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Un disque, « Cadeau pour la vie », est mis en vente jusqu'au 16 juin dans les bureaux de poste, au prix de 38 F, au profit de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif. Le disque comporte une face de musique classique et une face de musique de variétés (1). Chacun des artistes qui ont participé à l'élaboration de ce disque expose, d'une phrase, sur la pochette, les raisons de son engagement dans la lutte contre le cancer.

Cette campagne est menée avec la collaboration de l'Unesco. Les « Cadeaux de la vie » ont permis de collecter, au cours des années 1975, 1976 et 1977, 19 millions de francs. Cette année, les organisateurs (2) souhaitent vendre trois cent mille exemplaires de ce disque afin, disent-ils, « de faire gagner du temps dans la lutte contre le cancer ».

(1) La face classique comprend des enregistrements originaux de Mady Mesplé, Gabriel Tacchino, Alexis Weissenberg, et la participation de Léonard Bernstein, Itzhak Perlman, Georges Cziffra, Montserrat Caballé, Ricardo Muti et Mtislav Rostropovitch. La face « variétés » comporte des enregistrements de Julien Clerc, Gilbert Bécaud, Charles Dumont, Yves Duteil, Alain Souchon et Queen.

(2) 16 bis, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

DEUX HABITANTS DE LA RÉGION DE ROISSY SONT MORTS DE PALUDISME

Le professeur André Dufour a présenté à l'Académie de médecine, le 23 mai, un vœu au nom de la septième commission sur l'abus des boissons alcooliques en France. Dénonçant l'alcoolisme de plus en plus précoce des jeunes, et rappelant que la consommation moyenne d'alcool en France était restée, en 1977, la plus élevée du monde, il a fait des propositions visant à encourager efficacement les abus chez les automobilistes, en recourant notamment à des contrôles inopinés

Lors de la même séance, les professeurs Brumpt, P. Petithory et T. Giacomini ont attiré l'attention de l'Académie sur deux cas mortels de paludisme ; les victimes sont des habitants de la zone de l'aéroport de Roissy, qui n'avaient jamais voyagé en pays impaludés. Les cas mortels sont extrêmement rares en France, où deux mille atteintes de paludisme sont dénombrées chaque année.

ÉDUCATION

L'AVENIR DES ÉCOLES PRIVÉES

Les divers organismes dirigeants de l'enseignement privé ont consacré, depuis deux ans, une bonne partie de leur activité à préserver la « liberté » de l'enseignement. Après le résultat des élections législatives — accueilli par eux avec satisfaction — ils désirent convaincre « à froid » l'opinion publique de la légitimité de leur mission. C'est le sens de l'éditorial que viennent de signer, dans la revue officielle de cet organisme, les secrétaires généraux de l'enseignement catholique : Ouverture et apaisement. Au même moment, la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. a rendu publique la prise de position de son dernier conseil national. Favorable à la nationalisation, cette fédération redoute une restriction de la liberté des personnels « après la victoire de la droite », mais met surtout en avant des revendications sociales. Elle compte les présenter au ministre de l'éducation.

POINT DE VUE — Pour la prochaine fois...

par JOSEPH PINARD (*)

A en croire le directeur diocésain de l'enseignement catholique en Ille-et-Vilaine (*le Monde* daté 9-10 avril), l'enseignement privé s'est trouvé en situation de légitime défense ces temps derniers et « *les états-majors des partis du programme commun n'ont pas cédé d'un pouce sur leurs projets de 1972* ».

Ces dernières affirmations pourraient être contestées à partir d'une analyse comparée des textes de 1972 et de 1977, mais la vraie question n'est plus là. Je voudrais seulement attirer l'attention sur deux points qui ont « bougé » et qui donnent à la question scolaire un aspect nouveau.

Un premier point concerne l'emploi. En 1959, quand la loi Debré fut votée, on était en pleine pénurie d'enseignants. Aujourd'hui, la loi Guermeur fait qu'un candidat recalé au CAPES de maths avec 12 de moyenne (ce qui peut arriver, compte tenu du grand nombre de candidats et du petit nombre de places à pourvoir au concours) peut être chômeur, tandis qu'un recalé avec 11 de moyenne peut obtenir un contrat payé sur fonds publics, parce qu'un directeur d'établissement conventionné l'aura jugé mieux à même d'enseigner dans le respect du caractère propre. La hiérarchie qui couvre de pareils faits doit s'attendre à une vague de néo-anticléricalisme de la part des victimes de l'injustice ainsi créée.

Un second point concerne la place de l'école dans la société. La campagne électorale a montré qu'un nombre croissant de familles mettait sur le compte de la subversion au sein de l'école les difficultés rencontrées avec leurs adolescents, difficultés engendrées le plus souvent par l'évolution de la société dans laquelle nous vivons.

N'est-ce pas le syndicat C.F.T.C. de l'enseignement privé qui, à l'occasion de son congrès de 1977, décrivait cette société dans les termes suivants :

« *Avant même de quitter l'école, la jeunesse entre dans une société matérialiste dominée par une consommation toujours plus intense. C'est le lourd tribu versé à l'économie capitaliste. Mais la satisfaction des besoins matériels ne suffit pas au bonheur et nombreux sont les jeunes qui contestent la société des adultes, en s'engageant dans des luttes courageuses ou, au contraire, en s'abandonnant à la violence, en cherchant refuge dans la drogue ou, tout simplement, en restant en marge de la société.* »

Or, la droite, au cours de cette campagne, a très bien su exploiter cette inquiétude des familles et a constamment mêlé la défense de l'école privée avec la dénonciation de la politisation de l'école publique. Par millions, ont été distribués tracts et journaux affirmant : « *Le programme socialiste a promis la formation politique de vos enfants dès l'école maternelle, la suppression des écoles libres* ».

Dans de nombreuses régions, une campagne efficace a fait croire à la population que la mission de socialisation des enfants confiée à l'école maternelle par le plan socialiste pour l'éducation devait être comprise comme une volonté de « bourrage de crâne » politique...

Peu importe que les instructions officielles de la réforme Haby aient utilisé à plusieurs reprise ce même terme de socialisation... Peu importe que l'encyclique *Mater et Magistra* ait évoqué cette même socialisation, y voyant « *un des aspects caractéristiques de notre époque* », « *une multiplication progressive des relations dans la vie commune* »... L'essentiel était d'exploiter le trouble de bien des parents.

Face à cette offensive mêlant défense de l'école privée et dénonciation de l'école publique, les responsables de l'école catholique sont demeurés silencieux ; ceux qui avaient eu le courage d'aller à contre-courant à propos de la peine de mort se sont tus.

Peut-être n'est-il pas trop tard, maintenant que nous sommes débarrassés d'échéances électorales proches pour tenter de sortir enfin de la querelle scolaire pour éviter qu'à la prochaine occasion la question de l'école ne puisse être à nouveau exploitée à des fins partisanes.

(*) Agrégé d'histoire, adjoint au maire de Besançon.

Les secrétaires généraux de l'enseignement catholique : trois ans pour gagner la paix

« *Nous avons trois ans pour convaincre définitivement non seulement l'opinion mais surtout les dirigeants politiques de l'intérêt positif que représente l'enseignement privé dans la nation et plus particulièrement l'enseignement catholique* », écrivent notamment les secrétaires généraux de l'enseignement catholique. Selon eux, en effet, « *les périls immédiats sont écartés* » mais la « *période de paix extérieure et de relative sécurité* » qui s'annonce ne sera qu'« *une trêve* » si « *les projets d'intégration de l'enseignement catholique au service public étaient maintenus* ».

Après la loi Guermeur et les élections, « *l'association de l'enseignement privé au service public d'éducation est consolidée mais elle restera difficile* ». « *Toutefois*, écrivent les secrétaires généraux, *le centre de nos efforts doit s'élargir afin de solidariser définitivement le pays avec la liberté dont nous nous réclamons pour qu'elle y soit désirée et souhaitée par le plus grand nombre* ».

Les secrétaires généraux concluent : « *Au cours de ces dernières années nous avons dû défendre la vie même de l'enseignement catholique, aujourd'hui il reste à gagner définitivement la paix.* »

La FEP-C.F.D.T. : le dualisme scolaire restreint la liberté

La Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) déclare notamment : « *Tout au long de la campagne électorale, les dirigeants de l'enseignement catholique et l'UNAPEL* (1) *ont volontairement politisé leurs partisans en se liant avec la majorité conservatrice et en marquant leur opposition résolue à tout changement politique (...). Ainsi, l'enseignement catholique a, aux yeux de l'opinion publique, lié son avenir à celui d'une majorité politique conservatrice en assimilant abusivement la liberté d'enseignement à la liberté d'entreprise.* »

La FEP-C.F.D.T. estime que « *ni la loi Guermeur, ni la réforme Haby, ni la victoire de la droite n'ont résolu dans ce pays la crise du système éducatif (...). Le dualisme ainsi consolidé de deux systèmes concurrentiels financés par l'Etat et les collectivités publiques aboutit nécessairement à la restriction, dans l'un comme dans l'autre, de la liberté d'expression et du pluralisme des opinions* ». C'est pourquoi la FEP préconise « *la construction d'un service public unique autogéré et démocratique de l'éducation permanente, dans le cadre d'une laïcité ouverte à toutes les opinions* ».

Dans l'immédiat, la FEP pose un certain nombre de revendications vis-à-vis de l'Etat (promotions, garanties sociales, retraite et préretraite) et vis-à-vis des employeurs privés (salaire minimum, préretraite, sécurité de carrière, etc.). Elle conclut par un appel à des « *rencontres intersyndicales sur la base de ces revendications* » et à l'« *ouverture de réelles négociations en vue de réduire les inégalités dont sont victimes les maîtres de l'enseignement privé* ».

(1) Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

SCIENCES

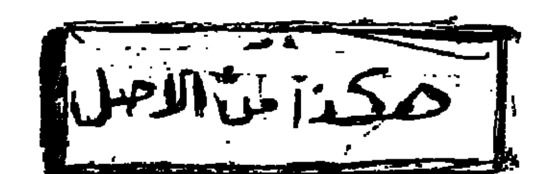
A l'École polytechnique

UN HOMMAGE A BERNARD GRÉGORY

Une cérémonie en hommage à Bernard Grégory, décédé en décembre dernier alors qu'il assumait la responsabilité de délégué général à la recherche scientifique et technique, après avoir dirigé l'Organisation européenne de recherche nucléaire (CERN) et le Centre nationale de la recherche scientifique (C.N.R.S.), a eu lieu, mardi 23 mai, à l'Ecole polytechnique à Palaiseau, sous la présidence du professeur Louis Leprince-Ringuet.

En présence notamment de MM. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche ; Jean Teillac, haut-commissaire à l'énergie atomique ; Robert Chabbal, directeur général du C.N.R.S., et de MM. John Adams, directeur général, et Léon Van Hove, directeur général de la recherche du CERN, furent évoqués les différents aspects de la vie de Bernard Grégory, tant au plan national qu'international, comme chercheur et comme enseignant.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

VOLTAIRE AU CHATEAU DE SCEAUX

Fouette, cocher !

ON peut voir depuis quelques jours à l'orangerie de Sceaux une exposition consacrée à « Voltaire, voyageur de l'Europe. Pourquoi Voltaire ? C'est que l'on célèbre cette année le deuxième centenaire de sa mort (30 mai 1778). Pourquoi Sceaux ? C'est que le château, aujourd'hui disparu, était alors la propriété de la duchesse du Maine, qui y tenait une petite cour, un bureau de fronde et d'esprit dont Voltaire fut plusieurs fois l'ornement, entre deux voyages, deux exils, deux Bastille, deux étapes de l'aventure fort mouvementée que fut sa vie avant la retraite de Ferney.

Il est d'abord venu à Sceaux en voisin, de Châtenay (aujourd'hui Malabry), où il était assigné à résidence dans la propriété de son père. Nous sommes en 1718. Il a vingt-quatre ans, il a déjà beaucoup fait parler de lui, et sa terrible langue lui a déjà valu quelques-unes de ces méchantes affaires, « philosophiquement » plus ou moins justifiées, qui vont l'obliger à courir la poste pendant plus de trente ans. Il a connu son premier exil et aussi sa première Bastille (treize mois), l'un et l'autre lui ayant été administrés pour les propos fort insolents qu'il a tenus sur la vie privée du Régent.

Pendant son séjour à la Bastille, il a composé sa première tragédie : *Œdipe*. Il en donne lecture à Sceaux devant la duchesse, sa cour et ses amies, au premier rang desquelles brille la maréchale de Villars, dont il tombe amoureux et qu'il ira souvent voir dans son château de Vaux-le-Vicomte, sans jamais obtenir d'elle qu'une amitié un peu soutenue, voire toute platonique.

En 1746, il est à nouveau à Sceaux, où il admire les marionnettes exécutées par le fils de la duchesse (tout cela est fort agréablement évoqué dans notre exposition), et l'année suivante, c'est en suppliant à l'antique, fuyant la cour et Paris, qu'il envoie au château, d'une auberge de routiers des environs, un billet où il demande l'hospitalité pour lui-même et son Antigone d'alors, Mme du Châtelet, la « divine Emilie ». Que s'était-il passé ? A la cour, on jouait gros jeu et sans scrupule. Un soir où la divine Emilie perdait sans cesse, Voltaire s'aperçut que son partenaire trichait. *« Vous ne voyez donc pas, madame, que vous jouez avec des fripons. »* La phrase avait été dite en anglais, mais l'accent de Voltaire était *tel que tout le monde* comprit. La chose pouvait être répétée au roi, qui n'aimait guère son historiographe, auteur pourtant fort zélé (et peu inspiré) d'un *Poème de Fontenoy* : une nouvelle Bastille était en perspective : fouette, cocher ! la duchesse accueillit les deux fugitifs, qu'elle mit d'ailleurs à la porte quelques semaines plus tard, lorsqu'elle apprit qu'ils se tenaient les côtes de rire et de médire à son propos, dès qu'elle avait le dos tourné. Ce qui n'empêcha pas Voltaire de revenir deux ans plus tard à Sceaux, où l'on joua son *Catalina*, interprété par Lekain et lui-même dans le rôle de Cicéron.

Nous retrouverons nos tourtereaux en Lorraine, à Lunéville, à *Commercy*, chez le bon Stanislas. Fêtes, théâtre, petits soupers. Hélas ! la « divine Emilie » faute, elle tombe dans les bras du marquis de Saint-Lambert (l'auteur des *Saisons*), devient grosse, meurt en couches. Quelques mois plus tard, Voltaire accepte, enfin, l'invitation de Frédéric II : fatal voyage, dont on connaît les épisodes héroï-comiques et le très désagréable dénouement. Revenu des cours ou rendu prudent par l'expérience, Voltaire décide d'être à lui-même sa cour, son Œdipe et son roi : il s'installe aux Délices (à Genève), puis à Ferney. Il ne reviendra à Paris qu'en 1778 pour assister à son triomphe sur la scène de la Comédie-Française et, deux mois plus tard, y mourir.

Ami du luxe et du plaisir

Mais, entre Sceaux, Postdam et Ferney, que de voyages, que de châteaux ! Sans parler de la Hollande et de l'Angleterre, on a l'impression d'un homme en mouvement perpétuel, qui ne cesse de découvrir les routes, et Dieu sait (on nous le rappelle) que les routes étaient à cette époque éprouvantes, les ressorts des voitures peu conciliants et la nourriture des auberges propre à décourager les ascètes les plus aguerris ! Instabilité d'humeur, goût du *plaisir*, *vanité sociale*, désir de soigner sa popularité, d'être là où il faut être et de ne pas mécontenter de puissants protecteurs ? Tout cela sans doute a joué dans son cas : le souci de sa gloire comme la pente de son tempérament et l'imprégnation du milieu.

Lui-même l'avouait : il est un « mondain », ami du luxe et du plaisir, incurablement snob (et sans doute obligé de l'être), passionné par le travail mais tout autant par la vie de salon, par la fête qui est la récompense et l'accomplissement. A le voir ainsi dans tous ces châteaux, à Champs, à Maisons, à Ussé, à Etioles, chez l'oncle de la Pompadour ou dans ces petites cours, ces « courettes allemandes » qu'il aimait tellement, on a un peu l'impression d'un personnage de la « Jet society » ou, ne soyons pas méchant, d'une sorte d'Hannibal de Bréauté supérieur, infiniment plus productif mais affligé de la même boulimie de vaine sociabilité.

A-t-il été un vrai voyageur, éprouvant le besoin, comme Montaigne, de « limer sa cervelle à celle d'autrui » ? Oui, deux fois. En Hollande, où il est allé d'abord comme secrétaire d'ambassadeur en 1713, où il est retourné en 1722 et en 1736. Il y découvre la robustesse et la bonne conscience d'une société marchande qui est le « *magasin de l'univers* » : « *mille vaisseaux dans le port* », « *pas un oisif, pas un pauvre* ». Quant à l'Angleterre, si dur qu'ait été l'exil, elle le révéla à lui-même, lui fournira les bases de sa philosophie politique, de sa théorie des mœurs et de « *sa raison pratique* ».

Mais c'est bien tout. Sa curiosité se porte plutôt vers les hommes que vers leurs conditions et leurs différences, la géographie l'intéresse moins que l'histoire, et, sans aller jusqu'à *Montaigne ou Montesquieu*, on ne retrouve pas en lui cette vivacité de regard, ce scrupule d'entomologiste ou d'ethnologue, comme on voudra, qui caractérise un président de Brosses, un Horace Walpole, Rousseau lui-même et tant d'autres voyageurs de son temps. A la limite, il est plus à l'aise en Asie, Chine ou Mésopotamie qu'en Europe, et la Westphalie de *Candide* n'est qu'une province d'opéra bouffe.

Comment le lui reprocher ? Si « caméléon » qu'il ait voulu être, c'est avec lui-même qu'il voyage, avec ses livres, ses travaux, ses passions. Mme de Staël, qui fut la lectrice de la duchesse du Maine, nous raconte son arrivée à Anet au mois d'août 1747 en compagnie de Mme du Châtelet. Sitôt installés, et à grand fracas, à grand renfort de tables pour étaler leurs papiers et leurs instruments, le philosophe et la divine Emilie s'installent dans leur appartement, chacun reprenant aussitôt le cours de ses recherches.

Voltaire fait bien quelques « vers galants » pour réparer « *le mauvais effet de leur conduite inusitée* », mais « *nos revenants ne se montrent point de jour. Ils apparurent hier à dix heures du soir. Ils ne veulent ni jouer ni se promener. L'un est à écrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton... Ce sont des non-valeurs dans une société* ». Tant mieux, tant mieux pour lui, tant mieux pour tous. Si Voltaire avait passé sa vie à se promener et à écrire des vers galants, il aurait été un petit prince du « temps perdu » et non le roi de son siècle et de la république des lettres. Il était, en tout, trop cosmopolite pour être européen : il n'est pas allé à la découverte de l'Europe, c'est l'Europe qui est venue vers lui et a fini par lui ressembler.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 5 juillet.

Deux photographes des années 30

LA FABRICATION DES DÉESSES



EN revoyant, au cours d'un festival Marlène Dietrich, les films tournés par Josef von Sternberg dans les années 30, on peut suivre tout l'effort déployé pour modeler une image mythique, pour faire d'une femme au départ un peu vulgaire une déesse. Dans *l'Ange bleu* (1929), on voit encore la « gretchen » nourrie de bière et de lait. Dans *l'Impératrice rouge* (1934), le lait s'est transmué en ivoire, en albâtre : on ne voit plus que l'idole. La chair s'est estompée peu à peu : restent la silhouette, affinée, et, sur le masque lisse et blanc du visage, des lignes redessinées, épurées. Le gros plan, en grossissant à l'extrême, a l'effet d'une fascination écrasante ; des grilles successives (maquillage, voilettes, sarcophages de tulle) éloignent sournoisement le spectateur de l'objet du désir. Cette femme-là doit être à la fois très proche et inaccessible. Peu importe l'histoire, du moment qu'elle permet à Marlène de se travestir et de chanter. Peu importe la situation, du moment qu'un halo *lunaire* détache brusquement son visage de l'ombre moite du *Shangaï Express*, ou que sa main, surgie d'une panoplie de gorille, soit la miniature poudrée d'une Vénus blonde.

On retrouve le même travail sur la lumière, la même dramatisation, la même mythification dans les portraits de deux grands photographes précieux des années 30, Horts et Hurrell. George Hurrell, dont la Remise du parc expose une vingtaine de portraits, était employé par les Major Companies d'Hollywood pour parfaire et commercialiser *l'image de ses stars*. La photo devait donner envie d'aller voir le film : par le biais du costume et du maquillage, de l'éclairage, d'une mise en scène quasiment cinématographique, elle devait donc en être le résumé. Garbo reprit la pose hautaine de sa reine Christine, et Jean Harlow continua à étendre ses *décolletés sur des canapés de fourrure*. Parfois, le portrait avait pour but de déplacer les clichés, d'être une sorte de test : lasse de ses rôles de femmes douces, Norman Shearer voulut « essayer » la peau de la vamp. Tous ces portraits étaient aussi peu directs et réels que possible. Sur quinze poses, Joan Crawford joue quinze personnages différents, et sans doute jamais le sien : *fatale ou sainte, arrogante ou* suppliante, l'actrice devait rester dans un espace idéal, loin d'un quelconque naturel. La fascination primait l'identification.

Horst, photographe de la haute société et de la haute couture, a surtout travaillé à Paris. Coco Chanel, la duchesse de Windsor, la vicomtesse de Noailles, le comte Luchino Visconti di Modrone, Gary *Cooper*, *Jean Cocteau*, *ont posé* pour lui : raides, jeunes, riches et beaux. C'est quand il faisait une photo de mode ou de beauté que Horst devenait vraiment extravagant : en envahissant un mannequin de papier d'emballage — et ce papier de soie devient le plus bel habit — ou en moulant son buste d'un plâtre amaigrissant.

La mythologie de Roland Barthes *sur l'acteur photographié* par les studios d'Harcourt peut se coller sur ces portraits des années 30 : *« Le visage est ici un objet romanesque ; son impassibilité, sa pâte divine suspendent la vérité quotidienne et donnent le trouble, le délice et finalement la sécurité d'une vérité supérieure. »* A Cannes, pour le Festival, les portraits de vedettes suspendus dans les vitrines *des magasins* entretiennent faiblement cette illusion. Miou-Miou n'est pas la petite-fille de Marlène.

HERVÉ GUIBERT.

★ Hurrell. La Remise du parc, 2, impasse des Bourdonnais, Paris (1er). Jusqu'au 10 juin.

★ Horst. Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine, Paris (6e). Jusqu'au 30 mai.

Aux A.T.P.

Le corps, terre à terre

LE corps courbé, le corps arc-bouté, déhanché, tendu, ramassé, serré. Gestes de la moisson qui impliquent tant la mise en jeu de tout le corps que la dextérité des mains. Gestes du « piécard », celui qui fabrique les colliers de chevaux... Le corps au travail, premier instrument de l'homme.

Ainsi commence l'exposition du Musée des arts et traditions populaires, « l'homme et son corps dans la société traditionnelle », une exposition riche de quelque cinq cents objets et de cinq cents documents, outils, instruments, vêtements, dessins, croquis, peintures, photographies, manuscrits, livres..., et qui pourtant ne paraît pas lourde, sans doute parce qu'elle est passionnante, claire, pédagogique (sans schématisation), scientifique, et, qui plus est, agréable à l'œil, pleine de beaux objets et de documents rares se rapportant pour la majorité à la société rurale de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle en France. Quand on fait les choses aux A.T.P., on les fait bien (1).

L'homme et son corps, donc. Qu'on ne s'attende pas à de grands développements sur des thèmes dans l'air pollué d'aujourd'hui, la mort, l'amour, la sexualité, la remise en cause de la médecine moderne. S'il est beaucoup question de maladie, d'hygiène et de médecine, c'est pour mieux faire émerger l'importance du corps, dans la société traditionnelle. C'est sur lui que repose tout son fonctionnement. L'optique est ethnologique, qui met le corps physique à la une, le corps en liaison directe avec le monde, avant de le mettre en représentation, bien que tout le parcours proposé soit d'un bout à l'autre sous-tendu par d'autres rapports, ceux du corps au cosmos. La dimension symbolique est donnée essentiellement en fin d'exposition à travers un audio-visuel qui, sur trois écrans, reprend certains thèmes de l'exposition sous l'angle des relations de l'homme avec l'univers : signes du zodiaque, travail et calendrier, l'age et les saisons, avec cette imagerie que l'homme du Moyen Age a si merveilleusement fixée dans la pierre des églises.

Première partie (l'exposition en comporte trois) : le corps social, du recensement des gestes quotidiens dans le travail des champs, dans les tâches ménagères — juste hommage à J.-F. Millet, ethnologue — à l'usure du corps par ces gestes durs, répétés. Toute l'exposition est scandée d'ossements provenant de différents cimetières, montrant au cours des siècles l'empreinte du milieu socio-culturel sur le plus profond du corps : arthroses, déformations, luxations... Aller et retour du vêtement au squelette, de la vie à la mort, du travail à la fête, de la maladie au remède, du constat objectif aux manifestations du « bon sens » populaire (dictons et proverbes l'émaillent), ouvrant mille portes, mille sujets susceptibles de développements (qui, d'ailleurs, le sont parfois à travers des albums à consulter), en plus de chaque chapitre traité de la façon la plus complète et la plus exhaustive qui soit.

Danse macabre

Après le travail, la fête, qui rythme les saisons ; le corps en liesse qui reprend les gestes du quotidien, mais solennisés par le vêtement, la parure (danses qui reprennent les postures du labeur) ; le corps défiant le corps (exemple de la lutte bretonne), la force qui dissimule la nudité du corps, le vêtement qui cache les désirs dans la danse... La fête, qui suscite le corps spectacle, le corps défiant cette fois l'impossible jusqu'à son évaporation sous la baguette du magicien : un paragraphe sur les numéros d'acrobates, danseurs de corde, équilibristes, contorsionnistes, portant le corps jusqu'à l'anormalité et au-delà, avec les monstres, les difformes, les « phénomènes », admis, montrés, exhibés dans les foires et au cirque et qui « permettent à chacun de réassumer sa normalité avec soulagement dans le quotidien » (catalogue).

« Où manque la santé, la fortune fait défaut », dit un proverbe gascon. La maladie, cet autre lien où s'impose le corps dans la société traditionnelle. Il ne s'agissait pas, bien sûr, de répertorier l'ensemble des maladies possibles et imaginables en milieu rural dans les siècles passés. On a choisi un cas limite, le fléau par excellence, qui désorganise toute une société : la peste, le corps malade coupé de toute communication et d'échanges, par peur de la contagion, et la manière d'y répondre (les piques à hosties, les longues pinces à courrier que l'on croyait contaminé, les amulettes). Une ouverture sur les deux autres chapitres de l'exposition : le corps civilisé, d'une part, risques et protections de l'autre.

L'éducation corporelle depuis le berceau. Comment on emmaillotait le nouveau-né pour lui redresser le corps et le sortir tout de suite de l'animalité par la station droite. Apprentissage physique de gestes et de postures qui se confondent souvent avec l'éducation morale ; mais où les interdits découlent d'un désir de santé du corps selon un processus inverse à celui de la société bourgeoise. Propreté. On se fait la barbe — le barbier, une des figures-clefs du village, qui pratique aussi les saignées. Parures, bijoux : on civilise le corps en le décorant, mais aussi on le protège, avec des amulettes, des objets de dévotions... Comment protéger le corps dès la naissance, avant la naissance, pendant l'accouchement ?

Soigner, se soigner. Comment ? Le médecin de campagne (avant la 2 CV), un étranger qui parle un autre langage, est appelé en dernier recours et par conséquent est celui-qui-arrive-toujours-trop-tard. Le guérisseur et son pouvoir magique, le rebouteux et son savoir, le charlatan. Les remèdes, enfin les plantes.

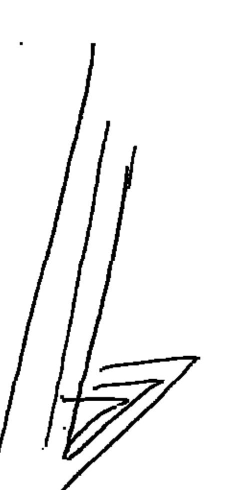
Les herbes nous valent une vitrine superbe, de bocaux, de coupelles, d'illustrations tirées de catalogues anciens, de plantes séchées et d'inclusions d'herbes, accompagnées de quelques indications sur leurs vertus, qui donnent une idée de l'ampleur et de la variété de la médecine par les plantes dans une société où chaque famille a aussi son « armoire à pharmacie » remplie d'onguents, de poudres, de recettes, provenant de sources hétérogènes : le bouche-à-oreille, les livres, la publicité par colportage...

Culture magique, culture scientifique, pragmatisme, superstition, croyances religieuses. Une multitude d'angles d'attaque pour une exposition qui est aussi une invitation à méditer sur la manière dont, aujourd'hui, nous assumons culturellement notre corps.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 2 octobre.

(1) Exposition conçue par Françoise Loux, chargée de recherche au C.N.R.S., chef du département des coutumes, rituels et symboles au Musée des A.T.P.



une sélection

cinéma

LA PETITE
de Louis Malle

La « bombe » de Louis Malle au Festival de Cannes. L'histoire d'une petite prostituée de douze ans, née, élevée et initiée dans une « maison » de La Nouvelle-Orléans, en 1917. Malle arrache ce sujet scabreux au réalisme, en gomme la tristesse et fait de son héroïne une victime joyeuse et consentante. On admire la virtuosité du cinéaste, mais à cette admiration se mêle un profond malaise.

VIOLETTE NOZIÈRE
de Claude Chabrol

L'empoisonneuse, la parricide de dix-huit ans, que son procès en 1933 transforma en monstre, devient — Isabelle Huppert magnifique sous la caméra de Claude Chabrol — une femme complexe, une héroïne chrétienne, une parente de la Thérèse Desqueyroux de Mauriac. La maladie et le crime, au-dessus du naturalisme facile. Fort. Maîtrisé. émouvant.

RÊVE DE SINGE
de Marco Ferreri

Après la Dernière Femme, *le dernier homme, la fin d'un cycle historique où s'est transformée, jusqu'à ne plus pouvoir exister, la cellule sociale du couple et de la famille. Dans New-York paré d'une réalité fantastique, Gérard Depardieu lutte contre son angoisse de vivre. Une fable sociale avec laquelle Ferreri renonce à ses « provocations » habituelles pour une belle et large méditation (portée par une mise en scène superbe) sur la transition nécessaire de l'être humain.* (A partir de vendredi.)

UNE FEMME LIBRE
de Paul Mazurski

(Lire notre article page 19.)

LA HONGRIE, VERS QUEL SOCIALISME ?
d'Eva November et Claude Weisz

Un documentaire au sens le plus strict, une information documentée, sans échappée lyrique ou poétique comme dans les films de Judith Elek (toujours inédits en France). Un constat intelligent, qui offre l'originalité de nous montrer la Hongrie vue de l'intérieur, sur place, par une jeune Hongroise, Eva November, mariée à Paris au cinéaste Claude Weisz.

MILITIA BATTLEFIELD
de Jana Bokova

Cadette du mouvement cinématographique tchèque connu comme le printemps de Prague, amie de Jiri Menzel et d'Ivan Passer, Jana Bokova filme à Londres avec sa caméra tenue à la main les ébats d'adultes marginaux perdus dans leurs illusions hollywoodiennes.

PHARAON
de Jerzy Kawalerowicz

Reprise sur l'écran géant du Kinopanorama (et dans sa version intégrale) d'un film-fresque tourné en 1964 et quelque peu boudé par la critique française en 1967. Des intentions politiques modernes (la situation en Pologne) dans une ample reconstitution historique aux images hiératiques.

MAI 68 PAR LUI-MÊME

Six heures pour voir comment cela se passait dans les rues et les cours d'usine à cette époque-là. Trois programmes différents pour découvrir ce que les cinéastes en retenaient.



« De Chirico » à Artcurial.

LE BAL DES VAURIENS
de John Cassavetes

Le monde coloré du Sunset Strip à Hollywood : des gangsters laids à faire peur, des strip-teaseuses attendrissantes, tout un monde onirique réinventé par le cinéaste de Shadows *et d'*Une femme sous influence.

ET AUSSI : *Comment ça va,* d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard (une réflexion sur l'information, des questions posées à la gauche) ; *la Chambre verte*, de François Truffaut (tromper l'absence, sauver nos morts) ; *Un juge en danger*, de Damiano Damiani (la peur du terrorisme en Italie).

théâtre

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Biothéâtre-Opéra

Des contrats antérieurs ont obligé l'Odéon à interrompre en plein succès le spectacle Rousseau joué par Gérard Desarthe. Il continue au Biothéâtre, plus passionnant encore, car étoffé de séquences nouvelles. On remarquera la qualité du travail du peintre Lucio Fanti, qui n'a pas seulement fait un décor, mais dont la vision, mariée à celle du metteur en scène, a profondément orienté le texte.

GOTCHA
à l'Œuvre

La tragédie d'un adolescent désemparé, autant dire un cloporte anonyme sans autre recours que la violence. Le triomphe du Marie-Stuart passe au Théâtre de l'Œuvre à 20 heures, tandis qu'à 22 heures, la compagnie du Regard présente le Brise l'âme.

INGRID CAVEN CHANTE
au Pigall's

L'amour est sauvage dans les rues sales où la fille blonde au visage de star frôle les hommes en cuir. La Caven chante, émerveille, séduit. Incomparable Ingrid.

LA NUIT ET LE MOMENT
à l'Odéon

Autour du mot « amour », un dialogue en spirale : le jeu verbal du flirt dans le langage précieux de Crébillon fils. A l'intérieur d'un décor décadent, Catherine Salviat et Francis Huster ont un « roman ». Roman du dix-huitième siècle.

LÉGENDES A VENIR
salle Adyar

C'était le premier spectacle de Mehmet Ulusoy, et déjà on y trouvait ses images colorées, l'allégresse de son chant. Depuis, il y a eu le Nuage amoureux, le Cercle de craie caucasien, Dans les eaux glacées du calcul égoïste, Macbeth. *Davantage que les pouvoirs qui distribuent les subventions, le public a suivi le Théâtre de Liberté. Mehmet reprend les* Légendes a venir *avec en plus l'expérience, et toujours la même force sans amertume.*

L'INTERVENTION
à la Cité internationale

Excellente comédie peu connue de Victor Hugo : la jalousie amoureuse contrarie-t-elle la lutte des classes ? Dialogue polychrome de l'auteur des Misérables, *mise en scène de haute précision d'Ewa Lewinson, et une actrice nouvelle d'un art merveilleux : Marie-France Gantzer.*

ET AUSSI : *Jean-Pierre Derek* à la Vieille Grille *(le one man show d'un doux poète)* ; le *Bateau pour Lipaïa* à la Comédie des Champs-Elysées *(pour Edwige)* ; *Louise Michel* au La Bruyère *(Une dame vraiment très bien)* ; les *Peines de cœur d'une chatte anglaise* au Montparnasse *(conte de fées en forme de chef-d'œuvre)* ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées *(et leurs petits fours amers sont de retour)* ; *Maître Puntila et son valet Matti*, au T.E.P. *(la clarté de Rétoré, les ambiguïtés de Stephanie Loïk)* et à Strasbourg *(l'éblouissante dialectique de Georges Lavaudant).*

musique

JOURNÉE ANDRÉ BOUCOURECHLIEV

Après un assez long silence, le « Magellan de la musique contemporaine », alias l'auteur des fameux Archipels, *André Boucourechliev, revient dans l'actualité grâce à « Perspectives du vingtième siècle ». Silence tout occupé à frayer des voies nouvelles dans le domaine de l'opéra. A côté de* Thrène *(électro-acoustique) et des* Archipels I *et* II, *on découvrira donc* Œdipe-Jocaste *sur un livret d'Hélène Cixous, première approche de l'œuvre qui aura le redoutable honneur d'occuper la cour du palais des Papes au prochain Festival d'Avignon. Un événement. (Radio-France, le 27 mai, à 14 h. 30, 16 h., 17 h. 30 et 20 h.)*

L'ILE-DE-FRANCE EN FESTIVAL

Faire connaître à un vaste public les richesses du patrimoine architectural d'Ile-de-France, tel est le but du festival qui jusqu'au 9 juillet proposera de nombreux concerts dans les châteaux et les parcs, ainsi que dans différents lieux de Paris : cette semaine, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy donneront cinq concerts dans la maison d'Armande Béjart, à l'Orangerie et sur la terrasse de Meudon (27 mai, de 16 h à 22 h), et la Capella Regis ainsi que le Pausanenchor seront à Vaux-le-Pénil (28 mai) ; puis viendront Tremblay-lès-Gonesse (le 3) ; l'Haÿ-les-Roses (le 7), Dourdan (le 10), Saint-Germain-en-Laye (le 11 juin), etc. Le château de Breteuil quant à lui a son propre festival chaque dimanche (Choisel, 78460 Chevreuse, tél. 052-05-11.)

JACQUES CŒUR ET L'ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

C'est curieusement dans le palais de Jacques Cœur, à Bourges, que la musique électro-acoustique se sent le mieux à l'aise ; le Festival y reçoit comme chaque année des œuvres du monde entier ; Il n'existe pas actuellement de plus importante plate-forme d'information, de diffusion et de confrontation des musiques expérimentales, et l'on n'entendra pas moins de quatre-vingt-dix créations cette année (jusqu'au 4 juin).

MOZART INCONNU

Bruce Brewer, qui avait donné l'an dernier un si beau concert de bel-canto, revient cette année avec trois chanteurs français pour interpréter des airs de concert et scènes d'opéra (Ascanio, la Betulia, Mitridate, *etc.), de Mozart, fort peu connus et cependant exquis. Une soirée qui promet d'être délicieuse (Gaveau, le 25 mai).*

2e2m A WAGRAM

L'ensemble 2e2m dont on connaît la politique de diffusion inlassable de la musique contemporaine dans la région parisienne, présente salle Wagram un programme très remarquable avec deux créations du Belge Philippe Boesmans (Multiples, *cinq* Pièces, d'après H. Isaac), *musicien audacieux, à l'esprit aigu,* Diario 77, *de Donatoni, le* Divertimento, *de Marcello Panni, et l'*Opus 10 *de Webern, sous la direction de Paul Mefano, et avec le duo des sœurs Labèque (le 24 mai).*

— ET AUSSI : Orchestre de Paris, dir. Barenboïm, avec Cl. Arrau (Champs-Elysées, les 24 et 25 ; Th. de la Ville, le 26, sans Arrau) ; English Chamber Orchestra (Th. de la Ville, jusqu'au 26, à 18 h. 30) ; Schubert par le duo à quatre mains Crommelynck (Cortot, les 24 et 31) ; Berlioz, Bartok, par l'Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec S. Lindenstrand et S. Koulaksezian, alto (Radio-France, le 25) ; Orchestre Pro Arte de Munich (Poitiers, le 25) ; Vivaldi par l'Ensemble Rameau (Hôtel Saint-Aignan, le 25) ; M. Perahia (Champs-Elysées, le 26) ; *la Prise de Troie,* de Berlioz (Opéra de Marseille, les 26, 28) ; *les Noces de Figaro*, mise en scène G. Strehler (Opéra de Paris, les 26, 29, 31 mai, 2 juin) ; *Œdipus Rex* (Auditorium de Lyon, les 26, 27, 28 ; pour Amnesty International, le 30) ; *la Farce du cuvier*, de G. Dupont (Caen, le 26) ; Finale du concours international de hautbois (Opéra de Toulon, le 26) ; Schubert, par le Quatuor Via Nova (église de Vetheuil, Val-d'Oise, le 27) ; *9e Symphonie,* de Beethoven, dir. J. Fournet (Argenteuil, le 27 ; Boulogne, le 30) ; *Porgy and Bess* (Congrès, le 28, à 14 h. 30 et 20 h. 30, et les 29, 30, 31) ; *Petites Liturgies,* d'Olivier Messiaen (musée Chagall, Nice, le 28, à 17 h.) ; Busoni, Reger, Schœnberg, par J.-L. Gil, orgue (Radio-France, le 29) ; B. Ringeissen (Champs-Elysées, le 29) ; *l'Homme de théâtre et l'art lyrique,* débat animé par J. Lavelli (Beaubourg, le 29) ; *la Création*, de Haydn, dir. L. Martini (Madeleine, le 30) ; B. Janis (Ville, du 30 mai au 3 juin, à 18 h. 30 ; les deux sextuors de Brahms, ensemble S. Accardo (Champs-Elysées, le 30) ; Mozart, par l'Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec C. Ivaldi et G. Pludermacher (Radio-France, le 30) ; Vivaldi, Bach, par l'Orchestre Kuentz (Saint-Séverin, le 30) ; œuvres de G. Scelsi (ARC, Musée d'art moderne, le 31 mai).

danse

NIKOLAIS
au Théâtre de la Ville

Le retour très attendu de Nik, un prestidigitateur de génie qui a su mettre la danse à l'heure du cinéma et des techniques audiovisuelles.

YEAR OF THE HORSE
à l'Opéra

Un spectacle somptueux et dépouillé à la fois ; Carolyn Carlson sous l'influence du Zen.

ET AUSSI : Jennifer Muller au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (*Lovers*, création sur une musique originale de Keith Jarrett) ; *Courses* de Michel Caserta par le Centre chorégraphique de Vitry (autopsie du mouvement) ; Hideyuki Yanno au Ranelagh (rituel du corps) ; *Hiéroglyphes* de Tatiana Kowalsky au Lucernaire. (Jeudi 23, 0 heure.)

expositions

L'HOMME ET SON CORPS
au Musée des arts décoratifs

(Lire notre article page 17.)

LA DONATION PICASSO
au Pavillon de Flore

Œuvres de la collection personnelle de Picasso offertes à l'Etat par ses héritiers : soixante tableaux et dessins des aînés qu'admirait tout spécialement le maître de Mougins : Renoir, Cézanne, le Douanier Rousseau, et de ses amis contemporains : Braque, Derain, Matisse, Miro...

JULES ROMAIN ET L'HISTOIRE DE SCIPION
au Grand Palais

Une œuvre majeure de la Renaissance, la grande tenture de Scipion, commandée à Bruxelles par François Ier, détruite en 1797 évoquée par l'intermédiaire des dessins de Jules Romain et de Gian Francesco Penni, et de pièces tissées d'après le modèle illustre.

AFFICHES AMÉRICAINES
au Musée des arts décoratifs

Deux cent cinquante affiches de 1945 à 1975, qui annoncent, dénoncent, soutiennent, illustrent, les événements politiques et sociaux. Affiches, reflet d'une époque, qui peuvent être signées Jasper Johns, Roy Lichtenstein, Ben Shahn, Frank Stella, Andy Warhol.

AFFICHES D'HERVÉ MORVAN
à la Bibliothèque nationale

Cinquante-trois maquettes d'affiches de cinéma (la Grande Illusion, les Enfants du paradis...), *de publicité (Banania, Bally, Panzani...), et de campagnes nationales (Santé-Sobriété...) choisies parmi les milliers qu'Hervé Morvan a produites depuis quarante ans, avec le talent et l'humour que l'on sait.*

CHIRICO
à Artcurial

Dessins de la période dite néo-classique sortis des cartons de l'artiste, toiles récentes à thèmes métaphysiques et sculptures, récentes elles aussi, pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'artiste italien.

ET AUSSI : *Rodin et le monument aux bourgeois de Calais,* au musée Rodin (le dossier complet d'une commande municipale, œuvre majeure du sculpteur) ; *Dürer* au centre culturel du Marais (gravures et dessins prêtés par des grands musées d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et de France pour le 450e anniversaire) ; *Takis* (un environnement sonore) et *Alain Jacquet* (rétrospective d'un jeune artiste vivant entre Paris et New-York), à l'Arc-Paris ; *Mathieu* (les œuvres récentes) et *Cézanne* (le renouveau des dix dernières années au Grand-Palais) ; *Jasper Johns* (première rétrospective à Paris) ; *Michaux* (la peinture d'un poète), au Centre Georges-Pompidou) ; et *Borobudur* (sculptures d'un temple célèbre javanais, en cours de restauration), au Petit-Palais.

variétés

VÉRONIQUE SANSON
au Palais des sports

Les ballades colorées de rock, la suite de moments, de sensations, les « trop de rire » et les « trop de joie », de Véronique Sanson. (30, 31 mai.)

JACQUES VILLERET
à la Gaîté-Montparnasse

Une série de portraits offerts avec un humour tranquille.

SABAH FAKHRI
au Palais des congrès

Loin d'une certaine variété commerciale et occidentalisée qui sévit actuellement au Proche-Orient, la pureté classique d'un grand chanteur syrien. (Le 27 mai, à 20 h. 30.)

rock

DAVID BOWIE
au Pavillon de Paris

David Bowie le perfectionniste roulant sa vie en toute liberté et en toute conscience. (Les 24 et 25 mai.)

GENESIS
au Palais des sports

Genesis sans Peter Gabriel poursuit son aventure sans perdre le succès. (Les 26, 27, 28 et 29 mai.)

هكذا من الأصل

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

LA COMPÉTITION OFFICIELLE

Mazurski, c'est aussi l'Amérique

LES comédies de Paul Mazurski sont utiles. Après Next Stop Greenwich Village *(et, il y a plus longtemps,* Bob, Carole, Ted et Alice), Une femme libre *parle encore de la société américaine. Quand ces films-là feront une œuvre, apparaîtra le profil d'un pays, un peu flou, un peu mou, mais suffisamment caractéristique. Le cinéma, ce n'est pas la vie, et Paul Mazurski voit la vie comme on l'a toujours vue au cinéma, mais, à force de détails, il parvient parfois à toucher juste.*

Le jeune homme de Next Stop Greenwich Village *avait une mère abusive et les déboires dus à sa génération. Erica, dans* Une femme libre (An Unmarried woman), *a un mari qui la quitte alors que rien ne le laissait prévoir, une fille bien moderne, un travail dans une galerie de peinture qui ne la stimule pas, et les déboires dus à sa condition. Son analyste et ses amies lui disent qu'elle a besoin d'un homme. Une fois qu'elle est parvenue à dominer sa situation de femme seule, elle cherche donc, mais elle est bien décidée, après ce que les hommes lui ont fait, à garder son indépendance.*

Beaucoup moins tendre et plus ironique que les précédents films de Paul Mazurski, Une femme libre *déroule pendant plus de deux heures le fil traditionnel de la comédie, où bonheurs et malheurs sont nivelés, escamotés par un rythme rapide et sautillant. On ne s'ennuie pas, on constate l'hystérie des amies d'Erica, qui ne sont pas des femmes satisfaites, on constate l'éternelle quête d'amour, on relève quelques portraits d'artistes, sans jamais savoir ce que Mazurski pense de ses personnages, qui sont plus ou moins pitoyables et ridicules.*

Complètement insignifiante, Jill Clayburth, joli visage et joli corps, interprète Erica, que les hommes trouvent brillante. C'est de leur côté à eux qu'on trouve la vraisemblance. Jusqu'à ce qu'il avoue sur un trottoir qu'il trompe sa femme depuis un an, Martin (Michael Murphy) est attendrissant avec ses angoisses. Alan Bates, sans être aussi bien que dans The Shout, *est un peintre très humain. Avec Patty, la fille (Lisa Lucas), il est le seul individu de ce film à penser à quelqu'un d'autre que lui-même. Triste Amérique.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

Les rêves de Ricardo Franco

IL y a deux ans, Pascal Duarte, *film social aux scènes de violence traumatisantes, avait attiré l'attention sur le jeune réalisateur espagnol Ricardo Franco.* Les Epaves du naufrage, *présenté en compétition mardi, relève d'une tout autre inspiration. Il reflète une crise personnelle.*

Comme son héros Mateo, dont il interprète lui-même le rôle, Ricardo Franco a découvert, à vingt-huit ans, que les projets, les rêves formés dans son adolescence avaient échoué. Mateo, qui s'est bercé d'illusions, qui vient d'être quitté par sa maîtresse, Maria, se retire dans un asile de vieillards dirigé par des religieuses. Il en devient le jardinier. Il devient aussi l'ami d'un des pensionnaires, Pombal, dit « le Maestro », qui se prétend ancien acteur. Ce vieil homme truculent (l'excellent comédien Fernando Fernar. Gomez), toujours en rébellion contre la discipline de l'asile, veut monter une pièce, d'après ses souvenirs — vrais ou inventés, — les Epaves du naufrage. *C'est justement le titre d'un recueil de poèmes, écrits en dix ans par Ricardo Franco.*

Or, « le Maestro » cultive la mythomanie : terres lointaines, trésor caché, aventures maritimes et grand amour pour une chanteuse de cabaret, « la belle Adélaïde ». Le charme de ce film, où l'Espagne n'apparaît qu'à travers le décor de l'asile-refuge, tient aux rapports à la fois réels et imaginaires qui s'établissent entre le jeune homme, qui s'est toujours menti à lui-même, enfermé dans ses fantasmes et son échec, et le vieillard mythomane qui, lui, change tout bonnement le monde par ses extravagances.

Maria et « la belle Adélaïde » ont le même visage (celui de la jolie et sensible Angela Molina). Mateo investit ses souvenirs dans les inventions du « Maestro » et celui-ci le fait décoller en l'emmenant dans ses « aventures ». On est sensible à un ton poétique jamais appuyé, à des émotions diffuses, au va-et-vient de la mise en scène entre l'univers triste de l'asile et l'univers façon bande dessinée de ces aventures où les personnages passent sans transition, même si, sur la fin, cela tourne un peu au procédé.

JACQUES SICLIER.

UN CERTAIN REGARD

Enquêtes parallèles

DEPUIS quelques années, les programmes officiels en marge de la compétition *(les Yeux fertiles, l'Air du temps, le Passé composé)* s'étaient multipliés à Cannes. Gilles Jacob, délégué général du Festival, a mis un terme à cette prolifération que beaucoup jugeaient excessive. Désormais, c'est dans une seule section, baptisée « Un certain regard », que se trouvent groupés les ouvrages qui, par leur sujet, leur style, leur caractère de témoignage ou de document, peuvent être considérés comme « différents ».

Plusieurs films intéressants ont été présentés dans cette section au cours de la semaine écoulée. Le meilleur, et de loin (il eût été parfaitement à sa place dans la compétition), est *le Dossier 51*, que Michel Déville a réalisé d'après le roman homonyme de Gilles Perrault. Composé exclusivement de notes, de fiches, de rapports de synthèse, ce roman d'espionnage abolissait le mythe de l'espion et décrivait, avec une précision hallucinante, comment fonctionne un service de renseignements moderne.

Rien de moins spectaculaire que la constitution d'un dossier. Rien de *plus contraire à la légende de nos* James Bond, O.S.S. et autres S.A.S. que cette enquête minutieuse, routinière, menée par des fonctionnaires anonymes, dont la mission est de découvrir dans le passé d'un homme *(en l'occurrence un diplomate) la* faille qui permettra, un jour, de le manipuler.

Avec un courage et une obstination exemplaires, Michel Deville a res*pecté le parti pris de Perrault. Il* n'a pas cherché à transformer en « histoire » la somme de documents qui constituait la matière du livre. Simplement, il les a mis en images. Il a trouvé pour chacun d'eux une équivalence cinématographique. Le résultat est fascinant. Ce film, dont les véritables héros sont des ordinateurs, où l'on ne voit jamais ceux qui opèrent, où presque toute l'action se limite à des conversations et à des projections d'images, finit par créer un suspense angoissant. Car c'est au viol d'une conscience qu'on assiste. A la profanation de l'intimité la plus secrète d'un homme... Remarquablement mis en scène, *le Dossier 51* représente un grand succès personnel pour Michel Deville et confirme l'évolution de sa carrière.

Vieux sortilèges

De l'Italien Mémé Perlini, *Grand Hôtel des Palmes* est un essai poé*tique consacré à la vie et à la mort* de Raymond Roussel. Que sait-on de cet écrivain raffiné, proche des surréalistes ? Peu de chose, en vérité. Raymond Roussel était riche, était beau ; son existence fut celle d'un esthète névropathe, *peut-être homo*sexuel, qui aimait les voyages et se droguait. Sa mort, vraisemblablement un suicide, eut lieu à Palerme, en 1933.

Sur cette trame, Perlini a conçu un film qui est moins d'un biographe que d'un visionnaire. Avec une naïveté assez déconcertante, il redécouvre le surréalisme cinématographique, rend leur jeunesse à de vieux sortilèges inventés par Buñuel et Cocteau, s'ébroue dans l'onirisme et les perspectives trompeuses. A la fin du récit, le mystère de Roussel reste entier. Mais on n'oublie pas cette curieuse enquête où le rêve devient parfois moyen de connaissance.

Dans *Koko, le gorille qui parle,* Barbet Schroeder relate la passionnante expérience entreprise par une étudiante américaine. Patiemment, pendant des mois, Penny Petterson a enseigné à un gorille femelle *l'alphabet des sourds-muets.* Disposant d'un vocabulaire d'environ trois cents mots, Koko est ainsi parvenu, non seulement à exprimer en langage humain ses désirs élémentaires (manger, dormir, jouer), et cer*tains sentiments (amitié, colère,* satisfaction), mais également à créer de nouvelles appellations en combinant des signes déjà connus (Koko désigne, par exemple, un masque par « chapeau yeux »). Ce qu'il y a de beau — et de mystérieux — dans ce film, c'est le déclenchement progressif chez Koko d'un mécanisme qu'on ne saurait assimiler à l'instinct. Ce qu'il y a d'émouvant, c'est le plaisir que semble éprouver le singe à communiquer avec son éducatrice. Ce document pose de troublants problèmes et remet en cause nos rapports avec le monde animal.

Images flamboyantes

Méritent également d'être signalés trois autres films en provenance de pays dont la production cinémato*graphique est modeste ou ne nous* est pas familière. Dans *Naapet,* l'Arménien Guenrikh Malian évoque les drames de sa patrie au début du siècle. Un vieux paysan, que hante le souvenir de sa famille assassinée, redécouvre le goût du travail et le bonheur de vivre. Film lent, parfois pesant, mais dont nous touchent les accents douloureux et la simplicité rustique.

C'est également au début du siècle que se situe le film du Brésilien Geraldo Sarno *Coronel Delmiro Gouvela.*

Le héros en est un homme d'affaires hardi et perspicace, dont les idées, très en avance sur celles de son temps, se heurtent au pouvoir politique, et qui finit par être tué par des concurrents britanniques... Contée en images flamboyantes, cette « saga » d'une industrie naissante, dans un pays constamment menacé par des intérêts étrangers, prend valeur d'avertissement. Elle serait plus convaincante si Geraldo Sarno connaissait mieux les vertus de l'ellipse.

Enfin, du Maroc nous est venu un film grave et malicieux, à mi-chemin de la fiction et du documentaire : *Alyam Alyam,* d'Ahmed El Maanouni. Film sur la condition paysanne, sur les rêves de la jeune génération, sur l'éternel conflit entre le passé et l'avenir. Ahmed El Maanouni donne la parole à ses héros. *Son regard est celui d'un témoin* fraternel.

JEAN DE BARONCELLI.

LA SEMAINE DE LA CRITIQUE

Plusieurs raisons d'être

LA Semaine de la critique est finie. On n'attend plus qu'un film punk anglais, *Jubilee*, de Derek Jarman. Hormis cette curiosité, il n'y aura pas eu de réel événement, pas de fulgurance ni d'émoi.

Cela dit, chacun des sept films avait plusieurs raisons d'être, et si la Quinzaine des réalisateurs et la Semaine de la critique ont tenu à garder *Un et Un*, d'Ingrid Thulin, Erland Josephson et Sven Nykvist, c'est que le film est en effet assez solide pour supporter ce double patronage. C'est sans doute le plus riche de la semaine, malgré les déséquilibres du *scénario.*

Le premier film du Marocain Jillali Ferhati souffre aussi de ces déséquilibres, de cette sincérité qui pousse à vouloir tout dire en une fois, en une seule œuvre. *Cela conduit à des juxtapositions de style* qui deviennent des mésalliances — défaut traditionnel des jeunes réalisateurs français par *exemple*. Avec *Une brèche dans le mur,* Jillali Ferhati a voulu suivre des personnages et retrouver à travers eux l'âge de Tanger, relever ce qui traîne encore de la colonisation, mêler la réalité au rêve et le destin à la vie quotidienne.

Tant que la *vie y est décrite* simplement, *Une brèche dans le mur* apporte une fantaisie et une tendresse que l'on ne retrouve plus dans la deuxième partie du film, qui se veut poétique. On perd alors un peu de vue Ringo, l'ancien écrivain public qui sort de prison et se rappelle ses amis : Khalid, le *fonctionnaire,* et Kensa, sa bien-aimée, qui se prenaient pour des vedettes de *cinéma, et puis Chetba, le guide* malade dont la mère ne voulait pas qu'il se marie.

La générosité de Ferhati ressemble à l'honnêteté de Robert Young, un Américain, dont *Alambrista* est aussi le premier film. La fiction y est beaucoup plus sage et maîtrisée. C'est l'histoire d'un Mexicain qui, pour trouver du travail, doit partir pour la Californie. Il représente, lui aussi, une collectivité, la main-d'œuvre surexploitée qui travaille dans les champs de melons ou dans les vignes et dont la misère commence le jour de l'émigration pour ne jamais finir. Robert Young n'a pas évité les poncifs romanesques, mais jamais son héros n'est ridicule ou invraisemblable. Il a surtout bien montré l'errance aveugle des émigrés sans en faire une randonnée romantique.

Troisième film de même parenté, il y avait *l'Odeur des fleurs des champs,* du jeune Yougoslave Srdjan Karanovic : même sens de la collectivité, même sincérité que dans les films marocain et américain avec ici plus de gaieté brouillonne et plus d'inventions surprenantes. Elles débordent, il y a trop de choses et on s'en lasse un peu, mais la verve et l'âpreté du ton laissent un bon souvenir.

L'Odeur des fleurs des champs est devenue la raison de vivre d'un acteur très connu. Qu'un homme comme lui abandonne une situation tellement dorée pour revenir à la simplicité de la nature, cela fascine ses admirateurs, ses collègues, ses chroniqueurs. Le malheureux acteur entraîne dans son coin de paradis une meute de gens qui veulent eux aussi se remettre en question. Devenue une opération publicitaire, l'aventure tourne à la foire, et c'est l'enfer que la vedette avait fui.

A côté de cette fable *la Femme d'en face,* de Hans Noever, a pu paraître un triste et fade drame de la jalousie, et à côté d'*Alambrista* on se demande bien ce que *Pour cette nuit,* de Carlo di Carlo, pouvait avoir de politique. C'est une histoire de révolutionnaires de nulle part et de n'importe quand, avec un suspense bien servi par une mise en scène rigoureuse et des images très propres.

Et *Roberte,* de Pierre Zucca ? On l'a annoncé aux festivaliers avec beaucoup de ménagements. Adapter Pierre Klossowski n'est pas, en effet, une manière de s'adresser à tous les publics. *La Révocation de l'édit de Nantes* n'est pas de lecture facile, et comme le film est fidèle, son attrait n'est pas évident. En une suite de tableaux, on voit Roberte se transformer, être tour à tour une dame puritaine et son contraire, contredire par ce qu'elle semble être ce qu'on lui fait paraître. Octave, son mari, la pousse à la honte pour qu'elle ait conscience d'elle-même, et il y a là du sentiment chrétien, de la pornographie, on est très étonné mais, bizarrement, on se sent respectueux. Pierre Klossowski joue avec sa femme, Denise Moret Sinclaire, dans ce film qui n'est pas plus à mettre en doute que le livre. Il doit bien y avoir quelques milliers de personnes en France pour comprendre. — Cl. D.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

Gens de nos jours

UN jeune homme lucide dans *les Belles Manières,* de Jean-Claude Guiguet, a eu peur du monde et ne sort plus de sa chambre. Les deux jumeaux de *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel,* de Jean Schmidt, *s'envolent dans le coma* vers l'hôpital quand ils ne peuvent plus vivre. L'écrivain de *la Tortue sur le dos,* de Luc Béraud, n'a rien écrit depuis six ans. Un peu alcoolique, un cow-boy des P.T.T., *un don Juan sans femme se rencontrent* dans *Genre masculin,* de Jean Marbœuf. Les voisins d'une Martiniquaise la font interner, c'est *En l'autre bord,* de Jérôme Kanapa. Julien, à la recherche de la lumière, *s'engloutit dans la mer pour Utopia,* d'Iradj Azimi...

Le première semaine des Perspectives du cinéma français était peuplée de ces personnages-là, gens de nos jours que les *réalisateurs* *su trouver, aimer, sans toujours* savoir les présenter. Il n'y a guère que deux cinéastes en qui on peut *avoir totalement confiance* : Jean-Claude Guiguet, parce qu'il montre qu'il a tout compris et ressenti, et *Iradj Azimi, parce que Utopia cor*respond visiblement au poème qu'il a dans la tête. On n'est pas toujours touché, mais les images sont quelquefois d'une beauté qu'il fallait inventer.

Jean Schmidt et Jérôme Kanapa auraient opté pour le documentaire brut qu'ils n'auraient pas gâché leur sujet. Le premier a rencontré des marginaux à la fontaine Saint-Michel, les a suivis, les a interviewés et filmés. Les témoignages de ces exclus de vingt ans, drogués, truands ou saltimbanques, sont assez graves, assez inouïs pour qu'ils se passent de la littérature soi-disant poétique que l'on a faite à leurs dépens. Et Jérôme Kanapa a rendu simpliste une histoire de racisme qu'il semblait pourtant bien connaître par un scénario invraisemblable.

Luc Béraud avec son premier film *apparaît comme un metteur en scène* habile. *La Tortue sur le dos* bénéficie de deux bons acteurs, Jean-François Stevenin (dont c'est le premier rôle d'importance) et Bernadette Lafont (qui est superbe), d'un sens de la comédie où l'observation juste n'est pas absente, avec quelques scènes de ménage inénarrables. Cela fait d'autant plus regretter la langueur du film vers la fin et le manque de crédibilité de l'écrivain, qui n'a pas l'air d'avoir grand chose à raconter.

Le cas de Jean Marbœuf est encore différent. *C'est un réalisateur qui a déjà fait ses preuves. Genre masculin* est attachant par sa vision d'un microcosme de médiocres, mais le film stagne. Les personnages tournent sur eux-mêmes comme des girouettes geignardes, et la fin de l'histoire qui les précipite vers la normalisation n'a rien d'un dénouement. — Cl. D.

UNE BOMBE AU PALAIS

Une charge d'environ *500 grammes de plastic a été* découverte, dans une boîte métallique au Palais des festivals, et détruite sur la plage de la Croisette.

Après une fausse alerte, lundi soir, les sapeurs pompiers ont été prévenus, mardi après-midi, par un coup de téléphone anonyme, qu'un engin avait été déposé au Palais des festivals. Les recherches furent immédiatement entreprises par la police pendant que continuait à se dérouler la projection du film de Paul Mazurki, « Une femme libre ».

Un artificier devait découvrir, sous la scène, une boîte métallique contenant, selon lui, *500 grammes de plastic.* L'engin fut enlevé et transporté sur la plage qui avait été évacuée. L'artificier le fit alors exploser.

La charge de plastic était réglée pour exploser à l'issue du film, alors que les spectateurs étaient encore présents. Selon les artificiers, c'est la fermeture du rideau de scène qui devait actionner le système de mise à feu. Le détonateur, actionné par un aimant, et le « pain » de plastic étaient enfermés dans une boîte métallique.

L'attentat manqué, qui aurait pu faire de nombreuses victimes, n'avait pas été revendiqué mardi soir. Les mesures de sécurité ont été renforcées.

LES FESTIVALS D'ÉTÉ EN FRANCE

● **Saint-Guilhem-le-Désert (27 mai-8 octobre).**
A 40 kilomètres de Montpellier, dans un site sauvage, une admirable église romane et un orgue classique de Cavaillé, des artistes et des œuvres que l'on n'entendra guère dans les autres festivals : *Laudario di Cortona*, *Magnificat* de Monteverdi, musiques anciennes japonaise, hongroise, française, avec Scott Ross, H. Honegger, l'Ensemble d'Osaka, le Clemencic Consort, G. Lehotka, J. Moullière, J. Boyer, etc.

★ Renseignements : 165, rue Michel-Ange, 34 Montpellier (tél. : (67) 63-14-99).

● **Saint-Denis (1er-29 juin).**
A la basilique royale, le *Requiem* de Mozart, *la Création* de Haydn, M. André et l'Orchestre de Heilbronn, les Percussions de Strasbourg ; au Théâtre Gérard-Philipe, *le Collier des ruses* d A. Essyad, une des révélations d'Avignon, los Jaivas et la grande soprano T. Zylis-Gara. Un Festival solide et populaire.

★ Centre culturel communal, 61, boulevard J.-Guesde, 93200 Saint-Denis (tél. : 243-30-97).

● **Toulon (1er juin-8 juillet).**
Des vedettes au Festival de Toulon : W. Kempff, U. Reinemann, l'Amadeus Quartet, le Ballet de Caracas, D Erlih, F. Cildat, I Solisti Veneti, l'Orchestre de Bratislava, l'Ensemble Ch. Ravier, I Musici, et un Festival qui essaime dans la région : Châteauvallon, Draguignan, Le Thoronet, Hyères, Brégançon.

★ Syndicat d'initiative, Palais de la Bourse, avenue J.-Moulin, 83 Toulon (tél. : (94) 93-13-00).

● **Versailles (1er juin-20 juin).**
Au Grand Trianon, à l'Orangerie, à l'Opéra, au Théâtre Montansier, à la Chapelle royale, dans les jardins, un beau programme classique avec *Hippolyte et Aricie* de Rameau, *Rinaldo* de Haendel, l'English Bach Festival, Cl. Arrau, l'Orchestre national, et *Britannicus* avec A. Ducaux.

★ Th. Montansier, 13, rue des Réservoirs, 78 Versailles (tél. : 950-71-18).

● **Etampes (2-18 juin).**
Une fête consacrée surtout à la musique vocale espagnole, avec les Petits Chanteurs de Montserrat, l'Atrium Musicae de Madrid, Hesperion XX, Ars Musicae de Barcelone.

★ Syndicat d'initiative, place de l'Hôtel-de-Ville, 91150 Etampes (tél. : 494-13-37).

● **Strasbourg (2-18 juin).**
Doyen des Festivals français, Strasbourg célébrera l'année Schubert avec, pour l'ouverture, la *Messe en mi bémol* (et le *Te Deum* de Bruckner), trois concerts de musique de chambre avec le Melos Quartett, P. Rogé, P. Amoyal et F. Lodéon, ainsi qu'une soirée de lieder par J. Norman. Autres œuvres marquantes, *Judas Maccabée* de Haendel (par l'Orchestre et les chœurs de la radio de Berlin-Est), *Erewhon*, la superbe œuvre pour les Percussions de Strasbourg de Hughes Dufourt, le *War Requiem* de Britten, dirigé par A. Lombard, avec M. Caballe, une soirée Vivaldi-Haendel de J.-Cl. Malgoire, et puis V. Postnikova (Chostakovitch-Prokofiev), I. Stern et l'Orchestre national d'Espagne dans une soirée Falla.

★ Concerts Wolf, 24, rue de la Mésange, 67 Strasbourg (tél. : (88) 32-43-10).

● **Provins (3-25 juin).**
Cziffra, les Musiciens du prince de Conti, les orchestres Paillard et Kuentz et... les Haricots rouges seront les vedettes de ce Festival organisé pour la sauvegarde et la mise en valeur du Vieux Provins.

★ Mairie, 77160 Provins (tél. : 400-06-82, poste 366).

● **Nice (4-27 juin).**
Avant l'Académie internationale d'été (4 juillet-11 août), Nice présente à la cathédrale et à l'église des Dominicains un Festival de musique sacrée groupant des œuvres de Bach, Haydn, Mozart, Verdi, Bruckner et Messiaen avec l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Nice, et les chorales de la ville.

★ Service de l'action culturelle, hôtel de ville, 06 Nice (tél. : (93) 82-16-30, poste 2 396).

● **Lyon (8 juin-8 juillet).**
Priorité à l'art lyrique au Festival de Lyon avec, à Fourvière, trois représentations d'*Aïda* (avec A. Guiin) et trois du *Comte Ory* (s'il ne pleut pas), tandis qu'on entendra le *Requiem* de Verdi, sous la direction de Z. Macal, avec M. Price, l'Orchestre de l'Opéra de Berlin-Est, Ch Ludwig, I Stern et l'Orchestre de chambre de Lyon à l'auditorium, où se dérouleront également les représentations des Ballets de Caracas et du Ballet de Lyon (M Sparemblek).

★ Hôtel de Ville, 6e division, 2e bureau, 69 Lyon.

● **Mulhouse (9-24 juin).**
Le Festival Bach fera cette année une place également à Vivaldi et à Haendel (*le Messie*) dans ses cinq concerts donnés avec les ensembles La Follia et Musica Viva, Jordi Savall et Ton Koopmann, et l'Orchestre régional de Mulhouse dirigé par P. Capolongo.

★ Office du Tourisme, 9, avenue Foch, 68100 Mulhouse (tél. : (89) 45-68-32).

● **Schubert en Alsace (10 juin-1er juillet).**
Sous la direction de Jean et Brigitte Massin, l'Alsace organise, dans dix-neuf villes et villages, des schubertiades pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert dans l'esprit qu'il aurait aimé, avec de nombreux chanteurs, instrumentistes, compositeurs, les chorales des cités et des vignobles, etc. Il y aura aussi trois créations et trois ateliers d'interprétation. Une merveilleuse guirlande de musique pour tout le monde.

★ Atelier lyrique du Rhin, 24, rue de Verdun, 68000 Colmar. Tél. : (89) 41-75-32.

● **Marais (12 juin-13 juillet).**
Malgré ses difficultés, le Festival du Marais poursuit son illustration des vieux hôtels de Paris avec en particulier l'orchestre Pro Arte de Munich, E. Melkus, The Stars of Faith, l'ensemble 2e2m, K. et M. Labèque, la *Phèdre* de Racine, etc.

★ 68, rue F.-Miron, 75004 Paris (tél. : 887-74-31).

● **Nohant (16-25 juin).**
Dans la belle maison de George Sand où vivent les souvenirs de Chopin, Delacroix, Liszt, Balzac, et tant d'autres, pour la onzième fois des programmes raffinés avec le Melos Quartett, le Beaux-Arts Trio, E. Guilels, Z Kocsis, A. Ciccolini, J.-P. Wallez, J Norman et le Quatuor Vegh.

★ Fêtes romantiques de Nohant, B.P. 60, 36400 La Châtre (tél. : (54) 48-11-36).

● **Divonne (19 juin-7 juillet).**
Dans la verte campagne des bords du Léman, le 14e Festival de musique de chambre de Divonne accueillera I. Stern, H. Szeryng, le Quatuor Vegh, le Quatuor de Prague, l'Orchestre de chambre slovaque, J.-P. Rampal et H Prey.

★ 01220 Divonne (tél. : (50) 20-06-63, poste 229).

● **Anjou (22 juin-13 juillet).**
Un Festival multi-disciplinaire par essence : musique classique et contemporaine, jazz, folk, danse, cirque, animations de rues, arts plastiques, qui se déroule dans tout le Maine-et-Loire, avec notamment trois journées de concerts-promenades ; on notera aussi une soirée Erik Satie non-stop, le *Pierrot lunaire* de Schoenberg dans un cabaret expressionniste, l'intégrale des œuvres pour piano préparé de Cage, par G. Frémy, deux récitals de Roger Woodward, le *Requiem* de Verdi dirigé par Pierre Dervaux, à l'abbaye de Fontevraud, etc.

★ Téléphone : (41) 88-44-74.

● **Grange de Meslay (23 juin-2 juillet).**
La célèbre grange recevra cette année trois orchestres de chambre (Bach de Munich, Mozarteum, Ensemble instrumental de France) avec de prestigieux solistes : O. Kagan, K. Richter, Sviatoslav Richter (trois concertos de Bach, le 25 juin), F. Raitzin, M. Haas et H. Prey.

★ Mairie, 37032 Tours Cedex (tél. : (47) 05-58-08).

● **Musique dans la rue à Aix (23 juin-4 juillet).**
Avant le Festival international, Aix-en-Provence sera à nouveau « dans la rue » pour une quantité de concerts, stages, ateliers où l'on entendra des œuvres classiques et contemporaines (Milhaud, Damase, Mefano, Jolas, Taïra, Xenakis, etc.) par Ars Nova, P.-Y. Artaud, les Solistes de Marseille, l'Orchestre régional, Ch Lardé, M.-C. Jamet, etc.

★ Relais culturel, 27 bis, rue du 11-Novembre, 13100 Aix (tél. : (42) 26-34-55).

● **Sully-sur-Loire (24 juin-22 juillet).**
Dans la salle des gardes du château de Sully sont conviés cette année, P. Fournier L. Laskine, le Quatuor Vegh, A. Lagoya, P. Amoyal, M.-J Pires, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, F. Cildat.

★ Maison du Tourisme, 45600 Sully (tél. : (38) 35-32-21).

● **La Rochelle (30 juin-10 juillet).**
Les Rencontres d'art contemporain prennent pour thème cette année l'Inde. On y entendra en particulier des œuvres de J.-Cl. Eloy, l'Ensemble intercontemporain, l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dirigé par M. Tabachnik. Le concours international sera consacré à la flûte. Cl. Helffer animera un stage d'analyse et d'exécution musicale, avec des œuvres de Beethoven, Barraqué, Boulez, Schoenberg, Stockhausen et Xénakis. Danse avec Carolyn Carlson, J. Müller, le Théâtre du silence. Théâtre avec le Grand Magic Circus et les Athévains.

★ 11, rue Chef-de-Ville, 17 La Rochelle (tél. : (46) 41-03-35).

● **Festival du Comminges (1er juillet-25 août).**
Dans le cadre superbe de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges et de l'église Saint-Just de Valcabrère, le Festival sera surtout axé sur l'orgue historique du seizième siècle, qui vient d'être restauré, avec F. Chapelet, M. Chapuis, L. Rogg, J. Guillou, J.-P. Brosse, mais l'on entendra aussi l'orchestre du Capitole, M. Mesplé, J.-P. Marty, B. Rigutto, le quatuor Via Nova et l'Ensemble instrumental de France. L'orgue sera aussi l'âme des cours d'interprétation donnés du 1er au 15 juillet par Michel Chapuis.

★ Amis de l'orgue, B.P. 5, 31260 Mazères-sur-Salat (tél. : (61) 88-32-00).

● **Saintes (2-22 juillet).**
A Saintes, ce sera l'habituel déferlement de musique à toutes les heures de la journée, et dans tous les coins de la ville et de la région, avec pour thème principal « les musiques d'Espagne, des origines à nos jours », mais ce ne sera pas le seul. On citera pêle-mêle entre mille noms : la maîtrise de Burgos, T. Koopman, les Sacqueboutiers, J. Savall, A. Ponce, les Danceries d'Osaka et le chœur de Nagasaki, M. Corboz et le chœur Gulbenkian, J.-Cl. Malgoire, E. Chojnacka, G. Reibel qui dirigera *l'Office des oracles* d'Ohana, le Nouvel Orchestre philharmonique, C.-R. Alsina, G. Amy, J.-P. Drouet, L. de Pablo, C. Halffter, l'orchestre de jeunes de l'Orchestre de Paris, ainsi que des représentations d'*Yvonne* de Gombrowicz, *Hamlet* par D. Benoin, *En attendant Godot*, *Mesure pour mesure* et *Ubu roi* par Peter Brook, etc.

★ CIRMAR, B.P. 214, 17104 Saintes Cedex (tél. : (46) 93-39-64 ou 93-41-35).

● **Sceaux (3 juillet-1er octobre).**
Le classique délassement des Parisiens épris de musique classique, tous les week-ends dans l'Orangerie du château de Sceaux, avec une collection d'excellents solistes et ensembles.

★ Saison musicale d'été, 1, rue des Imbergères, 92330 Sceaux (tél. : 702-62-18).

● **Monte-Carlo (5 juillet-19 septembre).**
Le Festival des arts de Monte-Carlo se déroule à la fois à l'Opéra de Garnier (Ballets de Budapest, soirée lyrique avec M. Caballe, A. Weissenberg, Ballet-Théâtre Russillo, I Solisti Veneti) et dans la cour du palais princier de Monaco, où l'Orchestre national de la Principauté recevra cette année Kubelik et Menuhin, Matacic et A Fischer, Ahronovitch et Vasari, Pritchard et Kogan, Matacic et Milstein, Prêtre et Janis.

★ Centre de presse, 2 A, boulevard des Moulins, Monte-Carlo (tél. : 30-42-27).

● **Côte languedocienne (6-10 juillet).**
A Béziers, où se déroulera à partir du 3 un atelier de chant choral, cinq concerts seront donnés par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, l'Orchestre de chambre de Toulouse et la chorale de Naples ; les choristes stagiaires travailleront et chanteront en concert la *Messe en ut* de Beethoven.

★ M. Calmel, 317, rue de Belleville, 75019 Paris (tél. : 607-31-39).

● **Fréjus (7-23 juillet).**
Un titre original pour le Premier Forum de la musique et des arts de Fréjus qui présentera *l'Histoire du soldat* de Stravinski, D. Erlih, les Musiciens de Provence, le Quatuor Bernède, Stéphane Caillat, Rosella Hightower, le Ballet Russillo, etc.

★ Syndicat d'initiative, place Calvini, 83600 Fréjus (tél. : (94) 95-43-44).

● **Chirens (8 juillet-19 août).**
Au prieuré de Chirens, près du lac de Paladru, une agréable série de concerts d'été avec I. Musici, l'Orchestre de chambre d'Ankara, le Trio Delta, le Quatuor Margand, R. Salles, M.-J. Pires, Y.-P. Tortelier, E. Heidsieck et *l'Annonce faite à Marie*.

★ Syndicat d'initiative, 38 Voiron (tél. : (76) 05-00-38).

● **Carpentras - Vaison-la-Romaine (9 juillet-4 août).**
Deux festivals d'une grande diversité au Théâtre de plein air de Carpentras et au Théâtre antique de Vaison. Dans l'un, Ray Charles, une adaptation de *la Chanson de Roland*, *Mireille* de Gounod dirigé par R. Benzi et mis en scène par J.-C. Auvray, Claude Bolling, le Ballet national yougoslave, *l'Histoire du soldat*, le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par G. Amy, avec B. Rigutto, le *Triomphe de l'amour*, J.-P Rampal et l'Ensemble Diederich, *Giselle* par l'Opéra du Rhin. A Vaison, le *Requiem* de Verdi dirigé par J.-C. Casadesus, *Barbe-Bleue* d'après Maeterlinck, le Ballet de Sofia, l'Orchestre de chambre de Sofia, *le Roi Lear* avec J. Marais, l'Orchestre de Provence.

★ Hôtel de Ville, 84200 Carpentras (tél. : (90) 63-00-89, poste 25). — Office du Tourisme, 84110 Vaison (tél. : (90) 36-02-11).

● **Avignon (10 juillet-7 août).**
Au point de vue musical, Avignon sera marqué cette année par l'accession du théâtre musical (après dix ans) à la cour d'honneur du Palais des papes, avec la création du *Nom d'Œdipe* d'André Boucourechliev sur un texte d'Hélène Cixous, dans une mise en scène de C. Régy, une entreprise audacieuse... Et aux Célestins, *le Combat de Tancrède* associé à une création de Ohana (*les Trois Contes de l'honorable fleur*), *Rimbaud ou le fils du soleil*, création de Lorenzo Ferrero.

★ Bureau du Festival, 84, Avignon (tél. : (90) 81-58-20).

● **Aix-en-Provence (12 juillet-4 août).**
Pas de Mozart cette année à Aix, mais un programme lyrique assez audacieux avec *Alcina* de Haendel dirigé par Leppard et mis en scène par Lavelli, une soirée Purcell avec *Didon et Enée*, *Don Pasquale* mis en scène par J. L. Thamin, et de nombreux et brillants concerts : Ch. Ludwig et H. Prey, J. van Dam, J. Rhodes, J. Norman, T. Berganza, V. Masterson, le *Requiem* de Verdi dirigé par J.-C. Casadesus, *le Messie* dirigé par Ch. Mackerras, etc. Parallèlement, comme l'an passé Stockhausen, I. Xenakis dirigera un stage d'études consacré à la théorie et à la pratique de son œuvre, avec M. Tabachnik, M.-F. Bucquet, C. Helffer, S. Gualda (du 17 au 31 juillet).

★ Palais de l'Ancien Archevêché, 13100 Aix (tél. : (42) 23-11-20). Pour le stage Xenakis, la Recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 Paris (tél. : 504-08-51).

● **Ajaccio (15 juillet-10 août).**
Le Festival des Milelli, qui se déroule à Ajaccio et dans les environs, présentera, à côté des soirées corses, des fêtes du livre de la mer et de la nature, Yehudi Menuhin, Lily Laskine, J. Charpentier, etc.

★ Maison de la culture, B.P. 109, 20177 Ajaccio Cedex (tél. : (95) 22-35-22).

● **Meyrals-en-Périgord (15-22 juillet).**
Dans la cour du manoir de la Rougerie, non loin de Sarlat et de la grotte des Eyzies, trois concerts raffinés avec J.-P. Wallez et B Rigutto, qui créeront une œuvre de Ruiz Pipo, l'Orchestre de chambre du Mans, avec G. de Sabran et J. Chambon (création de *Méandres* de J.-M. Damase), et un récital d'Alain Vanzo.

★ Musique à la Rougerie, 32, rue de Washington, 75008 Paris (tél. : 256-11-14).

● **Vannes (15 juillet-15 août).**
Trente concerts, débats et animations, musique celtique et bretonne, ballets historiques, etc., faisant une part importante à l'œuvre d'un compositeur mal connu, Max Pinchard.

★ Palais des Arts, 56 Vannes.

● **Festival estival de Paris (15 juillet-23 septembre).**
On craignait pour l'existence du Festival estival, mais les subventions sont venues qui permettront aux Parisiens et aux touristes d'entendre de la musique tout l'été, avec quantité de manifestations originales et de nombreux ensembles de tous pays dans les plus beaux lieux du vieux Paris.

★ FEP, Paris-Hilton, 18, avenue de Suffren, 75015 Paris, ou FEP Hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, 75001 Paris.

● **Albi (20 juillet-12 août).**
J.-P. Wallez a créé à Albi un festival qui s'est affirmé comme l'un des plus séduisants de ces dernières années. Il présente, cette année, avec *Cosi fan tutte* mis en scène par J.-C. Benoit, un opéra-comique de Philidor, *les Femmes vengées*, *Paolino* d'Alberto Bruni-Tedeschi et une série de concerts de musique de chambre (Bach, Vivaldi, Mozart, Schubert, une soirée Satie, Debussy, Poulenc).

★ 45, route de Cordes, 81 Albi (tél. (63) 56-76-78).

● **Orange (21 juillet-5 août).**
Deux concerts (Beethoven-Debussy, par l'Orchestre de Paris, dirigé par Barenboïm ; le *Requiem allemand* de Brahms par l'Orchestre Philharmonia de Londres, dirigé par R. Frübeck de Burgos, avec E. Moser et Th. Adam), deux opéras (*Samson et Dalila* avec E. Obraztsova, P. Domingo et S. Nimsgern, sous la direction de Barenboïm ; *Macbeth* avec G. Bumbry, I. Wixell, sous la direction de Ch. von Dohnanyi) seront à l'affiche des nouvelles chorégies d'Orange.

★ Place des Frères-Mounet, 84100 Orange (tél. : (90) 34-15-52).

● **Saint-Donat (25 juillet-10 août).**
Marie-Claire Alain reste l'âme du Festival Bach de Saint-Donat pendant lequel elle donne des cours d'été pour les organistes, consacrés à l'œuvre d'orgue de Bach, et des concerts avec ses amis Michel Corboz, Odile Pierre, l'Orchestre de chambre de Munich, l'Ensemble de Lausanne, l'Ensemble instrumental de Grenoble, etc.

★ Académie internationale d'orgue, 26260 Saint-Donat (tél. : (75) 45-10-29).

● **Sommières (29 juillet-15 août).**
La chapelle de Saint-Julien de Salinelles et le château de Villevieille près de Sommières reçoivent de nombreux artistes renommés, pour la plupart des amis de la firme de disques Erato : Michel Corboz et l'Ensemble de Lausanne, M.-J. Pires, G. Jarry, V. de Los Angeles, L. Laskine, J. Moullière, F. Lodéon, J. Hubeau, St. Caillat, Cl. Selmone, J.-P. Taurignan, J. Vallet, Ph. Huttenlocher, G. Jarry, etc.

★ M. Sauveplane, 30860 Salinelles.

● **La Sainte-Baume (30 juillet-12 août).**
Comme chaque année, la musique contemporaine sera à l'honneur dans la montagne provençale, avec A. Boucourechliev, J. Cage, L. Saguer, M. Cunningham, P.-Y. Artaud, qui dirigeront des ateliers.

★ Centre international de la Sainte-Baume, Le Plan-d'Aups, 83640 Saint-Zacharie (tél. : (42) 04-50-19).

● **Guyenne (2-16 août).**
« Musique vivante en Guyenne » essaimera à son habitude en Auvergne, Limousin et Midi-Pyrénées. Au programme de ce grand festival de la jeunesse, le *Requiem* de Mozart, une messe de Schubert, *Judith triomphante*, *le Roi David*, *Cosi fan tutte*, le *Requiem* de Liszt, le *Stabat Mater* de Pergolèse, etc.

★ Centre européen d'échanges musicaux, 10, boulevard Henri-Ruel, 94120 Fontenay-sous-Bois.

● **Menton (3 août-1er septembre).**
Sous les étoiles du parvis de l'église Saint-Michel, on entendra notamment J. Norman, M. Rostropovitch, D. Barenboïm, le Quatuor Amadeus, G. Bacquier.

★ 14, avenue Carnot, 06500 Menton, et 11, avenue Delcassé, 75008 Paris (tél. : 256-25-87).

● **Cluny (5-26 août).**
Dans le cloître de la célèbre abbaye de Cluny, cinq concerts avec l'Orchestre Pro Arte de Munich, l'Orchestre symphonique de Paris, le Ricercare de Paris et l'Ensemble C. Diederich, dans des œuvres de musique classique.

★ Syndicat d'initiative, rue Mercière, 71250 Cluny (tél. : (85) 59-05-34).

● **La Chaise-Dieu (25 août-4 septembre).**
Dans la superbe abbaye de la Chaise-Dieu, le festival créé il y a douze ans par Gyorgy Cziffra réunira cette année autour du grand pianiste la Boston Camerata, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, M.-C. Alain, Y. Menuhin, l'Orchestre de l'Ile-de-France, dirigé par Jean Fournet, etc., dans un programme consacré à la musique française du quatorzième siècle au vingtième siècle.

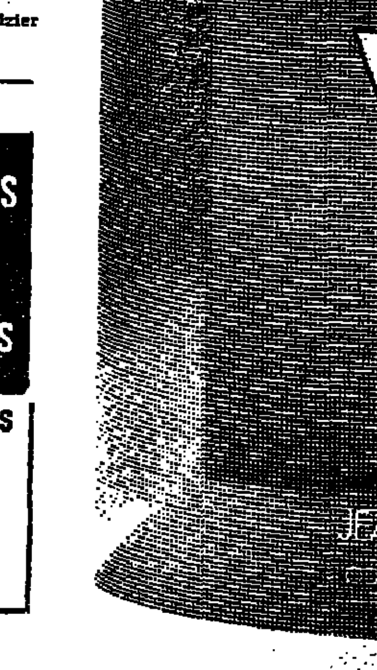
★ Préfecture de la Haute-Loire, 43011 Le Puy Cedex (tél. : (71) 09-38-87).

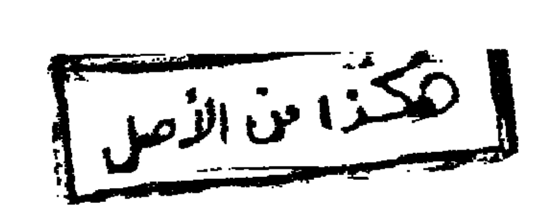
● **Besançon (1er-17 septembre).**
Avalanche d'anniversaires au Festival de Besançon : son propre trentenaire, le tricentenaire du rattachement de la Franche-Comté à la France, célébré par le Ballet des Ballets de Lulli, le tricentenaire de Vivaldi, par I Solisti Veniti, le cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert, par le Melos Quartett et le soixante-dixième anniversaire d'Olivier Messiaen, fêté par un concert d'Ars Nova. Avec la Philharmonique de Strasbourg, la Camerata de Boston, l'Ensemble de Lausanne, dirigé par M. Corboz, A. Queffélec, l'Orchestre National, dirigé par N. Marriner, etc.

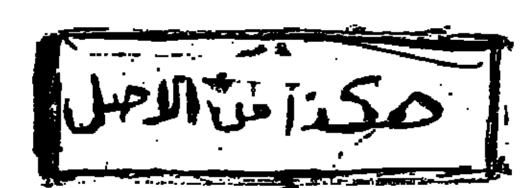
★ B.P. 1913, 25020 Besançon Cedex (tél. : (81) 87-21-74).

● **Saint-Lizier (8-17 septembre).**
Dans la belle cathédrale romane de Saint-Lizier, près de Saint-Girons, des concerts de jeunes « grands interprètes », F. Lodéon, D. Lively, C. Katsaris, D. Varsano, le Sextuor à cordes de Paris, R. Aussel et le Quatuor Amadeus, avec la merveilleuse promenade-concerts dans la vallée de Bethmale.

★ Mairie, 09190 Saint-Lizier (tél. : (61) 66-14-11).







Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 25, 27 et 30, à 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P. ; les 24, 26, 29 et 31, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; le 28, à 18 h. 30, concert de musique de chambre : le Trio Pasquier (Mozart, Tchaïkovski).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 24 et 28, à 20 h. 30 ; les 28 et 31, à 14 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour ; le 25, à 20 h. 30 : En attendant Godot ; le 27, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille : Doit-on le dire ? ; le 26, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 29, 30 et 31, à 20 h. 30, soirée littéraire : André Gide.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, les 27, 30 et 31, à 20 h. 30 ; le 28, à 15 h. : les Baracos.

ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.

PETIT-ODEON (235-70-32) (L.), 18 h. 30 : le Mal d'amour, par M. Leyrac.

TEP (636-79-09) (J., D., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; le 25, à 20 h. : films.

CENTRE POMPIDOU (277-11-12), débats ; le 24, à 18 h. : Architecture et participation des habitants ; le 25, à 18 h. 30 : Le marxisme et la question philosophique du langage ; le 26, à 20 h. 30, La revue parlée : L. S. Senghor ; le 27, à 20 h. 30 : Hommage à Boris Vian ; le 29, à 17 h. : La couleur dans les usines.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 16 h. : Compagnie Serge Keuten ; le 27, à 17 h. 30 : Libre parcours jazz ; le 29, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; les 25, 26 et 30, à 14 h. 30 : Ballets d'Ethery Pagava pour enfants ; le 29, à 21 h. : Concert M. Lethiec et D. Weber. — Salle Papin, les 24 et 31, à 14 h. 15, Mercredis verts (D., L.), 20 h. 30 : Yiddish Story ; (D., L.), 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre.

THEATRE DE LA VILLE (274-66-24), les 24, 25, 26 et 27, à 18 h. 30 : English Chamber Orchestra ; les 30 et 31, à 18 h. 30 : Byron Janis ; (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 14 h. 30 : Nikolais Dance Theater.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 18 h. 30 : Venez nombreux ; jeu. et sam. (dern., le 27), 18 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : la Plus Gentille.

ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 12 h. : les Fourberies de Scapin.

BOUFFES-PARISIENS (073-04-23) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Rétro-Parade.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-38), jusqu'au 27, 20 h. 30 : Si l'été revenait. — Théâtre de l'Epée-de-Bois (374-94-07) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 17 h. : De la vingt-quatrième à la trente et unième nuit, Shaharazade dit...

CIMADE, le 27, 20 h. 30 ; le 28, 15 h. 30 : le Pain amer.

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), A la Galerie (D., L.), 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre (D., L., Ma.), 21 h. : Ulysse. — Resserre (D., L.), 21 h. : Antigone.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10 ; mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : le Bateau pour Lipaia.

EPICERIE-THEATRE (373-66-41), (L., Ma.), 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.

ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse ; 22 h. : le Bluff

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : Louise Michel.

LUCERNAIRE (544-57-34), I, mer., ven., lun., 18 h. 30 : la Belle Vie ; jeu., sam., mar., 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D.), 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; (D.), 22 h. : la Gioconda. — II (D., L.), 20 h. 30 : Labiche à l'affiche ; (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke.

MADELEINE (265-07-09) (Ma., D. soir), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Trois lits pour huit.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : Don Juan se retourne.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MISSION BRETONNE (329-06-91), mar. et jeu., à 18 h. 30 ; sam., 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.

MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Nuit des tribades, la Plus Forte ; le 29, à 21 h. : Le poème du pays qui a faim.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

OBLIQUE (355-02-94) (D.), 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Gœthe absent.

ŒUVRE (874-42-52) (D.), 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-L'âme.

ORSAY (548-38-53), le 24, 20 h. 30 : Beckett ; le 25, 20 h. 30 : Rhinocéros ; le 26, 20 h. 30 : Harold et Maude ; à partir du 29, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Hôtel particulier.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : la Tour de Nesle.

RANELAGH (288-64-44), le mardi 18 h. 30 : Gertrude Stein's (en anglais).

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Plantons sous la suie.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 15 : les Dames du jeudi.

THEATRE ADYAR (555-67-63) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Légendes à venir.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois (dernière le 30).

THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 30 : les Rêves de Faratiev.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux ; à partir du 29, 20 h. 30 : Trois P'tites Vieilles... et puis s'en vont.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Ménagerie de verre.

TROGLODYTE (222-93-54), jeudi, ven. mar., sam., à 21 h. ; mer. à 14 h. 30 et 21 h. ; dim. à 15 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air (dern. le 30) ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender ; 0 h. 30 : Men's Paradise.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.), 23 h. 30 : F. Perrin ; J., V., S. à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Andrée Simons ; 22 h. : P. Triboulet.

CAFE D'EDGAR (322-11-02 (D.) I : 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II : 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 18 h. 30 : le Prix Nobel ; 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30, Roger, Roger et Roger.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), à partir du 29 à 20 h. 30 : Comme à la fin d'une danse.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : A. Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I : 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II : 23 h. 15 : Edith Piaf parmi nous.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Help, Mummy help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères valises.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 12 h. 15 : Déjeuner-théâtre ; 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; V., S., D. à 20 h. 30 : les Soliloques du pauvre ; 22 h. 30 : Marlène Fontenay ; 23 h. : Poésie.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah, les petites femmes ; 21 h. 30 : Une après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon graffiti.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : A. Sachs (dernière le 29) ; 21 h. 45, mat. sam. à 18 h. : Rosine Favey ; à partir du 30 à 20 h. 30 : Anticosl.

LE SELENITE (033-53-14) (D.) I : 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Michel Truffant ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette ; 23 h. 30 : les Show-Boys. — II : 20 h. 30, les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique (Cocteau) ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ? 24 h. : Black Movement.

LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Méchin.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Gourte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 21 h. : Cécile Ricard ; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II : 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits (musique traditionnelle persane).

Dans la région parisienne

ANTONY, parc Heller, dans la ville ; les 26, 27 et 28 : fête des Castors (jazz le 28 à 18 h. : les Célestins ; 19 h. 30 : les Haricots rouges ; 20 h. 30 : Quintet de Neuchâtel ; 22 h. 30 : C. Bolling Jazz band).

ARGENTEUIL, Théâtre J.-Vilar (961-25-29), le 27 à 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J. Fournet. Chœurs d'Ile-de-France (Beethoven).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 30, à 21 h. : Ruy Blas.

AULNAY, gymnase du Moulin, le 27 à 21 h. : O. Bailleux, M. Henry, J.-C. Veilhan, M. Garcin-Marou (Mozart, Beethoven).

BEZONS, sous chapiteau, les 29 et 30, à 20 h. 30 : Ecole nationale du cirque. Théâtre, le 27 à 14 h. : Ahmed ben Diab.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), le 30, à 20 h. 30 : Orchestre et Chœurs de l'Ile-de-France. Dir. : J. Fournet (Beethoven). Les 24, 25, 26, 27 à 20 h. 30 : Rufus.

BRETIGNY-SUR-ORGE, Centre Gérard-Philipe (084-17-63), le 26, à 20 h. 30 : D. Sanchez. Le 27, à 20 h. 30 : J. Dalbi et Blue Story.

BRETEUIL, château, le 28 à 18 h. : Eliane Magnan, violoncelle, et Colette Brugerolle, piano (Schubert, Beethoven, Hindemith, Brahms).

BURES, M.J.C. (907-74-70), le 25, à 21 h. : la Célestina.

CERGY-PONTOISE, préfecture, le 28, à 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J.-C. Hartmann. Soliste : M. Mesplé (Rossini, Mozart).

CHAMPIGNY, Soleil dans la tête (886-64-79), le 26, à 23 h. : Sugar Blue.

CHATENAY-MALABRY, parc de la Roseraie, le 28, à 15 h. 30 : A. Lagoya et A. Marion. Eglise Sainte-Mathilde, le 30, à 20 h. 45 : Orchestre national de France et Quintette de cuivres.

CHELLES, C.C. (421-20-36), les 25 et 26, à 14 h. et 20 h. 30, le 27, à 20 h. 30, le 30, à 14 h. : le Bonnet de fou.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79), V., S., D., L., à 21 h. : l'Epreuve. Le 25, à 21 h. : soirée occitane (Mont Joia...).

CLAMART, C.C. Jean-Arp (645-11-87), les 26 et 30, à 20 h. 30 : la Mégère apprivoisée.

CLICHY, A.R.C. (270-03-18), le 28, à 16 h. : Ganga Zumba.

COLOMBES, M.J.C., le 26, à 20 h. 30 : Moving.

CRETEIL, maison A.-Malraux (899-90-50), le 25, à 20 h. 30 : Musique et synthétiseur. Le 27, à 20 h. 30 : M. Slim. Le 30, à 20 h. 30 : Alexandre Lagoya.

CORBEIL, C.C. Pablo-Neruda (496-57-86), le 28, à 21 h. : Dick Annegarn.

DAMMARIE-LES-LYS, foyer socio-culturel (439-11-75), les 26 et 27, à 20 h. 30, le 28, à 16 h., 18 h. et 19 h. : Festival du théâtre régional.

ELANCOURT, Maison pour tous, le 27, à 20 h. 30 : J.-P. Amouroux, M. Bercovitz et Sugar Blue.

ENGHIEN, casino (989-85-89), le 25, à 20 h. 30 : Yves Duteil.

ERMONT, Théâtre Pierre-Fresnay, le 28, à 21 h. : Claude Bolling.

EVRY, Agora, le 25, à 20 h. 30 : Ensemble da Camera (musique ancienne).

FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. (460-20-65), le 27, à 21 h. : Mireille Rivat.

FRANCONVILLE, le 26, à 20 h. 30, en ville : animation pop.

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-63-12), les 25, 26, 27, 30, à 20 h. 45, le 28, à 17 h. : Heu-reux.

LE BOURGET, église, le 26, à 20 h. 30 : Sextuor de clarinettes Leblanc (Sibelius, Torelli...).

MEUDON, Orangerie, le 27 à partir de 16 h. 30 : Grande Ecurie et la Chambre du Roy. C.C. (626-41-20) ; le 25, à 21 h. : Alewy Trio Jazz.

MONTREUIL, auditorium, le 27, à 20 h. 30 : J. Vandeville, R. Fontaine, Alain Randon et Irène Pamboukjian (Mozart, Gilbert, Amy...). Salle des fêtes, le 26, à 20 h. 30 : Luis Llach. Parc Montereau, les 26 et 27, à 20 h. 30, le 28, à 15 h. : Family Circus.

MONTROUGE, centre administratif, le 28, à 20 h. 30 : Memphis Slim.

NOISY-LE-GRAND, gymnase, le 27, à 21 h. : Danse Théâtre Susan Buirge.

NANTERRE, salle des Congrès, le 24, à 19 h. : G. Bedos (gala P.S.U.).

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 27, à 19 h. 30 : Fête (Atoll, Charquet et Cie).

PONTOISE, mairie, le 28, à 17 h. : Ensemble instrumental A. Colson (Pergolèse, Vivaldi...).

PONT-SAINT-MAXENCE (60), église, le 26, à 20 h. 45 : Marguerite de Jouvencel (orgue) (Purcell Haydn, Haendel).

RICHEBOURG, église, le 28, à 17 h. : Golden Gate Quartet.

ROYAUMONT, abbaye (470-40-18), le 27 à 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de France. Dir. : Ch. Ravier.

SAINT-DENIS Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 25, à 14 h. 30 et 20 h. 30, les 26 et 27, à 20 h. 30, le 28, à 17 h. : Jennifer Muller and the Works. Lucarne du Théâtre, le 24, à 18 h. 30 : G. Desarthe (lecture de Jacky Paupe).

SANNOIS, C. Cyrano-de-Bergerac, le 27, à 21 h. : English Chamber Orchestra.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 26, à 21 h. : Toto Bissainthe. Le 27, à 21 h. : Quatuor de flûtes.

SUCY-EN-BRIE, C.C., le 26, à 21 h. : Soirée argentine. Eglise Sainte-Jeanne, le 27 à 21 h. : Chœur Sri Chinmoy Song Waves. Dir. : Olivier Greif.

SURESNES Théâtre J.-Vilar (506-87-18), le 26, à 21 h. : Los Jaivas.

VAUX-LE-PENIL (77), château, le 28, à 14 h. 30 : Ensemble Capella Régis et Pausenchor.

VERSAILLES, Théâtre Montansier 950-71-18), le 27, à 21 h. : Claudio Arrau (Beethoven, Brahms). Bibliothèque municipale, le 25, à 21 h. : Quintette à vent de Paris (Haydn, Hindemith Milhaud Mozart). Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc, le 29, à 21 h. : G. Lartigau (Rieger, Respighi, Clerambault)

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 31, à 21 h. : J.-L. Vincent.

VIGNY, église, le 27, à 21 h. : Ensemble instrumental A. Colson (Pergolèse, Vivaldi...).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 26, à 20 h. 30 : Chanson et Mytne Parade. Le 27, à 20 h. 30 : C. Dente.

VINCENNES, château, le 26, à 21 h. : Chorale « A cœur joie » Fontenay-Vincennes (Schütz, Lotti, Hassler, Monteverdi, Bach).

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), J., S., à 21 h., V. et Dim., à 18 h. 30 : Courses (danse). Fête du lilas le 27, à 19 h. : les Ménestriers. Le 28, à 18 h. : C. Lara et G. Bedos (place Saint-Martin). Le 25, à 19 h. : M. Mathieu.

YERRES, Studio 209 (948-38-06), le 30, à 21 h. : Rencontres avec l'Ircam.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque (278-35-57) (Ma.) : séances à 14 h., 16 h. 30 et 19 h. ; le 27, films sur Boris Vian.

Atelier des enfants, le 24, à 15 h. 45 : King Kong.

B.P.I., le 24, à 14 h. 15 : Une station nommée ciel ; le 26, à 18 h. : Entre la foule et le désert ; le 27, à 14 h. 15 : les Aventures de Pinocchio.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24

15 h., Austerlitz, d'A. Gance ; 18 h. 30, la Couronne de fer, d'A. Blasetti ; 20 h. 30, A Nora E A Vez de Augusto Matraga, de R. Santos ; 22 h. 30, Rio, 40 Graus, de N. Pereira dos Santos.

JEUDI 25

15 h., Folies de femmes, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, Chevaux de bois, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30, Menino de Engenho, de W. Lima junior ; 22 h. 30, l'Attaque du train postal, de R. Farias.

VENDREDI 26

15 h., Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 18 h. 30, la Parole donnée, d'A. Duarte ; 20 h. 30, les Fusils, de R. Guerra ; 22 h. 30, Made in U.S.A., de J.-L. Godard.

SAMEDI 27

15 h., Tempête sur l'Asie, de V. Pudovkine ; 18 h. 30, Vidas Secas, de N. Pereira dos Santos ; 20 h. 30, le Jeu de la nuit, de W.H. Khoury ; 22 h. 30, « Z », de Costa Gavras.

DIMANCHE 28

15 h., les Sept Samourais, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30, L'ange est né, de J. Bressane ; 20 h. 30, le Cas des frères Naves, de L.S. Person ; 22 h. 30, Rear Window, d'A. Hitchock.

LUNDI 29

Relâche.

MARDI 30

15 h., Hôtel du Nord, de M. Carné ; 18 h. 30, Panorama do cinema brasileiro, de J. Passos Noronha ; 20 h. 30, le Bandit de la lumière, de R. Sganzerla ; 22 h. 30, The Caretaker, de C. Donner.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéoston, 6e (325-60-34).

ADIEU ! JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'à jeudi ; à partir de ven. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à jeudi ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98). H. Sp.

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.

LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.G.C.-Gobelins, 13e (331-01-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

COMMENT ÇA VA ? (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 5e (261-50-32).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88), jusqu'à jeudi.

DIABOLO MENTHE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ECRIRE SUR L'ECRAN (reportages) La Clef, 5e (337-90-90).

EMMANUELLE-II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), horaire spécial.

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeu. : Marignan, 8e (359-92-82) ; à partir de ven. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) jusqu'à jeu., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de ven. Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (*) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; première partie : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Marbeuf, 8e (225-47-19), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) jusqu'à jeu. ; v.f. : Diderot, 12e (343-1-929).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Biarritz, 8e (723-69-23).

MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MILITIA BATTLEFIELD (An., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). A partir de vendredi : Quinquette, 5e (033-35-40).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06). A partir de vendredi : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Gaumont Rive-gauche, 6e (548-26-36), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), jusqu'à jeudi, Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e 828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Jusqu'à jeudi.

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Sudio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Tourelles, 20e (636-51-98).

Les films nouveaux

VIOLETTE NOZIERE, film français de Claude Chabrol (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PETITE, film américain de Louis Malle (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ALLO MADAME, film italien de A. Nannuzzi (**) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SALUT LES POURRIS, film italien de Fernando Di Leo (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BORN TO BOOGIE, film américain inédit de Ringo Star (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE CROCODILE DE LA MORT, film américain de Tobe Hooper (**). (v.o) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

A PARTIR DE VENDREDI

REVE DE SINGE, film italien de Marco Ferreri, V. angl. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-52-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME LIBRE, film américain de Paul Masursky, v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Cinema

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi.

LE ROTI DE SATAN (All.), v.o. : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) jusqu'à jeudi.

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (730-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à jeudi : Ternes, 17e (380-10-41).

SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) (sf lundi et mardi à 22 h.) : Racine, 6e (633-43-71).

STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

TRINITA VA TOUT CASSER (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA ZIZANIE (Fr.) jusqu'à jeudi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; à partir de vendredi : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

AU FIL DU TEMPS (Al., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES DU FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o., v.f.) ; Escurial, 13e (707-28-04).

BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mar.).

LA CITE DES DANGERS (A., v.o.) Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : J. Renoir, 9e (874-40-75). D., L., Mar.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.): Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.

L'EVANGILE SELON ST MATTHIEU (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 18e (208-18-76).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). Daumesnil, 12e (343-52-97).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Calypso, 17e (754-10-68).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).

PHARAON (Pol., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES RODEURS DE LA PLAINE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

SALO (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les festivals

POLANSKI (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer., V., D., Mar. : le Bal des Vampires. J., S., L. : Rosemary's Baby.

R. BRESSON, 11e, Action-République (805-51-33). Mer. : Lancelot du Lac. J. : le Diable probablement. V. : Mouchette. S. : les Dames du bois de Boulogne. D. : Au hasard Balthazar. L. : Pickpocket. Mar. : Une femme douce.

MARCO FERRERI (v.o.) 3e, Palais des arts (272-62-98). Mer., S., Mar. : la Dernière Femme. J., V. : le Mari de la femme à barbe. D., L. : Touche pas à la femme blanche.

J.-L. GODARD, 5e Le Seine (325-99-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville.

WESTERN CLASSIQUE ET RENOUVEAU, Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.). Mer. : l'Esclave libre. J. : Major Dundee. V. : Sierra Torride. S. : Butch Cassidy et le Kid. D. : la Horde sauvage. L. : Billy le Cave. Mar. : Rio Bravo.

HITCHCOCK (v.o.). Action La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o). I. —, Mer., J. : The Manxman. V., S. : The Ring. D., L. : Champagne. Mar. : The Farmer's Wife. II. — Mer. : Psychose. J. : Frenzy. V. : l'Etau. S. : le Rideau déchiré. D. : la Mort aux trousses. L. : Complot de famille.

J. CASSAVETES, Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.). Mer., S., Mar. : Husband. J., D. : Une femme sous influence. L., V. : Minnie et Moskowicz.

WESTERN, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Un shériff à abattre ; 14 h. 40 : la Ville sans shériff ; 16 h. 15 : On m'appelle Saligo ; 17 h. 45 : Trinita voit rouge ; 19 h. 15 : Kéoma ; 20 h. 45 : Il était une fois en Arizona; 22 h. 15 : Un homme, un cheval, un fusil.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la Zizanie (jusqu'à jeudi) ; à partir de ven. : Un papillon sur l'épaule ; Olympia (966-11-53) : les Routes du Sud.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Allô ! madame (**) ; Trinita va tout casser ; Attention !... les enfants regardent.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : le Crocodile de la mort (**) ; Salut les pourris.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : les Nouveaux monstres ; l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; Allô ! madame (**) ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : l'Epreuve de force.

LES MUREAUX, Club A.B. (474-04-53) : Il était une fois dans l'Ouest ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; Club Y.Z (474-94-46) : Le beaujolais nouveau est arrivé ; Allô ! madame (**).

ELANCOURT, Centre des sept-mares (062-81-84) : Rencontres du troisième type ; l'Amour violé ; lundi soir : Pain et chocolat.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Rencontres du troisième type ; Cinécal (976-39-17) : l'Amour violé.

MANTES, Domino (092-04-05) : les Routes du Sud (jusqu'à jeudi) : à partir de ven. : Rêve de singe ; Violette Nozière ; American Graffiti : Normandie (477-02-35) : les Bidasses au pensionnat (sf mardi) ; dim., à 21 h. : Cousin-cousine.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Incompris ; Violette Nozière ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; les Bidasses au pensionnat.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Longue Nuit de l'exorcisme (**); Diabolo menthe.

SAINT-GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Petite ; l'Etat sauvage ; Royal (963-09-72) : Le beaujolais nouveau est arrivé : samedi, à 17 h. : Quatre Garçons dans le vent.

VELIZY, C.C. (946-24-26) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Petite ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (jusqu'à J.). A partir de ven. : Rêve de singe.

VERSAILLES, C2L (950-55-35) : Si Versailles m'était conté ; Cyrano (950-58-58) ; Adieu, je reste (jusqu'à jeu.) ; la Petite ; les Bidasses au pensionnat ; Violette Nozière ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Un vendredi dingue, dingue, dingue. A partir de ven. : Rêve de singe ; club (950-17-98) : Let it be ; Barberousse ; L'Homme qui voulut être roi ; les Mille et Une Nuits ; César.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Amour violé ; le Tournant de la vie ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**) ; les Bidasses au pensionnat.

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-54) : l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; Allô ! madame (**) ; les Bidasses au pensionnat.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : les Bidasses au pensionnat ; Allô madame (**) ; Trinita veut tout casser.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Un juge en danger (jusqu'à J.). A partir de V. : Rêve de singe. Un Papillon sur l'épaule. Violette Nozière. Le beaujolais nouveau est arrivé.

Agora : Semaine du cinéma féminin.

GIF, Central-Ciné (907-61-85) : les Douze Travaux d'Astérix.

PALAISEAU, Casino (014-26-06) : la Trappe à nanas (*).

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : I : Céline et Julie vont en bateau ; II : Femmes. Neuf mois. Mon cœur est rouge. Djamilia.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : le Cercle infernal (*). Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses. Jésus de Nazareth (première partie). Un juge en danger.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Violette Nozière. L'Etat sauvage. Un papillon sur l'épaule.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Rencontre du troisième type.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Rencontres du troisième type.

CLICHY, Arc, le 26 à 20 h. 30 : Citroën-Nanterre. C'est la révolution, papa.

LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15), I : Barberousse. — II : Qui a tué le chat ?

NEUILLY, Village (722-83-05), l'Incompris.

RUEIL, Studio (749-19-47), la Fièvre du samedi soir (*). — Le Tournant de la vie — Jésus de Nazareth (1re partie). — Ariel (749-48-25), Violette Nozière. — Un papillon sur l'épaule (jusqu'à J.) ; à partir de V. : Rêve de singe.

SCEAUX, Trianon (661-20-52), Qui a tué le chat ? — Jésus de Nazareth (2e partie).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80). Mer. soir : le Juge Fayard. — Mar. soir : Moi, Pierre Rivière.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60), la Fièvre du samedi soir (*). — Mar. à 21 h. : Barberousse.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16). Rencontres du IIIe type. — Force de Frappe.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05), l'Etat sauvage. — La Fièvre du samedi soir. — Un papillon sur l'épaule. — Tout ce que vous avez toujours voulu. — Savoir sur le sexe (**) — Prado : la Zizanie.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02), Julia. — La Barricade du point du jour.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70), la Zizanie. — Le Mystère du triangle des Bermudes. — Pourquoi pas. — Mais qu'est-ce qu'elles veulent.

DRANCY, Trianon (284-00-10), V. S., D. : l'Epreuve de force.

EPINAY, Epicentre (826-89-50), Rencontres du IIIe type. — Borsalino and Co — Deux superflics. — Superman contre les robots.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85), Un juge en danger (jusqu'à J.). — A partir de V. : Adieu, je reste. — Violette Nozière. — L'homme-araignée.

LE RAINCY, Casino (927-11-98), la Fièvre du samedi soir.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33), Allo madame (**). — La Petite. — Les Bidasses au pensionnat.

PANTIN, Carrefour (843-28-02), la Fièvre du samedi soir (*). — La Petite. — Les Bidasses au pensionnat.

PANTIN, Carrefour (843-28-02), la Fièvre du samedi soir (*). — La Petite. — Allô madame (**). — Le Crocodile de la mort (**). — Le Retour des anges de l'enfer.

ROSNY, Artel (528-80-00), la Petite. Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses. — Les Nouveaux Monstres. — Les Routes du Sud. — La Trappe à nanas (*).

VINCENNES, Palace (328-22-56), le Tournant de la vie.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : les Routes du Sud. Mardi soir: le Lauréat (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Violette Nozière. A partir de vend. : Rêve de singe.

CRETEIL, Artel (898-82-54) : American Graffiti, la Fièvre du samedi soir (*), Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses, Un vendredi dingue, dingue, dingue, la Petite (**), Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**). M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : Frankenstein Jr.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Un vendredi dingue, dingue, dingue, le Crocodile de la mort (**), Salut les pourris.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Bidasses au pensionnat.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Un juge en danger.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Allô ! madame (**), la Petite (**), la Fièvre du samedi soir (*), Un vendredi dingue, dingue, dingue. — Port : les Nouveaux Monstres.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Crocodile de la mort (**), Salut les pourris.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : les Nouveaux Monstres, Le beaujolais nouveau est arrivé, Rencontres du IIIe type (jusqu'à jeudi). A partir de vendredi : Rêve de singe, Violette Nozière.

L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : le Tournant de la vie.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Pitié pour la prof (v.o.).

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : les Bidasses au pensionnat, Allô ! madame (**), la Raison d'Etat.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre J.-Vilar : les Cheyennes, le Miroir.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir (*), les Deux Missionnaires, les Bidasses au pensionnat, le Retour des anges de l'enfer, le Crocodile de la mort (**), Trinita va tout casser. — Gamma (981-00-03) : les Bidasses au pensionnat, l'Etat sauvage, Allô ! madame (**), l'Attaque des Philippines.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Un vendredi dingue, dingue, dingue (jusqu'à jeudi). A partir de vendredi : Rêve de singe, les Bidasses au pensionnat, Le beaujolais nouveau est arrivé, Violette Nozière.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Fièvre du samedi soir (*), la Petite (**), le Grand Sommeil, Un papillon sur l'épaule. — Marly : le Cercle infernal (jusqu'à jeudi). A partir de vendredi : Rêve de singe. — Hollywood : American Graffiti.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Nos héros, la Planète sauvage, le Cercle rouge, Tout va bien, Sale rêveur.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Petite (**), Julia, le Crocodile de la mort (**), American Graffiti, les Bidasses au pensionnat

Concerts

MERCREDI 24 MAI

EGLISE NOTRE-DAME-DES-OTAGES, 20 h. 30 : Georges Schitt (flûte de Pan) et Bernard Struber (orgue (Vivaldi, Bach, folklore de France), (entrée libre).

GAVEAU, 21 h. : Ensemble d'instruments à vent de Detmold (Mozart).

WAGRAM, 20 h. 30 : Ensemble 2e2m. Dir. : P. Mefano. Solistes : Katia et Marielle Labecque (Boesmans, Donatoni, Panni, Webern).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir.: D. Barenboïm. Soliste : Claudio Arrau (Schubert, Boulez, Beethoven).

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : Dominique Cagnard (théâtre musical) ; 21 h. : P. Marietan (musique d'espace, filmusique).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français. Dir. : Cl. Ricard (Mozart). Soliste : André Bernard (concertos pour trompette de Vivaldi, Torelli, Haendel).

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 21 h. : Gaston Litaize (Bach, Messiaen, Litaize) et Chorale Sine Nomine. Dir. ; B. Michelet (Brumel, Lechner, Josquin des Prés).

CORTOT, 21 h. : Duo Crommelynck Schubert).

ECOLE ALSACIENNE, 18 h. 30 : Récital de P. Coronel (Schumann, Fauré, mélodies de M. de Falla, Berthomieu).

JEUDI 25 MAI

BERLIOZ, 20 h. 30 : M. Gal (piano) (Bach, Scarlatti, Beethoven, Chopin, Ravel, Schumann).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : R. Pasquier (violon) et J.-F. Heisser (piano) (Brahms : trois sonates pour violon et piano).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 24.

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : A. Olivier (soprano) et M. Voguet (piano) (Mozart).

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h. 30: Orchestre Colonne et chœurs de Saint-Eustache. Dir. : L. Hager (Mozart : Grande Messe en ut mineur).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 24.

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : P. Marietan ; 21 h. : M. Solles (piano) (N. Simons).

RADIO-FRANCE (grand auditorium) 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : G. Amy (Berlioz, Bartok).

VENDREDI 26 MAI

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Chœur Johanniskantorei de Mannheim. Solistes : Antoine Cure (trompette) et Louis Kalck (orgue) (Bach, Langlais, Rivier, Tomasi).

SALLE BERLIOZ, 17 h. : Ensemble Ars Nova (exercices publics de la classe d'orchestration).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Simone Escure (piano) (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Murray Perahia (piano) (Beethoven, Chopin, Schubert).

RADIO - FRANCE (studio 105) 20 h. 30 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Beethoven, Gade, Martinu).

THEATRE DE LA VILLE, 20 h. 30 : Orchestre de Paris (Mozart, Beethoven).

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : J.-Y. Bosseur (théâtre musical) ; 21 h. : H. Sparnay (clarinette basse et action scénique) (créations musicales de Fahres, Bon, Scherchen).

EGLISE DE LA MISSION ESPAGNOLE, 20 h. 30 : Coral Polifonica « Castilla ».

SAMEDI 27 MAI

RADIO - FRANCE (studio 105), 14 h. 30 : Quatuor Parennin (Boucourechliev, Beethoven, Webern) ; 16 h. (Foyer) : Claude Helffer, G. Pludermacher, J.-P. Drouet et Gaston Sylvestre (Boucourechliev); 20 h. (grand auditorium) Ensemble instrumental. Dir. : Y. Prin (Boucourechliev).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 26.

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Odile Bayeux (clavecin) et G. Bezzina (violon baroque) (Bach).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 24.

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : voir le 25 ; 21 h. : voir le 24.

DIMANCHE 28 MAI

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Claude Terrasse (Cabanilles, Boyvin, Messiaen, Langlais).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : Arsène Bedois (orgue) et Monique Cazaton (luth Renaissance) (Narvaez, Vallet, Balard).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 15 h. : Chorale des Petits Chanteurs de Saint-Germain-des-Prés (Bach, Telemann, Fritsch, Saint-Saëns).

OPERA, 18 h. 30 : Trio Pasquier (Mozart, Tchaïkovsky).

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : voir le 24 ; 21 h. : voir le 24.

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 27.

LUNDI 29 MAI

PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris. Dir. : J.-S. Bereau (Mendelssohn, Panagopoulos, Beethoven).

THEATRE 13, 20 h. 45 : Etudiants des classes de violon et de violoncelle de l'UMIP.

RADIO - FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Jean-Louis Gil (orgue) (Busoni, Messiaen, Jolas, Schoenberg) ; (Studio 105), 20 h. 30 : Audrey Michael (soprano) (Mozart, Schubert, Schumann, Debussy, Poulenc).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Bernard Ringeissen (piano) (Chopin, Ravel, Stravinsky).

CORTOT, 20 h. 45 : P. Serve, J. Kachekdjian, R. et A. Fontaine, M. Sequerra, M. Virlojeux (Franck, Pareschi, Bartok, Telemann, Haendel).

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : D. Levaillant (théâtre musical) : 21 h. : Ensemble instrumental de Thiers (Meier, Andriessen, Marez Oiens).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambianc musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN

LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e.	J. 1 h. du mat. Sous les tonnelles de la fameuse guinguette 1900. Carte de classe. Spéc. : Cassolette d'escargots à l'oseille. Blanquette de Ris de veau. Magret de canard pommes rouergates. Vivier d'eau de mer.

DINERS

RIVE DROITE

LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Gomboust, 1er. F/samedi	Jusqu'à 22 h. Le Patron, A. MONTALANT, dirige la cuisine : ses Terrines et plats du jour. Carte. Menu 42,50 F. Sa carte des vins.
MONSIEUR BŒUF T.l.j. 31, rue Saint-Denis, 10e, 508-58-35	J. 2 h. Dans cadre raffiné. Cuisine nouv. et anc., son « BŒUF ROSE » avec vins de propriété. Déj. d'aff. Din., Soup. TERRASSE COUVERTE.
OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 9, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules Bouchot, 9 F. Pied, oreille porc, 9 F. Boudin 9 F. Grillade, 19 F. Gratinée, 8 F, etc.
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e T.l.jrs	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris. Ouvert jusqu'à minuit. Couscous, Méchouis, Tagines, Bastela. Ambiance musicale.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner sugg. 59 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
CAVES DE BOURGOGNE 236-38-55 3, rue Palestro, 2e. F/dim.	Jusq. 22 h. Spéc. bourguignonnes : Fondue (9 sauces maison) 34 F. Meurette - Omelette aux escargots 16. Coq au vin 28. MENU 50 F s.c.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue Vivienne, 1er. F/dim.	Jusq. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 75 F - 1/2 vin du pays + café + alcool de prune avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
HUBERT 285-46-06 F/mardi 19, rue Notre-Dame-de-Lorette, 9e.	Jusqu'à 22 h. 15. Jeune Patron en cuisine. Ses spécialités. Crêpes Picardes. Bœuf carottes. Canard aux pêches. Escalopes estragon.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
CHEZ CASIMIR 878-32-53 6, rue de Belzunce, 10e.	Fermé samedi. Cadre intime, cuisine créative, terrasse fleurie. Parking gratuit.
JULIEN PRO. 12-06 16, r. du Fg-Saint-Denis, 10e. T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés », entrées compris. Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. P.M.R. 50 F.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18. Brochette de moules 13. Gazpacho 8. Ses grillades. Faux-Filet 12. Selle de gigot 29. Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
BAUMANN 514-16-66 - 16-75 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Ses spécialités d'Alsace. On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Park. ass. 227-64-24, 227-61-50	Menu 76 F tout compris. Déjeuners d'Affaires. Dîners, carte. Terrasse d'été. Gaspacho, Bouillabaisse. Confits piperade. Cassoulet. Paella langouste. Soufflé framboises. Accueil jusqu'à 23 heures.
PRAGA ETO. 11-41 9, rue du Général-Lanrezac, 17e.	Tous les jours, midi et soir. Ses spécialités Russes, d'Europe Centrale et Françaises.
LE CEPE A TOI F/lundi midi 17, rue Caulaincourt, 18e. 076-67-44	Tous les champignons avec garnitures de viandes et poissons. Ambiance musicale. Cadre intime.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 29, Gratinées 10. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.

RIVE GAUCHE

BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e. F/dim.	Déj. Din.. Jusq. 22 h. 30. Cadre authentique du 17e. Son chef de grand talent J.-C. Ricordel. Menus 84-100 F s.c., boisson en sus. Sa carte.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi, 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais maison, barbue aux pet. légumes. Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
PIZZA GRILL 579-39-00 96, rue Saint-Charles, 15e.	et 206, rue Convention : 2 restaurants de spécialités italiennes et grillades avec leurs salles climatisées. Ouvert jusqu'à 23 h. 30.
LA PETITE CHAISE BAB. 13-35 36, rue de Grenelle T.l.jrs	MENU 33 F vin compris, vaste choix de spécialités. Cadre intime. Crêpes aux crustacés. Noisettes agneau grillés. Pavé sauce moutarde.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e, 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouverts tous les jours et toute l'année.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile). T.l.j.	Rest. spect. de gde classe. V. Novsky et les Chœurs Russes Tziganes Zina, Igor et Anouchka. Norai Aklian. Orch. Pali Gesztros av. S. Voltya.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Menu sugg. 100 F (boissons et serv. en sus) et carte. Mouloudji, J. Constantin, J. Meyran, G. Olivier, Feddy Pat, M. Lines et son orchestre avec Rosine Chauvet.
MONSEIGNEUR 874-25-35 94, rue d'Amsterdam, 9e. T.l.jrs	Souper orchestre tzigane. Orchestre de danse de 21 h. à l'aube. Sa carte gastronomique ou son menu suggest. 160 F b. c. Réserv. dès 19 h.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lundi	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Diners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, aut. Ouest, s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Déj. Diners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine. Tennis. 27 ch. 479-91-24.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14 9, pl. Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6 633-62-09. Choucroute - Spécialités.

WEPLER 14, place Clichy, 522-53-29 SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais. Poissons.

LE LOUIS XIV 6, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie.

JULIEN Tous les soirs jusqu. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06.

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

NAVY CLUB 58, bd Hôpital, 13e 535-91-94 et 99-86. De 19 h. à l'aube - MENU 53 F Diners - Soupers F/lun. (sf férié)

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays LA MAISON DES CHOUCROUTES

SOUPERS APRÈS MINUIT

L'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES sa boutique de comestibles 39, Champs-Elysées - 359-44-24.

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer. Grillades. 6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES POISSONS - GRILLADES 4, bd des Capucines - OPE. 47-43.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS. Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

JASPER JOHNS. — Jusqu'au 29 mai.

ATELIERS AUJOURD'HUI 8 : Nicolas Artheau et Michel Moskoutchenko. — Jusqu'au 19 juin.

ILIAZD. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 25 juin.

Centre de création industrielle

VERS UNE NOUVELLE ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 juin.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

BORIS VIAN, SA VIE, SON ŒUVRE. — Jusqu'au 5 juin.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre.) Du 27 mai au 2 octobre.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 29 mai. Jusqu'au 23 juillet.

BOROBUDUR, Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Jusqu'au 25 juin.

AUGUSTE RODIN : le monument des bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre

NOUVELLES SALLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. — Musée national du château de Versailles. Sauf lundi, de 9 h. 45 à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). A partir du 26 mai.

SALON DE MAI. Peinture, gravure, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Du 28 mai au 25 juin.

PREMIERE TRIENNALE EUROPEENNE DE SCULPTURE. — Jardins du Palais-Royal.

SALON DES REALITES NOUVELLES. — Parc floral de Paris, bois de Vincennes. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 mai.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Palais des glaces, entrée avenue Franklin-Roosevelt. Entrée libre les samedis et dimanches. Jusqu'au 14 juin.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche.

JOAN PONC. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ECRIRE L'ARCHITECTURE - PIERRE FAUCHEUX. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au début septembre.

TAKIS. Espace musical. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ALAIN JACQUET : Donut flight 6078. — ARC Paris au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. Reflets d'une époque. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 22 juin). Jusqu'au 2 octobre.

ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istanbul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.

HERVE MORVAN. Bouquet d'affiches. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 25 juin.

SALON DES PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS : Hommage à Vuillard. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

GILLES CARON. Photographies. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES EDITES PAR BLANQUART-EVRARD : 1851-1855. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er juillet.

GEORGES MEUNIER 1869-1942. Affiches et documents. — Bibliothèque Forney (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

CENTRES CULTURELS

TAPIES. Peintures, gravures et eaux-fortes. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 30 juin.

D'UN PAYSAGE A L'AUTRE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-53). Jusqu'au 11 juin.

BERNARD PAGES, CHARLES SIMONDS, BERNARD JOUBERT. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-51-26). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 juin.

ENSEIGNEMENT ET ARCHITECTURE. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi. Sauf sam. et dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

RECHERCHES PLASTIQUES CONTEMPORAINES : Boni, Del Drago, Del Pezzo, Maielio, Marignoli, Romano, Di Martino, Di Teana, Storel. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78).

ROBERT STALPORT. Peintures, dessins, boîtes. — Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire. Sauf sam. et dim. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 juin.

TAPISSERIES D'ART, en provenance du Lesotho, de l'Uruguay et du Pérou. — UNESCO, 125, avenue de Suffren (720-40-91).

YOUNG JUNE C. YUN. — Ambassade de Corée, 125, rue de Grenelle. Sauf dim., de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

DEANNA GAO. La peinture chinoise traditionnelle. —. Maison de l'Asie du Sud-Est, 59 bis, boulevard Jourdan (580-04-73). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. ; mer., de 14 h. à 21 h. Jusqu'au 1er juin.

TURHAN DOYRAN. Photographies. Bureau d'information de Turquie, 102, Champs-Elysées. Sauf sam. et dim. Jusqu'au 2 juin.

KASURI. Tissage populaire du Japon. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 10 juin.

GALERIES

DE VILLON A FRIEDLAENDER. Graveurs du vingtième siècle à l'Atelier Leblanc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 8 juillet.

LA PEINTURE VENITIENNE AU DIX-HUITIEME SIECLE. — Galerie Miromesnil, 15, rue de Miromesnil (265-61-20). Jusqu'au 15 juin.

PEINTURE AU BEURRE : Adzak Brusse, S. Buri, L. Castro, Cueco, etc. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

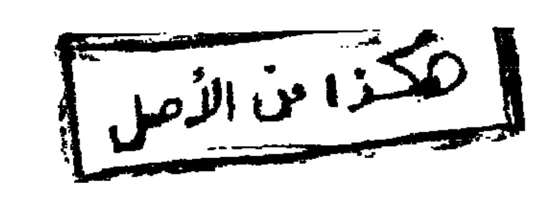
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Treize places seront offertes cette année à des artistes français souhaitant passer un ou, éventuellement, deux ans, à la Villa Médicis, à Rome.

Les disciplines admises sont : la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la composition musicale, la création littéraire, la réalisation cinématographique, l'histoire de l'art moderne et contemporain, la restauration d'œuvres d'art.

Les candidatures sont à adresser avant le 5 juin 1978 au ministère de la culture et de la communication, direction de l'administration générale, bureau des concours, 3, rue de Valois, Paris (1er).

Pour constitution du dossier, téléphoner à : 261-54-80, postes 290 - 292 - 293.



Expositions

PEINTURES INITIATIQUES DU TANTRISME TIBETAIN. Peintures du monastère de Nor. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (633-67-36). Jusqu'au 24 juin.

ELOGE DU DESSIN. Libre parcours d'un amateur à travers le vingtième siècle. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 juillet.

DIX ARTISTES INSPIRES PAR UN CARTON : Abboud, Bonnetain, Karskaya, Bloch, Michaelis, Rado, etc. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 12 juin.

EDUARDO ARROYO. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 17 juin.

GEORGES BRU. Dessins. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-33). Jusqu'au 31 mai.

PIERRETTE BLOCH. Encres et mailles. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 23 juin.

BONNET. Œuvres récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 24 juin.

FRANÇOIS BRET. Aide-mémoire. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 24 juin.

ROBERT BUCAILLE. Peintures récentes. Le soleil dans la tête. 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Jusqu'au 14 juin.

LOUIS CANE. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 8 juin.

CASADESUS. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 24 juin.

CHAIBIA. — Centre culturel chorégraphique, 119, avenue du Général-Leclerc (541-02-82). Jusqu'au 17 juin

CHAGALL. Lithographies illustrant les scènes de la Bible. — **CHAHINE.** Eaux-fortes et pointes sèches. — Galerie des anciens et des modernes 12, rue Guénégaud (633-25-73). Mai.

JEAN-DOMINIQUE CHOUCHAN. — Galerie des anciens et des modernes (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 juin.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

PARVINE CURIE. Sculptures récentes. — Galerie François-Tournie, 10, rue du Roi-de-Serbie (278-13-18). Jusqu'au 5 juin

DAMVILLE. Epaves dans les paysages 72-74. Portrait 74-78. — Galerie du Ranelagh, 5, rue des Vignes (288-64-44). Tous les jours, de 19 h. à 24 h., sam. et dim., de 14 h. à 24 h. Jusqu'au 4 juin.

KLAUS DIETRICH. Rétrospective. — Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 17 juin.

OSCAR GAUTHIER. — Galerie R. Cazenave, 12, rue de Berri (359-14-56). Jusqu'au 17 juin.

MICHEL GERARD. Sculptures, œuvres sur papier. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 10 juin.

MARTINE HARRACA. Peintures sur métal. — Newsweek International, 162, faubourg Saint-Honoré (359-51-02). Jusqu'au 7 juin.

ISCAN. Carnet de voyages. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 juin.

LAMSWEERDE. Crayon métallique. — Galerie J.-C. Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 10 juin.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

LINDSTROM. Œuvres récentes. — Galerie Ariel, 140, boul. Haussmann (227-12-09). Jusqu'au 17 juin.

LOUTTRE. Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-St-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.

FERNANDO MAZA. — Galerie Messine, 1, avenue de Messine (227-25-04). Jusqu'au 23 juin.

MOSER. Lieux et passages : recherche d'un dramatisation de l'espace. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-33). Jusqu'au 29 juin.

PALAZUELO. Sculptures, dessins, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19).

TOM PHILLIPS. Compositions of a non-composer. — Galerie Barna, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 30 juin.

GILLES PLAZY. Eloge de Pythagore. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 30 juin.

YAK RIVAIS. Les Ménines. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie. Jusqu'au 23 juin.

JAN SANDERS. — Citroën, 42, av. des Champs-Elysées. Jusqu'au 5 juin.

SANDORFI. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 30 juin.

TYSZBLAT. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18) Jusqu'au 10 juin.

UNG-NO LEE. Les hommes. — Galerie Koroyo, 8, rue Perronet (222-37-89). Jusqu'au 16 juin.

DIETER WAGNER. — Galerie Tour de Nesle, 36, rue Mazarine (633-67-82). Jusqu'au 3 juin.

ZAPKUS. — Gal. Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 3 juin.

REGION PARISIENNE

BEAUVAIS. Roger Vieillard et Anita de Caro. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60) Jusqu'au 15 juin.

BRETIGNY. Peinture portugaise actuelle. Tendance figurative. Jusqu'au 3 juin : Tendance abstraite : du 6 juin au 1er juillet. — Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi (soirées d'information sur l'art portugais les 2, 15 et 23 juin, à 20 h. 30. Entrée libre).

IVRY-SUR-SEINE. Charles Semser. — Peintures, sculptures et jardins polychromes. — Centre commercial Jeanne-Hachette (premier niveau). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. Du 27 mai au 25 juin.

SAINT-DENIS. Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h., et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

SCEAUX. Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 juillet.

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER, le 26 à 21 h. : Taylarugo.

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : Raymond Devos.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : J. Villeret ; 21 h. 45, Ben Zimet.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), le 24 à 21 h. : Michel Fugain (dernière) ; le 24 à 18 h. : Douby ; les 25, 26 et 27 à 21 h. : Nana Mouskouri ; à partir du 29 à 21 h. : Jair Rodrigues et Maria Creuza.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (rel. les 25 et 27), 20 h. 30, mat. le 28 à 14 h. 30 : Porgy and Bess.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), les 30 et 31 à 19 h. et 22 h. : Véronique Sanson.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), les 24, 25, 26 à 20 h. 45 : Tiempo Argentino.

PIGALL'S (526-04-43) (D., L.), 22 h. : Ingrid Caven.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

DEUX ANES (606-10-26) (mer., dim. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con, t'es bon.

Gala

MUTUALITE, le 30 à 21 h. : Maria Farandouri (pour Chypre).

La danse

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), les 25, 26 et 27 à 20 h. 30, le 28 à 17 h. : Watercress.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Cabo Negro (danses et percussions).

BOBINO (322-74-84), le 24 à 21 h. : Israël Hassidique 78.

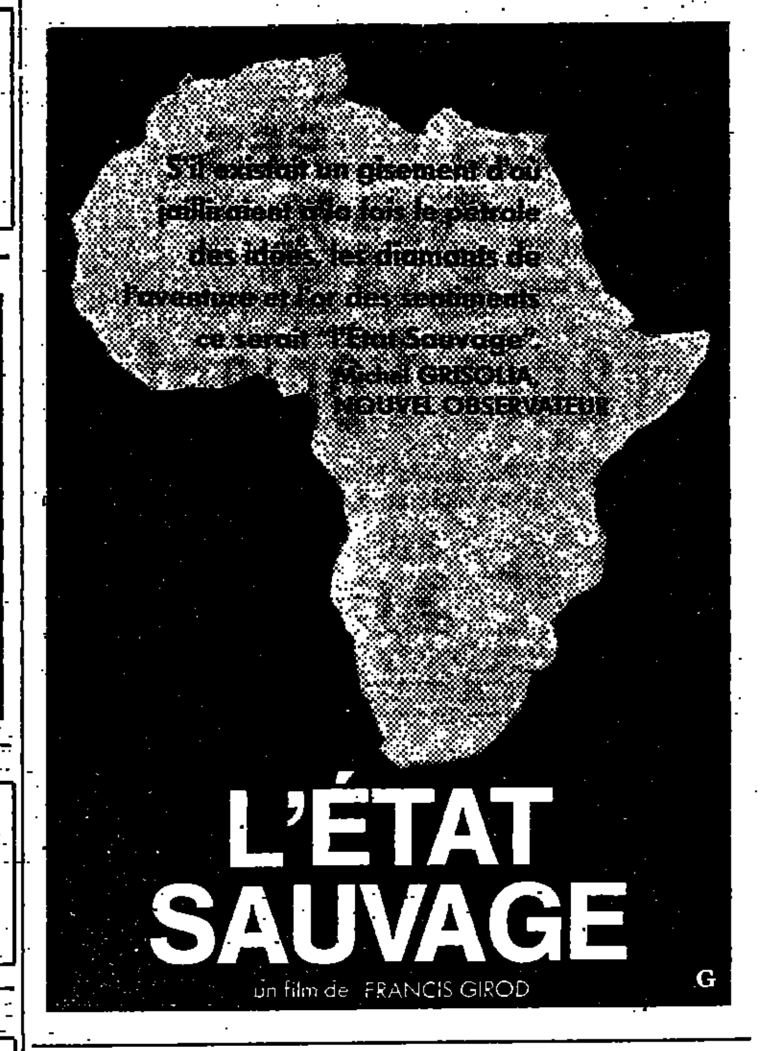
RANELAGH (288-64-44), les 24 et 25 20 h. 30, les 26, 27 et 28 à 18 h. 30 : Ma (danse, rituel, théâtre).

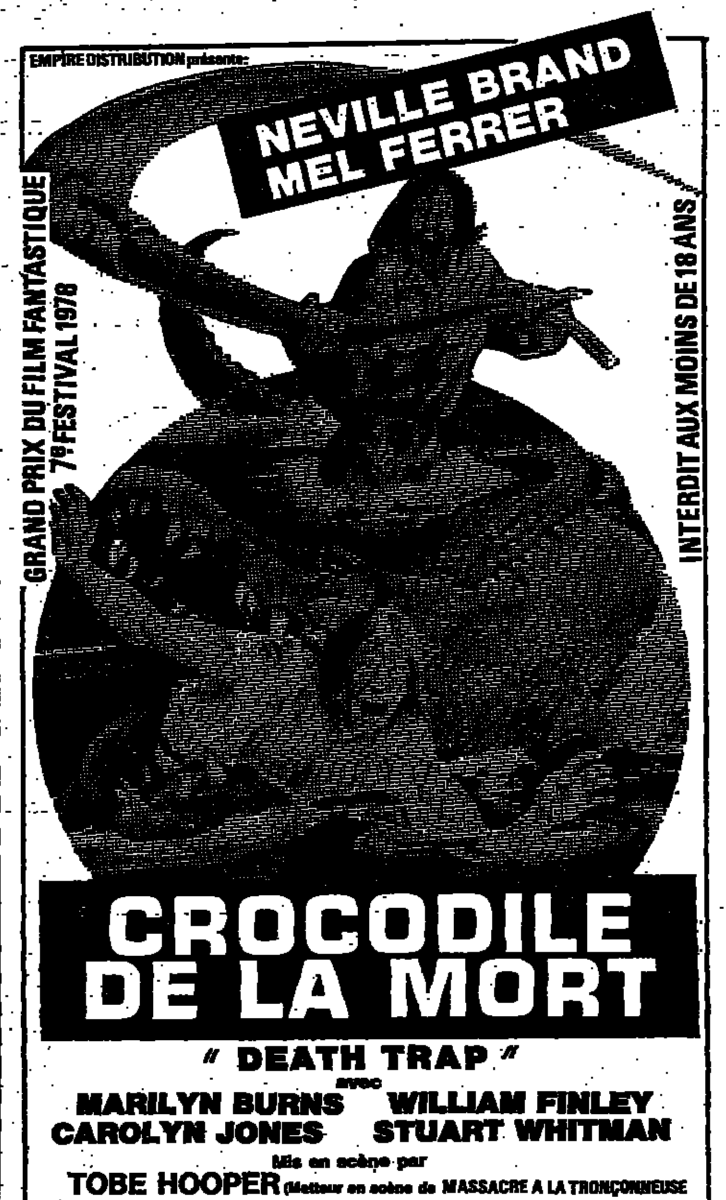
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 26, 27 et 30 à 21 h., le 28 à 17 h. : Christiane de Rougemont (prière sauvage).

CENSIER (331-44-84), le 28 à 16 h. dern.) : Vie à Pablo-Neruda (mime et danse).

THEATRE 13 (589-05-99), le 30 à 21 h. : Indépendanse.

CITE UNIVERSITAIRE, les 26 et 27 à 21 h. : Brasil Nord-Est-Sud-Ouest (musique lutte, danse et rituel).





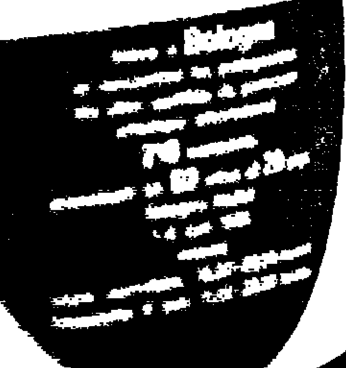


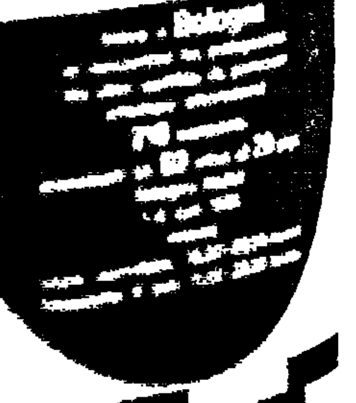
CRISAFULLI

RIEDLAENDER

SWEERDE

segovi





RADIO-TÉLÉVISION

QUINZE LYCÉENS EN MARGE DU MONOPOLE

Micro en herbe

Que faire lorsqu'on est fou de radio, encore au lycée et que les studios des « grandes » stations paraissent aussi imprenables que le monopole ? S'armer de patience ou tenter l'aventure comme ces quinze lycéens qui, avec un magnétophone, deux platines et un enthousiasme de béton, viennent de créer une petite association au sigle très professionnel : R.C.C.F., Radio cassettes club de France.

Comme son nom l'indique, R.C.C.F. ne diffuse pas par voie hertzienne, mais propose à ses auditeurs des émissions sur cassette. L'âme du petit groupe est un élève de terminale, rigolard et bouclé, Daniel Schick, premier prix en 1976 avec un reportage sur... la censure, d'un concours organisé pour les seize - dix-neuf ans par la Communauté radiophonique de langue française.

Fort de cette carte de visite et de contacts noués depuis dans le petit monde de la radio, Daniel Schick eut tôt fait de réunir autour de lui d'autres mordus du micro. Le 13 avril dernier paraissait au *Journal officiel* l'acte de naissance de R.C.C.F. Quelques jours plus tard, deux annonces diffusées par France-Inter amenaient les premiers adhérents.

Très organisée, l'équipe de R.C.C.F. recevait en recommandée différentes séries de programmes, certains à destination du tiers-monde, d'autres réalisés par les auditeurs eux-mêmes, ou commandées par eux. L'abonnement pour cinq cassettes de soixante minutes est de 45 F, soit un prix inférieur à celui de cassettes vierges dans le commerce. Les premiers appels reçus donnent une idée du public susceptible de s'intéresser à ces émissions : des aveugles, des isolés, des ruraux et des jeunes, passionnés eux aussi de radio.

Un magazine d'actualité

A peine le *Journal officiel* paru, R.C.C.F. recevait en recommandée une lettre du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle lui rappelant l'interdiction de « *reproduire les phonogrammes sans autorisation préalable des producteurs* ». En clair : pas d'utilisation de disques sans droits d'auteur.

Préoccupée, l'équipe décida alors de composer elle-même sa musique. Un synthétiseur sert aujourd'hui de fond sonore à la première cassette commercialisée que le R.C.C.F. achève de mettre au point. On y trouve un « dossier du mystérieux » passionnant et troublant et l'interview d'une jeune et riche Italienne cachée à Londres par crainte des enlèvements. D'autres séquences doivent compléter cette première « émission » : l'une consacrée à la poésie, l'autre aux enfants. Un magazine d'actualité résumera les articles de journaux qui, au cours de la semaine, auront « *intéressé, surpris, fait réfléchir, amusé, stupéfié ou scandalisé* » les producteurs.

Malgré quelques imperfections technique, R.C.C.F. ne manque pas d'idées. Journalistes en herbe, apprentis animateurs, ses responsables cherchent à persuader ceux qui hésiteraient à risquer 45 F dans l'aventure : « *Nous n'avons pas peur de nous battre et rien ni personne ne pourra arrêter la continuation et la réalisation de notre entreprise.* » Une belle profession de foi par laquelle ils entendent bien prouver qu'il reste encore des voies à explorer en marge du monopole sinon contre lui.

BERTRAND LE GENDRE.

★ R.C.C.F., 10, rue de Paris, 92100 Boulogne-sur-Seine. Tél. : 825-29-37.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 25 MAI

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, est invité au « Petit déjeuner » de France-Inter à 7 heures.

— Le journal de 13 heures reçoit *MM. Corradini*, directeur de l'ONU pour le désarmement, *Iqbal Aknund*, ambassadeur du Pakistan à l'ONU, et *André Ernemann*, ambassadeur de la Belgique à l'ONU sur France-Inter, à 13 heures.

— Le discours de *M. Giscard d'Estaing* à l'ONU est retransmis en direct de New-York sur France-Inter et Antenne 2, à partir de 16 h. 30.

— Le magazine « le téléphone sonne » est consacré au désarmement avec la participation des représentants des partis politiques français, sur France-Inter à 19 h. 15.

MERCREDI 24 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : des associations pour aider les familles des malades mentaux ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Kakemono hôtel, d'après le roman de Jean Cayrol, scénario et adaptation B. Revon et F. Appederis, réalisation F. Appederis, avec Ch. Denner, R. Dubois.

Une vieille dame renaît alors que chacun attend sa disparition.

22 h., Emission littéraire : Titre courant (avec Jean Cayrol) ; 22 h. 10, La part de vérité : Alain Peyrefitte.
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Septième Avenue (cinquième épisode).

Tandis que sa femme s'enfuit, Jay Blackman se débat dans les négociations entre patrons, syndicats et mafia.

21 h. 25, Magazine : Question de temps : Non à l'Apocalypse.

Un dossier sur « l'armement nucléaire » dans le monde. Reportage aux Etats-Unis, document sur l'Union soviétique, enquête en France, satellites d'observation et ventes d'armes dans le monde, avec M. P.-C. Taittinger, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

22 h. 25, Chronique du Festival de Cannes.
22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales : 19 h. 40, Tribune libre : la FEN (Fédération de l'éducation nationale) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ASSASSINAT A SARAJEVO, de V. Bulatic (1975), avec F. Bolkan, C. Plummer, M. Schelle, I. Mensur.

Comment, le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, prince héritier d'Autriche, fut assassiné, avec sa femme, au cours d'une visite officielle en Bosnie. Reconstitution à grand spectacle, et avec vedettes internationales, du crime politique qui déclencha la guerre de 1914. Ce film yougoslave est inédit.

21 h. 50, Journal.
22 h. 5, Ciné-regards : Objectif cinéma (le jeune cinéma français).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediff.) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Herman Hesse et la musique, par S. Serout... Illustration musicale de quatre romans de H. Hesse : Stockhausen, Buxtehude ; 22 h. 30, Nuits magnétiques à Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A l'aube... ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, chœurs de la radio de Hambourg et chœurs d'enfants de la cathédrale Sainte-Edwige, dir. K. Penderecki, avec P. Legger : « Symphonie de psaumes » (Stravinski), « Magnificat » (Penderecki) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Escale à Londres ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

JEUDI 25 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : la bicyclette et la lutte contre la sédentarité ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les enfants ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : veuvage, parer au plus pressé ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le Diable d'Homme, de C. Brûlé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (quatrième épisode : Les Orages de Prusse).

Les relations tourmentées de Voltaire et Frederic II entre 1749 et 1755.

21 h. 25, Magazine : L'événement (spécial Zaïre) ; 22 h. 35, Ciné première : Avec Alfred Grosser.
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui madame : le mensuel « Santé » ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 16 h. 30, Discours du président de la République à l'ONU (en direct de New-York) ; 17 h. 15, Aujourd'hui magazine (suite) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : parti radical socialiste, avec J.-J. Servan-Schreiber ; 20 h., Journal.

20 h. 50, Le grand échiquier : Printemps 78, les jeunes de trente ans.

Sur une « génération en lisière », quelques-uns de ceux qui ont déjà beaucoup écrit, joué, chanté, composé, réussi. Avec MM. B.-H. Lévy, F. Lodéon, F. Huster, J. Weber, Y. Dangerfied ; Mme M.-P. Belle ; MM. Berg, Y. Montand et J. Villeret.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Hommage à Roberto Rossellini, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, par Cl.-J. Philippe.

Un film banal qui s'enlise vite dans de nombreuses anecdotes où tout se bouscule.

22 h., FILM (un film, un auteur) : LE SOLEIL NOIR, de D. de La Patellière (1966), avec M. Mercier, V. Cortese, D. Vernac, D. Page, D. Gélin, D. O'Brien.

La fille d'un banquier parisien décédé va rechercher, en Afrique, son frère aîné, épave de la collaboration. Un aventurier américain la protège.

Lourde et inauthentique étude de mœurs, avec personnages stéréotypés.

23 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag à Roger Garaudy ; 11 h. 2, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les facteurs du Sud-Ouest.

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Lac » d'Y. Kawabata ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... hommage à J. Monod ; 16 h. 25, En direct avec J.-P. Le Tandec ; 17 h. 32, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediff.) ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le cerveau.

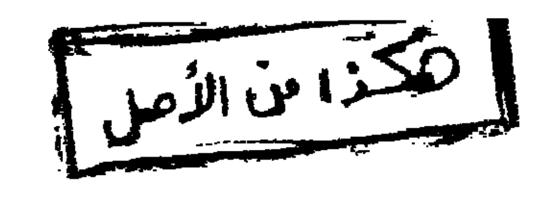
20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « le Procès du cerfeuil », d'A. Muschg, avec S. Artel, R. Coggio ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film.

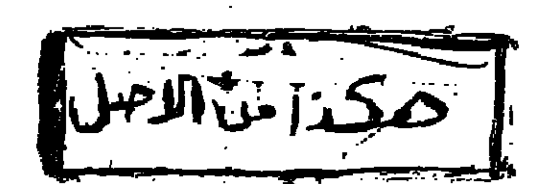
FRANCE-MUSIQUE

14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : P.-M. Dubois ; 14 h. 30, Triptyque : Danican-Philidor, Bayreuth, Sachsen-Weimar, Arnim, Szymanowska, C. Schumann ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... femmes compositeurs : I. Gotkowsky, E. Lejet, T. Brenet, S. Ancona, G. Keller ; 17 h., Postlude : Praetorius, J.-S. Bach, Rameau, Sarasate, Jolivet, G. Auric, M. Constant ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., A l'aube... ; 20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium ; le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec S. Lindenstrand, S. Koulaksezian : « Roméo et Juliette », extraits, « Nuits d'été » (Berlioz) ; « Concerto pour alto » et « Suite de danses » (Bartok) ; 23 h., France-Musique la nuit... actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston.







fête des mères

AU RENDEZ-VOUS DU 28 MAI

Petites tirelires

LES enfants aiment faire, *eux-mêmes, un cadeau à leur maman. Pour les* petites tirelires économes, nous avons recherché des objets pas trop chers et qui feront plaisir.

Jusqu'à 10 F

Une boîte à pilules, en forme de cœur, est ornée d'un angelot (4 F) et un petit carnet d'adresses est recouvert d'un carton glacé noir décoré de fleurs très Napoléon III, (5 F, Bernard Carant pour la Boutique du hasard). A disposer sur la table, pour l'apéritif, des dessous de verres sont en fer blanc joliment décoré (5 F pièce, les Bonheurs de Sophie) ou, plus rustiques, en raphia de ton naturel (7 F les six, Art-complément-Décor, à Boulogne).

Un mini-bougeoir, à poser sur une petite table ou pour enjoliver un couvert de fête, est en tôle laquée vert ; en forme de trèfle, il enserre une *bougie-boule rose (8 F, Laurence* Roque). Pour illuminer un dîner pris au jardin, une torche à piquer dans le sol existe dans diverses couleurs (8 F, Munier).

De 10 F à 20 F

Pour décorer la cuisine, un torchon est en coton indien imprimé de tons doux (12 F) ; très moderne, un coquetier est creusé dans un petit cube de bois blond, (14,30 F, Arts-Complément-Décor). Un moulin à gros sel est également tout en bois, y compris son *mécanisme fait de deux grosses* billes (12 F, Laurence Roque).

Pour ranger des produits de maquillage ou des stylos et crayons, une petite corbeille rectangulaire, en bois et osier, est montée sur quatre pieds-boules (15 F, à la Samaritaine, rayon « Boutique du Chinois »). Dans ce même magasin, mais au rayon verrerie, des cendriers en cristallin opaque ont pris la forme d'une moitié de pomme ou de poire ou d'une demi-grappe de raisin (19,50 F).

De 20 F à 40 F

Pour agrémenter la salle de bains, un joli flacon est rempli de petits savons ressemblant à des coquillages multicolores (20 F) et, pour parfumer l'armoire à linge, des petites boules sentant bon l'œillet sont réunies dans un flacon (20 F, Lipstick).

Une petit pot de fleur en grès, accompagné de sa soucoupe, est décoré de fleurs d'herbier (25 F) ; un arrosoir lui est assorti (30 F, Plus, pour Arcasa). Toujours pour une maman qui aime les plantes, une petite jardinière de 12 cm de long est en laiton ; ovale ou octogonale, elle possède deux anses (28 F, la Maison du week-end). Dans cette boutique, il y a des flûtes à champagne qui peuvent faire un joli vase : elles sont décorées, à la main, d'une fleur des champs peinte en rose ou en bleu (38 F).

Pour un jus de fruit matinal, un petit pot en faïence à *décor champêtre est surmonté* d'un presse-citron (33 F, Art-Complément-Décor). Une boîte à gâteaux, en forme de seau, est ornée d'une scène familiale peinte par Kate Greenaway ; pour garder les gâteaux croustillants, la boîte contient un *petit déshumidificateur* (35 F) ; une boîte à sel lui est assortie et vaut 20 F, (la Boutique du hasard).

Pour qu'elle y dépose ses bagues, le soir avant de se coucher, ou simplement pour le décor, une coupelle est faite d'une coloquinte peinte en rouge vif et sur laquelle se détachent des dessins de fleurs et d'oiseaux (35 F, les Bonheurs de Sophie). Un coussin pour le jardin, en plastique transparent, est bourré avec des fougères, des feuilles de chêne ou des copeaux (38 F, Munier). Deux petits carnets recouverts d'un tissu Liberty à fond rose, bleu vif ou marron, sont présentés dans un coffret gainé du même tissu (39 F, Lipstick).

De 40 F à 60 F

Une amusante salière est faite de deux récipients réunis par une pince à linge en céramique (40 F, la Choise longue). Une boule à thé, en métal argenté, représente une théière en miniature ; elle se suspend, par une chaînette, dans l'eau bouillante et se pose ensuite sur son petit plateau (43 F, Samaritaine, rayon orfèvrerie).

Pour faire pousser des aromates dans la cuisine, des mini-bacs sont ensemencés de *ciboulette*, thym, estragon, marjolaine, etc. La boîte de six bacs différents (45 F, Kaprika). Une chope mexicaine, en terre cuite, est ornée d'un motif aztèque (45 F, les Bonheurs de Sophie). Une boîte à couture, en paille rouge, a pris la forme d'une chaumière anglaise ; sous le couvercle-toit sont rangés les fils, aiguilles et ciseaux (48 F toute garnie, à la Maison du week-end).

Un tire-bottes, en fonte peinte, a son manche qui res*semble à un gros insecte* (49 F, Kaprika). Un porte-savon boîte est fermé par un couvercle perforé pour que le savon puisse sécher ; la poignée est une baigneuse rétro de couleur rouge, bleu, vert ou noir, (55 F, la Choise longue). Pour servir *le petit déjeuner ou l'apéritif,* un plateau est décoré de reproductions de vraies images d'Epinal (57 F, les Bonheurs de Sophie). Pour ranger les aiguilles à tricoter, une pochette en piqué blanc est bordée d'une dentelle ; les trois com*partiments intérieurs sont ter*minés par un revers pour y glisser aiguilles et crochets, 60 F, chez Laurence Roque.

JANY AUJAME.

★ La boutique du hasard, 26, rue Mazarine, 75006 Paris. Les bonheurs de Sophie, 58, rue de Bourgogne, 75007 Paris. A.C.D., 79, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Laurence Roque, 69, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Munier, 87, av. Niel, 75017 Paris et 53, bd Garibaldi, 75015 Paris. Lipstick, 43, rue de Rennes, 75006 Paris. Arcasa, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris. La maison du week-end, 26, rue Vavin, 75006 Paris. La chaise longue, 11, rue Princesse, 75006 Paris. Kaprika, 17, av. Bugeaud, 75116 Paris.

ART, OR ET ARGENT

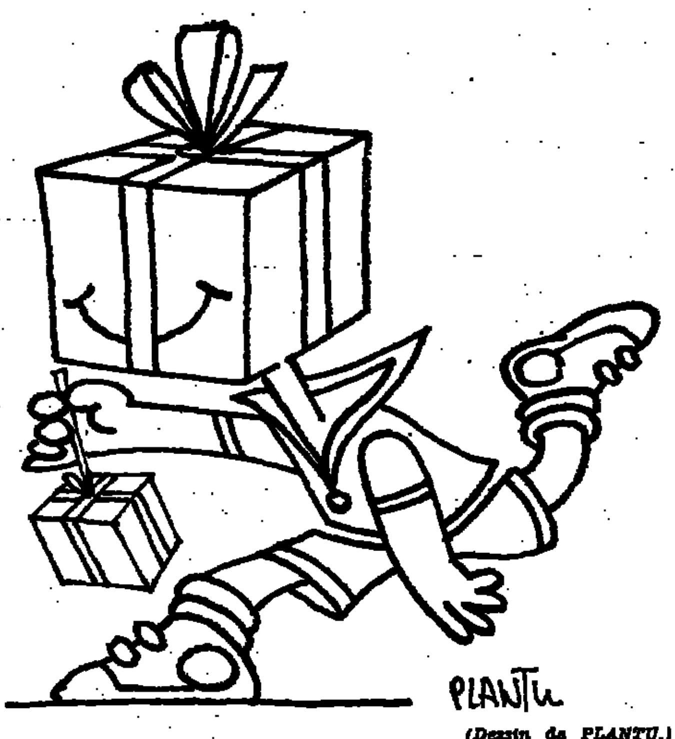
A COTE du bijou classique, nous assistons à une éclosion de bijoux-œuvres d'art. Ainsi *Marie Zisswiller* (61, rue d'Auteuil) a-t-elle invité des peintres catalans : Pablo Serrano, Taples, Alcoy, Clavé, entre autres, à faire fabriquer chacun un bijou de maître unique. Le résultat est rare, insolite et d'une merveilleuse beauté. Chaque œuvre sera vendue avec son dessin. Les prix varient de 2 500 F à 5 000 F, en argent ou en or.

Cartier, après le lancement du fétiche « Touch Wood », pendentif androgyne en bois précieux coiffé de l'entrelacs maison en trois ors, continue la série d'objets quotidiens « Must » par des peignes à coiffures en écaille, cerclés d'or, plus ou moins élaborés, voire ornés de petits brillants. On a beaucoup parlé des diamants « placement » à laisser au coffre. On pourra désormais les en sortir, puisque le rayon de joaillerie propose de les mettre en cage... d'or, bien sûr, mais non sertis, à suspendre au bout d'une chaîne au ras du cou ou d'un sautoir.

Mouvements suisses

Du côté de chez *Christian Dior*, une gamme de vingt-sept montres en acier, vermeil ou or vient de sortir en formes carrées, aux angles arrondis, aux boîtiers satinés ou à dessins cannelés, voire en filigrane sur le cadran. Les prix sont entre 2 060 F et 8 965 F, en mouvements mécaniques ou à quartz analogique. En vente exclusive, 30, avenue Montaigne.

Alexis Barthelay, le styliste de la montre, vient d'ouvrir une boutique au 36, avenue de l'Opéra, où se trouvent ses exclusivités de boîtiers en plaqué or ou or et pierres précieuses habillant des mouvements suisses. — N. M.-S.



(Dessin de PLANTU.)

COMPAGNON DE CUISINE

LE MIXER A TOUT FAIRE

D'UNE utilisation facile et d'un encombrement réduit, les mixters apportent à la cuisine *quotidienne des possibilités de servir* à bon compte des plats jusqu'ici réservés aux spécialistes et aux restaurants.

Encore faut-il savoir s'en servir. Quelle que soit la puissance de l'appareil, la sécurité d'abord ! Il ne faut jamais l'ouvrir, et à plus forte *raison y toucher, avant l'arrêt* complet des lames. Le bol ne doit pas être rempli au-delà du tiers de sa contenance pour les aliments consistants comme les purées. De même, faut-il ajuster le couvercle avant de confectionner un lait grenadine ou un potage. Si la quantité est importante, *l'opération doit s'effectuer* en plusieurs fois, notamment pour les cocktails à la glace pilée et les crèmes glacées à base de fruits frais ou surgelés.

Autrement, le mixer *fait monter* les mayonnaises en un tournemain, dont celles de régime, en remplaçant une *partie de l'huile* par de la gelée de viande. La sauce cressonnière, à raison d'une bonne poignée de feuilles et de queues ajoutée à une mayonnaise au citron, est un régal vert tendre, nappant des œufs pochés ou mollets. Le hareng en purée, le tarama, le caviar d'aubergine font partie des hors-d'œuvre froids. Les restes de plats cuisinés désossés composent de subtiles purées et des fonds de potage inattendus qu'il suffira de *mouiller d'eau, de lait ou de bouillon le moment venu.* Quant aux gâteaux, là aussi les variantes sont infinies, avec des quantités relativement modestes d'ingrédients qui en accélèrent *donc* l'amortissement.

Les mixers servent de moulins à café et convertissent en trois tours de lame le sucre cristallisé en sucre glace.

Les grands magasins offrent un choix important d'appareils en démonstration, notamment le *Bazar de l'Hôtel de Ville,* tandis que *Darty* joue quelques grandes marques.

On a pu voir en décembre dernier l'appétissante publicité *Krups* sur les autobus parisiens. Cette maison allemande se concentre sur les premiers prix. Le mixer est vendu 127 F avec un moteur de 200 watts qui le confine dans les soupes et les mousses.

MOULINEX, à 154 F, allie le mixer à la moulinette robot. Le bol en plastique est destiné aux liquides, la base métallique aux aliments solides à hacher.

KENWOOD, à 258 F, est tout noir, avec moulin à café séparé. Sa puissance de 250 watts lui permet de broyer les noix, mais les couteaux ne sont pas assez grands pour malaxer des pâtes à gâteaux autrement qu'en petites quantités.

BRAUN, à 469 F, en blanc cassé et vert doux, dégage une puissance de 400 watts. Il broie, malaxe et *émulsionne en quantités moyennes* tout ce qui se présente, des potages aux gâteaux.

SUNBEAM Osterizer, à 501 F, 375 watts, le plus sophistiqué des mixers, apparaît dans les interviews des stars de Hollywood à « Bon Appétit », la revue gastronomique de la côte ouest des Etats-Unis. Il « programme » seize vitesses en continu et par pulsion.

PHILIPS, à 705 F, et 300 watts, est un robot classique à batteur, pétrisseur, coupe-légumes et hachoir de *présentation compacte.*

CUISIMAT-4, 980 F et 500 watts, offre une cuve en plastique cylindrique dont la largeur facilite l'utilisation. Un nouveau disque pour les pommes frites vient s'ajouter à l'éminceur, au râpeur et au couteau à deux lames qui sert aussi bien à tourner la mayonnaise qu'à pétrir le pain. Conçu pour les restaurateurs et les pâtissiers, il fonctionne en pulsions sur simple encliquetage. En vente chez *Kitchen Bazaar* (11, rue d'Alençon), *Culinarion* (99, rue de Rennes, 10, rue Auber), au *Bon Marché* et aux *Galeries Lafayette.*

NATHALIE MONT-SERVAN.

Jolis tabliers

Tabliers vifs pour la maison ou le jardin.

Jean Munier (87, avenue Niel, Paris et 53, bd Garibaldi, 75015) a réuni un groupe important de tabliers de toutes sortes, depuis celui du caviste en tissu « torchon » coordonné à un livre des vins, jusqu'aux modèles d'Olivier Desforges, à plusieurs poches, assortis alors à ses nappes et à ses sets de table. De 45 F à 140 F.

L.M. (25, rue Bayard, 75008 Paris) propose la forme classique enveloppante à poche kangourou en métis, à dessin de toile à matelas noir, parme, rouge ou beige ; imprimé à fleurs rouge-rose au bas orné d'un volant plat ; enfin en broderies marron de paysannes sur fond écru. De 40 à 75 F.

Les éditions Paule Marrot (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris) ont ouvert récemment une charmante boutique de cadeaux et d'accessoires. On y trouve aussi de superbes tabliers créés par Robert Levaillant, qui a travaillé pour Dior. Il a imaginé de monter le classique caviste sur un galon coulissant, ainsi adaptable à toutes les tailles, à double poche kangourou.

On peut, évidemment, le choisir dans le dessin d'une nappe ou de ses rideaux, à moins qu'on ne préfère un joyeux dessin de mots croisés de fleurs sur fond de métis bleuet, un pommier en fruits parme sur fond blanc, ou un semis de myosotis serré dans les mêmes coloris.

Pour les plantes et les légumes

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE

Il paraît que les carottes frémissent à l'approche de la râpe, que la salade hurle quand on la déchire, et que dire des sanglots longs du chou plongé dans l'eau bouillante. Il est probable que des mécanismes proches des systèmes nerveux existent dans les plantes. C'est du moins ce que semblent démontrer les enregistrements effectués dans divers laboratoires. Dans les années 30, les publications de Sir Jagadis Chunder Bose avaient tenté de cerner les mécanismes nerveux des plantes. Depuis, certains scientifiques (!) ont affirmé que les plantes pensaient et même avaient une âme. Pourquoi pas ?

Pourquoi ne seraient-elles pas réellement allergiques à Schönberg, Xénakis ou au rock acide qui entraînerait leur mort en quinze jours ? Et pourquoi n'auraient-elles pas une réponse favorable aux œuvres de Bach (leur compositeur préféré), aux rythmes de Duke Ellington et Dave Brubeck ou encore au Syrinx pour flûte seule, de Claude Debussy ?

Tirant parti de nombreuses constatations qui prouveraient des affinités électives entre les plantes et la musique, Martin Monestier et le compositeur Roger Roger ont pensé et réalisé le premier livre-disque français destiné aux plantes vertes et fleuries.

Sons, instruments, rythme, durée, ont été minutieusement choisis pour leur bien-être. Cela donne une musique agréable propre à la naissance d'un climat harmonieux indispensable à la bonne santé des plantes. A noter encore qu'elles n'aiment pas les disputes devant elles, et sont rapidement guéries de tous leurs maux par un séjour dans une chambre à coucher là où, nous dit Martin Monestier, *« les couples par le corps et la pensée concrétisent les moments heureux de l'existence »*.

Ne détruisons pas cette dernière part de mystère dans la physiologie végétale, mais j'ai quand même pu constater « scientifiquement » que, malgré mon amour pour *la Flûte enchantée*, les plantes de mon salon, même enivrées de bonheur par Tamino et Pamina, exigent, en priorité, de l'eau, de la lumière et de l'engrais. — M. L.

★ *De la musique et des secrets pour enchanter vos plantes*, par Martin Monestier. Tchou. Prix : 65 F.

AU-DELA DE LA CHANDELEUR

Les crêpières

LES crêpes sont un délicieux dessert dont l'origine remonterait au cinquième siècle. A cette époque, le pape Gelase Ier, pour réconforter des pèlerins venus à Rome pour la Chandeleur, fit confectionner de fines galettes avec de la farine et des œufs. Ainsi naquit la tradition des crêpes de la Chandeleur !

Aujourd'hui, la dégustation de crêpes a largement dépassé les limites de ces festivités annuelles. Pour s'en convaincre, il suffit de dénombrer les crêperies qui — à l'instar des pizzerias, il y a quelques années — ont essaimé dans toutes les villes. Chez soi, on fait des crêpes aussi bien pour le dessert qu'en entrée, fourrées alors de fromage, de jambon ou autre. A la différence de sa sœur jumelle, la pâte à beignets, constituée également de farine, d'œufs, d'eau et de lait, la pâte à crêpes doit être fluide. Pour obtenir des crêpes légères, il faut commencer par mélanger la farine et le liquide et n'ajouter les œufs que lorsque la farine est déjà bien hydratée.

Si la préparation de la pâte se fait assez rapidement, la cuisson d'une pile de crêpes exige une longue station debout devant le fourneau. Les nouvelles crêpières, qui sont devenues électriques, vont permettre à la maîtresse de maison de rester assise avec sa famille ou ses invités. Sur cet appareil, posé au centre de la table, chacun pourra à son tour faire soi-même ses crêpes avant de les déguster.

Bien que de création récente, il existe déjà plusieurs types de ces crêpières qui font gagner du temps sans sacrifier à la gourmandise. Ressemblant à un chauffe-plat, avec son socle en tôle d'acier laquée de couleur brique et ses deux poignées isolantes, une crêpière électrique a une plaque de cuisson, de 25 cm de diamètre, à revêtement anti-adhésif. Elle est cernée d'un rebord en forme de gouttière pour récupérer un éventuel excédent de pâte. D'une puissance de 1 200 watts, elle est dotée d'un thermostat préréglé à la bonne température de cuisson (« Crêpes-party » Téfal, 215 F). L'appareil est vendu avec un petit râteau de bois pour étaler la pâte et une spatule pour retourner la crêpe, et il est accompagné d'un livre de recettes.

Sur un trépied

Posée sur un socle-réchaud de 1 000 watts, à résistances tubulaires infrarouges, une plaque en fonte émaillée noire de 33 cm de diamètre permet un double usage : lisse d'un côté pour faire les crêpes, elle est cannelée de l'autre pour griller viande ou poisson. Cette plaque, amovible, se lave facilement, même en machine (Rowenta, 259 F). Ce crêpier-gril peut se poser, si on veut l'utiliser sur une terrasse, sur un trépied de type barbecue, vendu 50 F.

La toute nouvelle génération des crêpières électriques a fait son apparition au dernier Salon des arts ménagers. C'est une plaque de 20 cm de diamètre, solidaire de son élément chauffant, et qui est munie d'une longue poignée comme celle d'une casserole. L'originalité de cet appareil est qu'on le retourne sur la pâte (versée dans un récipient assez large), au lieu d'étaler celle-ci sur la plaque.

Sur la crêpière, préchauffée pendant quelques minutes, adhère ainsi une mince couche de pâte qui se répartit uniformément sur toute la surface de la plaque. On repose l'appareil sur ses pieds et la cuisson s'opère, en une ou deux minutes, sans qu'il soit nécessaire de retourner la crêpe. Deux fabricants — Krups et Philips — présentent une crêpière de ce genre, dont la puissance est de 800 watts et le prix de 160 F environ. — J. A.

★ Les crêpières électriques sont vendues dans les grands magasins et les boutiques de petits appareils électroménagers.

NOUVEAUX PARFUMS

Santal et fleurs d'oranger

Vient de sortir en parfumerie : « Cabriole », chez Elizabeth Arden, une senteur pour la vie de tous les jours, à notes de tête florales, au cœur un rien rosé, sur fond poivré. De quoi s'entourer d'un nuage agréable, surtout que les produits pour le bain sont sortis en même temps.

« A », d'Agatha, dans les boutiques de bijoux fantaisie, qui le présentent en flacon pendentif et en atomiseur.

« Omai », chez Jacques Gautier : une eau de parfum qui respire la Provence. En vente dans sa galerie de bijoux, 36, rue Jacob.

Retour des poudriers

« Aromatics Elixir », chez Clinique : une forte concentration de mousse de chêne, d'ylang-ylang, de fleurs d'oranger et de bois de santal, entre autres. N'existe que sous forme d'extrait.

« Amazone », chez Hermès : une présentation en atomiseur rechargeable et la gamme des produits pour le bain.

« Coriandre », chez Jean Couturier : huile, lotion et talc pour le bain.

Signalons aussi que « Nitchevo » vient d'être miniaturisé en pendentif, tout comme « Expression », de Jacques Fath.

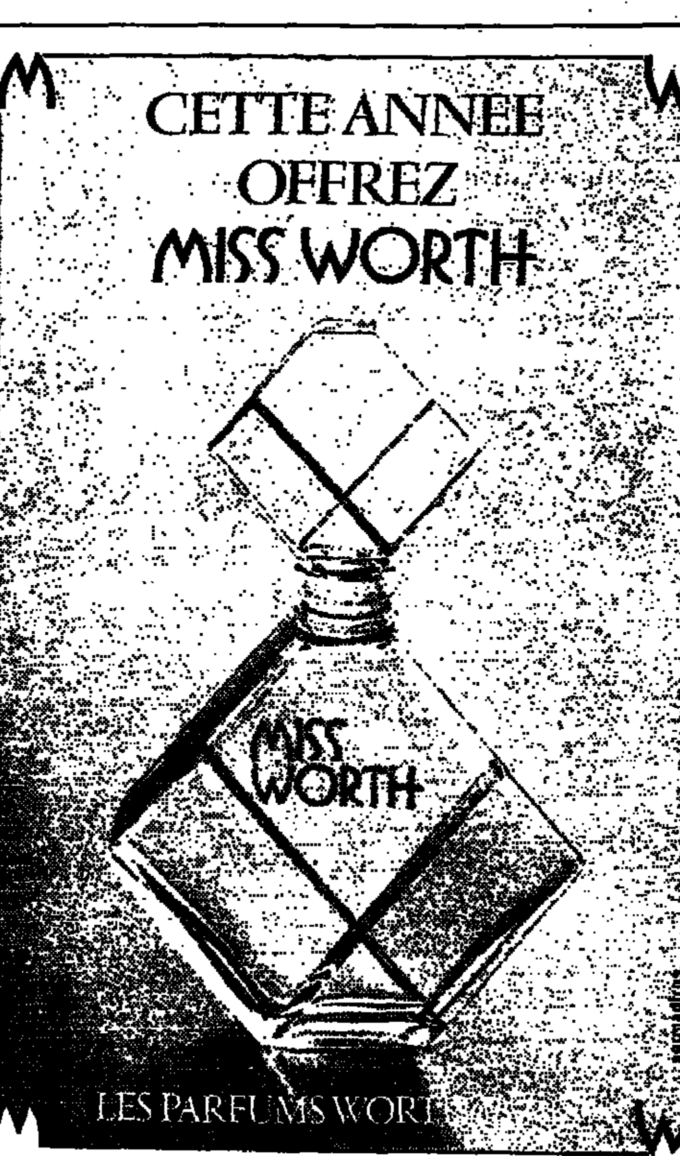
Les poudriers reviennent à la mode, surtout en poudres compact. « Caron » vient d'en lancer un, de style Arts Déco, dans tous les tons de ses subtils coloris.

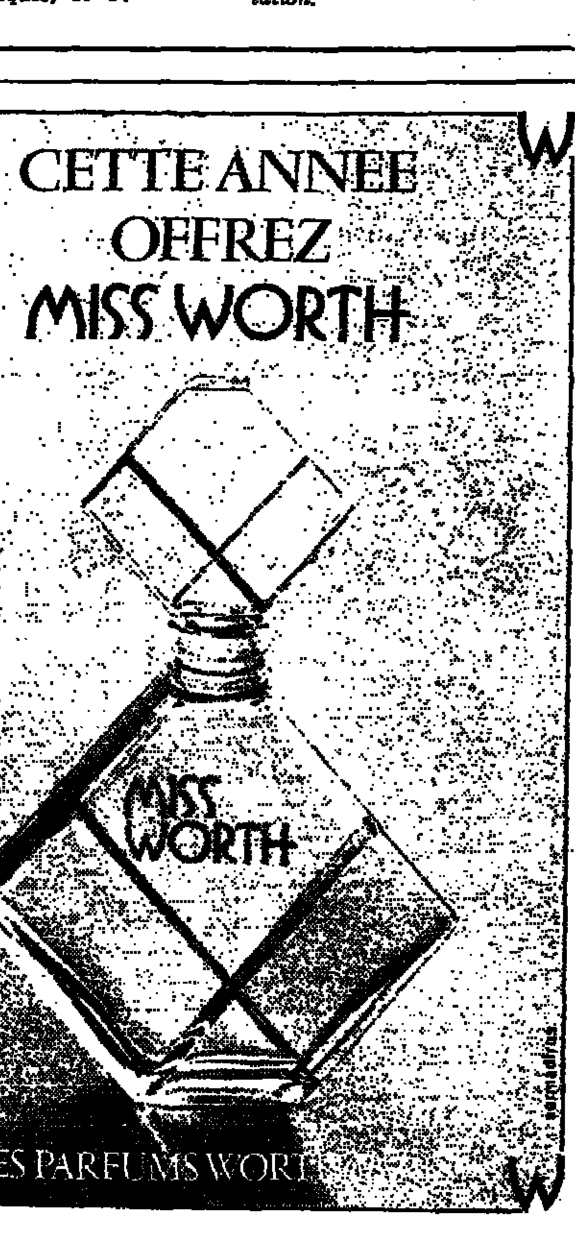
Chez Yves Saint-Laurent, les poudriers, les fards bonne-mine et à paupières ainsi que les rouges à lèvres sont maintenant en vente, dans leurs boîtes dorées, très carrées, sous housses de peau suédée noire. — N. M.-S.

Un traiteur refait sa façade

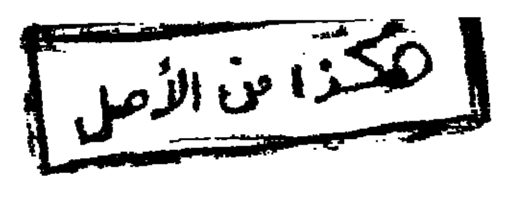
Après l'attentat à la bombe du 19 décembre qui a détruit le magasin et une partie de l'immeuble de Fauchon, 20, place de la Madeleine, le rayon traiteur vient de rouvrir avec toute une série de plats cuisinés « prêt-à-cuire ». Les filets de volaille à la Kiev sont à 18 F la portion, le poussin farci en croûte, 23 F, et les brochettes de coquilles Saint-Jacques, 26 F.

Les vitrines sont consacrées aux vins et alcools, dont une aux magnums et aux doubles magnums de Château-Lafite Rothschild 1961 à 1974, de 108 à 745 F. Une autre énonce les alcools maison : fraise des bois, framboise, abricot, cassis, citron, noix de coco. Enfin, une troisième est dédiée aux champagnes Bolinger, servis toute la semaine en dégustation.









BIBLIOTHÈQUE-CADEAUX

● LES PLANTES MELOMANES. — Ces plantes d'intérieur, qui envahissent peu à peu nos maisons, ont-elles une âme ? Martin Monestier nous révèle quelques constatations stupéfiantes, résultat d'expériences menées ces dernières années à l'Est comme à l'Ouest : les plantes bougent, souffrent si on les brutalise ou si on les abandonne et sont fidèles à qui sait les aimer. Une large part est faite, dans ce grand album, à l'effet de la musique sur les plantes. Là aussi des expériences fascinantes ont permis de découvrir que les végétaux ont leurs préférences musicales : si les plantes vertes adorent la musique classique (et surtout J.-S. Bach), elles détestent le rock à en mourir et supportent difficilement Schönberg ou Xénakis. Martin Monestier nous donne, d'ailleurs, des indications pour constituer une discothèque qui permettra à nos « amies vertes » de croître en parfaite harmonie. Il a demandé au compositeur Roger Roger d'écrire la musique (végétale) du disque accompagnant ce livre, qui bouleverse notre façon de vivre avec les plantes.

★ *De la musique et des secrets pour enchanter vos plantes.* Ed. Tchou, 59 F.

● L'ARTISANAT MEXICAIN. — L'artisanat traditionnel, considéré comme l'expression réaliste d'un peuple, est en perpétuelle mutation. Dans la collection « *L'artisanat créateur* », dirigée par Jacques Anquetil, vient de paraître un très beau livre consacré au *Mexique*. Ses auteurs nous expliquent comment l'artisanat de ce pays a évolué au cours de la dernière décennie, obligé d'adapter ses techniques anciennes aux contraintes de la vie économique. Ce livre est conçu comme un reportage ; ses photos — d'une grande *qualité artistique* — nous révèlent les gestes quotidiens de ces artisans qui travaillent l'argile, le métal, les fibres ou le bois. Les jouets et les masques de fête font aussi partie de la vie populaire et sont l'un des aspects de cet artisanat mexicain qui demeure très vivant.

★ *Mexique.* Ed. Dessain et Tolra, 160 F.

● DEVANT LE BUFFET. — Il n'est pas toujours possible de réunir de nombreux parents ou amis pour un dîner, par manque de place ou d'aide. Pourquoi ne pas adopter la formule, plus libre, du buffet ? Jo Castel, chroniqueur gastronomique, vient d'écrire, sur ce sujet, un livre où il passe en revue toutes les possibilités de réceptions, du baptême ou mariage au buffet à thème : antillais, scandinave ou fromager. Chacun des seize sujets proposés est accompagné de recettes, dont on peut tirer profit en n'importe quelle circonstance. Des conseils d'organisation et de présentation des mets permettront d'assurer la réussite de ce qui doit être une fête pour tous, y compris celle qui reçoit.

★ *Les buffets et les lunchs,* éd. Elina, coll. « La petite encyclopédie pratique », 45 F.

● CUISINE SUR ORDONNANCE, de S. Martin-Villevieille (J. Grancher, 26 F), réussit à combler le vide entre les termes d'une ordonnance souvent absconse et la réalité quotidienne de la ménagère dans sa cuisine. Les familles des diabétiques, des obèses, des hypertendus, des allergiques et des malades en général apprendront, grâce à ses explications, à mieux participer à la vie journalière de ceux-ci et à les aider à reprendre un rythme quasi normal.

Toujours chez Jacques Grancher (59 F), Edmond Zeitoun nous met l'eau à la bouche avec *250 recettes classiques de cuisine tunisienne*. Il y a de succulentes idées de « Kemia » pour varier les hors-d'œuvre, des « breiks », des tajines, des couscous, ainsi que de suaves gâteaux au miel.

● LES 100 MEILLEURS DESSERTS, de M.-P. Bernardin (Larousse, 108 F), devraient relancer chez les Françaises le goût de la pâtisserie comme moyen d'expression. Les illustrations sont si riches en couleurs et en idées qu'on attend avec impatience l'occasion d'en essayer. Au diable les calories ! Un tour ou deux de footing et elles se sont envolées.



★ *Dessin de PLANTU.*

● LA PETITE ET LA GRANDE CUISINE, d'O. Kahn (Calmann-Levy, 129 F). En trois cents recettes, soixante menus et soixante fiches techniques, l'ouvrage se présente à la fois comme un cours de cuisine et un jeu faisant appel à l'imagination et au bon goût. L'auteur, rédactrice en chef de la revue *Cuisine et Vins de France*, nous convie avec esprit et bonne humeur à partager ses menus quotidiens, ceux des petites réceptions et des grandes fêtes. Les fiches plastiques à étaler comme une réussite autour du menu choisi sont astucieuses et les commentaires établissent un courant de sympathique complicité.

● LE TRICOT EN 10 LEÇONS, de M. Banier (Hachette, 29 F), transforme la néophyte en modéliste. « *C'est comme l'écriture ou la natation* », une fois la technique acquise, elle ne se perd pas. Un livre à glisser dans le sac de week-end ou de vacances.

● SMOCKS - MATELASSAGE - BRODERIE (J.-P. Delarge, 39 F). Janine et J.-P. Habert exercent à Roquelaure, dans l'Aveyron, leurs activités de tissage et de céramique. Janine anime un centre de création de tissus et de tapisserie, Jean-Pierre dessine, tourne et cuit ses œuvres. Leur manuel est conçu pour les débutants ; il précise cette nouvelle notion de l'ouvrage comme moyen d'expression. On prend son aiguillée de fil et on part... à l'aventure.

BIJOUX EN GRANDEUR NATURE

De grandeur nature, vifs et colorés, les bijoux 78 s'accrochent autour du cou ou aux oreilles avec éclat. Parmi les plus amusants, ceux *d'Isadora* (10, rue du Pré-aux-Clercs) alignent trois coquelicots en céramique sur de grosses boules noires au ras du cou, ou nœud papillon en ambrolithe, fait à la main sur de fines perles noires. Les boucles d'oreille à pendentifs jouent les pies bavardes, les cœurs de tailles et de couleurs différentes. Tout cela est charmant comme un tableau naïf (à partir de 135 F, les boucles d'oreille).

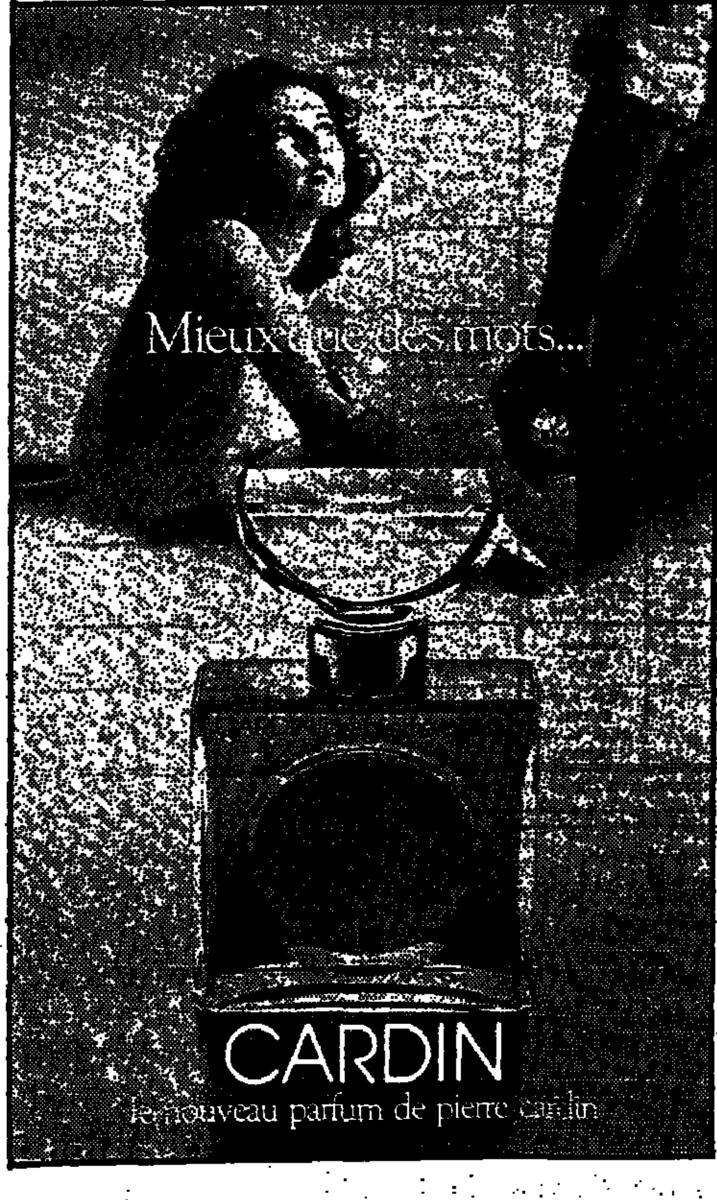
Chez *Héléna Rubinstein* (52, faubourg Saint-Honoré), Jacqueline de Guitaut choisit ses accessoires en fonction des maquillages qui, *a priori*, donnent bonne mine. Les créations de *Thierry Mugler pour B. Lambert* contrastent des terres cuites pour peaux bronzées, en motifs africains en colliers et vieil or en pendants d'oreille. Des nœuds pimpants en métal mat éclairent aussi le visage (à partir de 50 F, les boucles d'oreille).

Le métal qui bouge et accroche la lumière est travaillé en boucles d'oreille de poissons et de coquillages, chez *Saint-Laurent* Rive gauche (21, rue de Tournon, 38, faubourg Saint-Honoré et 46, avenue Victor-Hugo, à partir de 160 F).

Fabrice (26, 33 et 54, rue Bonaparte) compose d'amusants colliers de bouliers dorés ou métallisés, parfois patinés. La gamme de prix est très étendue selon les matières et les provenances.

N. M.-S.









LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

OMBRES ET LUMIÈRES

Huit cents mètres et un bosquet d'arbres récemment plantés séparent le stade de River-Plate de l'Ecole de mécanique de la marine, un haut lieu de supplices. Dans cette promiscuité artificiellement estompée se résume le grave problème que pose l'Argentine en ce mois de juin 1978. Capitale de la torture, Buenos-Aires est aussi celle du football.

Quand la Fédération internationale de football (FIFA) a désigné, en 1966, l'Argentine comme pays organisateur de la onzième Coupe du monde, chacun a vu dans ce geste la réparation d'une injustice. Aucune autre ville au monde ne possède, comme Buenos-Aires, sept stades pouvant accueillir plus de cinquante mille spectateurs.

Certains ont bien fait remarquer à l'époque que l'Argentine c'était Buenos-Aires, une métropole gigantesque, mais aussi une province sous-développée en transports, équipements, télécommunications ou stades. Que depuis ses origines l'Argentine n'avait jamais réussi politiquement à se stabiliser, passant constamment de la « dictadura » *(dictature dure) à la* « dictablanda » *(dictature molle). La Coupe du monde offrait aux Argentins une occasion de réduire le déséquilibre, de rattraper les retards, de présenter l'image d'un Etat moderne et prospère, à la mesure de ses immenses richesses naturelles. On connaît la suite...*

Depuis 1966, les gouvernements se sont succédé. Le dernier coup d'Etat, celui des militaires, le 24 mars 1976, n'a même pas donné lieu au traditionnel « bain de sang » : la faiblesse d'Isabel Peron avait entraîné l'Argentine au plus bas.

Dans le même temps où cent six équipes nationales entamaient sur les cinq continents la plus longue — et la plus suivie — des épreuves sportives, les deux cent cinquante matches nécessaires pour désigner quatorze qualifiés à la phase finale de la Coupe du monde, les militaires argentins entreprenaient de leur côté leur œuvre de « redressement national »*, sans regarder sur les moyens : enlèvements, assassinats, tortures, emprisonnements sans jugement, censure.*

On en connaît aujourd'hui le bilan. Sur le plan économique, l'inflation record n'a pu être enrayée. Politiquement, l'opposition active a été décimée. Six mille personnes ont été exécutées depuis le coup d'Etat militaire et il y aurait de douze mille à dix-sept mille prisonniers politiques, selon un rapport établi le 20 novembre 1977 par le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance.

Confrontée à ce problème, la FIFA et son président, le Brésilien M. Havelange, se sont discrédités en persistant à dire qu'ils croyaient la situation en Argentine « normalisée ». *Les prétextes n'auraient pourtant pas manqué pour déplacer la Coupe du monde. Deux ans à peine avant le début de l'épreuve, rien ou presque n'avait été entrepris pour l'accueillir. Le gouvernement dut créer par décret-loi, au mois d'août 1976, l'Organisme autarcique Mundial 78 (E.A.M. 78), émanation directe du pouvoir exécutif, chargé de mettre en œuvre et de coordonner tous les travaux à entreprendre.*

Funeste présage, le premier président désigné de l'E.A.M. 78, le général en retraite Omar Carlos Actis, fut assassiné deux jours avant la date prévue de sa présentation à la presse. Dans la plupart des démocraties européennes, les plus expresses réserves, les appels au boycottage de l'épreuve, se sont multipliés. Une bombe a explosé au centre de presse de Buenos-Aires, faisant deux morts, à moins de trois semaines du match inaugural.

Le 25 juin, deux milliards d'êtres humains seront devant leurs petits écrans, le regard fixé sur le stade de River-Plate. Là-bas, il sera 15 heures. Deux équipes apparaîtront en pleine lumière pour se disputer un trophée de 36 centimètres de haut, d'un poids de 5 kilogrammes, en or massif, sculpté par Silvio Gazzaniga. Qui alors ne pourra avoir au moins une pensée pour ces autres hommes, ces femmes et ces enfants confinés dans l'ombre des prisons, pour qui la finale de la Coupe du monde ne sera qu'un intermède dans un atroce calvaire ?

Seize équipes à la conquête du « Mundial »

Deux cent cinquante matches sur les cinq continents et sept cent neuf buts ont été nécessaires pour désigner les quatorze équipes nationales qui se joindront, du 1er au 25 juin, aux deux qualifiées d'office : celle de la République fédérale d'Allemagne, détentrice du trophée, et celle d'Argentine, pays qui organise la onzième Coupe du monde.

Sur les seize équipes présentes en Argentine, huit ont participé à l'édition précédente en 1974 : la R.F.A., vainqueur ; les Pays-Bas, finalistes ; la Pologne, troisième ; le Brésil, quatrième ; ainsi que l'Argentine, l'Ecosse, l'Italie et la Suède. Il faut remonter à 1970 pour trouver la dernière participation du Mexique et du Pérou, à 1966 pour l'Espagne, la France et la Hongrie, et à 1958 pour l'Autriche.

La Tunisie, représentant l'Afrique, et l'Iran, vainqueur du groupe Asie-Océanie, disputeront pour la première fois la phase finale de l'épreuve. Parmi les grands absents, il faut citer la Tchécoslovaquie, championne d'Europe, l'Union soviétique, l'Angleterre, la Belgique et l'Uruguay.

Un regard sur le palmarès permet de constater que les Sud-Américains ont toujours gagné la Coupe du monde quand elle s'est disputée sur leur continent. Ce fut le cas de l'Uruguay à domicile (1930) et au Brésil (1950), du Brésil au Chili (1962) et au Mexique (1970).

Pour beaucoup, l'Argentine et le Brésil, devant leurs supporters, seront les grands favoris. En stage depuis le début du mois de mars, leurs joueurs bénéficieront d'une meilleure préparation que les Européens, dont les compétitions entre clubs ont pris fin moins d'un mois avant le match inaugural entre la R.F.A. et la Pologne.

Les Allemands et les Néerlandais, qui avaient dominé la précédente Coupe du monde en 1974, ont perdu depuis leurs meilleurs éléments : Franz Beckenbauer, Gerd Muller, Paul Breitner et Johan Cruijff. Ils seront cette fois classés parmi les « outsiders » avec les Ecossais, les Italiens et les Français. Ces derniers, invaincus depuis le 30 mars 1977, ont réussi à éviter la défaite au cours de leurs dix derniers matches internationaux. Des seize qualifiés, seuls les Néerlandais ont fait mieux en disputant douze rencontres sans défaite depuis le 16 juin 1976.

1966-1978 : le renouveau français

Après douze années d'absence, la France retrouvera en Argentine sa place dans une compétition créée voici tout juste cinquante ans par deux de ses représentants, MM. Jules Rimet, président de la Fédération internationale de football (FIFA), et Henri Delaunay, secrétaire général de la Fédération française (F.F.F.). Sur les dix épreuves disputées depuis 1930, l'équipe de France s'est qualifiée six fois pour la phase finale (1930, 1934, 1938, 1954, 1958 et 1966), mais, à son palmarès, figurent seulement une place en quarts de finale, en 1938 (battue 3-1 par l'Italie à Colombes), et une troisième place en 1958 en Suède (battue 5-2 par le Brésil).

Depuis la dernière sélection bien des choses ont changé dans le football français. Celui-ci comptait alors 517 468 licenciés et 10 330 clubs. Avec 1 300 000 licenciés et 19 000 clubs en 1978, la France se situe, par ses effectifs, au troisième rang des 146 pays affiliés à la FIFA, derrière l'Union soviétique et la République fédérale d'Allemagne.

Pourtant, excepté en 1958, jamais l'équipe nationale et les meilleurs clubs n'ont pu tenir en compétition un rôle conforme à ce rang.

Résistance

Si le football français fut l'un des premiers à opter pour le professionnalisme en 1932, celui-ci se limita longtemps à la rétribution officielle des joueurs. Usant et abusant des transferts à la manière des transactions boursières, les présidents de clubs consacraient toutes leurs recettes et parfois même plus au renforcement de leurs équipes. Bien peu songeaient alors à investir, voire à améliorer, les structures d'accueil des joueurs et des spectateurs.

Il faudra attendre 1973 et l'élection à la présidence de la F.F.F. de M. Fernand Sastre, un inspecteur des finances, pour voir imposer le premier effort important d'assainissement mené en collaboration avec le groupement du football professionnel présidé par M. Jean Sadoul.

Tout n'est pas parfait aujourd'hui, comme l'a démontré la récente affaire du Paris-Saint-Germain, mais d'autres clubs, comme Saint-Etienne, Nantes ou Nancy, pourraient servir de modèles de gestion. Cet effort d'assainissement du professionnalisme s'est doublé d'un changement de mœurs dans la préparation des équipes. Après s'être voués aux transferts pendant près de quarante ans, les clubs professionnels se tournent désormais vers la formation de leurs propres éléments.

A ce sujet on n'insistera jamais assez sur le rôle exemplaire tenu par Saint-Etienne, deuxième club français parvenu en finale de la Coupe d'Europe des champions, avec une équipe dont neuf des onze joueurs avaient débuté en juniors sous le même maillot vert. Désormais engagés par les clubs à l'âge de seize ou dix-sept ans, les futurs footballeurs professionnels y reçoivent une formation qui supplée aux insuffisances notoires de l'éducation physique à l'école. Ainsi, le docteur Vrillac, du service médical de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), nous confiait récemment qu'il constatait depuis quelques années, à travers les divers tests d'endurance ou de résistance, une amélioration spectaculaire des performances des footballeurs français. Celle-ci les placerait désormais parmi les meilleurs mondiaux, comme tendraient d'ailleurs à le démontrer leurs excellentes fins de matches contre le Brésil, l'Italie, la Bulgarie, ou encore la Tunisie.

L'agression de l'argent

Cette spectaculaire amélioration des résultats des clubs et de l'équipe nationale a, bien sûr, eu des répercussions sur l'environnement du football professionnel. En 1976, 3 011 000 spectateurs avaient assisté aux rencontres de première division, laissant aux guichets des stades 14 165 000 F. Ces records ont été portés, en 1977, à 4 295 000 spectateurs et à 83 812 000 F.

Parmi les secteurs les plus directement liés à l'audience et aux résultats du football professionnel figure la presse sportive. En 1966 on ne comptait qu'un hebdomadaire, *France Football*, et deux mensuels, *Miroir du Football* et *Football Magazine*. Leur tirage global ne dépassait pas quelques dizaines de milliers d'exemplaires. Aujourd'hui, il existe une vingtaine de titres sur le football. Le tirage de *France Football* est passé à plus de 200 000 exemplaires par semaine, celui de *Onze*, un mensuel, avoisine les 450 000 après avoir atteint 600 000 exemplaires à l'époque des succès stéphanois.

Les indices d'écoute des émissions de télévision placent au premier rang les retransmissions des grandes rencontres avec Bastia ou avec l'équipe de France. Les trois grandes stations de radio périphériques ont investi dans le football, en assurent la promotion et apportent leur appui financier à des équipes de première division. L'équipe de France de football elle-même est devenue un support publicitaire recherché par les industriels (*le Monde* du 23 mai).

Au cours d'un déjeuner-débat organisé le 24 avril, M. Sastre n'a pas caché ses inquiétudes devant *« cette agression permanente de l'argent qui met désormais les joueurs et la vie des clubs en danger »*. Ce n'est pourtant pas le principal souci des responsables fédéraux. Faute de cadres techniques et de petits équipements en nombre suffisant, la F.F.F. et les clubs ont dû refuser encore cette saison de cent mille à cent cinquante mille licenciés, surtout dans la région parisienne, malgré la création de 1 451 nouveaux clubs entre le 30 mai et le 20 octobre 1977.

Le football français est certes en plein renouveau, mais serait-il dès à présent assez mûr pour s'offrir sans danger le luxe d'une grande réussite en Coupe du monde ?

GÉRARD ALBOUY.

Coût et financement

LE BÉNÉFICE POLITIQUE

Tonneau des Danaïdes ou bonne affaire ? La Coupe du monde divise économistes et politiciens argentins. Les premiers, avec à leur tête MM. Alvaro Alsogaray, ancien ministre des finances, et Juan Alemann, actuel secrétaire d'Etat du ministère de l'économie, font valoir qu'elle a nécessité un investissement de 700 millions de dollars (3,4 milliards de francs) pour une recette prévisible (entrées aux matches, publicité sur les stades et droits de télévision) de 35 millions de dollars (165 millions de francs).

Encore convient-il de noter que, sur cette somme, l'Argentine ne touchera que 15 % au titre du pays organisateur. La Fédération internationale de football (10 %) et les seize équipes participantes (75 %) en tireront le principal bénéfice. *« C'est une grave erreur héritée du précédent gouvernement »*, ajoute même M. Alemann, en faisant allusion à la présidence de Maria-Estella Peron.

« Le Mundial se traduira par un solde équilibré, lui répond le contre-amiral Lacoste, vice-président de l'E.A.M. 78. *Les rentrées permettront de couvrir toutes les dépenses d'organisation et de fonctionnement. Nous n'avons pas à tenir compte des dépenses d'infrastructure qui auraient dû être réalisées dans les années à venir. »* De fait, les recettes enregistrées en Allemagne en 1974 (23,5 millions de dollars) seront largement dépassées. Ainsi au seul plan de la publicité, la firme West Nally, de Londres, qui a obtenu l'exclusivité de l'exploitation commerciale de l'événement, a prévu 8 millions de dollars de recettes pour les panneaux sur les stades, soit 40 % de plus qu'en 1974. Elle a, d'autre part, offert à l'Argentine une garantie de 2 200 000 dollars pour l'utilisation de l'emblème et de la mascotte du Mundial. Sur ces recettes, 72 % iront aux organisateurs et 28 % à la firme anglaise.

« *A ces sommes*, ajoute le contre-amiral Lacoste, *il convient d'ajouter l'apport en monnaie étrangère des délégations et de plusieurs dizaines de milliers de touristes, dont bénéficiera le commerce local.* »

Des stades ou des hôpitaux

« *Les aéroports et les routes resteront. C'est vrai*, réplique M. Alemann, *mais les autres constructions qui ont entraîné une inflation de 160 % ne sont qu'éléphants blancs. Nous aurons la télévision en couleurs, mais cela aurait pu attendre cinq ou dix ans. Surtout la Coupe du monde aurait pu être organisée avec un budget inférieur à 100 millions de dollars, si elle avait été concentrée à Buenos-Aires.* »

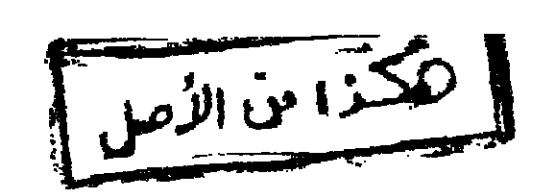
Trois nouveaux stades ont dû être construits à Cordoba, Mendoza et Mar-del-Plata, pour accueillir la compétition. A titre d'exemple, celui de Mar-del-Plata a coûté plus de 10 millions de francs. Il pourra rassembler quarante-cinq mille deux cent quarante spectateurs à chacun des six matches qui y sont prévus. Mais ce stade nécessitera ensuite la présence permanente de soixante personnes. Or, le club local n'accueille jamais plus de quinze mille spectateurs par rencontre et refuse par avance d'en assumer les frais d'entretien.

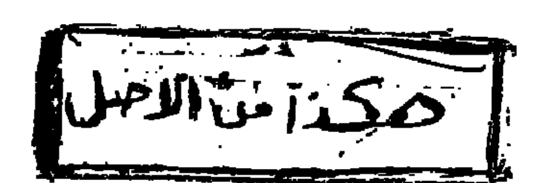
« *Il y avait beaucoup de choses plus nécessaires à faire*, estime M. Alsogaray. *Avec les sommes dépensées, on aurait pu construire des logements pour plus de deux cent mille personnes, améliorer des milliers d'écoles et moderniser tous les hôpitaux.* »

« *L'essentiel*, conclut le contre-amiral Lacoste, *est que la décision de réaliser le Mundial a été politique. Or, le bénéfice politique que peut en tirer l'Argentine n'est pas chiffrable.* »

		PREMIER TOUR							DEUXIÈME TOUR			FINALES	
	LIEUX DES RENCONTRES	JEUDI 1er JUIN	VENDREDI 2 JUIN	SAMEDI 3 JUIN	MARDI 6 JUIN	MERCREDI 7 JUIN	SAMEDI 10 JUIN	DIMANCHE 11 JUIN	MERCREDI 14 JUIN	DIMANCHE 18 JUIN	MERCREDI 21 JUIN	SAMEDI 24 JUIN	DIMANCHE 25 JUIN
Groupe I	Buenos-Aires (River-Plate)		Hongrie-Argentine 0 h. 15, A2 (direct)		Argentine-France 0 h. 15, A2 (direct)		Italie-Argentine 0 h 10, A2 (direct)		2e Gr. II 1er Gr. I	1er Gr. I 1er Gr. III	2e Gr. IV 1er Gr. I	FINALE Finale pour la 3e place 20 h. TF1 (direct)	FINALE 19 h. 55 A2 (direct)
Groupe I	Mar-del-Plata		France-Italie 18 h. 35 TF1 (direct) et 22 h. 40 A2 (différé)		Italie-Hongrie 18 h. 35 TF1 (direct)		France-Hongrie 18 h. 35 TF1 (direct) et 22 h. 40 A2 (différé)						
Groupe II	Buenos-Aires (River-Plate)	R.F.A.-Pologne 19 h. 55 A 2 (direct)											
Groupe II	Rosario		Tunisie-Mexique		Pologne-Tunisie		Mexique-Pologne		2e Gr. I 1er Gr. II	1er Gr. II 1er Gr. IV	2e Gr. III 1er Gr. I		
Groupe II	Cordoba				Mexique-R.F.A. 22 h. 40 A2 (différé)		Tunisie-R.F.A.		1er Gr. III 2e Gr. IV	2e Gr. IV 2e Gr. II	1er Gr. III 2e Gr. II		
Groupe III	Buenos-Aires (Velez)			Espagne-Autriche		Autriche-Suède		Suède-Espagne le 12, 11 h. 30 A2 (diff.)					
Groupe III	Mar-del-Plata			Suède-Brésil 18 h. 40 A2 (direct)		Brésil-Espagne 18 h. 35 TF1 (direct)		Brésil-Autriche 18 h. 35 TF1 (direct)					
Groupe IV	Cordoba			Pérou-Ecosse		Ecosse-Iran		Pérou-Iran					
Groupe IV	Mendoza			Iran-Pays-Bas 21 h. 35 TF1 (direct)		Pays-Bas-Pérou 21 h. 40 A2 (direct)		Ecosse-Pays-Bas 21 h. 40 A2 (direct)	1er Gr. IV 2e Gr. III	2e Gr. III 2e Gr. I	1er Gr. IV 2e Gr. I		

(*) Le choix des retransmissions télévisées pour le deuxième tour dépendra des équipes qualifiées. Il sera précisé ultérieurement.





DROITS DE L'HOMME

Vingt-quatre heures après avoir été victime d'une agression

M. MICHEL HIDALGO PART POUR L'ARGENTINE

L'équipe de France de football devait s'envoler pour l'Argentine ce mercredi 24 mai, à 13 heures, à bord de Concorde. Depuis son rassemblement la veille (« le Monde » du 24 mai) au siège de la fédération, des mesures avaient été prises par les forces de sécurité, après l'agression dont M. Michel Hidalgo avait fait l'objet le matin même.

M. Hidalgo a indiqué que, aussitôt après l'agression, il n'avait plus eu envie d'aller en Argentine, pour sa femme, pour son fils. Mais il a ajouté, quelques heures plus tard : « C'est dépassé. » Il a précisé que son épouse l'accompagnerait en Amérique du Sud.

Le directeur de l'équipe de France, qui se rendait en voiture à Bordeaux prendre le train pour Paris, avait été contraint de s'arrêter par trois hommes, peu après son départ de son domicile, à Saint-Savin-de-Blaye. Michel Hidalgo avait réussi à désarmer l'un de ses agresseurs et à les mettre en fuite avant de se rendre à la gendarmerie de Saint-André-de-Cubzac pour porter plainte et déposer l'arme, qui n'était pas chargée. D'après les premiers éléments de l'enquête, la voiture des agresseurs avait été louée à Paris, au nom d'un ancien militant de la Gauche prolétarienne.

En fin d'après-midi, un correspondant anonyme prétendant parler au nom des agresseurs, a envoyé au *Monde* le communiqué suivant :

« *Nous sommes au regret de vous annoncer l'échec de la tentative de détournement de Michel Hidalgo, patron de l'équipe de France de football. Nous comptions, par cette action de caractère purement humanitaire, premièrement, attirer l'attention sur l'hypocrite complicité de la France, principal fournisseur de matériel militaire à l'Argentine, qui, par sa participation au Mundial, cautionnera les charniers de Videla ; deuxièmement, demander la libération et la sauvegarde jusqu'aux frontières de tous les prisonniers survivants et la réapparition des vingt mille disparus, sachant que leur extermination est en cours, afin de faire place nette pour les jeux du cirque...* »

De son côté, le Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde (COBA), dont une manifestation prévue le 23 mai à Paris avait été interdite, a publié dans la soirée le communiqué suivant :

« *A la suite de l'agression dont a été victime Michel Hidalgo ce 23 mai, le COBA tient à réaffirmer que ce type d'action est absolument étranger à la large campagne démocratique qu'il mène depuis cinq mois.*

» *Toutes les violences qui se développent autour du Mundial sont le fait soit de ceux qui cherchent à faire taire les artisans de la dénonciation (un membre du COBA de Bordeaux a subi des sévices corporels — brûlures de cigarette — et trois autres ont eu leur appartement mis à sac), soit de ceux qui, en réponse au blocage auquel a à faire face la campagne du COBA (interdiction de manifester, silence des médias), se situent en marge des actions que nous préconisons.*

» *En tout état de cause, le COBA rappelle que c'est au gouvernement français et non à Michel Hidalgo ou à la F.F.F. que revient la décision de ne pas envoyer l'équipe de France en Argentine, comme le stipule expressément la loi Mazeaud.* »

Le groupe bordelais de la Fédération anarchiste a tenu à « *se démarquer* » de cette agression « *semblant relever plus de la provocation que d'un acte utile et solidaire du peuple argentin* ».

Pour sa part, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et ancien président du comité Pierre-de-Coubertin, a demandé aux « *autorités françaises d'assurer immédiatement la protection des footballeurs de notre pays, face aux terroristes de l'ultra-gauche* ».

Jean qui grogne et Jean qui rit

(Suite de la première page.)

Pour notre atrabilaire, rien ne va nulle part comme il faudrait. Dans les dictatures, d'Est ou d'Ouest, cela se comprend encore. Mais en Occident européen ? Dans la prospère Allemagne de l'Ouest, dans l'unanime Italie ou dans la paisible France ? Qui voudrait ressembler à un pareil homme ! Et pourtant...

En termes de statistiques, personne, en France, ne peut faire état de chiffres qui révéleraient 10 % d'erreurs judiciaires, 20 % de détentions arbitraires ou des centaines de faits de torture.

Les lois de Pétain

Pourtant, que de bavures, policières ou non, notées ici et là, qui finissent par créer ce qu'on appelle, faute de mieux, une ambiance. Ici, c'est un parlementaire de la majorité qui suggère l'interdiction définitive du défilé du 1er mai. Avant de faire proscrire, en tout temps et en tout lieu, le droit de manifestation — qui est un acquis de l'histoire des peuples, au même titre que le droit de vote, dont il est une variante spontanée.

Là, c'est le ministre de la justice qui déclare que les avocats sont pleinement d'accord pour se laisser fouiller à l'entrée des prisons. Ce qui est faux. Mais le démenti du bâtonnier de Paris — un tiers du barreau français — n'aura pas le même éclat que la péremptoire affirmation du garde des sceaux. Un jalon a été planté sur lequel on s'appuiera le cas échéant, s'il en est besoin.

Le gouvernement français se scandalise très officiellement, par voie diplomatique de la condamnation de Youri Orlov à sept ans de goulag. La prétendue procédure infligée à Orlov justifie aussi cette démarche. Mais le texte qui a servi de prétexte aux poursuites ? Le gouvernement omet de se rappeler qu'il existe dans le code pénal un article 80, qui permet lui aussi de réprimer cette notion vague d'atteinte aux intérêts diplomatiques, militaires ou économiques de la France. Comme Youri Orlov l'a été pour atteinte aux intérêts soviétiques. Ce texte, dans un passé récent, n'a été, il est vrai, appliqué qu'une fois, à un étranger. Il n'est, d'autre part, pas contestable, on veut le croire, que nul ne songe à faire de ce texte un usage extensif. Mais il existe, et cette disposition constitue un péril en soi.

Il est commun à ce propos de s'entendre dire : « *Oui, cet article est mal venu, mais on ne l'applique pas.* » Ce n'est qu'une fausse garantie. Le droit ne meurt pas en France, dit l'adage. Les régimes se repassent les codes comme les monuments historiques. Une loi qui n'est pas expressément abolie est une loi en vigueur. Il en est ainsi, en fait, de certaines règles promulguées sous Pétain. Tout n'a pas été anéanti de cette période exceptionnelle. Ce qu'on en a conservé ne se marque pas par un excès de libéralisme.

Il n'en va pas différemment pour les textes dont la finalité est de réprimer un comportement et dont l'article 80 du code pénal fait d'évidence partie. Un gouvernement très mal intentionné en ferait aisément un usage perverti. Si d'aventure la France était privée du régime institutionnel, légal et légitime qui est le sien, elle léguerait *ipso facto* à ses nouveaux maîtres une disposition miraculeuse contre les opposants quels qu'ils soient. Que ne la supprime-t-on à l'occasion de la mise à jour du code pénal.

Le couvre-feu

Ailleurs, c'est un magistrat de très haut rang qui se vante de faire poursuivre des journaux pour des infractions supposées que commettent à peu près tous les autres. Ce magistrat crée ainsi un usage qui pourra être ultérieurement étendu. Convient-il de préciser que les journaux incriminés se situent à l'extrême gauche et que des amendes répétées aggraveront « utilement », et parfois de manière décisive, des finances précaires par hypothèse. Il s'agit d'un manifeste détournement de la loi. Qui élève la voix pour que cela cesse ? A-t-on appris que le garde des sceaux, chef de ce magistrat trop actif, lui ait interdit de telles pratiques ?

Ailleurs encore, figurent ces excès qui sont devenus traditionnels : les fameuses vérifications d'identité précédées d'interpellations-surprises, visant de simples badauds et suivies, dans la région parisienne, d'un transfert à Vincennes et d'une longue station dans ces locaux de police bien pourvus d'ordinateurs... Pratique qui devient si commune qu'un de nos lecteurs suggère de créer le « *délit de promenade* »...

Quelle protestation émettre contre ces interpellations, qui ne sont à proprement parler ni légales ni illégales ? Eparses, microscopiques, elles ne retiennent pas l'attention. Les victimes elles-mêmes reculent devant une action judiciaire. L'enjeu en vaut-il la chandelle ? Quel résultat en attendre ? Jusqu'à présent, une seule procédure est en cours pour s'opposer à un fichage dans les locaux de Vincennes.

Une autre fois, ce sont deux jeunes, interpellés à Paris, quai de Valmy, durant la nuit ; l'un d'eux qui est injurié, frappé ; autrement dit plus vulgairement, tabassé par des agents plus ou moins débraillés. La victime des coups s'en tire, si l'on ose dire, avec cinq dents probablement perdues, une incapacité partielle permanente... et une procédure pour rébellion et outrages à agents. Manque de chance pour les policiers, la victime, le « rebelle », Christian Hennion, est journaliste à *Libération*. Le quotidien, non sans motif, prend fait et cause pour son collaborateur. L'inspection des services est saisie et l'on rapporte que le préfet de police de Paris, soi-même, est « *très embêté* ». Qu'est-ce à dire ? L'aurait-il été moins s'il se fût agi d'un quidam ordinaire ? Serait-il interdit de circuler dans Paris passé 22 heures ? Aurait-on secrètement remis en vigueur le couvre-feu ?

Chaque jour apporte sur l'étendue de l'Hexagone de ces scandales du quotidien qui percent à peine dans l'opinion publique entre l'engagement au Zaïre et la dégradation renouvelée du marché de l'emploi. Aucune de ces bavures n'est, en soi, une affaire Dreyfus qui passionne toujours la France.

Dénoncer encore ces scandales, à la fois si proches et si éloignés de la vie du citoyen, paraît ainsi incongru, si ce n'est ridicule. Que pèsent une paire de claques trop appuyée, la suspicion jetée sur les avocats, les menaces sur la liberté d'expression, au regard des massacres de Kolwezi, des chômeurs par centaines de milliers ? Raisonner de la sorte revient à dire qu'il est légitime de gifler à Paris parce qu'on tue au Zaïre.

S'inquiéter des libertés a toujours des allures anachroniques. Pourquoi aujourd'hui, demande-t-on ? Parce qu'aujourd'hui est la seule réponse. Parce que les libertés se défendent quand on croit cette défense prématurée, quand les éclats de voix de Jean-qui-rit n'ont pas encore étouffé les protestations de Jean-qui-grogne.

PHILIPPE BOUCHER.

Le Pen Club international prononce l'exclusion de la section chilienne

Stockholm *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le comité exécutif du Pen Club international, dont le congrès se tient, du 22 au 27 mai, dans la capitale suédoise, a décidé, dès le premier jour de ses travaux, l'exclusion définitive du Pen chilien ; celui-ci avait été suspendu en 1976 pour avoir manifesté son appui au régime actuel du Chili contrevenant aussi à la règle qui veut que les sections n'engagent pas d'action politique. C'est la deuxième expulsion d'une section nationale depuis la création du Pen, il y a cinquante-sept ans : la première avait été celle de la section allemande en 1934, peu après l'instauration du régime nazi.

Sous la présidence de M. Mario Vargas Llosa, le comité exécutif a reconnu un nouveau Pen chilien, présidé par M. Antonio Uneurraga et composé d'écrivains condamnés par le centre qui vient d'être exclu.

D'autre part, le comité exécutif a adopté une résolution qui demande à tous les gouvernements de libérer les écrivains emprisonnés. Tous les « pen center » sont, en outre, invités à adopter des mesures énergiques pour s'opposer à toute forme de limitation de la liberté d'expression. Enfin, il a décidé d'envoyer un observateur au procès de l'écrivain russe Alexandre Guinzbourg, qui doit s'ouvrir prochainement à Moscou.

Un appel du dramaturge tchécoslovaque Vaclav Havel

D'autre part, le comité a entendu un message que lui a adressé de Prague le dramaturge Vaclav Havel. Après avoir remercié ses confrères de la solidarité qu'ils manifestent à l'égard des écrivains privés de la possibilité de publier leurs œuvres dans leur pays et persécutés, il attire leur attention sur le cas de trois jeunes Tchécoslovaques. Il s'agit d'un ouvrier, d'un bibliothécaire et d'un apprenti boulanger, inculpés d'« *incitation à la révolte* » et emprisonnés à Brno. Leur crime ? « *Ils ont recopié des textes non édités d'écrivains tchécoslovaques, dont les miens, et se sont procuré des enregistrements de chanteurs et d'orchestres non conformistes. (...) Comment est-il possible que depuis des années l'appareil du pouvoir tolère que moi et mes amis nous en fassions de même, alors que les adolescents de Brno sont jetés en prison pour cela ? Je ne puis m'empêcher de croire que c'est seulement parce que, contrairement à ces garçons, je suis protégé jusqu'à un certain point par le fait que mes œuvres sont éditées à l'étranger, que mes collègues étrangers me connaissent et que je puis m'appuyer sur leur solidarité (...).*

» *Cette solidarité nous confirme dans le sentiment que vous savez — comme nous — que la liberté est indivisible et que nous en portons la responsabilité commune. C'est cela (...) qui m'amène à attirer votre attention sur le cas des trois adolescents de Brno.*

» *L'attaque contre eux, cruelle et absurde, mérite la même attention que celle qu'aurait suscitée une attaque contre n'importe lequel d'entre nous, plus âgé et plus connu. Voire une attention plus grande parce qu'elle est menée contre des êtres sans défense et qui sont en train de former leur point de vue sur le monde. L'objectif de cette attaque est de les détourner, tout au début de leur vie spirituelle consciente, de la liberté de pensée, et si cela ne réussit pas, au moins d'intimider leurs camarades. (...) Le Pen ne saurait rester indifférent au fait qu'il soit possible que dans un pays culturellement développé soient arrêtés des jeunes de vingt ans parce qu'ils s'intéressent à une littérature autre que celle qu'autorise l'Etat et qu'ils la recopient pour eux et pour leurs amis (...). C'est une attaque à l'essence même de la culture en tant qu'espace et volonté de l'homme de vivre en accord avec lui-même, de vivre dans la vérité.* »

● *Le psychiatre Semion Glouzmann* a quitté récemment pour une destination inconnue le camp n° 36 à régime sévère dans la région de Perm où il purgeait une peine de sept ans de détention, et a entamé « *une grève totale* » de la faim, a indiqué mardi la femme de l'académicien Sakharov. Il a fait savoir à ses amis le 16 mai qu'il commençait une grève totale de la faim. Il avait été condamné en 1972. Il était l'auteur, avec Vladimir Boukosvski, d'un *Manuel de psychiatrie à l'usage des dissidents*. — *(A.F.P.)*

L'AFFAIRE DREYFUS AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Les deux familles

Depuis plusieurs semaines, nous vivions à l'heure de l'affaire Dreyfus, nous retardions de quatre-vingts ans et nous n'en étions pas mécontents. Le combat d'un homme seul contre tous, Zola et J'Accuse, Zola aux assises, fragile et chétive digue opposée à une furieuse marée humaine, une houle de préjugés et de haine, la France partagée, la France lentement, difficilement gagnée, la France rappelée au souvenir de son glorieux passé. La victoire finale de la justice et de la liberté, les méchants confondus, les gentils récompensés, Picquart bientôt ministre de la guerre dans le gouvernement Clemenceau... Cela faisait vraiment plaisir à voir. C'était tonique, excitant : une belle histoire que notre histoire, le grand, le beau pays que celui-ci.

Emporté par notre élan, ravi de pouvoir se donner bonne conscience à bon compte, on a même réussi à sauter par-dessus les accablants « Dossiers de l'écran », consacrés, entre-temps, à la collaboration avec les Allemands pendant l'occupation et à la guerre d'Algérie, sans trébucher, sans se dire que, décidément, il y avait beaucoup d'ombres encore au tableau de l'honneur, de la fierté nationale, et que les deux grands courants, les forces si violemment opposées de l'ordre et de la vérité, restent intacts, prêts à s'affronter à nouveau, à s'entre-déchirer.

On l'a vu mardi soir, bien obligé, sur Antenne 2. On s'est enfin réveillé en écoutant MM. Mendès France et Michel Debré nous parler de Zola justement, de Zola et des droits de l'homme. A S.V.P., on s'interrogeait. Qu'en était-il aujourd'hui des dénis de justice, des pressions du pouvoir sur la magistrature ?

Avec cette formidable assurance, ce ton impatient, cet air hautain qui caractérisent ses dernières interventions à l'écran, l'ancien premier ministre du général de Gaulle a tenté de noyer le poisson en prétendant que le cas de Dreyfus, le le cas d'un innocent condamné au bagne, était unique dans son genre, ne pouvait être comparé à aucun autre. Sombre et entêté, épaulé par les excellentes interventions de Mme Madeleine Reberioux, historienne, M. Mendès France s'obstinait : la lumière n'avait jamais été faite sur le drame de Charonne ; Aranda accusait, pièces à l'appui, quarante-huit dignitaires de l'Etat, et la justice, fermant les yeux, refusant de l'entendre, ne voulait pas le savoir ; pendant la guerre d'Algérie enfin, le gouvernement n'avait-il pas sciemment, volontairement caché à l'opinion publique les crimes commis impunément par son armée ? D'ailleurs, René Andrieu avait donné lecture d'une lettre d'un ami lui signalant que « *le commandant des parachutistes français en opération au Zaïre était l'un des tortionnaires cités par Henri Alleg dans son livre* la Question » (voir ci-dessous). L'amnistie pour ces bourreaux, la raison d'Etat pesant aujourd'hui encore de tout son poids dans la balance de la justice, le rôle de la presse autrefois — une petite partie de la presse, 85 % des journaux de l'époque étaient antidreyfusards, — l'influence des intellectuels à présent... tous les sujets, tous les thèmes de réflexion abordés à l'antenne marquaient, infranchissable, le fossé entre les deux hommes. Dreyfusards l'un et l'autre bien sûr (qui ne l'est pas maintenant ?), l'un tendance Pé- l'autre façon Zola, deux blocs face à face, deux familles d'esprit que l'intelligence, la sensibilité, le regard, la conviction profonde, oui, que tout séparait. C'est cela qu'on aurait dû souligner à l'occasion de cet important débat : la nécessaire évolution des mœurs et des idées, c'est malgré tout, malgré les tragiques reculades dans les charniers des dernières guerres mondiales et coloniales, notre croyance, notre espoir dans les progrès de l'humanité. Ce n'est pas à l'affaire Dreyfus qu'il faut mesurer la gravité de l'affaire Ben Barka. Cette affaire là est d'autant plus désespérante qu'elle est plus récente et que, trop conforme au passé, elle fait mentir les promesses de l'avenir.

CLAUDE SARRAUTE.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Armand Lanoux et Stellio Lorenzi

Nous avons reçu d'Armand Lanoux et Stellio Lorenzi, auteurs du film Emile Zola ou la conscience humaine, *la lettre suivante, en réponse à l'article de Jean-Louis Levy, petit-fils d'Alfred Dreyfus, publié dans* le Monde *du 23 mai.*

Les réactions d'un des descendants directs d'Alfred Dreyfus sont la suite logique d'une attitude de méfiance exprimée dès l'automne 1897 par la famille du capitaine Dreyfus et par le vice-président du Sénat Scheurer-Kestner à l'égard de Zola, Picquart, Clemenceau, Me Leblois et l'admirable Me Labori.

C'est au procès de Rennes, après le suicide révélateur du colonel Henry et le retour d'exil de Zola, alors que le martyr revenait de l'île du Diable dans les conditions physiques et morales décrites exactement par votre correspondant, que cette attitude atteignait son point extrême. On vit la famille de l'accusé écarter systématiquement Labori, tandis qu'elle faisait savoir à Zola, Reinach, Jaurès et Clemenceau que leur présence n'était pas souhaitée à Rennes, où Labori allait pourtant être blessé par la balle d'un nervi de Guérin alors qu'il allait rendre publique la nouvelle forfaiture du général Mercier. La défense choisit d'accepter l'humiliante amnistie, désaveu de tous ceux sans qui Dreyfus serait resté au bagne, toujours aussi confiant dans la justice de ses chefs. C'est objectivement que le film montre le drame de conscience que ce choix a soulevé chez les « dreyfusards » comme dans la famille de Dreyfus.

Quant à la scène dramatique du dîner chez Zola, il est incompréhensible que M. Levy, petit-fils de Dreyfus, ignore qu'elle a réellement eu lieu en présence du compositeur Alfred Bruneau. Elle est relatée dans le livre de celui-ci, *A l'ombre d'un grand cœur*, et se trouve dans la biographie *Bonjour, monsieur Zola*, depuis la première édition de 1954 !

En ce qui concerne le dialogue de cette scène, c'est un dialogue synthétique, et le Dreyfus non dreyfusard doit être évidemment pris dans son sens politique. On ne peut s'y tromper qu'aveuglé par l'amour filial. Stellio Lorenzi et moi sommes convaincus de ne pas avoir excédé les droits du dramaturge, et les réactions du public prouvent que celui-ci a compris comme nous le caractère réservé et douloureux de Dreyfus. (Cf. la scène du fiacre.) Cela nous rend plus forts pour dire que nous partageons les amertumes légitimes de Jaurès, Clemenceau, Picquart, Labori et Zola devant le lamentable compromis de 1899, qui mettait « dans le même sac » les défenseurs de Dreyfus et les artisans de la forfaiture, « les honnêtes gens et les coquins », comme l'a écrit Zola.

CARNET

Réceptions

— M. Maurice Schumann, président de l'Association des amis de la République française, a donné mardi une réception en l'honneur des chefs de mission diplomatique en France.

— L'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña ont offert une réception le mardi 23 mai, à Paris, à l'occasion de la nomination de Mlle Jacqueline Gonzales Quintanilla, ministre conseiller, au poste de consul général du Mexique à Milan.

[Mexicaine par son père et française par sa mère, première femme diplomate du Mexique, Mlle Gonzalez était détachée sous l'occupation au consulat général de Suède à Paris, qui représentait les intérêts du Mexique en guerre avec l'Allemagne. A ce titre elle participa, au moment de la libération, à la mission de négociation de M. Nordling entre la la Résistance et le commandement allemand, ce qui devait lui valoir un ruban de la Légion d'honneur aujourd'hui devenu une cravate de commandeur.

Le départ de cette femme charmante, aussi efficace que discrète, sera vivement regretté par les nombreux amis qu'elle s'était fait à Paris au cours d'un séjour d'une exceptionnelle longueur.]

Naissances

— Gilles, Véronique et Dimitri JOBERT sont heureux d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 11 mai 1978.
11, rue du Laos.

Fiançailles

Barbara et Wolfgang DEISTER

ont la joie de faire part du premier anniversaire de leurs fiançailles, le 20 mai 1978.

Rilke Strasse 13,
Francfort/M. (Allemagne fédérale).

Mariages

Janine BOYER,
Cecil BIASS,

font part de leur mariage, célébré à Rome le 22 mai 1978.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Grace BENSUSSAN,

survenu à Paris, le 12 mai 1978.
Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mlle Jeanne Aélion,
M. et Mme J. Guastalla et leur fils,
M. et Mme R. Bensussan et leurs enfants,
Mme J. Bensussan et son fils,
M. et Mme H. Bensussan et leurs fils,
M. et Mme A. Vernet.
3, rue du Docteur-Jacquemaire-Clemenceau,
75015 Paris.

— Epernay.

Mme René Boizel,
M. et Mme Christophe Roques, Céline et Lionel,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part que

Eric BOIZEL,

après de longues années de profond sommeil s'est endormi pour toujours, le 17 mai 1978, à l'âge de trente et un ans.
Les obsèques ont eu lieu samedi 20 mai 1978 à Epernay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Daniel Butzbach et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel BUTZBACH,
née Madeleine Magnaschi,

survenu le 19 mai 1978.
Le service religieux a été célébré dans l'intimité en l'église Saint-Jean de Belfort le 22 mai 1978.
11, rue des Accacias, (90) Belfort.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve CHERLÉ,
née Ida Gordon,

survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Aix-les-Bains, à la suite d'une longue maladie.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le jeudi 25 mai, à 10 h. 15 (porte principale).
De la part de ses filles : Myriam Jugeau, Solange Cherlé,
ainsi que de toute la famille Gordon, ses frères, sœur, belles-sœurs, neveux et nièces.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Cubain, ses enfants,
Mme Francine Cubain, sa sœur,
Mlle Stéphanie Cubain, sa petite-fille.
Les familles Cubain, Diffloth, et Blanchard, ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CUBAIN,
H.E.C.,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

survenu le 22 mai 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 mai, à 10 h. 30, en la chapelle du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Pierre-Louÿs,
75016 Paris.

— Mlles Denise, Antoinette Dupont,
M. et Mme Charles Ruellan, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Odile Dupont,
M. et Mme Michel Lassarat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Dupont, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrick Sommier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Rose DUPONT,

survenu le 21 mai 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée par M. l'abbé Marc Ruellan, le 26 mai, à La Chapelle-Réanville (Eure), à 11 h. 30.
33, rue de Lisbonne,
75008 Paris.

— Bayonne.

Mme François Froment et ses enfants,
Mme Vve Paul Froment,
Les familles Froment, Bregeras, Vulser, Compin, Vandekerkhove, Bernard, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François FROMENT,
directeur de la Banque de France,

survenu à la suite d'un accident de montagne dans sa cinquante et unième année.
Les obsèques auront lieu ce mercredi 24 mai 1978, à 16 heures, en l'église Saint-Léon-de-Marracq (Bayonne) où l'on se réunira.

— Mme Eugène Gorog et ses enfants,
Etienne, André et Jean-Jacques, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène GOROG,

survenu le 20 mai 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Boulogne.
Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière de Billancourt, auront lieu le vendredi 26 mai 1978.
On se réunira à l'entrée du cimetière (avenue Pierre-Grenier), à 11 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du Pavillon,
92100 Boulogne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve André GROS,
née Georgette Bernard,

survenu le 21 mai 1978.
De la part de :
Mme veuve Arthur Gros,
Le commandant et Mme Louis Bernard,
Mlle Léa Picard,
M. et Mme Léon Verot et leurs enfants,
M. et Mme André Bernard et leurs enfants,
M. et Mme Guy Lavabre,
M. et Mme Gonzales,
M. Didier Lavabre,
Les familles Gros, Picard, Grellet, Roumanteau et la Société internationale des conseillers de synthèse.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 mai, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 1, rue du Lieutenant-Colonel-Deport, à Paris-16e.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

— La famille et les amis font part du décès de

Georges KOGAN,

survenu le 22 mai 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 mai 1978, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Chatou.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Magnaval,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAGNAVAL,

survenu subitement le samedi 20 mai, à Lorient, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 24 mai 1978, à Treignac (Corrèze).

— Les adhérents, le conseil d'administration et le personnel de l'UNOSTRA, de la Confédération syndicale internationale des transporteurs, de la Fédération nationale des sociétés de caution mutuelle, de la Coopérative des transporteurs de liquides en citerne,
ont le profond regret de faire part du décès de leur président,

M. André MAGNAVAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 20 mai 1978, à Lorient, dans sa soixante-quatorzième année.

— Mme Eveline Pastor et ses enfants,
ont le regret de faire part du décès survenu le 2 avril 1978, de

M. Paul PASTOR,
directeur de préfecture
à Saint-Denis-de-la-Réunion.

— Le personnel, les médecins, le conseil d'administration de la polyclinique de Villeneuve-Saint-Georges ont le regret de faire part du décès du

docteur Jean RABINOVICI,
membre fondateur
et administrateur de la société,

survenu le 20 mai après une longue et cruelle maladie.
Le corps sera exposé au funérarium de Villeneuve-Saint-Georges et l'inhumation aura lieu le jeudi 25 mai, à 15 heures, au cimetière de Montgeron.

— Nous apprenons le décès, le 23 mai, à Maisons-Laffitte, des suites d'une longue maladie, de

M. Charles RAVAUX,
membre de la commission exécutive de la C.G.T.,
président du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P. - C.G.T.).

(Né en 1922, dans le Rhône, Charles Ravaux a commencé sa carrière comme professeur d'enseignement général (français et histoire) dans un collège d'enseignement technique de Villeurbanne. Au congrès constitutif de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), en 1948 au lycée Louis-le-Grand, il fait partie de la délégation du S.N.E.T.P. qui refuse l'intégration à la FEN. De 1950 à 1956, il est membre de l'union départementale C.G.T. du Rhône et devient secrétaire général du S.N.E.T.P. - C.G.T. en 1956, poste qu'il occupera jusqu'en 1974. En 1958, il devient membre de la commission exécutive de la C.G.T., à laquelle il appartiendra jusqu'en 1975. Le S.N.E.T.P. - C.G.T. crée pour lui le poste de président en 1974]

— Reims.

M. et Mme Marc Lelarge,
M. Luc Simon, et Doris Klausman,
M. et Mme Charles Marq, leurs enfants et petits-enfants,
Ses frère, sœurs,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques SIMON,
née Madeleine Roussin,

survenu à Reims, le 22 mai 1978, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 25 mai 1978, à 10 h. 15, en la cathédrale de Reims, où l'on se réunira.
Condoléances et remerciements en la cathédrale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

24, rue Gerbert, 51100 Reims.
38, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.
44, rue Ponsardin, 51100 Reims.
51140 Villedommange.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme François SIMONNET,
née France Koral,

De la part de :
M. François Simonnet et ses enfants,
Mme François Koral,
M. et Mme Emile Simonnet.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 23 mai 1978.

16, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

— Le directeur, les professeurs et les administrateurs de l'Institut de langue française de l'université de Paris-Sorbonne
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Roselyne SYDONY,
agrégée de l'Université,
assistante
à l'Institut de langue française,

survenu le 22 mai 1978.
Les obsèques auront lieu à Michery (Yonne), le jeudi 25 mai 1978, à 17 heures.
Une messe en grégorien sera célébrée en l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 3, rue de la Source, Paris-16e, le jeudi 8 juin, à 11 h. 30.
Fleurs naturelles blanches.
77, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.

Anniversaires

— En ce deuxième anniversaire de la disparition de

Pierre ABOULKER,

évoquons dans le recueillement le souvenir de sa présence lumineuse.

Communications diverses

— Dans le cadre de l'année internationale de lutte contre l'apartheid, le Comité international culturel N'Krumah organise une conférence-débat sur le thème : « Apartheid - Racisme - Impérialisme. L'Afrique sous tutelle », le samedi 27 mai 1978, à 14 h. 30, à la Bourse du travail Benoît-Frachon, à Montreuil. Métro : Mairie de Montreuil.

— Antoine Ciosi dédicacera son livre « Notes et Chansons » et Jean-Marie Borel Léandri son livre « Architecture et Vie traditionnelle en Corse », le samedi 27 mai, entre 16 heures et 19 heures, à la Librairie du Village, 82, boulevard du Montparnasse.

— A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de leur mouvement, les Equipes chrétiennes de la fonction publique organisent, le lundi 29 mai 1978, une rencontre présidée par le cardinal Marty, archevêque de Paris.

Au cours d'une réunion qui aura lieu de 18 h. 30 à 19 h. 10 au 35, de la rue de Sèvres, Paris-6e, le cardinal Marty adressera un message aux chrétiens de la fonction publique. Cette réunion sera suivie, à 19 h. 15, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, d'une messe de la fonction publique.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INSTITUT

L'ACADÉMIE FRANÇAISE DÉCERNE UNE NOUVELLE SÉRIE DE PRIX

Au cours de sa dernière séance, l'Académie française a décerné une nouvelle série de prix littéraires. En voici la liste :

Prix André-Barre : Fernand Osthals ; *prix Alice-Louis-Barthou* : Anne Bragance et Laurence Jyl ; *prix Max-Barthou* : J.-M. Roberts ; *prix Louis-Barthou* : Jean Fayard ; *prix Biguet* : François Archambault, J.-F. Lemoine, Robert André et Jeanne Favret-Saada ; *prix Charles-Blanc* : Pierre Mazars et Jean-Pierre Jouffroy ; *prix Bordin* : Jean Lafond et Paul Benichou ; *prix Broquette-Gonin* : François Gibault, Henriette Levillain, Isabelle Rouffiance-Darotchetche, Maurice Toesca, Gilbert Gadoffre, Geneviève Viollet-le-Duc, Raymonde-Anna Rey, Denise Basdevant, Stoyan Tzonev et Bernard Pierre ; *prix Louis-Castex* : J.-M. Barrault, André Turcat ; *prix Hercule-Catenacci* : Jean Perron et Yves Devaux ; *prix Cousin-de-Mandat* : Anne Effe ; *prix Georges-Dupau* : Paulo de Berredo Carneiro et Pierre Arnauld *prix Durchon-Louvet* : Léonce Chaleil ; *prix Paul-Flat* : Pierre de Calan ; *prix Jouvenel* : François Flahault, M. Mauzi, Donatille Marc, Odile Pascal, Gilles Henry, Robert Mazel, René Brandicourt, Jean Cherpin, Marie Berhaut et José-Michel Moureaux ; *prix Langlois* : Madeleine Horst ; *prix Monseigneur-Marcel* : Yves Giraud et M.-R. Jung ; *prix Alfred-Nee* : Judith Schlanger ; *prix Roberge* : Serge Samarine ; *prix Saintour* : Emile Genouvrier, Claude Désirat et Tristan Horde ; *prix Jeanne-Sciatel* : Maurice-Edgar Coindreau et Hervé Belkiri-Deluen.

PRESSE

● *A l'Agence Aigles*, qui publie *le Progrès* et le *Dauphiné libéré*, le mouvement de grève des clavistes a été reconduit mardi soir 23 mai, à l'issue d'un vote à bulletins secrets, « *à une écrasante majorité* », selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. employés de l'Agence. Dans un communiqué, les deux syndicats affirment que la direction, « *se livrant à des pressions sur trois déléguées présentes sur la quinzaine de déléguées habituelles, leur a arraché mardi matin un semblant de protocole d'accord prévoyant l'établissement d'un simple calendrier* ».

Signalons cependant que l'édition du *Progrès-Soir* a reparu mardi après-midi, sur pagination réduite, pour la première fois depuis trois semaines.

A L'HOTEL DROUOT

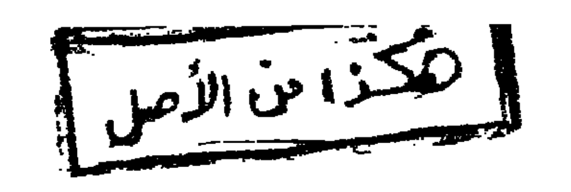
Jeudi

EXPOSITION

S. 1. - Tableaux modernes. Meubles. Objets d'art 18e.
S. 2. - Extrême-Orient.
S. 6. - Beaux bijoux.
S. 8. - Tableaux anciens. Ameublement 18e. Tapisseries. Tapis d'Orient.
S. 11-12. - Objets d'art et de bel ameublement principalement 18e.

VENTES

S. 9. - Art Nouveau. Art Déco.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

POUR L'ALGÉRIE

Une Société américaine, achetant du gaz naturel liquéfié dans une Usine située sur la côte, recherche pour emploi immédiat

TECHNICIEN CHIMISTE
POUR TRAVAIL DE CONTROLE

CONDITIONS REQUISES :
- Formation chimie-pétrole ;
- Anglais lu et parlé ;
- Expérience en chromatographie.

Env. C.V. complet, référ. et photo à n° 64.223, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INTERSUB S.A.
OPÉRATEUR DE SOUS-MARINS

cherche

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER

POUR SON SIÈGE SOCIAL A MARSEILLE ET POUR LIAISON AVEC LES AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE, EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le profil idéal :

35 ans minimum, anglais courant, une expérience bancaire, secteur international, pendant cinq ans, et la même fonction dans une entreprise fortement exportatrice.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à :
Mme DURAND
INTERSUB - Château Bovis
Estaque Gare - 13016 MARSEILLE.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

COMPLEXE INDUSTRIEL ET MINIER situé au Niger, recherche pour la scolarisation des enfants de ses agents expatriés :

2 INSTITUTEURS NORMALIENS
diplômés

Préférence donnée à un couple.

Importantes garanties sociales. Logement confortable. 3 mois de congés par an en France.

Ecrire avec C.V. sous référence CK/GC à CETAGEP, 30, av. Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 63), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MANPOWER

recherche pour son FUTUR CENTRE DE RENNES

chef de centre

Il (elle) aura pour mission de prendre en charge la direction complète de ce centre et d'en assurer le développement. Il (elle) relèvera du Directeur Régional.

CE POSTE EXIGE :
- des qualités d'animation, d'organisation et d'imagination,
- le sens du concret et du terrain,
- une facilité de contact à tous les niveaux,
- l'expérience de la conduite des hommes et de la vente.

Préférence sera donnée à un (e) candidat (e) résidant dans la région depuis quelques années et dont l'activité professionnelle l'a conduit (e) à entrer en contact avec les responsables d'entreprises.

collaborateur (trice)

Il (elle) aura plus particulièrement en charge :
- le contact avec nos clients tant direct que téléphonique,
- le recrutement du personnel intérimaire dont il (elle) assurera par ailleurs une partie de la gestion administrative.

Ce poste à caractère essentiellement commercial conviendrait à un (e) candidat (e) possédant une solide formation (secrétariat ou industrie) et une première expérience du contact avec une clientèle.

APRES FORMATION, VOS QUALITES PERSONNELLES DEVRONT FAIRE LE RESTE.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à J.F. GUITTON 88 rue Lafayette 75009 PARIS

a.m.p.

SOUS-DIRECTEUR
140°- 160 000 F

Consignation - Transit - Manutention
Port Atlantique

Une société française spécialisée dans la consignation de navires, la manutention et le transit international, recherche un Sous-Directeur. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de rechercher de nouveaux trafics (marchés et produits), tant à l'importation qu'à l'exportation, et de développer l'activité consignation de navires. Il coordonnera et animera l'activité des services techniques, administratifs et commerciaux de la société. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, possédera une expérience similaire et de très solides notions d'anglais. *Ecrire sous réf. 183/M à :*

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Service social et de sauvegarde du département de l'Aisne recherche pour les secteurs de Soissons et de Laon

1) Educateurs spécialisés ;
2) Assistants (es) de Service social.

Travail de milieu ouvert en équipe pluridisciplinaire : AEMO, Prévention, T.P.S., Enquête sociale.

Convention collective 1966.

3) Médecin psychiatre pour vacations sur secteurs de GUISE et d'HIRSON. Minimum 3e année CES.

Postes disponibles dès à présent

Candidature, demande de renseignements, C.V. sont à adress. au directeur, 2, av. Gambetta, 02001 LAON. - Tél. 23-24-66

Val de Loire — 100000 + et 80000 +

Notre Société fait partie d'un groupe international spécialisé dans les produits de grande consommation. Notre expansion continue nous amène à recruter deux

CHEFS DE FABRICATION

Le poste le plus important (réf. 13114) convient à un jeune Ingénieur diplômé. L'autre poste (réf. 13115) peut convenir à un jeune Ingénieur ou à un B.T.S. Dans les deux cas, il est demandé un âge minimum de 27 ans, si possible quelques années d'expérience, et il est souhaité une formation agro-alimentaire. Il est nécessaire de posséder des qualités managériales de premier plan : relations humaines, esprit d'équipe, dynamisme, persévérance, esprit de décision, ambition, désir de réussite, et goût des responsabilités. De réelles possibilités d'évolution sont offertes dans la Société.

Les postes se situent dans deux régions agréables du Val de Loire. Les frais de déménagement et d'implantation seront pris en charge par l'Entreprise. A la rémunération très intéressante s'ajoutent des avantages sociaux non négligeables.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + références + souhaits de rémunération (indispensable) à notre Conseil chargé de ce recrutement confidentiel

infora conseils — Paris-Grenoble
INFORA-Conseils
B.P. 14
38640 CLAIX

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE

offre situations d'avenir dans l'Ouest à jeunes gens attirés par activité commerciale

- dégagés service national et titulaires permis VL
- formation IUT techniques de commercialisation ou équivalente ou baccalauréat plus expérience bancaire pratique
- aimant les contacts humains, disponibles, actifs et persévérants.

Formation professionnelle de plusieurs mois assurée par l'entreprise

Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit et photo n° 7389 H.A.P. Hall des Petites Annonces 7 X 44040 Nantes Cedex

---

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

18 établissements - 6 500 personnes

recrute pour ses Etablissements de province

DES INGÉNIEURS DE PRODUCTION Débutants

Diplômés d'Ecole de Mécanique

Envoyer C.V. et photo à la DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES 12, quai Henri-IV - 75004 PARIS.

RESPONSABLE PRODUCTION
LAITERIE - FROMAGERIE

Cette laiterie-fromagerie de Normandie fabrique des produits frais traditionnels et développe des produits secs élaborés. Pour lui confier la coordination et la gestion de ses ateliers de fabrication, elle recherche un Ingénieur de formation laitière, de plus de 30 ans ayant déjà exercé des responsabilités de production en fromagerie.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 866 M.

ORGANISME REGIONAL AUVERGNE recrute

DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS INDUSTRIELLES

Pour développer relations Industrie, Administration, Université.
Formation scientifique supérieure et expérience industrie souhaitée.

Adresser C.V. à A.D.E.R., 19, avenue Carnot, 63 CLERMONT-FERRAND.

USINE OYONNAX embauche de suite

DESSINATEUR-PROJETEUR

Poste à créer pour études complètes produits et outillage. Expér. conception moules et transformation plastique exigée en injection, souhaitée en thermoformage. Adress. C.V. man. et prétent. à :

FIDORGA
BP. 36 - 69160 TASSIN.

Organisme para-municipal d'une grande ville de l'Ouest recrute :

UN RESPONSABLE D'ANIMATION DE QUARTIER

Grands Ensembles

Entrée en fonction immédiate.

Les candidats devront accompagner leur demande d'un C.V. dét. et d'un projet de stratégie d'animation (minim. 20 lignes).

Ecr. n° 7.242 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Le *Maire d'Angoulême* rech. pour le Théâtre Municipal : un Chef machiniste. Poste vacant à compter du 5 novembre 1978. Emploi assimilé à contremaître. Traitement net mensuel de début : 2 360,54 F.

Adress. candidat. et C.V. à *M. le Maire d'Angoulême*, Bureau du Personnel

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

L'UNION COMMERCIALE DE MEAUX (C.A. 1,3 milliard de Francs) est une des sociétés françaises les plus performantes dans le domaine de la distribution.

En plus de l'activité classique de la fonction (élaboration et contrôle de budgets et des comptes d'exploitation, audit de la comptabilité générale, coordination de la comptabilité analytique etc.), *il anime ou fait partie de groupes pluridisciplinaires chargés d'étudier de nouveaux systèmes de gestion.*

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (*option* financière) ayant un à *trois ans* d'expérience de contrôle de gestion.

La société offre des possibilités importantes d'évolution.

Lieu de travail : Meaux (77).

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 440 U, à



5 rue Meyerbeer 75009 Paris

---

laboratoire lachartre

HEGOR, VICKS, CLEARASIL, ROGÉ CAVAILLES, OIL OF OLAZ.

RECHERCHE POUR PARIS DES

CHEFS DE PRODUITS

Le Laboratoire Lachartre, filiale française de Vick International recherche des chefs de produits dans le cadre du développement de son département marketing.

Ils se verront confier la gestion de produits à fort budget de publicité media.

Les candidats âgés au minimum de 26 ans, de formation supérieure (Sup. de Co, Sciences Po, Essec, Sciences Eco, HEC, ou équivalent) parleront couramment l'anglais.

Ils auront acquis 3 ans d'expérience dans le marketing des produits de grande consommation et plus particulièrement dans la communication publicitaire chez l'annonceur ou en agence de publicité.

laboratoire lachartre
Direction du Personnel, 126, avenue de Vendôme - 41008 Blois

---

lotus

(C.A. total supérieur à 600 millions de F.)

En très forte expansion, nous sommes spécialisés dans la fourniture de produits à usage unique en ouate de cellulose.

Nous offrons, pour poursuivre notre développement, un poste de :

chef de produits
confirmé

issu d'une grande école ou équival., avec envir. 3 années d'expérience des produits de grande consommation.

LE CANDIDAT POURRA EVOLUER SUIVANT SES RESULTATS :
- soit dans notre équipe de marketing, jeune et expérimentée, en assumant une responsabilité de plus en plus large dans une gamme de produits,
- soit vers un poste de synthèse entre le marketing et la vente.

Son meilleur atout sera d'être à la fois concepteur et réalisateur pour être capable d'apporter de nouvelles idées de produits et d'assurer leur lancement en fournissant des données exploitables par la Force de Vente.

Bonne rémunération.

Adresser votre lettre manuscrite, photo (retournée), C.V. détaillé et prétentions sous référence L 16 à :

lotus — So. Di. Bé – Service du Personnel
26 Av. de Suffren 75740 PARIS Cédex 15

a.m.p.

Burke
MARKETING RESEARCH
recherche

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES SENIOR
à dominante quantitative

Rémunération annuelle : 85.000 F

SI VOUS AVEZ :
- 3 ou 4 ans au moins d'expérience dans les études de marché sur les produits de grande consommation.
- Le goût des contacts.
- La pratique de l'Anglais (indispensable).

Adresser votre candidature avec C.V. et photo à :
Charles COOLER DE SOLLIERS
BURKE MARKETING RESEARCH
159, rue Nationale. — 75013 PARIS.



Branche médicale du Groupe
THOMSON-BRANDT
recherche pour son département
MÉDECINE NUCLÉAIRE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Spécialisé en instrumentation de type médical ou scientifique et si possible nucléaire.

Formation Ecole Nationale d'Ingénieurs ou équivalent (2 à 3 ans d'expérience).

Lieu de travail : ISSY-LES-MOULINEAUX

Envoyer C.V. + rémunération souhaitée à :
CGR Service du Personnel
B.P. 30. — 33, avenue du Maine
Tour Maine-Montparnasse. — 75015 PARIS.

SOCIETE DE SERVICE INFORMATIQUE
recherche pour PARIS et PROVINCE

INGENIEURS COMMERCIAUX

- Grandes écoles commerciales ou scientifiques. Débutants et confirmés.
- DECS ou expérience cabinet anglo-saxon appréciés (Systèmes ou Révision comptable).
- Aptitude aux contacts de haut niveau.
- Rémunération motivante et grande ouverture de carrière dans une profession dont l'utilité économique croît chaque année.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions



NATEL D.G./MIR
4, rue Nieuport - 78140 VELIZY.

SOCIETE MULTINATIONALE RECHERCHE POUR SA FILIALE FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION

CHEF COMPTABLE
(D.E.C.S. ou équivalent, 30 ans minimum)

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
(formation gestion, finances)

Les candidats auront un sens aigu des responsabilités, une bonne expérience professionnelle. Ils seront directement responsables envers le Directeur Administratif et Financier.

Anglais souhaité mais non indispensable. Ces postes seront rémunérés en fonction des aptitudes et de l'expérience des candidats.

Le lieu de travail se trouve dans le Sud-Ouest Parisien.

Ecr. avec C.V. et prétent., sous référence 100, à :
EURO ADVERTISING PARIS,
B.P. 103 - 92303 LEVALLOIS, cédex.

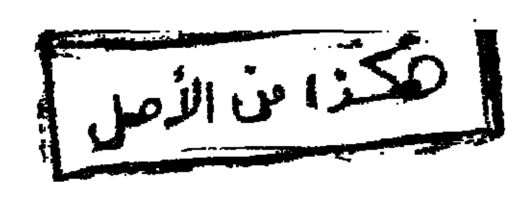


ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
8.000 personnes - C.A. : 1,2 Milliard
souhaite s'adjoindre

un ingénieur-électromécanicien

FORMATION : Grandes Ecoles, Arts et Métiers, Supelec ou similaire.

Agé de 35 ans minimum il devra posséder impérativement une expérience de fabrication en Usine tableaux électriques et électromécanismes.

Une expérience complémentaire technico-commerciale sera appréciée.

Anglais indispensable.

Après une période de formation au sein du groupe, perspective réelle d'évolution vers poste direction filiale.

Adresser C.V. détaillé + prétentions salaire à No 60322 CONTESSE Publ. 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

TRINDEL

(6.000 personnes)
Société d'installations électriques d'automatismes et d'informatique industrielle recherche pour son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » basé à SAINT-OUEN (93400)

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

ayant une expérience sur minicalculateurs et leurs périphériques
(Expérience sur PDP 11 et de systèmes temps réel appréciée)

- Formation B.T.S. électronique AFPA 2e degré ou similaire.
- Libérés obligations militaires.
- Permis de conduire exigé.
- Avantages sociaux bâtiment et T.P., mutuelle, restaurant d'entreprise, frais de déplacements.
- Voiture de fonction.
- Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo, prétentions s/réf. A 78/21 Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS Cedex 08.

IR Ingersoll-Rand

OVERSEAS SALES COMPANY
recherche

controller

Sous la responsabilité du Directeur Général, il sera chargé de l'ensemble de la comptabilité de la société, des déclarations fiscales et du reporting mensuel.

Il contrôlera, en outre, l'administration du personnel, la paie et les services généraux.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, ayant déjà une première expérience dans une société internationale.
Anglais indispensable.

Adresser c.v. et prétentions, sous référence 104 Service du Personnel, B.P. 113, 78190 TRAPPES.



THOMSON-CSF

BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEURS II/III A

pour différentes fonctions :
— conduite d'affaires,
— intégration d'ensembles radars,
— intégration de systèmes complexes,
— étude de maintenance et logistique.

Avec expérience soit :
— des techniques radars,
— des techniques engins,
— du traitement en temps réel.

Env. C.V. en indiquant prét. à Alain MARTIN/JL B.P. 10. — 92222 BAGNEUX

Importante Société
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS A. et M.

Ayant plusieurs années d'expérience acquise dans les ateliers de fabrication mécanique en série.

Le poste est en région parisienne, mais les déplacements à l'Etranger seront fréquents.

La langue anglaise est indispensable.
NATIONALITE FRANÇAISE.

Adresser C.V. détaillé et prétentions n° 64.465, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

P.M.E. SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'IMPORTATION DE COMPOSANTS ELECTROTECHNIQUES
recherche son

Chef des Ventes

ADJOINT DU DIRECTEUR COMMERCIAL

Sa mission :
- optimiser et développer les ventes,
- animer, entraîner l'équipe de vente composée de 3 ingénieurs commerciaux, 4 vendeurs technico-commerciaux.

Son profil :
- il est de préférence ingénieur en électrotechnique,
- il a la pratique de l'analyse des marchés, des priorités dans la définition des cibles,
- excellent vendeur, il sait détecter les faiblesses et guider l'équipe de vente vers des résultats performants,
- il peut justifier d'une expérience réussie de conduite dynamique d'équipe.

C.V. + photo + prétentions s/réf. 1079 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

Très importante société industrielle branche aéronautique recherche

1° INGENIEURS DE PRODUCTION
débutants de formation grande école. (réf. A)

2° INGENIEUR
ayant une formation complémentaire en hydraulique. (réf. B)

3° INGENIEUR QUALIFIE
capable de diriger un service de recherche appliquée en métallurgie. (réf. C)

4° INGENIEUR A.M. ou ASSIMILE
ayant 5 ans minimum d'expérience en bureau d'études et lancement et en mécanique générale, auquel il sera confié un poste orienté vers le contrôle des sous-traitants. (réf. D)

Ces situations concernent un établissement de la Société à la périphérie sud de Paris.

Adr. candidature en précisant la lettre de référence sous n° 240 à
SERGE BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

GRAND ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT
recherche

INGÉNIEUR-CONSEIL
agro-alimentaire

— 35 ans ;
— Diplômé I.N.A., C.P.A. ou I.C.G. souhaité.

Expérience de dix ans acquise au sein d'entreprises moyennes des I.A.A., dans différentes fonctions impliquant des responsabilités de gestion.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé à : ARCHAT, 34, boul. Haussmann, 75009 PARIS. (sous référence N. 100), qui transmettra.

Société Electronique en pleine expansion
Banlieue Ouest de Paris
recherche
pour son laboratoire (études de systèmes logiques)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
même débutants

Envoyer C.V. détaillé à C.G.P., n° 611, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

Importante Société faisant partie d'un groupe international, spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES
— Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC ;
— D.E.C.S. complet, connaissances anglais ou allemand utiles.
Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (chef de mission éventuellement)

Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme, alliés au sens du travail en équipe.
— Activité FRANCE ;
— Déplacements éventuels courte durée à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo : n° T 5.568 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HOPITAL PRIVE PARIS 300 lits, recherche :
CHEF COMPTABLE
expér. hospitalière souhaitée. Adresser C.V. à n° 64.955, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE STE recherche pour son département informatique de gestion
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Miage ou équivalent.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 8 227 à Sperar, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

Dame française, 60 ans, cherche place chez personne seule valide, nourrie, logée, 2 000 F net mens., banlieue Est ou Paris. GRIBONVAL, 15, place Albert-Thomas, 93140 Bondy.

IMPORTANTE STE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses services comptables et financiers.
Ecr. avec C.V., prétent. sous référ. 8229, à Sperar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Importante Société Française d'études de construction de Chaudières et de matériels thermiques pour Centrales conventionnelles et nucléaires située à VECIZY (78) recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
(Homme ou Femme)

Titulaire du BTS ou DUT. Sera chargé de participer au suivi des projets et des réalisations de matériels thermiques, chaudronnés, destinés à des centrales nucléaires.
Anglais indispensable.

Adr. C.V., prétentions s/réf. 1292 M. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

AGENCE DE PUBLICITE INTERNATIONALE recherche

CHEF DE PUBLICITÉ
parlant anglais.
Libre rapidement.
Connaissant budgets industriels.
Sérieuses références.
Envoyer C.V. (avec photo) et prétentions à Agence de MENDEZ/WARWICK
12, rue de Florence 75008 PARIS

Ingénieurs électroniciens P2, études système base micro-processeurs. Ecr. s/n° 2985 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02 q. transm.

« COMMUNE DE PLUS DE 3 000 habitants, recherche de suite pour seconder le DIRECTEUR-ANIMATEUR d'un ensemble Socio-Culturel et Sportif de plus de 1 000 adhérents :

UN ADMINISTRATEUR
Homme ou Femme dans le cycle CAPASE, plus spécialement chargé de traiter les problèmes de gestion et ayant si possible des connaissances musicales. Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions à : Mr LEROUX - Mairie - JOUARS-PONTCHARTRAIN 78760 ».

Et. Financier, Versailles recherche
GUICHETIERS
dégagés O.M. B.E.P.C. minim. obligatoire. Salaire annuel brut : 48.000 F. - Envoyer C.V. sous le n° 35989 B BLEU, 17, r. Lebel, (94) Vincennes

---

CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche à titre temporaire
PERFOREUSES-ENCODEUSES
sur matériel SAGEM
1 année d'expérience souhaitée.
Adr. lettre et C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

Société d'Etudes Informatiques
STUDIA
recherche libre rapidement

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS PL 1 DOS/OS
3 ans expérience minimum. Adr. C.V. : 11, rue Degas, 75016 Paris

---

AFNOR
(NF) Association Française de Normalisation
recherche UN

INGÉNIEUR
pour gestion de la normalisation française et internationale en
CONSTRUCTION NAVALE FLUVIALE DE PLAISANCE
(Animation de réunions, rédaction de rapports techniques)

Formation : Arts et Métiers + quelques années d'expérience dans activité technique maritime ou officier de marine (OM1, CLC).
Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. et rémunération actuelle, sous réf. 628, au Service du Personnel, Tour Europe - Cedex 7, 92080 PARIS LA DEFENSE

Institut Enseignement Privé recherche
AGREGES et DOCTEURS en Philosophie, Lettres, Histoire, Géographie. Ecr. s/num. 753.450 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
INGÉNIEURS
Très expérimentés en conception de machines hydrauliques complexes.
Ils posséderont des compétences en mécanique de précision.
Ils auront pr charge l'animation d'une équipe créatrice de produits nouveaux dont la destination est l'automatisation des tâches en milieu industriel. Leurs responsabilités s'étendr. depuis la définition mécanique et hydraulique jusqu'à la rech. des composants procédés ou sous-traitant nécessaire à l'exécution de projet.
Adress. lettre manuscrite décrivant l'expér. industrielle et indiquant les prétent. à
A.O.I.P B.P. 301 PARIS-13e

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. n° 5563 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCES recrute
PROGRAMMEUR PL 1
IBM 370/125
DOS/VS POWER
Minimum 2 ans d'expérience
Adr. C.V. et prétentions sous référence 8.309 SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Imp. Sté d'ingénierie générale, bâtiment et infrastructure rech. pr son agence dans le Sud-Est
JEUNE INGÉNIEUR diplômé
ayt entre 2 et 3 a. expér. prof. pour assumer un rôle de coordination d'études et de travaux. Env. C.V. à O.P.F., n° 2018, 2, r. de Sèze, 75009 Paris, qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE proche Porte d'Orléans recherche

RESPONSABLE TRAITEMENT D'INFORMATIONS
— 5 ans expérience complète du GAP II disques IBM ;
— Connaissances anglais ;
— Libre rapidement.

Pour R.V. tél. Mme Chaplain, au 657-13-31, poste 36-39.

Important organisme d'assurances équipé d'une IBM 370/138 et 370/148 travaillant sur DOS/VS sur VM 370 recherche :

PROGRAMMEUR SYSTÈME
Ayant une solide expérience de génération et de maintenance des produits DOS/VS PL1 - ASSEMBLEUR DC/CICS
Env. C.V. détaillé, photo, prét. n° 64.958, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

MATERIEL de LABO
Société de distribution en expansion très rapide recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX
pour la REGION PARISIENNE

Plus de 25 ans
Formation biologiste ou technic. ayant l'expérience du labo.
Pour visiter L.A.M. et hôpitaux
Le poste peut convenir à des candidats sans expérience commerciale.
Situation stable et d'avenir.
Salaire début 40/50.000 F + primes + frais.

Envoyer C.V. sous la réf. 4.735
S.F.P. Société Française de PSYCHOTECHNIQUE
51, r. Vivienne, 75002 Paris.
Discrétion assurée

SOCIETE SPECIALISEE (émanation groupes bancaires) dans la restauration immobil. cherche

CHEF DE PROGRAMME
pour rechercher, monter, gérer les opérations avec une LARGE AUTONOMIE
Profil :
— 30 ans minimum ;
— Large expérience pratique de l'immob. si pos. en rest. ;
— Bonne connaissance de la réglementation.
Ce poste exige :
- DYNAMISME
- SENS DU RISQUE
- MOBILITE.
Ec. n° T. 05.532 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CEGEDUR PECHINEY recherche pour ses bureaux proximité PORTE DE CLICHY

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
expérience système O.S.V.S. 2 assembleur Cobol IMS-DL1 pour méthodes programmation et assistance à équipe d'études (+ de 30 personnes).
Env. C.V. et prét. à CEGEDUR PECHINEY, Service Systèmes, 98, bd Victor-Hugo, 92110 CLICHY, tél. 739-95-00.

secrétaires

Société Commerce International
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
Salaire 4.000 × 13.
Tél. : 723-55-55.

STE PRODUITS CHIMIQUES Quartier Opéra, recherche POUR SON DIRECTEUR COMMERCIAL
SECRÉTAIRE
bilingue anglais, sténo dans les 2 langues exigée. Tél. 824-70-40, l'après-midi à Mme Steinfeld ou écrire avec C.V. à DEVINEAU, 26, r. Lafayette, 75009 Paris

---

SECRETAIRE STENODACTYLO
Bilingue allemand

SECRETAIRE-STENODACTYLO
Bilingue anglais

connaissant telex, places stables
Métro Crimée
Téléphone : 201-44-44.

Cabinet International Conseil Juridique Quartier Etoile cherche pour son directeur
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfaitement bilingue, anglais, français connaissant les 2 sténos, min. 5 ans expérience similaire.
Poste exigeant caractère, initiative, responsabilité et rapidité.
Libre immédiatement.
Ecr. avec C.V. à n° 36.223 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

représent. offre

LIBRAIRIE HATIER recherche un DELEGUE COMMERCIAL pour la vente aux libraires et grossistes en librairies de l'ensemble de ses productions de littérature générale et para-classique.
Formation sup. de Co. ou équivalente. Excell. vendeur. Age souhaité : 30 a. min. Expér. de vente : 3 ans minimum. Rémunération : fixe × 13 + commission. Ts frais remboursés. Voiture fournie par la société. Position cadre. Secteurs Ain, Doubs, Jura, Loire, Haute-Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.
Lieu de domicile souhaité : LYON. Env. lettre manusc. av C.V. et photo à LIBRAIRIE HATIER, Direction du personnel, 59, bd Raspail, 75278 Paris Cedex 06.

SKATEBOARDS
rech. de représentation-distr. importante Société internationale d'élastomères établie en Grande-Bretagne, jouissant d'une réputation mondiale pour la qualité de ses produits, rech. un agent ou un distributeur pour la diffusion en France de ses roues de Skateboard en polyuréthane d'une technique avancée. Ecr. n° 7.263 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

Ingénierie • Construction • Pétrole
JURISTE/CADRE COMMERCIAL
Anglais ; actuellement établi en France
Grande expérience tous aspects ingénierie et projets de construction sur le plan international, y compris réalisations dans le domaine de l'offshore pétrole, disponible à brève échéance pour prendre nouveau poste motivant cadre, lieu indifférent.

Etudierait toute proposition contrat ou poste permanent.

Ecrire n° 7.258 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-2e.

CADRE, 30 ans, parfait bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND + ANGLAIS courant.
Licencié en SCIENCES DE L'EDUCATION de l'Université de LIEGE
Expérience :
— enseignement,
— recherche opérationnelle,
— orientation scolaire et professionnelle.
Plus 2 ans d'expérience commerciale dans importante société internationale, cherche situation Paris ou région.

Ecrire n° 2.656 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
36 ANS - H.E.C. + STAGE U.S.A.
MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ
- 11 ans expérience ventes, animation commerciale
- Dynamique, homme de terrain, exc. négociateur
- Pratique sérieuse du marketing et réalités publicitaires.

cherche
POSTE RESPONSABILITES HAUT NIVEAU
Libre rapidement.

Ecrire no 82.364 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR E.T.P.
11 ans d'expérience variée en programmation et en maîtrise d'œuvre sur plusieurs centaines de milliers de mètres carrés de plancher d'immeubles neufs et anciens,

recherche un

POSTE AU NIVEAU DIRECTION
chez tout Maître d'Ouvrage développant d'importants investissements immobiliers.

Ecrire n° T 004926 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR UNIVERSITAIRE
BELGE, 41 ans, 16 ans d'expérience. (Production et direction). Au BRESIL dans importante société chimique, cherche poste de haute responsabilité dans société installée ou désirant s'installer dans ce pays.
Ecr. HAVAS, 81, r. République 69002 LYON n° 8949.

SECRÉTAIRE MÉDICALE
(connaiss. audiométrie, impédancemétrie)
connais. dactylo, rech. emploi mi-temps ou plus ou HOTESSE D'ACCUEIL
Tél. 470-63-53 avant 12 h. ou écr. n° 554 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Promotion Immobilière
CADRE HAUT NIVEAU
55 ans, 15 ans expérience direction technique, administrative, juridique et financière, étud. toutes propositions offrant vie active, responsabilités et moyens d'action.
Lieu de travail indifférent : Paris, province ou étranger.

Ecr. n° 2 660 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple 50 ans ss enfant, ch. place gardien propriété, homme entretien jardin, femme entretien maison si nécessaire, cuisine week-end. Téléph. Ent. Mazotti. M. Caron 725-13-57 H.B.

CADRE DE DIRECTION
Négociations commercies ts niv. 8 ans sur terrain industriel, organisateur, gestionnaire, ch. poste commercial à responsab., accepte voyages tte la France, réside ds 91, Libre de suite. Ecr. n° T 5 561 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BRUXELLES - HME 32 ans
licen. univ. lettres + form. musicale, expérience enseign. cherche poste confiance et responsabilités secrét. partic. ou domaine culturel ou artistique. Sens des rel. hum., acc. voy. Ecr. n° 7280 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RÉDACTEUR EN CHEF
Bonne plume, connais. fabricat., mise en page, maquette, cherche place stable ou contract. Tél. : 344-66-09.

SECRÉTAIRE PARTICULIER
Homme 30 ans, expérience 10 ans entreprise privée, banque. Très disponible, rech. poste de confiance de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier.
Tél. au 033-29-53.

CADRE EXPORT
F., 30 a., format. universitaire, 7 ans passés en Angleterre. Expérience internationale PRODUITS DE LUXE
Anglais, français, polonais courants, pratique du russe, rech. poste similaire à caractère évolutif sur PARIS.
Libre rapidement.
Ec. n° T 05569 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 33 ans - ASSISTANTE commerciale EXPORT (All. - Français - Anglais)
8 ans d'expérience
Possibilité déplacements
cherche poste à responsabilités et évolutif
Ecr. n° 005507 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MARKETING INTERNATIONAL
30 ans. Business School anglo-saxonne. 5 ans exp. internat. marketing, produits de luxe (cosmétiques, objets de collect., mode) dans stés américaines EUROPE et U.S.A. Français et anglais courants. Pratique de l'allemand et de l'italien.
Actuellement en poste, rech. situation niveau direction avec perspectives de carrière.
Paris - province - étranger.
Ec. n° T 05570 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE DOCUMENTALISTE EXPERIMENTE, licence droit privé + I.N.T.D. + dipl. I.C.I. + anglais + not. allem. et ital. Pratique droit, économ., comm. extér., études statist., spécialisée dans rech. et élaboration études marchés, produits domaine électrochimie. Expér. administration et milieu ind., cherche poste stable ou contrat temporaire. Paris ou proximité
Libre rapidement.
Ecrire n° 2648 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H. 26 a., DOCTORAT spécialité biochimie, indust. et aliment., 3 ans expér. laboratoire, anglais + langue inform. (BASIC-FORTRAN A.P.L.), ét. ttes proposit. Ecr. n° T 5.567 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Association de Formation ch. EMPLOIS STABLES pour ses stagiaires, pers. qualifié. Secrétaires, sténodactylos, dactylos-hôtess., employés (ées), bur.-dact., aides-comptables. S'adr. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e - 359-12-77.

Secrét. Sténodact. expér., ch. poste laborat. ou simil., adm. comm. Ecrire Nicolas Y., 26, rue de la Véga PARIS (75012).

J. Fille, 20 ans. Référ., ch. à garder enfant. Juillet, ds famille Tél. : 54-37-18-16 dimanche.

J. Fme, 24 a., célib., maîtrise de gestion Dauphine, D.E.C.S. complet, anglais parlé, lu, écrit. 3 ans expér., cherche place chez expert comptable, cabinet d'audit ou entreprise.
Ecrire n° 6035 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Urgent
Veuve 40 ans, 3 enfants, cherche emploi de bureau stable.
Ecrire Mme Chevalier, 143, av. de Poissy, Le Mesnil-le-Roi, 78600 Maisons-Laffitte.

J. F. 31 ans. Lic. fac. de lettres, diplôme de l'Associations des bibliothécaires, français, angl., dactylo débutante. Expér. prof. en qualité de document., bibliothécaire, rédactr. Bon contact, ch. situat. stable : sept. oct. 78. Ecr n° 2586 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 25 ans, traduc. diplômée E.S.I.T., Angl.-All., 1976, 1 an exp., cadre en entrep. excel. expres. orale ch. poste intéres. Ecr. no 7.279 « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur village vacances 180 lits rech. poste à responsabilités. 5 ans expérience animation, 5 ans expér. gestion-direction. Libre rapidement. Tél. : 780-67-98 après 20 h.

MASSEUSE ESTHÉTICIENNE
Jeune, recherche situation
Tél. : 886-84-34.

DAME recherche emploi aide économe dans collectivité pour 1-2 ou 3 mois, départ. Sud, S.-E., S.-O. Tél. : 252-02-19 ou écrire no T 5 580 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

capitaux ou proposit. comm.

A SAISIR 60 PARTS DE 150.000 F valeur double. Bail très gros rapport. Nouveau MEDIA Vidéo, 6, av. Duclos, 94450 Brévannes. Tél. : 378-15-87.

USINE tricotage-montage, rég. centre, fabricant pour grandes marques, spécialisé grosse jauge (de 7 à 1 1/2 Jacquard), cherche client susceptible fournir travail série. Ecr. 57.574 Havas St-Etienne.

K8 Paris et banl. 6 burx-bout. 12 lignes, rech. idées lucratives exploitation. 80, boulevard Malesherbes (8e). 836-97-60.

travail à domicile

Demande

Frappe à domicile en français, anglais, allemand sur I.B.M. à SPHERE. Tél. : 208-54-26.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

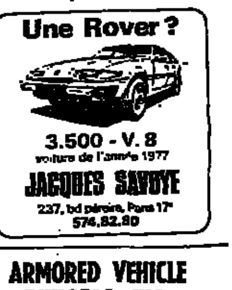
Part. vend VOLVO 244 DL, année 1976, très bon état. Prix 24.500 F. Tél. 283-20-01.

Part. cse double emploi vd R 30 TS, 1976, 24.000 km. Etat impecc. 303-43-71.

+ de 16 C.V.

ROLLS ROYCE Silver Shadow 1976, 1re main, 30.000 km, coul. marron, toit vinyle, ét. nf. 250.000 F. M. Claude. 233-05-21.

Une Rover ?



3.500 - V. 8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd péreire, Paris 17e
574.82.80

ARMORED VEHICLE BUILDERS, INC.
EXPOSE SES VÉHICULES BLINDES M-B 450 SEL
AU PARIS TRADE CENTER, 123, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly, du 30 mai au 2 juin 1978, à l'Exposition sur la sécurité industrielle et commerciale.
Siège social : 343, Pecks Road Pittsfield, Mass. 01201 U.S.A.
Adr. télégr. : ARMDVEHBLD
Président : Michael T. Dan.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •



LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

EXCELLENT PLACEMENT neuf, jamais habité studette 103 000 F location assurée 8 400 F par an 139, rue des Pyrénées tous les jours sauf dimanche de 14 h à 19 h. 370-04-70.

Mo JASMIN, très bel immeuble 1925 — tout cft, hall, 2 salons, s. à manger, 3 chbres, cuis., office lingerie, 2 S. de bains, box, 3 chambres de service. Prix 800 000 F. T. 620-36-49.

RUE THIBAUD, 4-5 P., calme, soleil, verdure, tout cft. Imm. correct. Prix 375 000 F. 322-61-35 ou 633-45-40.

PORTE DAUPHINE Magnifique 180 m2, 10e étage. Immeuble récent. 567-22-88.

PH.-AUGUSTE. Bel immeuble récent, très beau 3/4 Pièces + très gde terrasse, tout cft. 345 000 F. Propriétaire 255-70-96.

Rapport 8 %. Bail 6 ans en cours, 9e, rue La Bruyère. Immeuble P. de T. standing appartement 110 m2, à saisir. 375 000 F. Tél. : 622-54-80.

Rue de Tocqueville (17e), part. vd studio récent, tout confort. T. av. 10 h, après 17 h, 766-20-66

16e PORTE SAINT-CLOUD Imm. P. de T. 1910, ascenseur 2e étage sur cour, beau 4 P., ref. neuf. 550 000 F. T. 622-54-80.

9e, St-Georges, ds bel HP 3e et s/v. 6 p. poss. tt cft+total. grenier 167 m2 à amén. en duplex. Prix exceptionnel. 878-41-65.

AVENUE FOCH Somptueux 5 Pièces 200 m2 + service + boxe, verdure, soleil. SOFICOP 924-17-30.

ETOILE Professionnel 8 p. Service. 185 m2, 2 entrées. Imm. rav. 584-91-51 ou 704-65-36

6 pièces principales Muette dans imm. anc. Etat impec. appt ensoleillé, compact classiq. agréable + chbre de service 1 425 300 F. Tél. : 771-63-55.

40, rue SPONTINI, rez-de-ch. 200 m2, parking, gd cft. Prix intéressant. Tél. matin 705-82-10. Visite de 11 heures à 13 heures.

Mo LAMARCK CAULAINCOURT Très bel imm. rénové 2 pces vendu dans l'état ou refaits neufs à partir de 155 000 F. Tél. : 522-95-20.

RUE SAUSSURE. Très beau STUDIO REFAIT NEUF avec TERRASSE PLEIN SUD. Px : 125 000 F. Tél. : 522-95-20.

PORTE VINCENNES beau 3 P. entrée, cuis., W.-C., s. d'eau, chf. cent. 220 000 F. 346-63-85.

BOIS VINCENNES près RER. Beau 4 P. entrée, gde cuis., W.-C., s. de bains, balc., asc. park. 416 000 F. Tél. : 345-82-72.

PLACE MALESHERBES Magnifique studio 50 m2 avec jardin privatif, 3e et 4e étage splendide duplex 130 m2. Tél. : 567-22-88.

Mo VILLIERS dans immeuble entièrement rénové. Studio cuis. s. de bains tout cft. 130 000 F. DUPLEX refait neuf. Prix : 198 000 F. Tél. : 522-95-20.

TRES RARE Dans imm. rénové SACRE-CŒUR - Très beau 2 P. Soleil - Calme - Vue sur PARIS - Verdure S/pl. : du mercredi 24 au sam. 27 inclus (11 à 17 h.), 6, RUE MAURICE-UTRILLO, ou tél. : 256-20-33 et après 20 h. au 261-72-00.

17e Prox. av. CLICHY. STUD. 2-3-4 P. Tt conft. Tt refl neufs, et autres OCCUPES, bel im. ravalé, bas prix. Gr. créd. Pptaire : 324-32-16, matin

REPUBLIQUE 45 m2 ASC. A rénover - Rare - 325-77-33

RUE SPONTINI 2 PIECES Confort - 82 m2 Imm. standing Pierre de taille. — 723-38-53.

A SAISIR 18e 95.000 F 2 P. Cft. RARE. - 325-77-33.

Très près Mo MICHEL-BIZOT Bel imm. récent. 9e étage. Vue dégag. Lux. appt. Gd sél. 2 ch. Balc. Tt cft. 410.000. 340-35-05.

2e Rue d'ABOUKIR. Agréable Beau 5 PCES. Tt confort. Séjour 35 m2 s/rue. Plein sud. Prix intéressant. T. : 233-62-46.

Propriétaire vend : REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

80 m PL. DES VOSGES dans imm. luxe rénové reste quelques appts : grand séjour, 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée dont l'une avec terrasse 16 m2 4, RUE DU FOIN. Tous les jours 14 h. 30-19 h. l'après-midi : 271-38-64.

16e - PASSY Studio avec cft, kitchen. 28 m2. Visite sur place le 25 mai de 12 à 16 h., 5, av. Colonel-Bonnet.

PLACE DES TERNES Superbe appt de 170 m2, imm. standing, 980 000 F. Tl 723-32-33.

TROCADÉRO Imm. neuf très grand standing 2 Pièces, 67 m2, S/JARDIN 48, Rue de LONGCHAMP, 16e. Tél. : 720-17-54.

PORTE DORÉE magnif. 5 p. 160 m2, hall d'ent. séj. 50 m2, 3 ch., s. d. b., c. toil. cuis., office + ling., wc, vaste rang. 650.000 F. ORI, 957-18-50.

MONTMARTRE BELLE GARCONNIÈRE entièrement décorée, 7e étage VUE PANORAMIQUE SOLEIL MIDI AU COUCHER Prix : 550.000 F. 259-69-36.

Paris Rive gauche

CONTRESCARPE - 5e étage, très calme, très clair, 55 m2, atelier artiste avec mezzanine, cuisine équipée, s. de bains, tél. 32.000 F. Téléph. apr. 20 h. au 603-69-96

Square NECKER Pr. Montparnasse - Imm. neuf. VRAI 3 p., dble exposition. Parking/ sous-sol. De 487.000 F à 508.000 F. GEFIC. Mme Morange 723-78-78

RASPAIL - 155 m2 divisibles, 5e ét., asc., gd balc. Vue exceptionnelle sur parc et Paris. Téléph. : 327-12-78

BD MASSENA 12e étage, 3 pces 66 m2 + cave et parking - 337-88-15

XVe CROIX-NIVERT 2 p., cuis. équipée, bains, wc, imm. pierre de taille. 160.000 F. Téléph. : 577-46-10

MAUBERT. RARE - Beau livg + chbre, cuis., bains. Tél. chff. central. URGENT - 325-75-42.

35, bd LEFEBVRE - Refait neuf. Très grand 3 pièces dont living double 92 m2, chambre service. 530.000 F - Jeudi, de 14 à 18 h.

Mo BAC - A SAISIR, charmant studio de caractère, confort. Propriétaire au 325-89-31

PLAISANCE - ODE. 95-10 ATELIER D'ARTISTE 40 m2. Hauts plafonds.

15e - BEAU 3/4 pièces. Soleil, calme. Bel imm. pierre de taille, grand confort. Possib. parking. 490.000 F - 633-45-40

QUAI VOLTAIRE Magnifique appt de 160 m2 Vue sur Seine et Louvre Prix 1.850.000 F - Tél. 326-98-66

13e - Maison 5 pces + atelier 230 m2 + terrasse de 50 m2. ALGRAIN - 285-00-59 - 09-54

VAVIN - Atelier chbre 44 m2, équipé, meubles évolutifs, sur grande cour-jardin. - 9, rue Campagne-Première. Jeudi, de 13 h. à 16 h. ou RIC. 02-44

FELIX-FAURE Superbe 5 p. tout confl, 120 m2, 2e ét., asc. Très bel immeuble pierre de taille - Tél. 293-62-16

Part. vend très bel appt sur le CHAMP-DE-MARS. 220 m2. Tél. : 577-60-18, après 20 h. 30.

Près PARC MONTSOURIS 14e ET. PLEIN CIEL Ensoleillement maximum 3 p. 78 m2 + balc.-loggia. Cuisine équipée. Parking. Imm. moderne. Excellent standing. 227-22-62

80 bis rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPART. MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

BEAU 15e Bourgeois 2 P., cft. UNIQUE - 325-75-42

132, BD MONTPARNASSE 7e étage, 206 m2, à rénover, comprenant bel atelier d'artiste. Jeudi, 15 à 19 h.

LUXEMBOURG Beau 2 pièces TT CFT, SUD. 199.000 F. - 325-97-16.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE Petit imm. entièrement restauré 2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES SOREDIM 755-98-57 227-91-45

GOBELINS Locaux rez-de-chaussée 200 m2 + sous-sol, transformation possible en appartements. 740.000 F. - 331-81-11.

RUE DU DRAGON Somptueux duplex 150 m2 3 chambres, 3 bains. Décoration Jansen. M. BROUSSET TEL. : 293-47-08.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-45.

MARAIS Contigu place des Vosges, dans bel imm. 74, séj. dble + chbre, cuis. équipée, 65 m2 + parkg. SEGONDI : 874-08-45.

CHAMP DE MARS 7 p. 215 m2, 4e ét., tt confort, grand standing, calme, soleil. MICHEL & REYL : 265-90-05.

PARC MONTSOURIS 25 m2 à rénover. T. 325-75-42.

Rue BONAPARTE DIRECT. PPTAIRE 2 P. sur belle cour ravalée. 734-98-06, HEURES BURX.

Région parisienne

NEUILLY, M.-Barrès Très bel appt 225 m2, 6e étage, vue sur bois. Très grande terrasse, triple living + 3 chbres, 2 chambres serv. + 2 garages. 763-12-03

26, RUE GUYNEMER Part. vd ds tr. bel imm. pierre de taille appt 3 pièces 110 m2, 2e ét. sur cour, clair et calme. Après 21 h. au 222-81-91

MEUDON - BELLEVUE 5 pièces 122 m2, 4 chambres + 110 m2 de jardin privatif : 910.000 F, 2 parkings compris. Visite s/pl. : 34, av. Gallieni, ts les jours de 18 h. à 20 h. Tél. 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

MEUDON - BELLEVUE 4 pces 95 m2 + 10 m2 loggia, 3 chbres : 635.000 F + parking. Visite s/pl. : 34, av. Gallieni, tous les jours de 18 h. à 20 h. Tél. 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

77500 CHELLES 15' de Paris Résid. « Val Fleuri » appt. neuf, F 5, tt cft, surf. 105 m2, séj. + coin rep. (35 m2), cuis., 3 ch. Près gare et commerc. Libre nov. 78. Px : 180 000 + C.F. 60 000 F. Tél. 020-85-46 ou écr. No 6034 « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEUDON BELLEVUE Studio 30 m2 sur jardin. Prix : 197 000 F + park. Visite sur place tous les jrs 18-20 h. 34, av. Gallieni. Tél. : 027-14-13 ou COCIM 387-84-30.

VAUCRESSON près BOIS beau studio, cuis., salle de bains, park. Prix : 135 000 F. Créd. à 10 %. Tél. : 320-73-37.

ASNIERES 1/2 P. 43 m2 cuis. équipée, imm. neuf stand. av. jard. prvé 100 m2 + box. Px : 270 000 F. Tél. : 227-07-54.

COURBEVOIE-BECON 5' GARE Ds résidence stdg 1977. Beau 5 p. av. 20 m2 balc. Nbx rang. S de bs + cab. toil. tt cft. VUE S/PARIS. 520 000 F. 789-86-06.

BOULOGNE bord Seine, 75 m2. 5e ét. tt cft. park. s/s. 380 000 F. T. : 605-86-43 jeudi et vendredi.

ST-CLOUD DOUBLE SEJOUR + 2 CH. 2 sanit. Box. Vue. Soleil. — 555-81-54.

ENGHIEN Centre - Bel appart. décoré 100 m2, cuis. équipée, bains, serv. 460.000 F. 964-85-84 ou 548-43-94

Province

Près Montauban. Ensemble immobilier 3 appartements. Dépendances. Parc. 400.000 F. Vayssié, 82130 LAFRANÇAISE.

Urgent. Propriétaire vends directement ds un vieil imm. du « Vieux Nice », 2 P. cft., 50 m². Prix total : 100.000 F. Ecr. à LADURELLI Achille, 12, rue Blanche, 75009 Paris.

Part. vd appt. gd stdg. 222 m² centre Nice, poss. usage ccial, idéal profession libérale. Tél. : (93) 80-07-53.

MONTPELLIER PLEIN CENTRE PISCINE - TENNIS APPARTEMENTS TYPE 4 et 5 3.700 F à 3.900 F le m2 SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. : (67) 58-51-51

Etranger

ITALIE, 60 km ROME, Chalet 3 P. tt cft., sous-sol, terrain 3.000 m². 250.000 F. Tél. : 660-26-76.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

RECHERCHE Client banquier 5/7 p. tt cft - 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

URGENT recherche 2 à 3 P., 55 m tout confort. 6-14-15e. Prix : 350.000 F. 526-89-39.

Rech. appts. 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Paiement comptant chez notaire Tél. : 873-23-55.

Achète dernier étage, 5 P. tt cft., préférence 7e, 8e, 16e, 17e. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy. 742-99-09.

appartements occupés

5e CARDINAL-LEMOINE Appts occupés loi 1948 41 - 47 - 51 - 106 m2. Asc. Vis. s/ r.-vs 14 h.-18 h. : 325-66-72, ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

immeubles

A vendre en TOTALITE PARIS NORD-EST Immeuble de rapport 18 APPTS construction récente, asc., v.-o., chff. et gaz individuel, bon état d'entret. Cabinet BERTRAND 886-42-42.

F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 tient à votre disposition son service « Immeubles » Vente en bloc ou par lots Appts occupés ou libres Vente au comptant ou viagers.

Europa 54, r. Amsterdam, Paris ach. urgence immeuble occupé loi 48 avec 1 appart. libre Paris ou banlieue. 520-13-57.

viagers

Près BUTTES-CHAUMONT Imm. 1974. 3 P. 65 m2 + park. Occupé. 69 ans. 62.000 F cpt + rente 1.100 266-32-35 FONCIAL

LIBRE LA CELLE-ST-CLOUD villa 4 p., garage, jardin 500 m2 85.000 F + 3.500 F/mois 1 Tête. F CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00

Vds en Tour. pr. Loches, mais. anc., libre. Entr., s., s. à m., cuis. équ., arr.-c., 3 ch., s. bns, 2 w-c, chff. En partie meublée. Gr. c., cour, jdin ind. Garage. 120.000 F + rente 600 F/mois. Téléph. : 16-43-29-74-55

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Offre de particulier

Vend Pathéphone 102 portatif, parf. état marche, av. disques. TEL. : 246-89-86. Prix à débattre.

A VENDRE Chambre à coucher moderne blanc, comprenant : 1 lit et matelas 140, 2 petites tables de nuit, 1 commode + miroir, 1 armoire 4 portes en miroir. Etat neuf. Prix : 4 800 F. TEL. : 334-04-56. entre 18 h. 30 et 19 h. 30.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté literies, salons, toutes marques, MOBILIA TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. Tél. : TRU. 00-75.

Bateaux

Part. vd VOILIER WESTERLY CENTAUR, équipé 2e catégorie, 115 000 F. Téléph. : 852-56-76.

Vds péniche 31 X 5 aménagée, navig., type barge hollandaise, acier 1973 au pavillon français groupe Diesel 220 volts, par hydraulique, air conditionné, eau chaude, tout volume habit., grande salle 15 m. X 5 parfait état, visible Côte d'Azur. Tél. midi/soir (1) 325-48-62.

Cours

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES. Cours audio-visuel privé. Démonstrations gratuites. 46, bd St-Michel Paris, 329-02-88.

ANGLAIS. Cours à tous niveaux et conversations avec professeur d'origine. Téléphone : 033-51-72.

CENTRE KLEBER PIANO Cours accélérés pour adultes débutants danse moderne, tous niveaux. TEL. : 500-88-23.

Arts

RESTAURATION TABLEAUX, pastels, dessins, sculptures par spécialiste expert, maison fondée en 1926. Achat pour collectionneur. LETOURNEUR, 28, boulevard Raspail, Paris. 548-07-58.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e.T. : 033-80-83.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pour toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40 minutes DE PARIS. TEL. : 404-42-01.

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Habillement

CHEMISE-SERVICE A vos mesures à bref délai PAR SPECIALISTE RENOVATION-RETOUCHES. 194 bis, r. St-Denis, 2e 236-80-84.

Livres

Vends Encyclopédie médicale EDILEC, 8 volumes, 1.300 F. Téléphone : 374-45-39 le soir.

Moquette

MOQUETTE PURE LAINE label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. : 842-42-42.

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Instruments de musique

25 AVRIL AU 15 MAI A vendre suite à inventaire, 40 pianos neufs et occasions droits et queues, très bon état. Anciens tarifs et importantes réductions pour légers défauts d'aspect. Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 Paris. T. 522-21-74 et 30-90. Atelier-Occasion. T. : 757-19-74.

PIANOS neufs depuis 6 800 F. Occ. 3 500, Créd. Daudé 75, av. Wagram. Tél. : WAG. 34-17.

PIANO CENTER loue les meilleures marques mondiales PIANOS-ORGUES neuf, occasion récente. « LOCATION-VENTE PIANO-BAIL » en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport). PARIS-OUEST : pianos. TEL. : 782-75-67. PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

Vends PIANO 1/2 QUEUE 1974 GROTRIAN-STEINWEG Téléphoner à Mlle LOUIS, 203-25-98 ou 16 (99) 30-49-35.

Psychologie

Entretiens d'aide psychologique PSYCHOTHERAPIE. TEL. : 333-21-12.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez ALISON CLAY Conseil matrimonial Rencontres - Mariages - Loisirs. SOIREES DANSANTES. Ecrire ou téléphoner : 35, rue La Boétie, 75008 PARIS. TEL. : 256-04-02.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

CANNES - RÉSIDENTIEL 50 mètres plage Midi, grand appart. Vue mer, 240 m2, meublé. Vacances juin à septembre au mois. Tél. jusqu'au 25 mai : 647-40-32 de 9 h. à 16 h. puis (93) 45-14-54.

BRETAGNE-SUD PRESQU'ILE DE RHUYS CHOIX DE LOCATIONS Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT - CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

LA TRANCHE-SUR-MER Vendée, Ruban Bleu des Plages non Polluées, reste à louer qq villas meublées ainsi que qq chambres meublées, pour juin, juillet, août et sept. Proximité immédiate de la Plage et des commerces. Emplac. de choix. AGENCE DES PINS, B.P. 22. 85360 LA TRANCHE-SUR-MER. TEL. : (51) 30-36-77.

ITALIE Très grande villa Bord mer - Gd jardin juin, juil. T. 373-37-27, ap. 20 h.

Fam. enseignant, garde enfants 6-11 ans. Belle-Ile. Vie fam., act. : bains, voile, etc. 200-43-76.

« MAS de GUERREVIEILLE » Ste-Maxime. Vue except., pisc., tenn. Villa 3 P. 5-6 pers. à louer juin et septembre. T. 288-94-95.

Locat. avec Skip. Cannes, Goélette 16 m. Rec. Cft. Gd pont. Bains de soleil. Bien équipée. Sans frais ag. T. 878-61-23.

A Golfe-Juan : Location 1er juin, vue sur mer, proximité plage, calme complet, villa, 3 chambres, literie 7 personnes, grand séjour, salle d'eau, w.-c., jardin, parking. 75 F par jour tout compris. 2. Août. Rez-de-jardin, vue sur mer, proximité plage, parking, 1 chambre, séjour-cuisine, salle d'eau, w.-c. 50 F par jour tout compris. Tél. 63-78-54, Blaia, 436, chemin des Clos, Golfe-Juan, 06220 Vallauris.

LA CROIX-VALMER. Part. loue belle villa 8 pers., pisc., tennis privés. Juin, septembre, octob. Prix int. T. (98) 44-15-68, 20 h.

Sables-d'Olonne, locations été. Agence des Présidents, B.P. 153. Tél. (51) 32-13-19.

CORSE. Séjours, location ou hôtel à la semaine. Forfait transport charter. Villas. Voyages Corses Tél. : (1) 526-22-72.

Bassin Arcachon, 33 Andernos A louer juillet-août villa dans jardin boisé, 2 chbres, séjour, cuis., s. de b., w.-c. Tt cft. T. après 19 h. à 781-94-57.

LA GRANDE-MOTTE à louer studio, terrasse, jardin près port. Tout confort. JUIN 1.200. JUILLET 1.800. Tél. le soir : 566-87-14 ou 322-82-12.

BIARRITZ, juillet, bel appart. près mer, 4 p. Tout confort. Téléphoner le matin (16-1) 288-46-08 Paris.

VOSGES, Gde ferme aménagée tt cft. Juillet ou août, 4.000 F. Tél. (28) 55-06-04.

PERIGORD. Paying Guests. Accueil. Cft. Calme. Château la Valade. 24310 Bourdeilles.

MAISON de CAMPAGNE, 100 km nord Paris, vallée Aisne, très beau jardin, 4 chambres. tout confort. A louer juillet. Tél. 250-71-88.

PERIGORD, 10 km RIBERAC luxueuse maisonnette dans splendide propriété, SEJOUR, cuisine, chbre, dche. Tél. après 20 heures : (15-53) 90-82-25.

A louer juin et août ancien moulin, parcours truite, Sud-Nivernais. 900 F + ch. Tél. Richet, 329-38-27.

ITALIE (TOSCANE) loue pleine campagne résidences très confortables. T. 504-29-73.

Campagne AIX, villa, libre : juin, juillet, août, septembre. Couch. 5 personnes. Tél. (42) 28-94-98 H.R.

P. loue juillet, août, maison nve 7 P., 3 bns, lave-vais. Tv coul. 10 pers., parc. 7 km Bordeaux, 45 km Arc. T. (56) 89-17-41.

Vacances anglaises, séjours d'études ou séjours libres, adultes et enfants. 033-12-19.

Prenez la barre pour une croisière sur les rivières bretonnes

Offrez-vous des vacances originales, totalement reposantes.
Retrouvez le mode de transport le plus ancien du monde : le bateau, mais avec tout le luxe et le confort d'aujourd'hui.
Au mouillage de GUIPRY-MESSAC, sur la Vilaine, un bateau luxueux très habitable - pour 4 à 8 personnes - et facile à piloter vous attend. Vous y découvrirez, au fil de l'eau, l'une des plus belles régions de FRANCE : la BRETAGNE.
Votre croisière est organisée par LADBROKE TRAVEL S.A., spécialiste en ANGLETERRE des vacances en liberté...
Pour en savoir plus, écrire ou téléphoner à :
LADBROKE TRAVEL S.A. avenue du Port. 35480 GUIPRY-MESSAC Tél. : 16 (99) 34-60-11.

Voyage en FINLANDE. 1 mois. Départs sur vol régulier le 1/7 et le 1/8. Prix spécial Programme sur demande. Ecrire ADEFF, Mannerheimi. 56 A 6, 00100 Helsinki 10, Finlande.

Jeune femme américaine ch. accueil dans famille région parisienne, pour 6 semaines, A c. du 2 juillet, avec ses deux filles, 9 et 11 ans. Offre 5.600 F pour pension complète. Ecrire ECI, Hauts-de-Provence G3, 13100 Aix ou tél. (42) 21-07-68.

A 40 minutes DE PARIS UN CLUB DE LOISIRS (à la carte) tennis, piscine, chevaux, night-club, pêche, etc. DES WEEK-ENDS DE REVE TEL. : 404-42-01.

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt comp. Mrs. Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

COUPE DU MONDE 78 Loc. du studio au 4 p. + s. de bns + F. de mén. PR. STADE. Ecr. pr réserv. rue Lorrea 1151, T. 821-57-38 à Buenos-Aires 1117.

ANGLETERRE Séj. linguistiques organisés par associat. professeurs d'anglais, 3 semaines août 1 425 F, voyage, logement en famille anglaise, cours, activ. culturelles et sport. TEL. : 350-60-71.

Psychanalyse

FEMMES, entreprenez une PSYCHANALYSE débouchant sur la vie, avec des femmes ayant une longue et féconde expérience. Tentez de découvrir vos propres voies, afin d'exister personnellement dans vos différentes orientations familiales, sociales, profession. T. : 206-22-46 de 12 h. à 13 h.

PSYCHOTHÉRAPIES En groupes d'analyses de psychodrame, d'expression corporelle (cycles et sessions de 5 jours). CEPREG, Clamart. Tél. 630-01-22.

Rencontres

RELATIONS ISRAELITES. Tous âges, ESGE, 42, boulevard Magenta, 75010 Paris. 607-09-53.

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

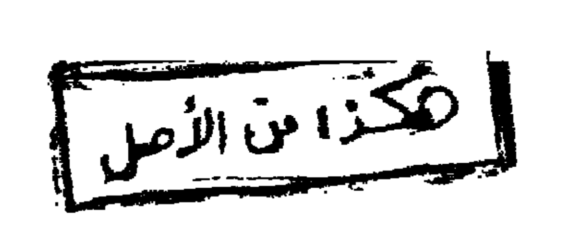
RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 4 & 6 rue Jean Bart Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.





Transports

TRAINS FRANÇAIS SUPPRIMÉS VERS L'ITALIE

La S.N.C.F. annonce des suppressions de trains à destination de l'Italie mardi 23 et mercredi 24 mai, en raison des arrêts de travail prévus dans les chemins de fer italiens.

Au départ de la gare Paris-Lyon, quatre trains seront supprimés mardi soir : Palatino (19 h. 36) ; Simplon-Express (20 h. 3) ; Rome - Express (20 h. 39) et Lombardie-Express (22 h. 27).

Le train 5755, qui part à 23 h. 53, s'arrêtera à Brigue, de même que le mercredi 24, le train Lutétia de 8 h. 36. Le train 219 de 9 h. 3 s'arrêtera définitivement à Modane.

● *Nouvelle liaison Paris-Nouakchott.* — L'Union des transports aériens (UTA) *ouvrira*, le 3 juin prochain, une nouvelle ligne régulière cargo entre Paris et Nouakchott. Un Douglas DC-8 reliera une fois par semaine l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle à la capitale mauritanienne.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-5-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-V DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 mai à 0 heure et le jeudi 25 mai à 24 heures :

Les basses pressions continentales et les hautes pressions du proche-océan entretiendront sur notre pays un flux modéré de secteur nord. Une perturbation achèvera de traverser nos régions méridionales.

Jeudi 25 mai, sur le sud des Alpes et le Midi méditerranéen, des pluies orageuses matinales seront suivies d'éclaircies, tandis que les vents, de secteur nord, se renforceront. Ailleurs, le temps sera assez ensoleillé malgré des nuages passagers. Ces nuages seront toutefois plus abondants près de la Manche orientale et de la mer du Nord ; ils se développeront localement l'après-midi et pourront donner quelques orages sur nos régions de l'Est et du Nord-Est, ainsi que sur l'Aquitaine et les régions pyrénéennes. Les températures seront du même ordre que celles du mercredi 24 mai.

Mercredi 24 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mai ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 12 et 8 ; Dijon, 15 et 9 ; Grenoble, 15 et 9 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 12 et 8 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 16 et 10 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice, 19 et 11 ; Paris - Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 20 et 14 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 13 et 10 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 18 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 13 degrés ; Amsterdam, 12 et 9 ; Athènes, 27 et 16 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 34 (max.) ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 16 et 11 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 15 et 5 ; Moscou, 15 et 5 ; New-York, 24 et 17 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 20 et 9 ; Téhéran, 26 et 18.

Chasse

LES CHASSEURS EUROPÉENS ET LA DIRECTIVE SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX

La Fédération des associations de chasseurs de la C.E.E. (FACE) a réaffirmé lundi son souci de « voir aboutir le plus rapidement possible le projet de directive de la C.E.E. sur la conservation des oiseaux ».

Réunie récemment en assemblée générale à Bruxelles, la FACE déclare « réitérer sa demande de voir proposer des textes très précis et plus impératifs sur la protection et la gestion des habitats nécessaires à la reproduction, à la migration et à l'hivernage des oiseaux », précise notamment un communiqué du comité français Chasse-Nature.

Les délégations présentes à Bruxelles ont ainsi réclamé un inventaire précis des zones à conserver, à réaménager ou à créer, et suggère de les classer en quatre catégories : humides, forestières, montagneuses et culturales.

La FACE, qui représente six millions de chasseurs européens, propose, en outre, d'élaborer un système révisable de classification momentanée des oiseaux, afin de « permettre une protection totale des espèces en régression, de réaliser des prélèvements rationnels et contrôler des populations stables et de limiter certaines catégories en forte expansion qui peuvent déséquilibrer les populations des autres espèces ».

Visites et conférences

JEUDI 25 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 15, 22, rue Beautreillis : « Le Marais » (Mme Barbier).

14 h., 163, rue Saint-Maur : « L'Ecole professionnelle de dessin industriel » (l'Art pour tous).

15 h. 30, entrée : « La Sainte-Chapelle » (M. de La-Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., métro Censier-Daubenton, Mme Vackier : « Promenade dans le quartier Mouffetard » (Mme Hager).

14 h., devant l'entrée de la manufacture : « La manufacture de céramique de Sèvres » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Les chefs-d'œuvre en péril du Marais » (Templia).

14 h. 30, 135, rue Saint-Martin : « La peinture moderne » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h., université de Nanterre, 2, rue de Rouen : « Fiscalité et choix économiques ».

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, M. Henri Rollet : « Inspiré de Le Play, l'apport de Jean Viollet à la Famille ».

18 h., 28, rue des Saints-Pères, M. Gilles Ritchot : « L'habitat : bien culturel ou patrimoine immobilier ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, MM. J.-L. Houdebine, D. Kaisergruber, G. Scarpetta : « Le marxisme et la question philosophique du langage ».

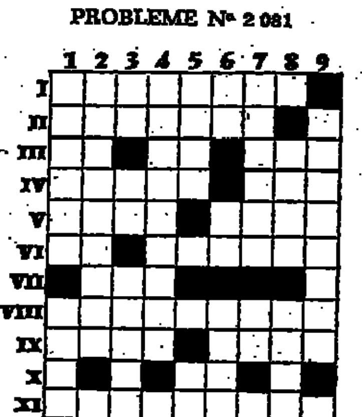
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Amadou : « De l'ésotérisme de la genèse au symbolisme de la Vierge » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 15, salle Saint-Lambert, 6, rue Péclet, Mme Thérèse Bertheret : « Le corps a ses raisons ».

21 h., 54, rue des Saints-Pères, M. Laurent Gagnebin : « Jean-Jacques Rousseau et le problème du mal » (Eglise réformée du Foyer de l'âme).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 081



HORIZONTALEMENT

I. Espèces destinées à la reproduction. — II. Indique que l'on veut en dire plus ou en savoir davantage. — III. Conjonction ; Abréviation ; Exposé aux courants d'air. — IV. Diminue passagèrement une acuité auditive ; Caroline et Virginie. — V. Chercha à avoir le dernier mot ; Parti d'Angleterre. — VI. Va à la mer ; Prit certaines dispositions. — VII. Devises. — VIII. Baume des affligés. — IX. En voilà un qui gagna au change ! ; Site touristique. — X. Grecque. — XI. Il ne faut pas compter sur lui pour faire la lumière.

VERTICALEMENT

1. La belle de Cadix ; Elucubration le plus souvent nocturne. — 2. Caractères de marque. — 3. Abréviation ; Préfixe ; Centre d'apprentissage. — 4. Interdite aux personnes frappées d'anosmie. — 5. Ile ; Abréviation. — 6. Terme musical ; En moins ; N'arrête pas de râler. — 7. Se montre brillant ; La plus vague des références. — 8. Montagne ; Evoque une conversion célèbre. — 9. Là plus qu'ailleurs, on doit admettre fort bien la discussion au sujet des couleurs.

Solution du problème n° 2 080

Horizontalement

I. Noceur ; De. — II. Ecouteras. — III. Ir ; Vent. — IV. Généreuse. — V. Aèdes. — VI. St ; SSO. — VII. Boule ; Ive. — VIII. Ecrou ; Ter. — IX. Ale (le porter est également une bière) ; Thèse. — X. Tell. — XI. Essayeuse.

Verticalement

1. Neige ; Béate. — 2. Ocre ; Socles. — 3. Co ; Naturels. — 4. Eumée ; Lô ; Là. — 5. Ut ; R.D. ; Eut. — 6. Rêvées ; Hue ! — 7. Réussite. — 8. Dans ; Oves. — 9. Ester ; Erèbe.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 24 mai 1978 :

UN DECRET

● Portant publication de la convention pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique, ensemble de deux annexes et un acte final, ouverts à la signature à Paris du 4 juin 1974 au 30 juin 1975.



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Alitalia redresse sa situation financière

Intérêt confirmé pour l'Airbus

De notre envoyé spécial

Rome. — Alitalia qui passait pour la compagnie malade de l'Europe tant son *activité était désorganisée par une série de* grèves sauvages, recouvre la santé en même temps, d'ailleurs, que plusieurs compagnies européennes et américaines. Son exercice 1977 se solde par un bénéfice de 11,1 milliards de lires, soit environ 60 millions de francs, alors que l'année précédente son bilan laissait apparaître un déficit de 40,1 milliards de lires. L'IRI, qui possède 90 % de ses actions avait, il est vrai, accepté il y a un an de doubler le capital de cette entreprise publique, le portant ainsi à 120 milliards de lires.

M. Umberto Nordio, président d'Alitalia, a néanmoins souligné, au cours d'une conférence de presse réunie le mardi 23 mai à Rome, *la fragilité de ces résultats.* « Les récents événements politiques ont entraîné une baisse de notre trafic touristique », a-t-il reconnu. Reste, pour l'avenir, à lever d'autres inconnues : le partage du marché intérieur entre compagnies concurrentes, le renouvellement de l'accord bilatéral entre l'Italie et les Etats-Unis, la négociation de contrats salariaux avec le personnel navigant.

A la différence d'Air-France, Alitalia a pu se séparer à temps de ses seize Caravelle dévoreuses de kérosène. L'an dernier, elle s'est *débarrassée* des *onze* dernières : huit ont été vendues et trois autres démontées. La compagnie italienne a choisi de remplacer ces avions et cinq DC 8-43 par des Boeing 727-200, dont elle a *commandé au mois de novembre* 1977 quatre nouveaux exemplaires. *« Cette acquisition sera financée sans avoir recours à l'emprunt, grâce aux ressources courantes de la société »*, a indiqué M. Nordio.

Alitalia étudie aujourd'hui *le* remplacement de ses trente-trois DC 9-32, qui devraient progressivement disparaître à la fin des années 80. Elle envisage d'équiper sa flotte de six à treize nouveaux appareils. *« Nous avons besoin de machines qui puissent être utilisées sur l'ensemble de notre réseau et non pas seulement sur une partie »*, précisent ses dirigeants, qui feront leur *« bon choix »* à la fin de cette année.

Pour M. Nodio, l'avion gros porteur Airbus est *« le candidat le mieux placé »* pour assurer cette succession. Mais les constructeurs américains Boeing et *McDonnell-Douglas offrent à son* avis *« des solutions de rechange intéressantes »*. La question n'est pas encore tranchée de savoir si la compagnie italienne achètera uniquement des Airbus ou diver*sifiera son* choix. Dans cette seconde hypothèse, quel appareil de petite capacité (120-160 places) aurait ses préférences ? A ce propos, M. Nordio a cité une fois encore les noms de Boeing et de McDonnell-Douglas. Il a oublié de nommer le Jet, l'avion européen pour la construction duquel la France cherche des partenaires. Silence de mauvais augure ?

Le meilleur prix

Certains, qui lui reprochent ses manquements à l'esprit européen, en veulent encore pour preuve la manière dont, l'automne dernier, Alitalia a brusquement et unilatéralement réduit et simplifié ses tarifs sur le réseau de l'Atlantique nord, sans prendre conseil de quiconque. A l'expérience, M. Nordio ne regrette pas d'avoir ainsi fait cavalier seul.

A son avis, l'Association du transport aérien international (IATA) était impuissante à coordonner les positions des uns et des *autres sur l'application* des nouveaux barèmes. *« Nous avons donc exaspéré cette situation, souligné ses défaillances, pour finalement y porter remède. Nous avons joué un rôle essentiel dans la révision du processus d'établissement des tarifs aériens »*, assure M. Nordio.

« S'ils sont mieux adaptés aux exigences du marché, les tarifs actuels ne permettent pas de couvrir les coûts et de faire des réserves », admet le président d'Alitalia. *« Cette courageuse politique de défense de l'usager »*, comme il la nomme, a ses limites.

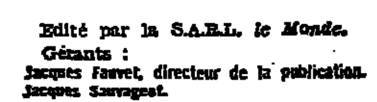
M. Nordio refuse de s'aligner sur la position *« simpliste et erronée »* des Etats-Unis, qui veulent déréglementer et libéraliser à tout prix le transport aérien international. *« Des accords de limitation des capacités restent absolument nécessaires de compagnie à compagnie,* affirme-t-il, *pour ajuster l'offre à la demande et obtenir ainsi, pour le passager, le meilleur prix. »*

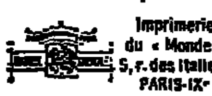
JACQUES DE BARRIN.

● *Les armateurs britanniques et la « concurrence » de l'U.R.S.S.* — Dans son rapport annuel, la *Fédération* des armateurs britanniques demande à la Communauté européenne de parer sans tarder à la *« concurrence déloyale »* de la marine marchande soviétique.

La fédération se félicite des discussions entreprises à Bruxelles à ce sujet, mais insiste sur la nécessité d'une action efficace avant que l'U.R.S.S. n'arrête ses projets d'acquisition de navires supplémentaires dans le cadre de son *nouveau plan quinquennal devant* entrer en vigueur en 1981. — *(A.F.P.).*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

A PROPOS DE...

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Chantiers sans horizon

Les difficultés du groupe Terrin tiennent à la situation particulière de l'entreprise, mais doivent être replacées dans un cadre plus général : la crise de la réparation et de la construction navale non seulement en France mais dans le monde.

L'activité de la construction navale mondiale est tombée à son plus bas niveau depuis douze ans, au cours du premier trimestre 1978, sans signe d'amélioration à court terme, estime le dernier rapport de la Lloyds, le bureau britannique de classification et d'expertise maritime.

Les carnets de commandes ont diminué de 8,9 % par rapport au dernier trimestre de 1977. Le niveau des nouvelles commandes (2,06 millions de tonnes) reçues au premier trimestre est près de deux fois et demi inférieur aux livraisons (4,85 millions de tonnes) durant la même période.

A l'exception du Brésil et de la Suède, tous les pays gros constructeurs maritimes continuent de constater de substantielles contractions de leurs carnets de commandes. Les commandes du Japon, premier constructeur, diminuent de 13,5 % ; celles des Etats-Unis de 7,6 % ; celles de la France de 18,1 %.

Le nombre de navires en construction, destinés à l'exportation, a diminué de 889 000 tonnes (8,5 %). Les pavillons ayant accru le plus sensiblement leur flotte existante sont les Etats-Unis (+ 2,46 millions de tonnes), le Liberia (+ 2,3 millions), la Norvège (+ 1,38 million), la Grande-Bretagne (+ 1,30 million) et l'Espagne (+ 1,02 million).

Le nombre de navires excédant 100 000 tonnes, dans les carnets de commandes, a continué de régresser (vingt-huit au lieu de trente-trois au dernier trimestre 1977). Les pétroliers et les transporteurs de vrac représentaient la même proportion des commandes.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les chantiers français, la fédération de la métallurgie C.G.C. (F.C.M.I.M.) vient de proposer une série de mesures « draconiennes » *afin d'assurer la survie de cette branche qui emploie, sous-traitants compris, environ cent quarante mille salariés.*

M. Paul Marchelli, président de la F.C.M.I.M., estime qu'il faut, à terme, entreprendre un redéploiement au niveau régional de cette industrie et diversifier les activités des chantiers. Dans l'immédiat, il demande que les pouvoirs publics fassent en sorte qu'au minimum 50 % des marchandises françaises soient transportées sur des bâtiments battant pavillon français, et que la moitié de ces derniers soient construits sur des chantiers français.

Pour la réparation navale qui travaille pour ainsi dire « au jour le jour », la F.C.M.I.M. réclame qu'obligation soit faite aux armateurs, dont ceux qui sont subventionnés, de faire réparer leurs bateaux dans les ateliers français et non à l'étranger, ce qu'elle considère comme « amoral ».

Réflexe normal devant la crise : chacun est tenté de se replier sur soi.

ENVIRONNEMENT

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DU RHONE

28 millions seront investis en cinq ans dans le secteur de Pierre-Bénite

De notre correspondant régional

Lyon. — La cour d'appel de Lyon, doit examiner deux affaires de pollutions du Rhône survenues en 1972 et 1976, dont la responsabilité est généralement imputée à l'usine de produits chimiques Pechiney-Ugine-Kuhlmann de Pierre-Bénite (1). M. Alain Zamanski, nouveau directeur de cette importante unité — 600 millions de francs de chiffre d'affaires et mille cinq cents personnes — a fait connaître le 21 mai, au cours d'une conférence de presse, l'intention du groupe de mettre en œuvre à Pierre-Bénite un programme quinquennal de lutte contre la pollution chronique.

Avec ses trois filières de production — acide fluorhydrique, produits oxygénés, et acroléine — l'usine constitue une source permanente de pollution et d'accident. On y manipule en effet, chaque année, 150 000 tonnes d'acide sulfurique, 120 000 tonnes de gaz fluocarboné, 4 000 tonnes de chlorite et surtout 30 000 tonnes d'acroléine. C'est le déversement accidentel de 20 tonnes d'acroléine dans le Rhône qui avait détruit la faune et la flore sur 80 kilomètres en 1976.

Les dirigeants de l'usine ont souligné que sur 35 millions de francs d'investissements réalisés depuis 1973, le groupe PUK a consacré 4 500 000 francs à la lutte contre la pollution. Toutefois on reconnaît que les efforts ont été accomplis plutôt pour *« éviter les accidents »* que pour *« limiter la pollution chronique »*. Désormais l'établissement ne pourra plus déverser directement dans le Rhône le sulfate de chaux, *les matières en suspension* non solubles et les matières organiques. De nouvelles normes de traitement des eaux sont en cours de négociations avec l'administration. L'usine doit investir dans ces équipements 28 millions de francs en cinq ans, ce qui correspond chaque année à moins de 1 % du chiffre d'affaires de 1977. Mais il faut y ajouter le coût d'exploitation des systèmes de dépollution déjà existants — 8,5 millions pour 1977 — auxquels s'ajouteront les dépenses de fonctionnement des nouvelles installations. Ces frais sont nécessaires pour maintenir en milieu urbain une pareille usine dont on assure qu'elle sera orientée désormais vers une chimie beaucoup plus fine, beaucoup plus « raisonnable ».

BERNARD ÉLIE.

(1) Pour la pollution de 1976, M. Jacques Bert, directeur de l'usine de Pierre-Bénite, avait été condamné le 7 novembre 1977 à un mois de prison avec sursis et à deux amendes d'un montant total de 7 000 francs. Pour la pollution de 1972, M. Robert Thermet, directeur à cette époque-là, avait été relaxé. Les deux affaires viennent en appel.

SEMAINE D'INFORMATION SUR LE NUCLÉAIRE A ORANGE

(De notre correspondant.)

Orange. — Poursuivant son action de « sensibilisation de l'opinion aux problèmes d'aujourd'hui », M. Louis Giorgi, *maire d'Orange et conseiller* général communiste du Vaucluse, vient d'organiser dans sa ville une semaine d'information sur le nucléaire. Orange, en effet, est situé au cœur du triangle nucléaire formé par l'usine d'enrichissement d'uranium d'Eurodif (à 30 kilomètres), les réacteurs de Marcoule (15 kilomètres), les fusées atomiques du plateau d'Albion (60 kilomètres). A cet ensemble doivent s'ajouter deux centrales : celle du Tricastin (Vaucluse) et celle de Cruas (Ardèche).

Aussi la population a-t-elle suivi avec intérêt les expositions, projections de films et débats organisés avec le concours de la C.F.D.T., d'E.D.F., de l'Union française des consommateurs et des mouvements écologistes. C'est le vulcanologue Haroun Tazieff qui a conclu le débat en affirmant : *« Le drame de notre société n'est pas sa propension à surconsommer, mais son penchant au gaspillage systématique. »*

UN NOUVEAU JARDIN POUR LES PARISIENS DANS LE QUARTIER BABYLONE

Ils étaient (presque) tous là, les habitants du quartier Babylone (septième arrondissement), pour inaugurer, le dimanche 21 mai, leur nouveau jardin mis à la disposition des Parisiens par les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul. Il y avait là des personnes âgées *« qui attendaient l'ouverture de cet espace vert depuis soixante ans »* et des enfants attroupés... autour d'un plan de rhubarbe.

Tout a commencé en 1970 : le président du comité d'aménagement du septième arrondissement demandait alors à la supérieure de la congrégation qui possède un parc derrière l'hôpital Laënnec, rue de Babylonne, d'ouvrir une partie de ce jardin aux enfants des écoles voisines. En 1971, la supérieure acceptait de mettre à la disposition de la Ville 7 000 mètres carrés de terrain, mais il faudra attendre 1978 pour que l'espace vert soit définitivement ouvert. En contrepartie de la cession des 7 000 mètres carrés, les sœurs demandent l'édification d'un mur de séparation destiné à isoler la partie qu'elle conservent.

Reste à aménager le parc. Les idées ne manquaient pas dimanche et les feuilles destinées à les recueillir furent rapidement noircies. Les visiteurs étaient unanimes à vouloir conserver ce coin de campagne où poussent les arbres fruitiers, la glycine et les rosiers. Mais les enfants du quartier réclament aussi *« des balançoires », « des poissons rouges », « la possibilité de jardiner »,* ils veulent *« qu'on laisse l'herbe pousser tranquillement »* et *« qu'on organise la cueillette des fruits »,* ils réclament *« un marchand de glaces »* et *« un terrain de jeux »*. — M.-C. R.

● *Budget voté à Cergy-Pontoise.* — Par vingt voix pour, dix-sept contre et deux abstentions, le budget primitif 1978 de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) a été approuvé le lundi 22 mai par le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle. Voté en équilibre, il accuse une augmentation de la pression fiscale de 18,8 %, inférieure à celle de l'année dernière.

هكذا من الأصل

Le Monde

Les pouvoirs [...] de faire baisser [...]

LOGEMENT

L'AUGMENTATION DES LOYERS DES H.L.M. NE POURRA DÉPASSER 10 %

(Publicité)

AVIS AU PU[...]

ROCADE NORD [...]

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Les pouvoirs publics auraient pris la décision de faire baisser légèrement le coût du crédit

Après avoir longtemps hésité, les pouvoirs publics auraient décidé de faire baisser légèrement le coût du crédit. Dans un délai qui n'est pas précisé — quinze jours, un mois, ou peut-être deux. — ils « inciteraient » les banques à réduire de 0,30 % à 0,50 % au maximum leur taux de base, fixé à 9,30 % depuis le début de septembre 1977.

Les projets du gouvernement dans cette matière ont passablement varié depuis deux mois. Au lendemain des élections, M. Raymond Barre entrevoyait une baisse sensible du coût du crédit — de 1 % ou même 2 %, — ce qui aurait constitué une contribution à la relance de l'économie. A cet effet, la Banque de France devait procéder à une détente progressive du taux de l'argent sur le marché monétaire, de façon à peser sur le coût de refinancement des banques et la rémunération de l'épargne non réglementée (dépôts au-dessus de 200 000 francs).

Cette détente a bien eu lieu, l'Institut d'émission ayant ramené à 8 % environ contre 9 % (et 10,50 % pendant la période « chaude » précédant les électoins) le loyer de l'argent sur le marché monétaire. En revanche, Matignon s'est trouvé beaucoup moins pressé de mettre à exécution ses projets concernant le coût du crédit.

Ce dernier, aux yeux du premier ministre ne doit pas être inférieur au taux d'inflation. Or les mesures prises depuis un mois (forte hausse des tarifs publics et des carburants) vont avoir pour effet de faire monter aux environs de 10 % le taux d'inflation. Même si cette montée n'est jugée qu'« apparente », il ne paraissait plus opportun à l'hôtel Matignon de procéder à une baisse des taux.

Néanmoins, on a pensé en haut lieu que l'incertitude régnant sur le principe d'une telle baisse pouvait être néfaste, en cette période de conjoncture « molle ». De nombreux chefs d'entreprise s'attendent à une réduction du coût du crédit, et certains, même, diffèrent leurs projets dans l'espoir d'obtenir des conditions meilleures. Il convient donc de « faire quelque chose ». De toute façon la réduction sera faible et plutôt indicative. La véritable baisse est renvoyée à plus tard, probablement en 1979, si le taux d'inflation est d'ici là ramené à 8 % au moins. — F. R.

Attaquée par les fabricants de « compatibles »

I.B.M. prépare une vaste contre-offensive

Une nouvelle fois, les spéculations sur la stratégie d'I.B.M. vont bon train. Le numéro un mondial de l'informatique semble préparer une contre-offensive pour répondre aux attaques de plus en plus vives dont il fait l'objet de la part des fabricants de « compatibles » américains et japonais.

En 1976, I.B.M. abandonnait *sine die* son projet « F. S. » (Futur System) qui aurait, au dire des spécialistes, révolutionné le marché. Problèmes techniques ? Changement de stratégie ? On ne sait. Un an après cet abandon, la firme annonçait officiellement la sortie d'une nouvelle gamme d'ordinateurs (la 303 X), qui offrait une nette amélioration des performances et du rapport prix-performances, mais ne présentait, en fait, aucune innovation technique spectaculaire. A l'époque, les observateurs avaient vu dans cette annonce la mise en place par I.B.M. d'une « stratégie en escaliers », destinée à répondre au coup par coup à ces nouveaux venus sur le marché de l'informatique que sont les fabricants de « compatibles ».

Lancée par un ancien d'I.B.M., M. Gene Amdahl, la politique du « compatible » consiste à fabriquer des machines (hardware) qui utilisent tous les logiciels (programmes) et les périphériques des matériels I.B.M. Ainsi, on s'attaque directement au parc I.B.M. et il n'est pas nécessaire d'investir dans le développement des logiciels, un domaine plus onéreux que la seule fabrication des unités centrales proprement dites. Ainsi les constructeurs de « compatibles » peuvent casser les prix. Or, malgré son succès commercial, il semble que la gamme « 303 X » n'ait pas mis un terme à l'ambition des fabricants de « compatibles » américains et japonais, qui multiplient les banderilles. De plus, des accords de coopération technologique se nouent entre les concurrents classiques d'I.B.M. : l'Anglais I.C.L. et le Japonais Hitachi, Siemens et Fujitsu. Le troisième fabricant mondial de circuits intégrés, National Semi Conductor, se lance à fond dans la production de « compatibles ». Les firmes japonaises s'affirment chaque jour un peu plus grâce à leurs progrès rapides dans la technologie des circuits intégrés. Il serait donc logique qu'I.B.M. réagisse.

Cette contre-offensive s'effectuerait dans trois directions :

— Augmentation massive de la production (+ 60 % prévu en 1978 pour les ordinateurs grands et moyens), permettant ainsi de casser les prix.

— Accords de coopération dans certains domaines avec d'autres sociétés. Ainsi I.B.M. vient, à la surprise générale, de signer un accords avec la société américaine Intel, qui est à l'origine de la découverte du micro-processeur. I.B.M. pourrait utiliser gratuitement tout le *konw how* d'Intel dans ce domaine. En échange, la compagnie offre à Intel le libre accès à tous ses travaux sur les bulles magnétiques (représentant quelque quatre cents brevets) considérées comme la prochaine révolution technologique dans le domaine des mémoires.

— Lancement de nouveaux matériels : les ingénieurs du géant mondial auraient mis au point deux nouvelles séries de produits. La première, baptisée du nom de code « E », constituerait en quelque sorte le prolongement en « bas de gamme » de la ligne 303 X et se substituerait aux anciens ordinateurs de la famille 370 d'I.B.M. (125, 138, 148).

La seconde, baptisée « H » (pour haute performance), comporterait plusieurs innovations importantes. Il s'agirait de « véritables monstres ». Leurs performances seraient trois fois supérieures à celles du plus grand modèle d'I.B.M. (1). Les capacités de mémoire seraient plus denses et le rapport perfoamances/prix serait encore baissé.

La principale innovation technologique résiderait dans l'incorporation des logiciels à l'intérieur de l'unité centrale proprement dite grâce à la technologie du microcodage. Déjà introduite partiellement sur certains modèles actuels, elle serait, cette fois, appliquée sur une grande échelle.

Les séries « E » et « H », dont la production serait entièrement automatisée, seraient pratiquement opérationnelle si l'on en croit certaines informations diffusées notamment par la presse spécialisée. Reste à savoir quand la firme les annoncera officiellement. On parle de 1979 pour la série « E ». Pour des raisons de stratégie commerciale et de capacité de production, la sortie de la série « H » interviendrait un peu plus tard.

Chez I.B.M. on se refuse à tout commentaire et l'on fait simplement remarquer que la compagnie peut à tout moment modifier sa stratégie comme l'a montré l'abandon au dernier moment de la F.S.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Elle atteindrait 16 000 kilo-opérations par seconde.

AFFAIRES

La C.G.E. et Alsthom-Atlantique regroupent leurs réseaux commerciaux à l'étranger

La Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) et Alsthom-Atlantique ont décidé de regrouper leurs réseaux commerciaux à l'étranger en créant une société unique : C.G.E.-Alsthom International. Son capital sera réparti entre la C.G.E. (25 %), Alsthom-Atlantique (25 %) et cinq sociétés à hauteur de 10 % chacune, Alsthom-Unelec, C. G. E. E.-Alsthom, C.I.T.-Alcatel, Delle-Alsthom et Société générale d'entreprises, qui sont des filiales de l'un ou de l'autre groupe.

La mise en place de ce réseau unifié, qui couvrira 90 pays et emploiera neuf cent cinquante personnes, répond à trois grands objectifs :

— Obtenir un effet de masse en faisant transiter par le même canal un volume de chiffre d'affaires important : en 1977, les prises de commandes à l'exportation des deux groupes ont représent 9 milliards de francs ;

— Présenter un catalogue le plus vaste possible de produits complémentaires. Les filiales des deux groupes, qui vendront toujours sous leur marque, couvrent ces secteurs : bâtiments, travaux publics, télécommunication, automatisme, électronique professionnelle, produits d'électricité, matériel mécanique et de traction. La constuction navale reste en dehors du champ de l'accord ;

— Donner à des sociétés françaises (P.M.I., notamment), dont les produits et les services ne seraient pas concurrents de ceux de C.G.E. et d'Alsthom-Atlantique, la possibilité d'utiliser le réseau international, moyennant bien sûr une rémunération pour les deux groupes. La C.G.E.-Alsthom International sera le plus important réseau français à l'étranger pour la vente de biens d'équipement. Son rôle devrait s'apparenter à celui joué par les grandes société japonaises de commerce. *« Nous apportons quelque chose de nouveau »*, a indiqué M. Loyque, P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique : *« le mariage pour l'exportation de la grande entreprise et de la P.M.I. »*.

Cette démarche des deux groupes, qui se veut *« pragmatique »*, se traduira également par *« un reclassement de leurs participations dans certaines filiales à l'étranger »*. Ainsi C.G.E., Alsthom International pourra prendre directement des participations minoritaires dans les filiales étrangères (Canada, Maroc, Iran, Brésil).

Des liens financiers étroits en 1976 (la C.G.E. avait cédé Alsthom aux Chantiers de l'Atlantique et détient une participation de 31,5 % dans la nouvelle société Alsthom - Atlantique). Une action commerciale commune à l'étranger en 1978... Y aura-t-il une troisième étape ?

LOGEMENT

L'AUGMENTATION DES LOYERS DES H.L.M. NE POURRA DÉPASSER 10 %

A l'occasion de l'inauguration, le 23 mai, à Strasbourg, du trente-neuvième congrès de l'Union nationale des H.L.M., M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé la levée du dispositif de contrôle des loyers H.L.M. le 1er juillet.

Ce dispositif, inscrit dans le plan Barre, limitait à 3 % l'augmentation des loyers pour le premier semestre 1978. Au 1er juillet, les H.L.M. seront de nouveau soumises à la réglementation normale. Celle-ci interdit, en fait, aux offices d'H.L.M. de procéder à des augmentations de loyer de plus de 10 % par semestre (soit 20 % par an). Ainsi les augmentations des loyers H.L.M. au 1er juillet 1978 ne pourront en aucun cas excéder 10 %. On pense qu'elles se situeront, selon les offices, dans une fourchette allant de 5 % à 10 %.

M. Cavaillé a également annoncé à Strasbourg un relèvement « sensible », à dater du 1er juillet, du montant de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.). Les propositions que le gouvernement soumettra pour consultation aux organismes concernés prévoient une actualisation des barèmes en fonction de l'évolution des prix à la consommation (pour le premier élément de calcul, qui prend en compte les revenus des ménages) et de l'indice des prix à la construction (pour le second élément de calcul, qui prend en compte les loyers et charges).

En outre, un petit « coup de pouce » supplémentaire sera accordé aux petits ménages (sans ou avec enfant) à faibles revenus. Parallèlement et pour financer cette mesure, le plafond d'exclusion du bénéfice de l'A.P.L. sera légèrement abaissé (en francs constants).

Ces mesures aideront, selon M. Cavaillé, les H.L.M. à remplir leur mission sans qu'il soit question de remettre en cause le calendrier de généralisation de la réforme.

FISCALITÉ

Les plus-values mobilières

(Suite de la première page.)

Le R.P.R. qui, lors du débat de 1976, avait carrément saboté le texte gouvernemental, mauvais et politiquement inopportun, a été consulté. C'est notamment pour tenir compte de son avis que les pouvoirs publics ont rédigé le nouveau projet qui privilégie la simplicité au détriment de la stricte équité.

Désormais, on distinguera entre les *« professionnels de la Bourse »* et les *« amateurs »*, les premiers étant imposés dans les conditions de droit commun — c'est-à-dire suivant le barème de l'impôt sur le revenu — les seconds étant totalement exonérés si les plus-values réalisées sont faibles ou taxées forfaitairement (30 % ou moins) si les bénéfices à la revent esont plus importants.

Le difficile était évidemment de déterminer ceux que le fisc considérera comme des professionnels. L'article 92 du code général des impôts concerne les personnes qui réalisent *« de façon habituelle des plus-values mobilières »*. Mais son interprétation a toujours été délicate, son application difficile. Finalement, deux critères ont été retenus pour définir le *« professionnel boursier »*. Ce sera, d'une part, le plus ou moins grand nombre d'opérations achat-revente réalisées (on rapportera chaque année le total des opérations de vente à la valeur du portefeuille au début de l'année) ; d'autre part, l'importance des gains boursiers par rapport aux revenus globaux.

Si ces deux critères sont positifs, l'article 92 du code des impôts s'appliquera et le *« professionnel boursier »* verra ses gains réintégrés dans son revenu imposable, et, comme tels, imposés au barème de l'impôt sur le revenu qui, rappelons-le, comporte une tranche à 60 %.

● Si un seul de ces deux critères est réuni, à savoir un grand nombre d'opérations d'achat-revente pendant l'année (mais apportant des profits représentant moins de la moitié du revenu global), le contribuable sera considéré comme une sorte de semi-professionnel. Il pourra, dès lors, choisir ou bien le droit commun (réintégration dans le revenu imposable), ou bien une imposition forfaitaire que le gouvernement a fixée à 30 %.

● Enfin si les opérations réalisées ne répondent à aucun des deux critères énoncés, le fisc considérera qu'il ne s'agit pas d'un vrai professionnel de la Bourse. Cet « amateur » sera totalement exonéré en cas de faibles plus-values ou imposé forfaitairement à un taux assez bas (15 %, semble-t-il) si ses bénéfices dépassent un certain seuil en une année.

D'autre part les plus-values importantes, mais occasionnelles — comme celles qu'entraîne un changement de majorité au sein d'une société, ou une cession d'un bloc d'actions — seront faiblement taxées (15 %) pour ne pas gêner les restructuration et changement de main qui s'imposent dans beaucoup d'entreprises.

Fait important : l'érosion monétaire n'est plus prise en compte dans le calcul de la plus-value. Tel qu'il se présente, le projet de loi, fortement inspiré des pratiques étrangères, apparaît — sous réserve d'un examen plus approfondi — très simplifié par rapport à la version 1976. Il n'apporte pourtant pas encore de réponse parfaitement claire à une question qui se pose depuis deux ans et qui avait opposé dans les conditions qu'on sait M. Giscard d'Estaing au R.P.R. : faut-il taxer toutes les formes d'enrichissement ou bien convient-il, comme le demandaient les amis M. Chirac, de limiter le nouvel impôt aux seules plus-values spéculatives ?

ALAIN VERNHOLES.

● *Des 604 Peugeot assemblées en Corée du Sud.* — L'accord de coopération signé en avril 1978 entre Automobiles Peugeot et la société automobile sud-coréenne Kia Industriel Company a reçu l'approbation du gouvernement de Séoul. Aux termes de cet accord, Peugeot vendra à Kia Industriel, dans un premier temps, des modèles 604 semi-montés qui seront assemblés sur place, puis des modèles totalement en pièces détachées (dits CKD) jusqu'à concurrence de deux mille unités par an destinées au seul marché intérieur sud-coréen. L'accord prévoit également que Peugeot *fournira des prestations d'ingénierie et d'assistance technique* pour le lancement de la production prévu dès juillet 1978.

ÉTRANGER

UN AN APRÈS SA PRÉSENTATION AU CONGRÈS

Le programme énergétique du président Carter sort enfin de l'impasse

De notre correspondant

Washington. — Le programme énergétique du président Carter est enfin sorti de l'impasse dans laquelle il végétait au Congrès depuis plus de six mois. Les membres de la Chambre des représentants appartenant à la commission mixte parlementaire, chargée d'élaborer un compromis entre les projets de loi adoptés l'an dernier par le Sénat et par la Chambre, se sont mis d'accord, mardi 23 mai, sur un texte de libération progressive des prix du gaz naturel produit aux Etats-Unis. Ce projet va être soumis, le 25 mai, à l'ensemble de la commission, dont l'approbation ne fait pas de doute, les sénateurs y étant en majorité favorables.

Les débats sur la libération du prix du gaz naturel paralysaient les travaux de la commission depuis l'automne dernier. Au départ, la Chambre des représentants avait accepté le maintien des contrôles à des prix plus élevés qu'à l'heure actuelle. Le Sénat, par contre, s'était rangé à l'idée des sociétés pétrolières, qui affirmaient qu'une libération était indispensable pour stimuler la recherche de nouveaux gisements et donc la production.

Il a fallu plus de six mois de laborieuses négociations, menées souvent sous l'égide du secrétaire à l'énergie, M. James Schlesinger, ou de M. Carter lui-même, pour aboutir au compromis. Ce dernier prévoit que les prix du gaz naturel nouvellement découvert sera libre à partir de 1985. D'ici là, ils pourront augmenter à un rythme d'environ 10 % par an. De 1985 à 1988, le président des Etats-Unis aura compétence pour rétablir un contrôle pendant une période de dix-huit mois.

Bien que la situation soit débloquée, M. Carter devra encore attendre l'été, avant que le Congrès lui transmette un programme énergétique. Et ce sera un programme beaucoup moins ambitieux que celui transmis par la Maison Blanche au Capitole en avril 1977. Il va falloir six à huit semaines pour mettre en forme définitive les divers textes approuvés en principe par la commission mixte. Ensuite, il faudra que les deux chambres les votent et les débats risquent d'être longs sur certains éléments, notamment le prix du gaz naturel.

L'un des articles essentiels du programme Carter, la taxation du pétrole à la production pour porter son prix au niveau mondial, va être abandonné pour l'instant. C'est du moins l'intention des leaders du Congrès, les perspectives d'accord sur ce point paraissant bouchées dans l'avenir prévisible, en raison notamment de l'opposition du sénateur Russell Long, l'influent président de la commission sénatoriale des finances, élu d'un Etat pétrolier, la Louisiane.

Si tout va bien au cours des deux prochains mois, M. Carter pourra signer, fin juillet ou début août, des textes qui, outre la libération des prix du gaz naturel, encourageront le remplacement du pétrole par le charbon dans l'industrie et la conservation de l'énergie, notamment la réduction de la consommation d'essence des voitures. Ces mesures sont bien en retrait de l'ambitieux projet présenté en avril 1977 par la Maison Blanche, mais, cinq ans après l'embargo pétrolier arabe, elles représentent un premier pas dans la direction qu'il indiquait, un pas que ni Richard Nixon ni Gerald Ford n'avaient pu décider le Congrès à faire.

(Intérim.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6720	4,6780	+ 12	+ 32	+ 20	+ 45	+ 15	+ 40
$ can.	4,1960	4,2030	— 7	+ 25	— 18	+ 20	— 35	+ 32
Yen (100).	2,0400	2,0440	+ 75	+ 100	+ 140	+ 170	+ 425	+ 480
D. M.	2,1890	2,1950	+ 70	+ 100	+ 160	+ 195	+ 510	+ 570
Florin	2,0460	2,0500	+ 50	+ 70	+ 110	+ 135	+ 335	+ 380
F. B. (100).	14,0400	14,0650	+ 238	+ 365	+ 455	+ 650	+1240	+1650
F. S.	2,3660	2,3720	+ 70	+ 145	+ 245	+ 280	+ 765	+ 820
L. (1 000)..	5,3500	5,3580	— 255	— 200	— 530	— 440	—1590	—1430
£	8,4610	8,4750	— 245	— 150	— 440	— 320	—1388	—1215

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 1/2	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 3/4
$ E.-U.	21 11/16	21 13/16	7 1/8	7 5/8	7 7/16	7 13/16	8 1/8	8 1/2
Florin	4 1/4	5	4 3/16	4 9/16	4 1/8	4 5/8	4 5/8	5 1/8
F. B. (100).	4 3/4	5 3/4	5 1/8	5 7/8	5 1/4	5 7/8	6 5/16	6 13/16
F. S.	1/4	3/4	1 1/8	1 5/8	1 1/4	1 5/8	1 11/16	2
L. (1 000)..	11 1/4	15 1/4	12 5/8	13 1/4	13 1/8	13 7/8	13 3/4	14 3/4
£	11 1/4	12 3/4	10 3/8	11	10 3/4	11 3/8	11 3/8	12
Fr. franç..	7 3/4	8 1/2	8 1/8	8 7/8	8 5/8	9 3/8	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

INFORMATIQUE

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT NORA

Chargé par le président de la République d'étudier « les moyens de conduire l'informatisation de la société », M. Simon Nora, inspecteur général des finances, a remis à M. Giscard d'Estaing et rendu public le rapport qu'il a établi au terme de son enquête, avec M. Alain Minc. Ce document a été analysé par Jean-Michel Quatrepoint (« le Monde » du 20 mai).

En raison de son intérêt exceptionnel, nous commençons la publication intégrale de la troisième partie du rapport, chapitre prospectif intitulé « Questions pour l'avenir ». Il s'ordonne autour de deux hypothèses dont la première est résumée par une interrogation : « Société informatisée, société de conflits culturels ? »

I. - Société informatisée, société de conflits culturels ?

« La réponse est oui, mais rappelez-moi donc la question. »
Woody ALLEN.

« Trend is not destiny. » (1)
Lewis MUMFORD.

La réflexion sur l'avenir à long terme s'organise autour de deux hypothèses :

— Dans une société à haute productivité, les conflits s'élargiront progressivement à tous les éléments de la vie sociale, à tous les composants du « modèle culturel », par exemple le langage et le savoir ;

— Face à cet avenir aléatoire, l'essentiel n'est pas de prévoir les effets de la télématique, mais de socialiser l'information.

Sur ces thèmes, il ne s'agit pas d'apporter des conclusions globales, mais de proposer un canevas d'interrogations.

I. - Société à haute productivité, société conflictuelle

L'informatique permet et accélère l'avènement d'une société à très haute productivité : moindre *travail pour une plus grande* efficacité, et emplois très différents de ceux imposés par la vie industrielle. Cette mutation est amorcée, forte diminution de la main-d'œuvre dans les secteurs primaires et secondaires, montée des services, et, surtout multiplication des activités où l'information est la matière première (2). Elle s'accompagnera d'un changement dans la structure des organisations et d'un basculement des attitudes à l'égard du travail.

En France, depuis la dernière guerre, se sont constitués de grands ensembles industriels régis par la loi des rendements croissants. Pour certaines productions, celle-ci subsistera : il faudra en respecter les contraintes sans illusion excessive sur les aménagements, participation et aménités, compatibles avec la discipline qui leur est inhérente. Mais quelques expériences françaises et de nombreux exemples à l'étranger (3) montrent que les techniques nouvelles, et notamment celles liées à l'automation et à l'informatique, peuvent multiplier les domaines où la petite organisation l'emporte en efficacité sur la grande. Les tensions sociales, l'entropie, la vulnérabilité propres aux institutions trop vastes conduiront à généraliser cet éclatement de la production : *l'atelier* prendra le pas sur l'usine, la filiale sur le conglomérat (4). Progressivement, l'industrie occupera donc une place de plus en plus faible et beaucoup de ses implantations se fractionneront. En outre, la marche générale de la société exigera une quantité de travail productif décroissante. En terme de volume global, cette évolution est inéluctable (5).

La scène sociale traditionnelle tendra à se désarticuler, au fur et à mesure du passage de la société industrielle, organique, à la société d'information, polymorphe. Les rapports de productions ne demeureront pas la matrice *unique de* la vie *sociale*. Les rivalités n'opposeront plus deux classes structurées par leur insertion dans les processus industriels, mais des groupes mobiles et innombrables, *conditionnés* par la diversité de leur appartenance et de leurs projets. La source et l'enjeu de ces conflits s'élargiront à la *société entière*.

Comment la confrontation entre les groupes répartira-t-elle la charge ou le réconfort de l'emploi productif, la définition de sa finalité ? Dans un univers où se dissoudra la « valeur travail », le travail régressera-t-il en tant que valeur ? Fruit de l'héritage *religieux et de pratiques* quotidiennes, sa vertu d'insertion et de sécurisation en fit durant des siècles la pierre angulaire de l'organisation sociale.

L'activité productive résiduelle sera-t-elle la corvée de l'armée de réserve des sous-prolétaires immigrés et l'apanage de quelques *névrosés* fabriqués dans les grandes couveuses de la technocratie ? Subsistera-t-il une « classe laborieuse » vouée au discrédit des guerriers dans la Chine ancienne ? Le travail sera-t-il au contraire réparti entre une population plus nombreuse mais partagée entre une activité principale assurant le statut et les garanties sociales et de multiples occupations tournées vers une production extérieure aux circuits marchands traditionnels, vers des satisfactions ludiques ou vers la seule sociabilité ?

Quelles règles, quelles valeurs communes *présideront* à la coexistence fatale d'au moins trois formes d'organisations collectives : des grandes entreprises vouées à la rationalisation et à la productivité maximale ; des petites unités performantes ouvrant la voie à l'innovation, aux nouveaux produits, aux nouvelles *consommations, et dont la loi* restera la combativité, le goût du risque et la quête du profit maximum ; des services publics, des coopératives, des associations, des groupes très décentralisés, peu soucieux de rendement économique et financier mais consommateurs de main-d'œuvre et dispensateurs d'aménité ? Comment s'établira le dosage subtil au sein d'une société conviviale sous contrainte d'équilibre extérieur, *entre deux mondes* aussi *étrangers* l'un à l'autre mais aussi indispensables l'un à l'autre que celui du nucléaire et celui d'Illich ?

Le déplacement des conflits commence à être sensible dans la plupart des pays modernes. Ils continueront longtemps à se manifester *dans l'entreprise. Mais* leur détonateur émigre progressivement vers d'autres thèmes d'affrontement : la ville, la santé, *l'éducation... L'explosion* étudiante de 1968 fut un premier signal de cette transformation que le mouvement écologiste prolonge. Le foisonnement de la vie associative, la perception de solidarités de refus, de voisinage, de loisirs, témoignent de nouveaux désirs, suscitent de nouvelles expériences, manifestent des tensions étrangères au monde de la production. Ces mouvements sont si bien perçus que la vie politique est aujourd'hui la course à leur captation.

Mais ils ne font pourtant qu'amorcer la transition vers la société à très haute productivité, où les conflits se porteront de manière privilégiée sur les facteurs culturels, où leur appropriation sera devenue le moteur de *l'histoire*.

C'est alors que la télématique va, lentement mais sûrement, peser sur des instruments majeurs de la culture : le langage dans ses rapports avec l'individu, et même dans sa fonction sociale ; le savoir comme prolongement des mémoires collectives, comme outil d'égalisation ou de discrimination des groupes sociaux.

II. - Télématique et conflits culturels : langage et savoir (6)

Lorsque les Sumériens *inscrivaient* les premiers hiéroglyphes sur des tablettes de cire, ils vivaient, sans probablement la percevoir, une mutation décisive de l'humanité : l'apparition de l'écriture. Et, pourtant, celle-ci allait changer le monde. Aujourd'hui, l'informatique annonce peut-être un phénomène comparable. Les analogies sont frappantes : extension de la mémoire, prolifération et mutation des *systèmes d'information* ; modification éventuelle des modèles d'autorité. La griserie des similitudes peut conduire loin. L'importance d'une telle transformation demeure cependant indéchiffrable pour ceux qui la vivent, sauf à la considérer avec l'œil de Fabrice à Waterloo.

La méthode même fait défaut : si l'informatique provoque à long terme une mutation décisive dans la langue et dans le savoir, elle entraînera des changements de la pensée, des concepts et du *raisonnement*, qui effaceront peu à peu les outils utilisés pour les deviner. Que faire, sinon *poser* des questions sans réponses et donner des réponses sans autre ambition que de soulever de nouvelles questions ?

a) Télématique langage et domination

La diffusion de plus en plus large de l'informatique, au moment où le vocabulaire d'accès *à la machine se banalise, induira* des effets sur le langage et la syntaxe : pénétrant les activités fondées sur la communication (travaux de bureau, rédaction d'actes juridiques, composition de textes, etc.), la télématique recourt à une langue en apparence véhiculaire, en fait d'une nature *différente*, parce que modulaire.

Exemple à échéance proche, l'informatique de bureau cherche à reproduire les *dialogues* d'une manière strictement limitée à ses besoins et invente un langage épuré, pour communiquer *aux moindres frais. Cette évolution* s'affirmera au fil des ans : elle cumule facilité et efficacité, aux dépens d'une perte de contenu, plus sensible aux intellectuels qu'aux gestionnaires.

Dans un premier temps, cette informatisation de l'écrit portera sur les textes les plus pauvres en « signifiants ». Ce ne sera pas une mutation majeure par rapport à un mode d'écriture déjà répétitif et mécanique. Mais *au-delà ? Où s'arrêtera la communication* informatisée, lorsque les ménages commenceront à être équipés en ordinateurs ? La question pourrait apparaître *gratuite*, s'il n'y avait le précédent des calculatrices électroniques. Nul n'aurait imaginé, il y a quinze ans, la floraison d'appareils peu onéreux, à la portée de chacun et d'abord des élèves : aujourd'hui la question n'est plus de savoir si le calcul va reculer, mais quand *il va disparaître*.

Que deviendra l'écriture traditionnelle, alors qu'une langue informatisée, plus fruste, mais *suffisante pour exprimer* l'essentiel des messages de la vie quotidienne, s'offrira à chacun ? Or le langage traduit et génère un mode d'organisation ; y toucher, c'est faire vibrer la société elle-même. Il produit et reproduit en effet la hiérarchie sociale : le parler des classes populaires est sans doute aujourd'hui plus éloigné de celui des couches dominantes que ne le sont leurs modes de vie respectifs. L'inégalité culturelle est désormais prépondérante et la langue y tient un rôle majeur. La généralisation du langage informatisé constituera-t-elle un facteur d'émancipation ou accusera-t-elle les différences ? Elle n'influencera pas également chacun des usagers. Sans doute ne cessera-t-elle de se perfectionner, de prendre en charge des dialogues de plus en plus élaborés. Mais sa *propagation* dans les diverses catégories sociales ne sera pas uniforme : elles manifesteront une résistance inégale à la pénétration d'un langage codificateur et sommaire. Leur perméabilité dépendra de leur niveau culturel : celui-ci n'étant pas semblable, la télématique exercera une *influence discriminatoire*. Davantage encore qu'auparavant, la langue sera devenue un enjeu culturel. Des groupes s'opposeront pour se l'approprier.

b) Télématique savoir et pouvoir

Le modèle culturel d'une *société* repose aussi sur sa mémoire, dont la maîtrise conditionne largement la *hiérarchie des pouvoirs. L'accès* à des sources d'information infiniment accrues entraînera des mutations fondamentales et pèsera sur la structure sociale en modifiant les modalités d'appropriation du savoir.

Avec la télématique, l'archivage change de dimension et de nature. La mise sur ordinateur suppose un effort d'organisation fondé à la fois sur des contraintes techniques et des impératifs financiers. *La constitution de banques de données* va être à l'origine d'une restructuration rapide des connaissances suivant des contours aujourd'hui difficiles à définir. Cette mutation se fera à l'initiative des promoteurs de ces banques et, selon toute probabilité, aux Etats-Unis. Prévaudront de ce fait des critères sécrétés par le modèle culturel américain.

L'informatique risque alors d'être à l'origine d'une de ces discontinuités autour desquelles pivote le savoir. Les frontières des disciplines seront plus fluides, plus mobiles, parce qu'elles résul*teront de codifications multiples*, de tentatives éparses, sans orchestration ni dessein. Liée au premier chef à la nature des banques de données, cette évolution traduira aussi l'influence de la culture américaine, qui ne s'organise pas en corps de bataille et ne fonde pas des corporations. La *multiplication* des configurations affaiblira le poids des classifications unificatrices : le savoir y perdra le réconfort d'une *tradition et* d'une *sociologie*. Y gagnera-t-il une once de liberté ?

L'informatique va aussi bouleverser une culture individuelle constituée principalement de l'accumulation de connaissances ponctuelles. Désormais, la discrimination résidera moins dans le stockage de savoirs, et davantage dans l'habileté à chercher et à utiliser. Les concepts l'emporteront sur les faits, les itérations sur les récitations. Assumer cette transformation serait une révolution copernicienne pour la pédagogie. La priorité donnée à l'acquisition d'un micro-savoir universel est aujourd'hui liée à une conception de la culture dont l'école assure la pérennité. Celle-ci est inséparable des traits sociologiques du monde scolaire et universitaire, de la méritocratie particulière sur laquelle il se fonde, de l'idéologie dont les enseignants sont imprégnés. Ce basculement vers l'apprentissage des structures et des concepts se fera sans doute lentement. Il ouvrira une période pendant laquelle l'enseignement ne sera pas encore adapté à la métamorphose que représentent les banques de données. Pendant ce temps les enfants, pour qui l'école est le principal moule culturel, seront désarmés devant ce nouveau rapport au savoir.

Toute modification des connaissances s'est accompagnée de mutations sociales : la montée de la bourgeoisie a été concomitante de celle du livre, l'apparition des *castes technocratiques du* développement de l'économie, de la sociologie, de la psychologie, *c'est-à-dire de nouvelles* disciplines qui enrichissaient les modes d'action du pouvoir. La révolution télématique aura des conséquences aujourd'hui inappréciables. Il faudrait en effet une conception bien figée du changement social *pour faire* de celui-ci un « jeu de l'oie » où tel groupe reculerait de quelques *cases et tel autre* avancerait de quelques échelons connus à l'avance.

Prochain article :

II. - SOCIALISER L'INFORMATION

(1) *La fatalité n'est pas un destin.*

(2) Aux Etats-Unis, les travailleurs agricoles représentaient en 1900 35 % de la population active totale contre 4 % aujourd'hui. La main-d'œuvre industrielle a culminé en 1950 avec un pourcentage de 40 %. La population employée dans le « secteur de l'information », moitié de celle du secteur industriel en 1940, est aujourd'hui le double (cf. annexe n° 4, pages 36 à 53 ; tableaux, pages 40, 41 et 51). Cette catégorisation est certes discutable (cf. annexe n° 4, pages 59 à 69), mais elle met en relief un phénomène important. En France, sous les mêmes réserves, 45 % de la population active travaillent déjà dans le secteur informationnel (cf. *Poids relatif de l'information dans l'ensemble des activités économiques*, par MM. L. Ferrandon et J.-G. de Chalvron, publication de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, novembre 1976).

(3) Cf. par exemple la côte Ouest des Etats-Unis, le Canada, l'Italie.

(4) Dès maintenant, « small is beautiful » est devenu un slogan aux Etats-Unis.

(5) *Ses prémices se manifestent* dès à présent : cf. première partie, chapitre II.

(6) Ce rapport ne peut analyser le déroulement et l'avenir des divers conflits « hors production ». Ont été retenus le langage et le savoir, à la fois parce qu'ils sont au cœur de tous les autres conflits et qu'ils peuvent être à long terme directement influencés par la télématique.

SOCIAL

LE TIERS PAYANT POUR LES MÉDICAMENTS

« L'avance pharmaceutique ? je ne connais pas... »

Entre la butte Montmartre et le marché aux puces, il ne manque guère de pharmacies : une centaine pour ce XVIIIe arrondissement de Paris. La plupart des officines, petites et charmantes, sont tenues par des gens que tout le quartier connaît. Comme on connaît les revendeurs de « séries » policières ou les réparateurs en tout genre. Ou encore les propriétaires de bistrots. Le quartier a gardé ses traditions et une bonne partie de ses habitants — familles nombreuses et petits budgets — malgré la rénovation récente.

Depuis la mise en application, le 7 mars 1977, de la convention « relative à la dispense de l'avance des frais en matière de prestations pharmaceutiques » (1), *tout assuré social, muni d'une attestation annuelle d'activité ou d'un bulletin de paye et d'un document confirmant son affiliation à une caisse, peut réclamer des médicaments gratuitement (s'il justifie pouvoir être remboursé à 100 %) ou ne payer que la part des frais qui ne lui seront pas remboursés par la Sécurité sociale (30 %). Le pharmacien conventionné doit accepter d'agir ainsi — ce qui représente de sa part une avance — lorsque le coût de l'ordonnance est d'au moins 30 F. Encore faut-il que l'assuré transmette ensuite son dossier au centre de paiement dans un délai inférieur à trois mois.*

Ce système est-il entré dans les mœurs ?

« L'avance pharmaceutique ? Je ne connais pas... » *Cette femme de ménage se rend, comme elle le fait fréquemment, au centre de Sécurité sociale proche de la porte de Clignancourt. Ce matin-là, quelques retraités, des mères accompagnées de bambins nerveux, attendent patiemment le remboursement de leurs frais médicaux. Sur les seize personnes présentes, une seule a l'habitude de demander l'avance. Dix connaissent la législation, mais préfèrent venir passer un moment pour se distraire et* « voir du monde » *(cela en dit long sur leur isolement). D'autres se disent qu'il faut faire parvenir leur dossier à la Sécurité sociale :* « Alors, tant qu'à faire... » *D'autres, enfin, expliquent que leur pharmacien* « n'y tient pas » *ou qu'il disparaît dans l'arrière-boutique lorsqu'on lui demande une avance...*

« C'est la loi, je n'ai pas à me prononcer », *remarque, légèrement irritée, une pharmacienne du quartier. Pas d'affichette en vitrine :* « Les gens ne sont-ils pas au courant ? » *Les clients n'aiment guère, ajoute-t-elle, montrer leurs papiers et leur feuille de paye. Ils ne demandent que rarement à bénéficier de l'avance.* « Par gentillesse, pour nous éviter un surcroît d'écritures... », *ajoute un de ses confrères.*

Ceux qui utilisent la formule ne sont, semble-t-il, pas les plus nécessiteux. De plus, pour certains assurés ou pharmaciens, l'avance est souvent synonyme de charité. Et non pas un droit.

« L'avance, pour un P.-D. G., n'est pas justifiée. Vous voudriez que le système soit plus largement appliqué ? Mais ce serait la fin des pharmaciens et de la Sécurité sociale ! Ce serait accroître le gaspillage de médicaments », *s'exclame une pharmacienne du quartier.*

Le système de l'avance conduirait-il à une surconsommation de médicaments ? L'expérience de cette première année d'application ne semble pas confirmer cette hypothèse. « Les premiers mois, ce fut comme une éclosion d'avances. Maintenant, la demande régresse. Au total, c'est peu », *constate, de fait, la directrice du centre de paiement. Ainsi, pour une journée de guichet, cent trente-sept personnes, cinq avances. Même bilan, selon le délégué d'arrondissement de la Fédération des syndicats pharmaceutiques qui, à l'entrée comme à l'intérieur de son officine, a collé l'affichette précisant le droit. Ce pharmacien a fait une centaine d'avances en un an et n'a eu que trois réclamations : trois dossiers que les assurés avaient omis d'envoyer à la Sécurité sociale.*

Quant à la principale crainte qu'exprimaient certains pharmaciens au lendemain de la signature de la convention — « faire crédit à la Sécurité sociale », *— elle s'est révélée non fondée. Tous ont, en effet, bénéficié des facilités de trésorerie prévues dans l'accord.*

Décidément, l'avance pharmaceutique n'est pas encore d'un usage très répandu (2). Ailleurs, dans le treizième arrondissement ou dans certaines villes de banlieue, elle a, semble-t-il, plus de succès. Pourquoi ? ...

DANIELLE ROUARD.

(1) La convention du 27 décembre 1976 signée entre la caisse centrale primaire de la région parisienne et 93 % des pharmaciens de la région est entrée en application le 1er mars 1977.

(2) Le total des avances, dans la région parisienne, est passé de 8,3 millions de francs en septembre 1977 à 13,7 millions en janvier dernier.

A Isse (Loire-Atlantique)

DEUX PATRONS, VENUS PRÉSENTER UN PLAN DE LICENCIEMENT, SONT RETENUS PAR LES OUVRIERS AVANT D'ÊTRE DÉLIVRÉS PAR LA POLICE.

Le P.-D.G. du groupe Plastic Plat (Hutchinson), M. Heer, et le directeur de l'usine Atlas, à Isse (Loire-Atlantique), M. Marchand, qui étaient retenus, dans ce dernier établissement, par des ouvriers depuis mardi après-midi, ont été délivrés, mercredi 24 mai, vers 5 heures du matin, par des gendarmes mobiles. Les forces de l'ordre ont pénétré dans l'usine d'Isse en brisant les portes et les fenêtres de la cantine. Les ouvriers n'ont opposé aucune résistance.

Le P.-D.G. du groupe Plastic Plat était venu à Isse pour présider le comité d'entreprise, auquel il a demandé d'entériner un projet de licenciement collectif affectant deux cent onze des quatre cent dix-neuf salariés de l'établissement. Le comité d'entreprise refusait et les deux patrons étaient alors empêchés de quitter l'usine Atlas par quelque deux-cents ouvriers, qui contraignaient ensuite MM. Herr et Marchand à défiler à leur tête dans les rues d'Isse.

A leur retour à l'usine, mardi, vers 21 h. 30, les ouvriers, qui n'étaient plus qu'une centaine, ne suivaient pas les consignes des délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., qui leur demandaient de libérer les deux dirigeants, et, par un vote à main levée, décidaient de retenir ceux-ci pour qu'ils participent à une manifestation prévue, mercredi, à Châteaubriant. L'intervention des gendarmes mobiles devait mettre un terme à cette affaire.

● *A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des P.T.T.*, les préposés parisiens doivent observer, jeudi 25 mai, une grève de vingt-quatre heures pour obtenir un horaire de travail de trente-cinq heures en cinq jours, le « droit au samedi » et une augmentation des effectifs. Un meeting doit avoir lieu, jeudi à 9 heures, à la Bourse du travail, suivi d'une manifestation devant le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications.

● *Le syndicat C.G.T. des cheminots de Paris-Sud-Ouest* appelle les conducteurs de train des lignes d'Etampes et de Dourdan à faire grève, du jeudi 25 mai à 20 heures au samedi 27 mai à 6 heures, pour réclamer une amélioration de leur déroulement de carrière (accession à l'échelle T. 5) et de leurs conditions de travail.

SIDÉRURGIE

Les suppressions d'emplois en Lorraine

UN MINISTRE BIEN OPTIMISTE

Evoquant à Metz la crise de la sidérurgie, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a fait preuve d'un robuste optimisme. Il a affirmé que, grâce aux implantations de SAVIEM et de Citroën, le nombre d'emplois créés dans la région était supérieur à celui des emplois supprimés. Certes, ces deux implantations vont donner naissance à près de huit mille emplois, mais dans quelques années seulement. En attendant, la sidérurgie lorraine a supprimé plus de onze mille emplois de janvier 1977 à avril 1978 et, selon toute probabilité, elle envisage de réduire ses effectifs de mille six cents à deux mille cinq cents personnes chaque année entre 1979 et 1983, ce qui ne manquera pas de creuser un écart déjà très préoccupant.

M. Giraud a implicitement avalisé ces prévisions en déclarant : « L'histoire de la sidérurgie ne s'arrête pas en avril 1979 » (date d'expiration de la convention sociale prévoyant onze mille suppressions de postes en Lorraine). « D'autres réductions d'emplois seront nécessaires. » Il a nié qu'un nouveau « plan acier » soit à l'étude (« le Monde » du 29 mars 1978). Mais le plan précédent n'est-il pas déjà caduc, que ce soit pour les prévisions en matière d'emploi ou pour le rétablissement de l'équilibre financier des entreprises, qui donne des cauchemars au gouvernement comme aux banquiers ? — F. R.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La C.G.T. estime avoir perdu 1,85 point ces six derniers mois

La C.G.T. vient d'établir une récapitulation des résultats des élections professionnelles portant sur les six derniers mois.

Cette statistique concerne 400 entreprises du secteur privé, employant plus de 500 salariés, soit environ 640 000 travailleurs au total.

Dans l'ensemble, ce bilan fait apparaître que la C.G.T., en recueillant 54,09 % des suffrages exprimés, perd 1,85 point par rapport à l'année précédente. Les voix perdues se répartissent à raison de 0,12 point pour la C.F.D.T., qui obtient 22,63 % des suffrages ; de 0,33 point pour FO (11,62 % des suffrages), de 0,67 point pour la C.G.C. (5,99 % des suffrages), de 0,63 point pour la C.F.T.C. (2,78 % des suffrages), de 0,15 point pour la C.F.T. (1,13 % des suffrages) le reste allant à des listes diverses.

A la C.G.T., on estime que ce recul doit faire l'objet d'un examen attentif de la part de toutes les organisations. Mais, ajoute-t-on, les résultats montrent une approbation d'ensemble de la C.G.T., *« malgré les violentes campagnes déclenchées contre elle »*.

SELON UNE ENQUÊTE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL PORTANT SUR 1975, LA C.G.T. ENREGISTRAIT, DÈS CETTE ÉPOQUE, UNE PERTE D'AUDIENCE.

Le ministère du travail et de la participation vient de publier, avec un retard considérable, les résultats des élections aux comités d'entreprise en 1975. Il ressort de cette enquête, qui porte sur 2 367 257 électeurs (1 million 671 101 suffrages exprimés) et intègre pour la première fois les entreprises contrôlées par l'inspection du travail en agriculture (ce qui atténue la portée des comparaisons), que l'audience de la C.G.T. était déjà, à cette époque, en diminution, du moins dans le collège des *ouvriers*.

Dans ce collège, la C.G.T. obtient 44,6 % des voix (48,1 % en 1973) ; les non-syndiqués, 18,2 % (16,8 %) ; la C.F.D.T., 20,2 % (20,3 %) ; F.O., 8,6 % (7,7 %) ; la C.G.C., 0,4 % (0 %).

Dans le collège des *techniciens et agents de maîtrise*, en revanche, la C.G.T. progresse (20,8 % au lieu de 16,5 %) et les principales autres organisations obtiennent : non-syndiqués (21,6 % au lieu de 25,3 %) ; C.F.D.T. (19 % au lieu de 17,2 %) ; C.G.C. (18,1 % au lieu de 22,2 %) ; F.O. (8,4 % au lieu de 7,8 %).

Tous collèges confondus, la C.G.T. recueille 38,1 % des suffrages au lieu de 40,8 % en 1973 ; la C.F.D.T. régresse légèrement (19,4 % au lieu de 19,6 %). En revanche, F.O. progresse (8,4 % au lieu de 7,7 %) ainsi que la C.G.C. (5,7 % au lieu de 5,1 %).

Chez Citroën : + 7,36 %

Les élections qui ont eu lieu le 23 mai pour la désignation des délégués du personnel à l'usine Citroën de Levallois (Hauts-de-Seine) se sont traduites par un gain de voix de 7,36 % pour la C.G.T.

Voici les résultats, selon le syndicat C. G. T. : inscrits, 3 642 ; votants, 3 097 ; blancs ou nuls, 193 ; exprimés, 2 904, soit 79,70 %. C. G. T., 790 (27,22 %), + 7,36 % ; C. F. D. T., 98 (3,37 %), + 0,86 % ; F. O., 55 (1,90 %), — 0,68 % ; C.S.L. (ex-C. F. T.), 1 961 (67,53 %), — 7,54 %.

ÉNERGIE

● *La réunion des ministres des finances de l'OPEP écourtée.* — Les ministres des finances de l'OPEP n'ont pas siégé plus de quatre heures mardi 23 mai à Vienne, abrégeant d'une journée entière les débats de leur troisième conférence ordinaire.

Aucune explication n'a été donnée sur les raisons de cet ajournement. Le communiqué officiel parle seulement d'un « *échange de vues* » relatif aux perspectives et au fonctionnement de plusieurs institutions financières internationales comme le FIDA (Fonds international de développement agricole auquel l'OPEP participe), le F.M.I. (Fonds monétaire international), qui vient de retenir deux monnaies de pays de l'OPEP pour la définition des droits de tirage spéciaux, et le Fonds de stabilisation prévu par la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). La prochaine réunion des ministres des finances aura lieu le 25 septembre à Washington. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE - B.I.M.P.

Réunie le 22 mai 1978, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977 se soldant par un bénéfice net, hors plus-value à long terme, de 1 539 410 F contre 1 673 412 F en 1976. Après dotation réglementaire de 109 778 F à la réserve légale, et affectation de 1 000 000 F à la réserve générale, le dividende par action de 100 F nominal a été fixé à 3 F, assorti d'un avoir fiscal de 1,50 F. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 juin 1978.

Le bilan a été approuvé suivant les anciennes et nouvelles normes de la commission de contrôle des banques.

Il est rappelé que le capital de la banque a été élevé de 11 750 000 F à 23 500 000 F par décision du conseil d'administration du 14 novembre 1977, utilisant partiellement l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 1977, le nominal de l'action passant de 50 F à 100 F. Les sommes nécessaires ont été prélevées sur la réserve résultant de la réévaluation, dans le bilan au 31 décembre 1976, des immobilisations non amortissables — notamment des titres de filiales propriétaires des immeubles d'exploitation de la banque — approuvée par l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 14 novembre 1977. Le solde de la réserve de réévaluation s'élève à 4 941 280 F fin 1977.

Les mandats d'administrateurs de MM. Bertrand de Nadaillac et Henri de Pallierets ont été renouvelés.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Transatlantique s'est tenue le 22 mai 1978 sous la présidence de M. Philippe Aymard et a approuvé les comptes de l'exercice 1977 se soldant par un bénéfice net de 6 736 207,29 F contre 6 699 804,72 F pour l'exercice précédent.

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1977 à 7 F par action de 50 F (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,50 F), contre 6,50 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,25 F) ; il sera mis en paiement à partir du *29 mai 1978.*

L'assemblée générale ordinaire a nommé administrateur M. Pier Carlo Marengo, *directeur général adjoint* du Credito Italiano, en remplacement de M. Giorgio Rossi, démissionnaire, et renouvelé le mandat de M. François de Sieyes.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (EUROPE)

L'assemblée générale ordinaire s'est *tenue le 17 mai 1978 à Paris*, au siège social de la banque, 47, avenue George-V (75008), en présence de MM. Jacques Douville, vice-président exécutif et directeur général en chef, et Pierre Castonguay, premier vice-président et directeur général de la *Banque canadienne nationale* de Montréal.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1977. Le total du bilan s'élève à 1 608 677 392,44 F et le hors bilan à 560 508 000 F. Les produits bancaires se sont élevés à 143 894 596,24 F et le bénéfice d'exploitation à 8 883 358,32 F. Après passation des diverses provisions, le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 3 370 451,18 F. Les actionnaires ont décidé de le reporter à nouveau.

Par ailleurs, les mandats d'administrateur de MM. Pierre Castonguay, Marc Dhavernas, Jacques Douville, Henri Hottinguer, Germain Perreault, *André Plagnol et Jean Terray* ont été renouvelés et, à la suite du conseil d'administration qui a suivi, M. Jacques Douville a été élu président, en remplacement de M. Marc Dhavernas, atteint par la limite d'âge, et M. André Plagnol, confirmé *dans ses fonctions de directeur* général.

Moulinex

— **Premier producteur européen de petits appareils ménagers et électroménagers.**

— **10 800 personnes réparties entre 12 usines.**

— **Premier exportateur français d'équipements ménagers.**

— ***Plus de 60 % de l'activité à l'exportation.***

Assemblée générale ordinaire du 20 mai 1978.

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jacques Viziaz, président du conseil de surveillance, a approuvé les résolutions présentées par le directoire, présidé par M. Jean Mantelet.

En tenant compte des rectifications concernant la participation complémentaire attribuée au personnel, le bénéfice net s'élève à 65 422 100 F contre 55 514 571 F en 1976.

Il a été décidé la distribution d'un dividende de 2 F, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 1 F, soit un revenu global de 3 F. Ce dividende, identique à celui de l'exercice précédent, s'applique à un capital augmenté d'un peu plus de 10 % par la répartition d'actions gratuites effectuée en janvier 1978 et prenant effet rétroactivement en janvier 1977.

Il sera mis en paiement le 19 juin 1978 contre remise du coupon n° 7.

Dans son allocution, M. Jean Mantelet, président du directoire, a rappelé l'annonce faite récemment de la prochaine attribution d'une action gratuite pour dix anciennes, jouissance au 1er janvier 1978.

Il a souligné les premiers résultats encourageants obtenus *sur le marché américain*, qui permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Il a précisé qu'en 1977 les ventes totales de Moulinex ont représenté la moitié des ventes françaises de la spécialité et ses exportations les deux tiers des exportations françaises de cette branche d'activité.

cedis

— *Quatrième succursaliste français implanté dans l'Est et le Centre-Est.*

— ***656 magasins d'une surface de vente de 134 000 mètres carrés, dont 8 hypermarchés et 53 supermarchés.***

— **Filiale : Economiques troyens et Docks réunis.**

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 mai 1978 sous la présidence de M. Gabriel Mathey, président-directeur général, a approuvé les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Le dividende net a été fixé à 20 F par action, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 10 F, soit un revenu global de 30 F contre respectivement 15 F, 7,50 F et 22,50 F pour l'exercice précédent.

Il sera mis en paiement à compter du 30 mai 1978 contre remise du coupon n° 9.

Dans son allocution, le président Mathey a notamment rappelé que le chiffre d'affaires du groupe, constitué désormais par les sociétés Economiques troyens et Docks réunis et *CEDIS (cette dernière possédant* 91 % du capital de la précédente), s'est établi à 3 442 millions de francs et a engendré la production d'une marge brute d'autofinancement de 200,18 F par action et d'un bénéfice net de 63,93 F par action.

Il a aussi souligné le bon déroulement des programmes d'expansion des deux sociétés qui devraient leur permettre d'atteindre ensemble, à la fin de l'année, une surface de vente de 187 000 mètres carrés et un chiffre d'affaires de 3 870 millions de francs.

SOCIÉTÉ DU LOUVRE

L'assemblée, sous la présidence de Jean Taittinger, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître un bénéfice net comptable de 4 071 586 F dont 218 953 F de plus-values à long terme pour 1976. *Les chiffres correspondants étaient* respectivement de 3 724 997 F et 307 127 F.

Le dividende, qui sera mis en paiement le 18 juillet 1978, a été fixé à :

— *Pour les actions non amorties :* 10,05 F (contre 9,10 F) dont 6,70 F distribué directement à l'actionnaire, et 3,35 F correspondant à l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal).

— Pour les actions amorties de 20 F : 8,55 F (contre 7,65 F) dont 5,70 F distribué directement à l'actionnaire, et 2,85 F correspondant à *l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal).*

Le président a précisé :

— Que l'ensemble des recettes, y compris les loyers des immeubles de bureau, d'habitation et des hôtels, *s'étaient élevés pour les trois* premiers mois de 1978, hors taxes, à 9 321 000 F (contre 8 671 000 F en 1977)..

Le bénéfice comptable est en sensible progression.

DUMEZ

Le conseil d'administration de Dumez, qui a *arrêté les comptes* de l'exercice 1977 le 22 mai courant, convoque l'assemblée générale ordinaire pour le 29 juin prochain.

Le bénéfice net de la société-mère s'élève à 32 millions de francs (après 16,7 millions d'amortissements et provisions) contre 23,3 en 1976 (après 14,4 millions d'amortissements et provisions).

Sur le plan du groupe, le bénéfice est de l'ordre de 190 millions de francs et la marge brute d'autofinancement dépasse 430 millions de francs.

En plus de l'acompte de 5 F versé en janvier 1978 sur le report à nouveau de l'exercice 1976 pour compléter le dividende de 10,70 F versé en juillet 1977, le conseil propose un versement complémentaire de 22,50 F à payer en juillet prochain. Le dividende total *sera accompagné*, pour les actionnaires y ayant droit, d'un avoir fiscal de 13,75 F.

MERLIN GÉRIN

Pour les trois premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 438,4 millions de francs, en augmentation de 13,7 % sur celui du premier trimestre 1977.

L'Electricité d'Haïti (EDH)

a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (membre de la Banque mondiale) pour couvrir une partie de son projet d'extension 1978-1981.

Les détails d'Equipement et des Matériels qui seront financés par ledit crédit sont encore en Etude.

Les unités Diésel mentionnées ci-après peuvent être comprises dans le projet mais seront financées au début par EDH.

Pour faire face aux besoins urgents de

CAP-HAITIEN (2e ville d'Haïti) - EDH

demande des offres pour fournitures dans un délai n'accédant pas 120 jours après la date de l'offre de

2 ou 3 UNITES DIESEL

Electrique - Standard, en ordre de marche
60 HZ, 2400 volts - Maxim. 1200 TOURS / MINUTE
totalisant 1500 à 1700 KW

Les documents peuvent être retirés à partir du 6 Juin 1977 contre F. 100 á

SOFRELEC c/o SOGELERG
Secrétariat de Monsieur SASS
CIDEX D 902, 25 rue du Pont des Halles CHEVILLY-LARUE
94536 RUNGIS CEDEX (France)
Tél. 687.34.68 Télex 204174 F

ou contre 20 US $ à

ELECTRICITE D'HAITI
Rue Pavée PORT AU PRINCE - HAITI
Tél. 2 - 4600 - Télex 349-0113

SOLVAY — RESULTATS DU GROUPE SOLVAY

1. Légère progression du chiffre d'affaires, recul sensible du résultat.

	1973	1974	1975	1976	1977
	millions de F.B.				
— C.A. consolidé	63.796	78.391	80.263	87.847	92.867
— Cash flow ...	*9.417*	*11.696*	*8.176*	*11.720*	*9.781*
— Amortiss.	6.228	6.397	6.610	6.481	6.818
— Dot. au fonds de reconstitution des stocks	*656*	*2.325*	*341*	*350*	*300*
— Bénéfice net consolidé	2.533	2.974	1.227	4.889	2.663
(dont part revenant au Gr. SOLVAY)	2.054	2.371	923	4.083	2.102

La faible croissance de notre chiffre d'affaires reflète le climat économique mondial de l'exercice 1977 : *stagnation générale après une éphémère* reprise en début d'année, importantes surcapacités des usines chimiques dans le monde entier et *concurrence vive dans la C.E.E. due à des importations* en provenance des pays tiers, notamment de l'Est.

En outre, les hausses du franc belge par rapport à la plupart des monnaies des pays où nous exerçons nos activités ont pratiquement effacé les légers progrès du chiffre d'affaires réalisés en volume et prix de vente. La hausse de 6 % résulte donc *essentiellement de l'inclusion dans le groupe de* nouvelles filiales, principalement en Allemagne:

Le bénéfice net consolidé est en forte régression par rapport à l'année précédente qui était, à vrai dire, une année record.

2. Poursuite des investissements et des *efforts de recherche, progression* des effectifs.

	1973	1974	1975	1976	1977
	millions de F.B.				
— Dép. d'immobilisation	6.406	6.580	9.604	7.065	8.109
— *Dépenses de* recherche ...	1.633	1.911	2.230	2.257	2.439
— *Effectif au 31* décembre	44.274	44.467	42.706	44.109	46.221

3. Répartition du chiffre d'affaires.

	1977
	%
— Alcalis et dérivés	20.
— *Sels, engrais et produits calciques*	*8,5*
— Chlore et dérivés	8,5
— Produits peroxydés	6,5
— Matières plastiques	26.
— Transformation des matières plastiques	16.
— Industrie du médicament	4,5
— Autres activités	10.
	100.

4. Stabilité du bénéfice net de la société *mère (Solvay & Cie Société Anonyme)* Maintien de la politique de distribution.

Le bénéfice net s'établit à 2.064 millions de F.B. en augmentation de 3,5 % (1.994 millions de F.B. *en 1976*).

Le conseil d'administration a décidé de proposer *à l'assemblée générale du 12 juin 1978 la distribution* d'un dividende net de 200 F.B. par action entièrement libérée.

Le tableau des dividendes nets par action entièrement libérée pour les cinq dernières années serait donc le suivant :

1973	1974	1975	1976	1977
170	185	170	200	200

Le dividende total brut serait ainsi maintenu à 250 F.B. par action entièrement libérée et à 100 F.B. par action C.

La proposition de répartition du bénéfice disponible, y compris le report à nouveau de l'exercice précédent, se présente de la manière suivante :

Div. de 200 F.B. net par action A et B	1.278.872.000
Dividende de 80 F.B. net par action C ..	110.887.200
Précompte mobilier sur dividende	347.439.800
Réserve indisponible (France)	18.548.347
Fonds de prévision	*300.000.000*
Report à nouveau	174.530.137
	F.B. 2.230.277.484

La brochure détaillée concernant les activités du groupe durant l'exercice 1977 peut être obtenue dès le début du mois de juin sur simple demande à adresser au Secrétariat Général de SOLVAY & Cie, Sté Anonyme, r. du Prince-Albert, 33, 1050 Bruxelles.

Avis financier



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Etablie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 18 mai 1978 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende total de l'exercice 1977 à fl. 10,75 par action ordinaire. Un acompte de fl. 5,— *ayant* été mis en paiement en septembre 1977, il reste à distribuer un dividende complémentaire de fl. 5,75 par action.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25 % et contre remise du coupon No. 163 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende complémentaire sera payable en France à partir du 29 mai 1978 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Pillet-Will
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération *(de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur* présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

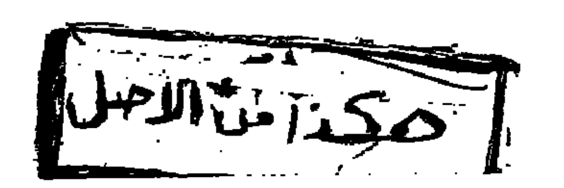
Ont droit au dividende complémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF), ceux qui, le 18 mai 1978 à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le 29 mai 1978, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de *l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations* "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F.

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Hay, le 19 mai 1978. LA DIRECTION



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 MAI

Redressement

Après deux séances consécutives de baisse, un mouvement de reprise assez vigoureux a été observé mardi à la Bourse de Paris où l'on procédait à la liquidation générale (achats et ventes à crédit effectués durant le mois de mai).

En hausse de 0,75 % à l'ouverture, l'indice instantanée a terminé la séance en progrès de 1,3 % environ.

Hormis la métallurgie, toujours mal en point, la quasi-totalité des compartiments ont profité de la reprise, les banques conservant cependant une allure assez irrégulière.

Une bonne cinquantaine de valeurs ont monté de 1 % et plus, Nouvelles Galeries, B.H.V. et Perrier prenant la tête du mouvement avec des hausses s'échelonnant de 7 à 10 %. Beghin, dont la cotation dut être retardée devant l'insuffisance de l'offre, a finalement progressé de près de 10 %.

Contrairement à la tradition selon laquelle les cours ont tendance à s'affaiblir lors de la dernière séance d'un mois boursier, cette liquidation de mai s'est donc terminée dans de bonnes conditions et la baisse enregistrée durant les quatre dernières semaines a été ramenée à 2,6 %. Remontée artificielle ? Beaucoup, autour de la corbeille, estimaient que sans les interventions des organismes de placement collectif, la plupart des valeurs se seraient encore effritées. En effet, les quelques achats d'opérateurs privés qui ont été enregistrés sont, pour l'essentiel, parvenus aux commis bien après la cotation des premiers cours.

Sur le marché de l'or, le lingot a poursuivi son mouvement de hausse, gagnant encore 150 F à 27 245 F, et le napoléon a coté 254,50 F, puis 255 F, contre 254 F. Le volume des transactions est resté peu important, à 6,25 millions de francs, contre 6,41 millions de francs.

LONDRES

NON PARVENUE

OR (ouverture) (dollars) 179 60 contre 179 75

VALEURS	CLOTURE 23.5	COURS 24.5
Beecham	656 ...	652 ...
British Petroleum	885 ...	878 ...
Courtaulds	122 ...	120 ...
De Beers	352 ...	352 ...
Imperial Chemical	373 ...	370 ...
Rio Tinto Zinc Corp	214 ...	215 ...
Shell	558 ...	552 ...
Vickers	171 ...	170 .
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/8
*West Driefontein	28 ...	25 3/4
*Western Holdings	20 3 4	21 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23·5	24/5
1 dollar (en yens)	229 12	229 08

NOUVELLES DES SOCIETES

DUMEZ. — Le groupe a réalisé en 1977 un bénéfice net de l'ordre de 100 millions de francs contre 150 millions en 1976. Le résultat net de la maison mère s'est élevé à 32 millions de francs contre 23,3 millions. Dividende global (y compris l'acompte de janvier 1978) : 41,25 F contre 23,55 F.

TELEMECANIQUE. — A une assemblée extraordinaire convoquée le 7 juin, le conseil sollicitera l'autorisation d'augmenter le capital d'un montant maximum de 2,3 millions de francs. Cette émission se fera au prix unitaire de 639 F. D'autre part, il sera demandé l'autorisation d'augmenter éventuellement le capital jusqu'à un montant limite de 200 millions de francs dans un délai de cinq ans.

TOYOTA. — La firme va attribuer gratuitement une action nouvelle pour vingt anciennes. Simultanément, le capital sera augmenté par émission payante pour le porter de 73,3 milliards de yens à 77 milliards de yens.

LA PATERNELLE S.A. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 2,74 millions de francs (reporté à nouveau). La société va changer de dénomination sociale pour devenir Participations financières et gestions immobilières.

GROUPE POLIET. — Bénéfice pour 1977 : 38,6 millions de francs contre 33,5 millions. La marge brute consolidée s'élève à 115,4 millions de francs contre 112,5 millions.

SITA. — Bénéfice net pour 1977 : 12,2 millions de francs contre 7,2 millions.

NEW-YORK

Rechute

Après la forte hausse enregistrée lundi, le marché américain a subi une nouvelle rechute mardi à Wall Street, et tout le terrain conquis la veille, et au-delà, a été perdu. L'indice Dow Jones a en effet cédé 10,13 points pour se retrouver à 845,29.

Simultanément, le volume des échanges s'est développé, passant de 28,7 millions de titres à 33,23 millions. Sur 1 977 valeurs traitées, 1 029 ont reculé, 471 ont progressé, tandis que 477 restaient à peu près inchangées. Les mines d'or ont été particulièrement bien orientées après la vente de 300 000 onces de métal jaune par l'administration.

Sans doute influencés négativement par la hausse continue des taux d'intérêt, nombre d'investisseurs paraissent se retirer progressivement du marché. Un certain nombre d'opérateurs institutionnels, notamment, procèdent en ce moment même à la liquidation d'une partie de leurs acquisitions de ces dernières semaines. Chez Goldman Sachs, une grande firme de courtage new-yorkaise, on conseille à la clientèle d'augmenter la part de liquidités dans les portefeuilles...

VALEURS	COURS 22/5	COURS 23/5
Alcoa	46 ...	45 1 2
A.T.T.	62 3 4	60 7 8
Boeing	48 3 8	47 3 8
Chase Manhattan Bank	32 1 4	32 ...
Du Pont de Nemours	116 1 8	115 1/4
Eastman Kodak	56 7 8	55 5 8
Exxon	47 7 8	47 1 2
Ford	49 3 8	49 1/4
General Electric	54 ...	53 5 8
General Foods	29 7 8	29 1 2
General Motors	60 3 4	59 7 8
Goodyear	17 1 8	17 1 4
I.B.M.	266 3 4	263 1 8
I.T.T.	31 1 2	31 5/8
Kennecott	23 7 8	23 7 8
Mobil Oil	64 1 2	64 3 8
Pfizer	32 1 2	32 1 8
Schlumberger	76 5 8	76 7 8
Texaco	24 7/8	24 3 4
U.A.L. Inc.	28 ...	27 7/8
Union Carbide	41 ...	40 1 8
U.S. Steel	30 1/8	29 1 2
Westinghouse	22 ...	21 ...
Xerox	54 ...	52 3 4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977.)

	22 mai	23 mai
Valeurs françaises	127,1	128,5
Valeurs étrangères	100,5	101,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,7	73,4

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 23 MAI - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 680	4 674	4 670
Allemagne (100 DM)	219 800	219 970	220
Belgique (100 F)	14 095	14 097	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 550	205 650	205 500
Danemark (100 krd)	81 700	81 750	81
Suède (100 krs)	100 300	100 280	100 250
Norvège (100 k.)	85 470	85 480	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 472	8 473	8 550
Italie (1 000 lires)	5 372	5 357	5 450
Suisse (100 fr.)	235 800	237 450	233 500
Autriche (100 sch.)	30 586	30 594	30 750
Espagne (100 pes.)	5 766	5 745	5 750
Portugal (100 esc.)	10 205	10 215	10 500
Canada ($ can. 1)	4 219	4 204	4 215
Japon (100 yens)	2 046	2 043	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 5
Or fin (kilo en barre)	27150	27200
Or fin (en lingot)	27095	27245
Pièce française (20 fr.)	254	255
Pièce française (10 fr.)	209	210 50
Pièce suisse (20 fr.)	231 80	232 20
Union latine (20 fr.)	224	223 80
Souverain	252 50	254 90
Pièce de 20 dollars	1214	1216 80
Pièce de 10 dollars	578	580
Pièce de 5 dollars	380 50	...
Pièce de 50 pesos	1075	1116 ..
Pièce de 10 florins	247 ..	246 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

La France aidera les Neuf à atteindre une croissance de 4,5 % en 1979

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 24 mai 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **COMMERCE DU BLÉ ET AIDE ALIMENTAIRE.**

Le conseil a adopté un projet de loi portant prorogation de la convention sur le commerce du blé et de la convention relative à l'aide alimentaire constituant l'accord international sur le blé de 1971.

La convention sur le commerce du blé, qui organise une concertation régulière entre pays exportateurs et pays importateurs de blé sur l'évolution du marché, ainsi que la convention sur l'aide alimentaire, qui fixe, en la matière, le montant des engagements annuels des pays donateurs à l'égard des pays en voie de développement, venant à expiration le 30 juin 1978, sont, pour la quatrième fois, prorogées d'un an.

● **IMPOSITION DES PLUS-VALUES MOBILIÈRES.**

Le ministre du budget a présenté un projet de loi portant imposition des produits réalisés à l'occasion de la cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux.

Les traits dominants du projet sont la simplicité du dispositif — grâce, notamment, au caractère forfaitaire de l'imposition, — la modération de la taxation — sauf pour les contribuables qui tirent des opérations de bourse l'essentiel de leurs ressources, — et l'exonération totale des petits et moyens porteurs.

Ce projet, qui permet d'appréhender une matière imposable effective sans dissuader les Français d'investir en valeurs mobilières, vise à concilier l'efficacité économique avec la nécessité de faire évoluer une société vers plus de justice. (Voir pages 1 et 39.)

● **LA CROISSANCE EN EUROPE.**

Le ministre de l'économie a rendu compte du conseil des ministres de l'économie et des finances de la Communauté, qui s'est tenu à Bruxelles, le 22 mai.

Ce conseil a tout d'abord examiné les conditions d'une action communautaire pour le soutien de la croissance en Europe.

La nécessité d'une action concertée a été unanimement reconnue : elle devrait permettre à l'ensemble de la Communauté d'atteindre à l'été 1979 un rythme de croissance de 4,5 %.

La France, qui a exprimé sa volonté de participer activement à un tel effort communautaire, a souligné que l'action menée dans le domaine de l'emploi, du financement des entreprises, de la revalorisation *des rémunérations les moins élevées* et de la lutte contre l'inflation, contribue à une croissance plus rapide et mieux équilibrée en Europe.

Le conseil a ensuite adopté une proposition de décision habilitant la Commission à contracter des emprunts en vue de promouvoir les investissements dans la Communauté. Le principe de la création d'un nouvel instrument d'emprunt et de prêt communautaire avait été décidé au dernier conseil européen des 5 et 6 décembre 1977. Ce texte doit être maintenant soumis à une procédure de concertation avec l'Assemblée européenne. A l'issue de cette procédure, le conseil arrêtera une décision définitive.

● **L'INTERVENTION AU ZAIRE.**

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté qui s'est tenue au Danemark, les 20 et 21 mai 1978.

Les ministres présents à cette réunion ont notamment évoqué la situation en Afrique. M. de Guiringaud a informé ses collègues des conditions de l'action entreprise par la France au Zaïre. Les ministres présents ont exprimé la compréhension et le soutien de leur gouvernement à l'égard de cette action.

Le conseil des ministres a rendu hommage au courage et à la dignité avec lesquels l'unité française s'acquitte de sa mission de sécurité à Kolwezi. (Voir pages 1 et 3.)

LA RÉFORME DES CONSEILS DE PRUD'HOMMES tiendrait compte des revendications de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a informé le gouvernement de l'état d'élaboration du projet de loi sur les conseils de prud'hommes, texte qui doit être soumis au prochain conseil des ministres. M. Boulin proposerait de légères modifications du projet préparé par son prédécesseur afin de tenir compte, en partie, des positions de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Trois changements importants sont envisagés : prise en charge par l'Etat et non plus par les collectivités locales des frais de fonctionnement des conseils de prud'hommes (coût : environ 90 millions de francs) ; maintien du système de l'élection des prud'hommes — à la proportionnelle au plus fort reste — et non par désignation comme le souhaitent le C.N.P.F. et FO ; reconnaissance du droit des cadres à être jugés par leurs pairs, mais abandon de l'idée de créer une section spécifique. On s'orienterait plutôt vers une sorte de chambre sociale où seraient représentées toutes les catégories de salariés.

Le numéro du « Monde » daté 24 mai 1978 a été tiré à 565 231 exemplaires.

Après « les Dossiers de l'écran »

« L'Humanité » accuse le commandant des parachutistes français au Zaïre d'avoir torturé Henri Alleg en Algérie

Revenant sur les propos de René Andrieu, mardi soir 23 mai, à l'émission des « Dossiers de l'écran », à Antenne 2, *l'Humanité*, de ce mercredi 24 mai, publie un article intitulé : « *Le héros de Kolwezi torturait en Algérie* ». « *Le commandant des parachutistes*, écrit *l'Humanité*, *qui « légitime » par la force la présence française au Zaïre, qui maintient l'ordre du général Mobutu failli et déconsidéré, qui protège ainsi les intérêts des oligarchies financières en se servant de l'émotion légitime de l'opinion publique devant les Français tués, ce commandant-là, sous les ordres de M. Giscard d'Estaing, nommé Erulin, fut le tortionnaire en Algérie de notre camarade Henri Alleg, aujourd'hui éditorialiste* à l'Humanité. »

Arrêté en juin 1957 au domicile de Maurice Audin, un assistant à la faculté des sciences d'Alger qui disparaîtra au cours de son internement (1), Henri Alleg, qui a dirigé le quotidien *Alger républicain* de 1950 à 1955, a raconté son arrestation et sa détention au camp d'El-Biar dans un livre intitulé *la Question*. Le gouvernement français avait fait saisir l'ouvrage en mars 1958.

Dans *la Question*, Henri Alleg décrit les sévices dont il a été l'objet de la part des militaires de la 10ᵉ division parachutiste, qui était alors responsable du maintien de l'ordre pendant la « *bataille d'Alger* », menée sous les ordres du général Jacques Massu. Henri Alleg cite dans *la Question* plusieurs noms d'officiers qui auraient conduit durement les interrogatoires et, parmi eux, celui d'un lieutenant Erulin.

Au ministère de la défense, ce mercredi en fin de matinée, on ne faisait aucun commentaire. Sorti de Saint-Cyr, en octobre 1954, avec le grade de sous-lieutenant, et, en octobre 1955, de l'Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent, le colonel Philippe Erulin, qui commande, depuis 1976, le 2ᵉ REP, a été chef de section (lieutenant) au 1ᵉʳ régiment de parachutistes coloniaux et au 1ᵉʳ REP, en Algérie, de 1955 à 1961, années pendant lesquelles il a été deux fois blessé, quatre fois cité et fait chevalier de la Légion d'honneur.

(Lire page 31 l'article de CLAUDE SARRAUTE.)

(1) Vingt et un ans après, la disparition de Maurice Audin n'a jamais reçu d'explication officielle malgré les efforts, sur le plan judiciaire, de son épouse et de ses enfants, pour éclaircir ce mystère. Selon divers témoignages, le jeune mathématicien aurait été étranglé par un officier.

● *Arrêtés à Paris à l'occasion de la manifestation interdite* au sujet du Zaïre du 22 mai, et traduits en flagrant délit, le lendemain, devant la vingt-troisième chambre correctionnelle, MM. Joël Le Faher, vingt-trois ans, et Eric Guillot, dix-neuf ans, ont été condamnés, le premier à deux mois d'emprisonnement pour avoir injurié les représentants de la force publique, le second à six mois pour avoir été trouvé en possession d'un caillou dans une poche et avoir été porteur — ce qu'il contestait — d'une barre de fer de 20 centimètres.

Craignant une dénationalisation partielle de l'E.D.F.

Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. lancent un ordre de grève de quatre heures pour le 1er juin

Les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. de l'E.G.F. ont lancé un ordre de grève de quatre heures le 1er juin, avec baisse de courant dans la matinée, pour s'opposer à un projet de loi qui, selon elles, porte atteinte au statut de nationalisation de leur entreprise.

Le projet gouvernemental, daté du 11 avril, concerne les économies d'énergie. Selon les syndicalistes, il prévoit que seront classées hors du champ de la nationalisation les centrales thermiques, classiques ou nucléaires, qui distribueront tout ou partie de leur énergie sous forme de chaleur. « *Sous couvert d'économies d'énergie par le développement de production de vapeur à l'usage de chauffage urbain* », précise un communiqué commun de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ce projet « *porterait un coup sérieux aux attributions d'E.D.F. en matière de production d'électricité* ».

Les fédérations sont ouvertes, poursuit le texte, à « *toute solution de nature à assurer une distribution de vapeur par une association d'E.D.F.-G.D.F. et des collectivités locales* » mais « *elles ne permettront en aucun cas* » une tentative de remise en cause du monopole E.D.F. de fabrication de l'énergie électrique.

Tandis qu'à Paris la fédération C.G.T. réunissait, le 23 mai, ses deux cent cinquante secrétaires de syndicats, à Lille, les électriciens C.F.D.T. ouvraient leur congrès national. Ils l'interrompirent pour tenir, dans la nuit du 23 au 24 mai, une réunion à laquelle participaient notamment M. Gérard Tiersen, secrétaire général de la fédération C.F.D.T., et M. Roger Pauwels, son homologue cégétiste, venu à la tête d'une délégation. C'est au cours de cette rencontre que l'ordre de grève pour le 1er juin a été lancé.

HAUSSE DU FRANC
Le deutschemark à 2,19 F

Le fait marquant de la journée du mercredi 24 mai, sur le marché des changes, a été la hausse du franc français, surtout par rapport au deutschemark, dont le cours, à Paris, est revenu un peu au-dessus de 2,19 F contre 2,20 F les jours précédents. Le dollar fléchit légèrement à Paris (4,67 F contre 4,68 F), mais se maintient par rapport au deutschemark, qui est moins bien disposé depuis quelque temps. C'est l'annonce d'un excédent de 700 millions de francs de la balance commerciale française en avril qui a provoqué le nouveau raffermissement de notre monnaie, sauf contre le franc suisse, toujours ferme à 2,37 F.

Le Trésor des Etats-Unis a adjugé 300 000 onces d'or, soit la totalité de ce qu'il mettait sur le marché, à un cours moyen de 180,38 dollars, au voisinage des cours actuellement pratiqués à Londres. Le produit de la vente, destiné à contribuer au raffermissement de la monnaie américaine, s'est élevé à 54 millions de dollars. Rappelons que les réserves de Fort-Knox atteignent 277 millions d'onces.

NOUVELLES BRÈVES

● *Dix personnes ont été tuées* et treize autres blessées lors d'une attaque lancée, mardi 23 mai, par des soldats cambodgiens contre un village de l'est de la Thaïlande, a annoncé la police frontalière. — *(Reuter.)*

● *M. Jonas Savimbi*, leader de *l'UNITA, mouvement d'oppositoin* au régime angolais, dont on avait annoncé, puis démenti, lundi soir, l'arrestation par des rebelles zaïrois, estime qu'il « *existe un réel danger russe sur l'Afrique* ».

Dans une interview diffusée mardi par Europe 1, qui confirme le démenti apporté par l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola, l'UNITA, à son arrestation, M. Savimbi a ajouté : « *Je ne pense pas que l'Occident soit en train de juger exactement l'ampleur et la profondeur des intentions des Russes pour contrôler l'Afrique.* »

● *M. Jean-Pierre Fourcade*, sénateur, vice-président de l'U.D.F., a commenté mardi 23 mai la conférence de presse tenue la veille par M. Miterrand. Il a déclaré : « *M. Mitterrand reprend la vieille théorie de la croissance économique due à l'augmentation continue de la demande intérieure. Il oublie que cette thèse a été abandonnée par tous les partis sociaux-démocrates européens en raison des risques que son application est susceptible d'entraîner, tant vis-à-vis du pouvoir d'achat des travailleurs que de l'emploi.* »

● *La sociét' ATO Chimie, filiale à 50/50 des groupes Elf Aquitaine et Total, va acquérir 9 % des actions Papeteries de Gascogne (S.P.G.).* — Cette entrée dans le capital de la S.P.G. résulte d'un échange d'actifs auquel les deux entreprises ont décidé de procéder dans les secteurs des films plastiques et des papiers d'emballage et qui va se traduire par une double opération.

La première consistera à fusionner Prosyn, filiale à 100 % d'ATO, spécialisée dans la fabrication de films plastiques, et la SODAP (Société d'applications plastiques), filiale à plus de 90 % de la S.P.G. Le capital de la nouvelle société sera détenu à 60 % par ATO et à 40 % par S.P.G. Simultanément, ATO fera apport à la S.P.G. des intérêts qu'elle détient dans Polypapier, qui, réunie avec la Société provençale d'aluminium (SOPAL) (groupe S.P.G.), se classera au premier rang des fabricants français de papier d'emballage complexe, avec un chiffre d'affaires de 170 millions de francs.

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 24 mai, M. Paul Jean, brigadier chef de la Compagnie républicaine de sécurité n° 31, mortellement blessé à l'aéroport d'Orly le 20 mai, lors de l'attaque d'un commanda palestinien (*le Monde* du 23 mai), est cité à l'ordre de la nation en ces termes : « *Est mort victime du devoir qu'il a voulu accomplir jusqu'au bout de faon exemplaire.* » M. Paul Jean a été, en outre, nommé officier de paix principal à titre posthume.

● *Nomination d'un conseiller d'Etat.* — Par décret paru au *Journal officiel* du 24 mai, M. Raymond Pestourie, président hors classe du tribunal administratif de Grenoble, est nommé conseiller d'Etat.

● *Le sixième Salon du médecin (MEDEC) s'ouvre, ce mercredi 24 mai, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris.* — Cette manifestation, qui s'achèvera le 27 mai, comportera en particulier des forums d'actualité, des débats destinés aux médecins, journalistes, représentants de l'industrie pharmaceutique et des réunions de recyclage sur la pratique médicale quotidienne.

